LE GLOBE

DE

LA RESTAURATION

Beaucoup d'écrivains ont une réputation supérieure à leur mérite : quelques-uns ont eu un mérite supérieur à leur réputation. De ce nombre était Dubois, le fondateur du *Globe* sous la restauration, le directeur de l'École normale de 1840 à 1852. Il est impossible de l'avoir connu et approché sans se souvenir de lui comme d'un esprit supérieur, d'une nature originale et puissante. Petit, ramassé, vigoureux, d'un masque étrange et un peu sauvage, il étonnait d'abord et captivait ensuite par le feu brûlant d'une âme éternellement jeune, pleine d'enthousiasme et de sens, dont la droiture et la générosité guidaient tous les mouvemens. Il était Breton, comme tant d'hommes célèbres qui ont eu une si grande influence sur la pensée de notre siècle, surtout dans l'ordre religieux : Chateaubriand, Lamennais, Renan. Ce qui caractérise ces divers esprits, c'est la passion de la question religieuse et une manière sérieuse et poétique de la traiter. Dubois avait quelque chose du même esprit, non du côté de la poésie, car c'était une nature un peu âpre, mais par le mélange remarquable de l'indépendance absolue de l'esprit, avec un vif sentiment d'amour et de sympathie pour la vieille foi. L'hostilité fanatique ou la sécheresse froide de nos jours lui eussent été odieuses : il aimait ce qu'il combattait; et, comme il arrive dans l'amour, c'était encore par amour qu'il

combattait. Il possédait au plus haut degré l'ouverture, la largeur de l'esprit, l'amour des idées. Jusqu'à son dernier souffle, il aima la pensée humaine et suivit avec la sympathie et la curiosité de la jeunesse tous les mouvemens de l'opinion, non pas avec cette curiosité ironique qui ne cherche qu'à s'amuser, mais avec cette confiance généreuse qui espère partout et toujours quelque chose de vrai. On ne pouvait sortir d'auprès de lui sans croire à l'esprit humain. Il excellait dans la parole du tête-à-tête et s'y montrait égal et souvent supérieur aux premiers causeurs de notre temps. Cette parole heurtée et inégale, qui paraissait d'abord rouler sur des cailloux, s'animait, s'enflammait : chaude, colorée, pittoresque, elle n'avait rien de semblable à la conversation élégante et froide, moelleuse et ironique qui est le triomphe de la société parisienne; mais elle frappait l'âme et l'imagination d'une manière singulière : c'est que tout y partait de l'âme et d'une âme toujours occupée des plus grands objets.

Comment, avec un esprit si haut, Dubois n'a-t-il rien laissé de lui-même? Comment, dans les loisirs que l'avènement de l'empire lui a faits, n'a-t-il pas condensé dans une œuvre durable le trésor de ses pensées, de ses lectures, de ses convictions? On ne peut le dire. Comme tant d'autres, riches de fonds, mais glacés par le travail de la plume, il reculait devant la publicité : « Quand je veux écrire à tête reposée, disait-il, je ne trouve plus que des cendres froides dans mon foyer éteint. » Mais s'il n'a pas fait, comme on eût pu l'espérer, une œuvre de composition lente et méditée, il a fait cependant son œuvre, et cette œuvre doit assurer à son auteur sa place dans l'histoire politique et littéraire de notre siècle. Il a fondé un grand journal qu'il a animé de son esprit et alimenté de sa plume pendant six ans. Ce journal, c'est lui-même. Quoique beaucoup d'esprits distingués, et les premiers de son temps, y aient collaboré, c'est Dubois qui était le centre et le foyer : c'est lui qui donna à ce journal son caractère original de haut libéralisme et de large initiative. Aussi le nom de Dubois est-il inséparable du journal *le Globe*. Dans cette œuvre périodique et bientôt quotidienne, son talent, tout d'inspiration et de premier jet, trouvait sa voie : la nécessité le forçait d'écrire; de nombreux articles sortis de sa plume, qu'il ne voulut jamais réunir par horreur de la publicité, mais qui, pleins de feu et de sens, étaient restés aussi jeunes qu'au premier jour, dormaient dans des collections oubliées. Après la mort de Dubois, de pieuses mains viennent de recueillir ces débris sous le titre modeste de *Fragmens littéraires* (1). M. Vacherot, son

(1) Deux volumes in-8°. Paris, 1879. Thorin.

vieil ami, son collaborateur de l'École normale, a fait précéder ce recueil d'une *Introduction* noble et émue; une plume anonyme et autorisée a donné un historique précis sur la rédaction du *Globe*. Grâce à tous ces soins, nous avons devant nous, non-seulement un homme et un journal, mais une doctrine, une école, une tradition.

I.

Paul-François Dubois, que l'on a appelé plus tard, sous Louis-Philippe, Dubois (de la Loire-Inférieure) pour le distinguer des autres députés du même nom, naquit à Rennes en 1793, d'un père de profession modeste, qui avait adopté ardemment les principes de la révolution. La Bretagne fit alors, on ne l'oublie pas, autant de républicains que de monarchistes. Cette première éducation trempa l'âme de Dubois, et lui inspira un amour énergique et indomptable pour la révolution et pour la liberté. Il fit ses études à Rennes et s'y rencontra sur les bancs avec plusieurs camarades distingués, devenus depuis plus ou moins célèbres. C'était Duhamel, le futur géomètre; le docteur Bertrand, mort trop jeune, mais ayant laissé chez ses amis le souvenir d'un esprit rare, que ne démentent pas d'ailleurs les écrits qui nous restent de sa plume (1); Roulin, naturaliste fin et distingué que l'Institut a connu longtemps comme le plus instruit et le plus aimable des bibliothécaires : c'était surtout Pierre Leroux, destiné depuis à une si grande célébrité et qui fut l'auxiliaire de Dubois dans la fondation du *Globe*. Dubois entra à l'École normale en 1812, presque au moment de son origine. Il y a connu comme maîtres Villemain et Cousin, et comme camarades Jouffroy et Augustin Thierry. Mais alors les maîtres et les élèves étaient presque du même âge. Dans ces temps héroïques de notre Université, tout le monde cherchait sa voie. Tout s'ouvrait à la recherche, à la nouveauté, avec une entière liberté. Dubois a peint lui-même très vivement cette jeunesse de notre École normale, ce premier temps dont rien ne peut remplacer la fleur : « Où était alors, nous dit-il, le principe de vie? Dans l'étude libre, capricieuse, errante peut-être, mais énergique, mais patiente et féconde dans la diversité, dans les maîtres surtout, dans cette initiative ardente de talens qui commencent : philosophie, histoire, critique, trois écoles

(1) Le docteur Bertrand a été le père de deux savans éminens de nos jours : M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et M. Alex. Bertrand, le conservateur du musée de Saint-Germain, qui fait autorité dans l'archéologie celtique.

germaient à la fois, qui, avec notre grande école de poésie, constituent le caractère de ce demi-siècle, et lui établissent des titres à l'estime des temps qui vont suivre. »

Quel était donc le caractère de ce premier demi-siècle dont le demi-siècle suivant devait tant s'éloigner ? C'était l'amour des idées générales, un esprit de conciliation et de large impartialité, la prédominance de l'esprit littéraire sur l'esprit scientifique, la préoccupation des intérêts de l'humanité, le goût de l'idéalisme et du spiritualisme en littérature comme en philosophie, et en général l'enthousiasme et la croyance, ou du moins le doute mêlé de foi et d'espoir. La seconde moitié du siècle semble devoir se caractériser par des traits bien différens : l'amour des faits, la prédominance de l'esprit scientifique, l'esprit critique, le goût de la réalité dans les arts et dans la poésie, la négation plutôt que le doute, en un mot, un certain esprit de sécheresse qui indique la maturité, tandis que l'ouverture généreuse est le propre de la jeunesse. Cet esprit de générosité fut donc le trait distinctif de la première moitié de notre siècle, et Dubois en a toujours conservé l'empreinte.

Dans ces premières années de l'Université, la carrière se faisait d'une manière irrégulière et inégale. En sortant de l'École, Dubois fut envoyé dans un petit collège communal, à Guérande en Bretagne. Trois ans plus tard, il était dans une faculté, à Besançon. Dans l'intervalle, pendant la crise de 1815, il avait pris les armes comme fédéré, pour défendre la cause de la patrie et de la révolution. Dans sa chaire de Besançon, la nouveauté de son enseignement et l'ardeur de sa parole eurent un vif succès. Il le raconte lui-même à son ami Damiron dans une lettre inédite, dont M. Vacherot nous a donné quelques fragmens : « Jeune, inhabile, mais ardent, vivant dans la solitude la plus absolue, retiré dans une jolie maison, sur la montagne, à une demi-lieue de la ville, au milieu des fleurs, des cascades, des sites ravissans, mes douleurs et quelques jeunes rêves de gloire; tombant de là dans ma chaire, inspiré de mes devoirs, de je ne sais quel enthousiasme de prosélytisme, de science et de liberté, ma parole obtint un retentissement jusque-là inconnu... Plus de deux cents auditeurs se pressent à mes leçons. J'y touche à tout; car l'histoire de notre littérature et de nos grands hommes, c'est pour moi l'histoire de la religion, des mœurs, des institutions politiques... et je m'essaie à prendre là ce dégagement de tout esprit de parti, cette tolérance, cette impartialité, qui, je l'espère, ne seront pas sans influence sur le reste de ma vie. »

De Besançon, Dubois passa à Paris au lycée Charlemagne comme professeur de rhétorique, où il eut Saint-Beuve pour élève. Ce fut là que la persécution vint le chercher en 1821, lors de la sup-

pression de l'École normale et de l'épuration universitaire. Il fut mis en congé en même temps que Cousin, Guizot, Jouffroy, tous ceux qui illustraient le plus l'Université. Enlevé aux fonctions de son choix et de son cœur, il devint journaliste.

Ce fut en 1824 que Dubois fonda *le Globe* avec la collaboration de Pierre Leroux. Celui-ci avait eu la première idée; mais ce n'était qu'un germe. Il voulait faire de ce journal, dont il avait trouvé le titre, un centre d'informations recueillies sur toute la surface du globe, quelque chose de semblable à ce que devait être aussi à l'origine, la *Revue des Deux Mondes*. Mais en France toute idée, quelque positive qu'elle puisse être à l'origine, devient bien vite générale et prend une forme littéraire et philosophique; c'est ce qui est arrivé à la *Revue*, dont la sphère s'est étendue rapidement fort au delà du cercle primitif. C'est ainsi que *le Globe* entre les mains de Dubois devint aussitôt un recueil littéraire et philosophique tout différent de celui qu'avait rêvé Pierre Leroux. Celui-ci n'était pas encore le philosophe célèbre qu'on a connu. Au *Globe*, il fit son éducation; ce sont les idées du *Globe*, qui, agrandies et transformées par l'influence des saint-simoniens, devinrent plus tard sous sa plume le noyau d'une philosophie originale; mais alors il n'était guère, s'il est permis de le dire, qu'une utilité. Ce fut Dubois qui conçut la pensée de fournir un centre, un organe à la jeune pensée du siècle, en dehors des deux camps extrêmes, hostiles l'un à l'autre, attachés à deux passés contraires, le moyen âge et le XVIIIe siècle. Dégager cette pensée nouvelle des aspirations confuses où elle s'enveloppait encore, et, sans toucher à la politique (on le croyait du moins), éclairer les voies de la littérature et de la philosophie, enfin rassembler tous les jeunes talens dans une œuvre d'avenir, telle fut l'idée de Dubois, que justifia le succès. *Le Globe*, fondé en 1824, dura jusqu'à 1830, époque où, les événemens le rendant inutile, il passa en d'autres mains, celles des saint-simoniens. Il y a donc eu deux *Globes*, *le Globe* de la restauration, organe du libéralisme sous l'inspiration de Dubois, et *le Globe* saint-simonien, sous la direction d'Enfantin. C'est du premier seulement qu'il peut être question ici.

Peu de recueils ont eu une collaboration plus brillante que celle du *Globe*. Presque tous les noms illustres de notre siècle se sont rencontrés sur ce terrain. Une note rédigée par un témoin nous donne en détail l'historique curieux de cette collaboration, le nom de ses principaux rédacteurs et l'indication de leurs articles. Cette note est d'un grand intérêt historique, car, les articles n'étant pas signés, personne ne pourrait, dans quelques années, en reconnaître les auteurs. On savait déjà que Jouffroy avait été un des principaux

rédacteurs du *Globe*. La plupart des fragmens insérés dans les *Mélanges philosophiques* sont extraits de ce journal; mais l'auteur de la note en indique plusieurs autres d'un caractère plus littéraire qui n'ont pas été reproduits, par exemple sur l'*Histoire et la conquête de l'Angleterre* d'Augustin Thierry, sur les romans de Walter Scott, sur la Turquie, sur l'Espagne : travaux qui nous prouvent à quel point le talent et les connaissances de Jouffroy étaient variés et étendus. A côté de Jouffroy, M. Duchâtel traitait des conférences de l'abbé Frayssinous, de la liberté de l'enseignement primaire, de l'esprit d'association, et combattait les doctrines socialistes d'Owen; en même temps, il défendait l'industrie contre les attaques déraisonnables de M. de Bonald. Dans le même ordre d'idées, M. Duvergier de Hauranne étudiait toutes les questions qui intéressaient l'Angleterre, les élections anglaises, l'émancipation des catholiques, etc., et, dans un article sur Shakspeare, il félicitait M. Villemain d'être entré dans le camp des romantiques par son article de la *Biographie universelle* sur le grand poète anglais. M. Thiers fut encore un des collaborateurs actifs du *Globe*. En 1824, il y rendit compte du Salon, et ceux qui auront la curiosité de suivre ce merveilleux esprit sur ce terrain, où il était aussi à son aise que sur tous les autres, le reconnaîtront à la signature Y qui termine ces articles. Il s'y montrait favorable aux novateurs sans sacrifier les principes du goût. Armand Carrel donna aussi au *Globe* un grand nombre de travaux sur l'histoire d'Angleterre et sur l'histoire de notre révolution. Rémusat et Vitet furent au premier rang des rédacteurs les plus assidus et les plus charmans du journal. On nous indique plusieurs études littéraires de Rémusat, que le public ne connaît pas : sur Casimir Delavigne, sur Lamartine, sur Béranger, sur le *Cromwell* de Victor Hugo. L'admiration qu'il exprimait pour ce dernier ouvrage nous explique le goût qu'il eut plus tard lui-même pour le drame historique, dont il nous a laissé de si brillans modèles. Quant à Vitet, ce fut au *Globe* qu'il commença cette carrière d'esthéticien supérieur, qu'il continua dans cette *Revue* et où il a été sans rival. Enfin Cousin, Guizot, Sainte-Beuve, Magnin, Ampère, ont tous, les uns plus fréquemment, les autres par occasion, contribué pour leur part à la rédaction du journal. Cousin y insérait quelques-uns de ses *Argumens* de Platon, Thierry des fragmens de son *Histoire de la Conquête*, Béranger une chanson sur Manuel, Victor Hugo la préface de *Cromwell*, Villemain un fragment sur l'*Éloquence chrétienne*, Benjamin Constant un fragment de son livre sur *la Religion*, Chateaubriand lui-même la préface générale de ses œuvres. On voit combien de richesses littéraires se sont accumulées en quelques années dans cette publication libérale, ouverte à tout ce

qui était alors jeune, ardent, curieux de gloire, amoureux de pensée, de poésie, de liberté.

La vie de Dubois, de 1824 à 1830, se confond avec la rédaction du journal dont il était directeur. Les événemens de cette vie ne sont autres que les idées qu'il y défendait et que nous allons résumer dans les pages suivantes. Le dernier incident de cette période fut le procès et la condamnation du *Globe* en 1830 ; nous en exposerons les motifs et les circonstances. Disons seulement que Dubois, condamné à quatre mois de prison pour avoir prédit la révolution, accomplissait sa peine au moment même où cette révolution avait lieu, et fut délivré par l'événement même qu'il avait voulu prévenir.

Avec 1830 finit pour Dubois la période d'opposition ou du moins d'opposition irrégulière ; il entra dans les cadres du gouvernement nouveau, d'une part comme membre de la chambre des députés, de l'autre comme fonctionnaire éminent de l'Université. Sa ligne de conduite politique pendant les dix-huit années de la monarchie de juillet peut se résumer en un mot : il suivit en général la ligne de M. Thiers. On signale de lui, lors de la grande discussion sur l'hérédité de la pairie, un grand discours inspiré d'une forte pensée : c'est que la chambre haute, pour exercer une véritable action, ne doit n'être ni héréditaire, ni nommée par le roi, mais élective, seulement dans des conditions électorales différentes, pensée qui a inspiré la formation du sénat actuel.

Dans l'Université, Dubois a exercé une très grande influence, d'abord comme inspecteur général, et surtout plus tard comme directeur de l'École normale et membre du conseil royal de l'instruction publique. On sait que le conseil, à cette époque, était en quelque sorte souverain dans le gouvernement de l'Université. Cette souveraineté était divisée en huit personnes, suivant la nature des divers enseignemens; mais chacun était maître absolu dans son ordre. Dubois fut pendant douze ans, de 1840 à 1852, un des membres de ce souverain à huit têtes, que M. Salvandy d'abord avait amoindri et que la réaction de 1850 et de 1852 devait abattre. A l'École normale, il remplaça M. Cousin comme directeur et y resta également jusqu'au coup d'état.

M. Vacherot, collaborateur de Dubois dans la direction de l'École normale à cette époque, est bien placé pour nous faire comprendre quelle était la pensée inspiratrice de Dubois dans ces fonctions diverses : « Dubois, dit-il, n'eut jamais qu'une vocation, une pensée, une ambition : entrer en communication avec la jeunesse, lui ouvrir toutes les voies. N'ayant lui-même aucun goût pour tout ce qui sent l'école ou la secte, il n'y engageait jamais

ses élèves. Il fut l'homme le moins *doctrinaire* de son temps. Il croyait la vérité trop haute et trop large pour la faire entrer dans l'étroite mesure des formules d'école... Nul ne comprenait mieux que lui qu'en mettant trop tôt les jeunes esprits dans ces serres chaudes de la pensée qu'on nomme les écoles de philosophie, de politique ou de littérature, on risque de leur faire produire avant le temps des fruits malsains. Et quand il avait réussi à les lancer sur les grands chemins de la science et de la critique, s'il les revoyait plus tard, il les saluait d'une parole d'encouragement, tout heureux et un peu fier de leurs succès. »

Le coup d'état de 1852 enleva Dubois à ses fonctions de conseiller et de directeur de l'École normale. Il rentra dans la retraite: il y vécut encore plus de vingt ans, de 1852 à 1874, occupé de lectures, d'études, de conversations, écrivant sans cesse, mais sans se contenter lui-même, et sans réussir à donner à sa pensée une forme complète et définitive. Dans les nombreux papiers qu'il a laissés, on trouverait sans doute des trésors de critique, de passion, des vues de toute sorte. Dans sa correspondance avec Jouffroy, Damiron, on pourrait dégager, nous n'en doutons pas, des pages dignes de vivre; ce sera à l'amitié à faire un choix parmi ces pages intimes, si les pages du journaliste attirent comme elles le méritent l'attention du public actuel. Ce sont ces pages que nous voudrions résumer à nos lecteurs, avec de nombreux extraits, pour en faire apprécier l'intérêt et la vie. Ces pages sont la condensation d'une doctrine, la doctrine libérale, qui nulle part n'a été exprimée d'une manière plus large, plus précise et plus décidée. Nous grouperons nos extraits et nos commentaires autour de ces trois idées : le libéralisme dans l'art, dans la religion, dans la politique.

II.

Le Globe a été d'abord fondé comme un journal littéraire et philosophique, car, n'étant pas quotidien, le domaine de la politique pratique lui était interdit. Ce fut seulement par la philosophie qu'il fut conduit à la religion, qui était alors comme aujourd'hui la moitié de la politique; mais il ne s'agissait d'abord que de pure littérature, et ce fut dans ce domaine que *le Globe* eut à poser des principes. Il se donna comme l'organe nouveau des jeunes générations qui, arrivant à l'âge viril, avaient le droit d'avoir leur propre génie et leur inspiration personnelle; car il y avait certainement lieu à cette époque à un renouvellement d'idées en tout genre.

En 1824, en effet, à l'époque où paraissait le premier numéro du *Globe*, deux grandes écoles littéraires se partageaient l'opinion publique et s'y livraient l'une à l'autre des combats acharnés. C'est l'époque de la grande querelle des classiques et des romantiques. Les premiers prétendaient conserver intactes les formes littéraires transmises par le XVIIe et le XVIIIe siècle, et attachaient une importance exagérée à certaines conventions secondaires qui n'avaient sans doute nui en rien au génie de nos grands poètes, mais qui n'étaient pas la source de leurs beautés : une certaine élégance froide, une noblesse conventionnelle, une monotonie déclamatoire, se confondaient pour cette école avec le style obligatoire de la tragédie. Sans doute l'absence de génie était la principale cause de la froideur de ses œuvres; mais il faut convenir que les moules étaient usés, que les types se reproduisaient sans cesse en s'effaçant de plus en plus, que l'art devenait tout machinal, enfin que le creux et le vide se faisaient partout sentir malgré le mérite plus ou moins distingué des écrivains et le génie des comédiens, — car, par une rencontre malheureuse, le plus grand de nos acteurs tragiques se trouvait là juste au moment de la décadence et de la mort de la tragédie.

Ce qui manquait le plus à cette poésie traditionnelle et froidement imitatrice, c'était la poésie même. De quelque manière que l'on juge la révolution littéraire qui alors brisa les vieilles règles, ce qu'on doit lui accorder, ce qui sera toujours à son honneur, c'est qu'elle a ramené en France la poésie. C'était la poésie elle-même qui paraissait une audace révolutionnaire à des esprits distingués, mais froids, qui n'avaient appris la littérature qu'à l'école du XVIIIe siècle et de Voltaire, comme un art mondain et poli, fait pour occuper agréablement les loisirs d'une société raffinée, et non comme une partie de la vie même, comme un besoin de l'âme, comme l'expression et la satisfaction des facultés de l'âme les plus délicates et les plus profondes. Aussi, malgré les fautes que le goût peut justement reprocher à la poésie de ce temps, on peut dire qu'elle était relativement une sorte de retour à la vérité classique, par le sentiment même imparfaitement satisfait de la grande poésie. Dans la critique littéraire, si l'on veut se rendre compte de ce que l'on doit à la nouvelle école pour le retour au vrai goût, que l'on se souvienne des jugemens que les critiques de l'école classique portaient alors, non-seulement sur les littératures étrangères, sur Shakspeare et sur Goethe, mais encore sur les tragiques grecs, que La Harpe croyait très surpassés par Voltaire, sur les *Sermons* de Bossuet que le même écrivain jugeait *médiocres* (1), sur les *Pensées* de

(1) Le critique Dussault, le type des classiques étroits, écrivait aussi : « Il faut le dire, les sermons de Bossuet sont des *ouvrages de mauvais goût.* » (*Annales littéraires*, t. IV, p. 441).

Pascal, que Condorcet mutilait bien autrement que Port-Royal, sur *Polyeucte*, où on ne pardonnait au héros chrétien qu'à cause de Sévère, sur Corneille en général, que l'on sacrifiait sans hésiter à Racine, sur Lucrèce absolument sacrifié à Virgile, etc, ; on verra qu'un ensemble de préjugés et d'ignorance y avait peu à peu réduit le domaine classique à je ne sais quoi de court, de maigre et de pauvre, non moins contraire à la tradition qu'à la nouveauté. On peut donc dire sans paradoxe qu'à un certain point de vue, c'est l'école romantique qui nous a rendu le sentiment des grandes beautés classiques.

Dans cette lutte mémorable, Dubois se montra des plus vifs en faveur des théories émancipatrices. Sévère pour les œuvres nouvelles (car un journal n'a pas tous les jours à signaler des chefs-d'œuvre), il était large en matière de doctrine. Les beautés récemment découvertes des littératures étrangères trouvaient en lui un juge aussi pénétrant qu'éclairé. Il plaida la cause de la nouveauté et de l'audace sans sacrifier celle du goût; et le programme de sa critique se trouve l'expression singulièrement vive et juste de ce qui, encore aujourd'hui, peut être accepté comme le résultat le plus clair et le plus certain de toute la querelle : « Il nous reste, dit-il, à parler de nos doctrines littéraires... Deux mots suffisent : liberté et respect du goût national. Nous n'applaudirons pas à ces écoles de germanisme et d'anglicisme qui menacent jusqu'à la langue de Racine et de Voltaire, et nous ne nous soumettrons pas aux anathèmes d'une école vieillie, qui n'oppose à l'audace qu'une admiration épuisée, invoque sans cesse les gloires du passé pour cacher les misères du présent et ne conçoit que la timide observation de ce qu'ont fait les grands maîtres, oubliant que les grands maîtres se sont ainsi appelés parce qu'ils ont été créateurs... Laissons donc faire toutes les expériences... Il y a dans notre ciel, dans notre organisation délicate et flexible, dans notre goût si juste et si vrai, assez de vertu pour nous maintenir ce que nous sommes. »

Ce qui rendait la tâche de Dubois des plus difficiles, c'est que par une singulière rencontre les partis changeaient de rôle suivant qu'il s'agissait de littérature ou de politique. Il eût semblé assez naturel que les libéraux en politique le fussent aussi en littérature, et que les conservateurs en littérature le fussent également dans l'ordre social. C'est le contraire qui avait lieu. Les libéraux étaient en général les classiques, et l'école romantique se recrutait surtout parmi les royalistes et les croyans. Cette contradiction, étrange en apparence, n'était que la conséquence des événemens. Les libéraux étaient les fils de la révolution et du XVIIIe siècle. Ils en avaient les principes politiques et philosophiques : il était naturel qu'ils en eussent les croyances littéraires. La révolution, par son admiration même de

la Grèce et de Rome, était classique. David, le grand peintre de la révolution, était classique. Cette tradition classique dura dans l'école révolutionnaire et républicaine jusqu'à la fin de la restauration; *le National*, plus vif que *le Globe* en matière politique, était bien plus conservateur en littérature. Au contraire, si l'on considère que les idées religieuses et monarchiques, au commencement du XIXe siècle, eurent à vaincre de vieilles habitudes philosophiques et littéraires, qu'elles revinrent de l'émigration, qu'elles eurent pour premier promoteur Chateaubriand, le grand prêtre du royalisme religieux, que la mélancolie, l'amour des ruines, le sentiment des grandes scènes de la nature, se trouvèrent mêlés au *Génie du christianisme*, on comprend qu'il se soit fait une association d'idées singulières et tout accidentelle entre les nouveautés littéraires et les résurrections politiques. Ce malentendu ne devait pas durer; mais il régnait à l'époque dont nous parlons, et ne facilitait pas la tâche de Dubois, qui, plaidant à la fois la cause des deux libertés, était obligé d'être sévère pour ses amis du libéralisme, en paraissant faire cause commune avec ses adversaires politiques et religieux. Lui-même a signalé la délicate situation que nous venons de résumer; il en cherche l'explication en signalant en même temps ce qu'il y avait de faux et d'impuissant dans chacun des deux systèmes : « Ce qu'il y a de curieux à observer, disait-il, c'est que les libres penseurs en politique et en religion sont absolutistes en littérature, et que les protestans contre l'Académie appartiennent presque tous au parti politique ennemi des innovations... Remarquez d'ailleurs que dans les écrivains qui se produisent aujourd'hui rien n'est d'instinct, ni d'inspiration; tout vient du calcul; l'originalité est un système, comme l'imitation; si les uns arrangent et copient l'usé, les autres construisent l'extraordinaire. »

L'un des plus grands services rendus alors par la critique novatrice a été de faire entrer dans le grand courant de l'admiration publique les beautés des littératures étrangères, si méconnues par les critiques de la vieille école. C'est ainsi que Dubois relevait avec une juste sévérité le dédain vraiment puéril que les faux classiques manifestaient pour les gloires du dehors. « M. Auger s'est donné carrière, disait-il à propos d'une séance de l'Académie française, il a peint à grands traits *ces amateurs de la belle nature qui, pour faire revivre la statue monstrueuse de M. Christophe, donneraient volontiers l'Apollon du Belvédère, et de grand cœur échangeraient Phèdre et Iphigénie contre Faust et Goetz de Berlichingen.* En prononçant ces derniers mots, M. Auger a affecté un accent barbare et burlesque. Tous les journaux ont répété qu'il avait fait sourire l'as-

semblée. J'ignore quel sentiment excitait ce sourire; pour moi j'ai eu pitié de l'orateur, qui ne sait louer notre Racine qu'en faisant la grimace à un homme de génie, et qui n'a pas encore appris qu'en France la première des convenances, comme le plus sûr indice du talent est le respect pour la gloire. » On prend ici sur le fait le sophisme si connu, propre à tous les conservateurs étroits, qui ne peuvent comprendre qu'une acquisition nouvelle se concilie avec les conquêtes antérieures, et qui veulent toujours nous forcer à choisir. En quoi, je le demande, l'admiration de *Faust* exclut-elle l'admiration d'*Iphigénie?* M. Auger eût été fort embarrassé de le dire; et il croyait avoir suffisamment terrassé Goethe en prononçant d'un ton ironique le nom barbare de Goetz de Berlichingen. Devant les étroitesses d'une telle critique, on ne saurait avoir trop de reconnaissance pour ceux qui, en nous délivrant d'un tel joug, ont ouvert notre âme à des beautés nouvelles, et ont ajouté aux jouissances de notre imagination.

C'est surtout des beautés de Shakspeare que Dubois avait un sentiment vif et profond. Son analyse de *Macbeth* est d'une grande beauté et d'une critique supérieure. En comparant le *Macbeth* original au *Macbeth* de Ducis, il saisit et nous fait saisir avec précision la haute supériorité du modèle sur la copie : ce n'est pas seulement la différence du génie, mais celle de la conception. Shakspeare dans *Macbeth* lui paraît comme « l'Eschyle du nord » exprimant le fatalisme de la mythologie scandinave, ainsi que le poète grec avait exprimé le fatalisme de la mythologie grecque. Non que l'auteur anglais eût songé de dessein prémédité à imiter Eschyle qu'il ne lisait guère; mais en s'emparant simplement de la mythologie populaire et des superstitions primitives, il retrouvait, comme dans *Hamlet*, la même inspiration que le poète antique. Se plaçant à ce point de vue, Dubois défendait la bizarre invention des sorcières, comme nécessaire à l'action du drame, pour lui conserver sa mystérieuse signification. Sans doute, notre goût sceptique supporterait difficilement au théâtre de tels tableaux; mais sans ce ressort, la pièce a perdu tout son sens et toute sa poésie. Au lieu de cette profonde et poétique interprétation de *Macbeth*, voyez ce qu'a fait Ducis, dont on ne peut contester le talent : « Pourvu qu'il trouve une nature un peu sauvage, des scènes d'un effet terrible, des occasions de rendre le crime odieux en forçant les traits, de déclamer quelques tirades de vertu et de laisser échapper de sa belle âme deux ou trois vers sublimes de remords et de tendresse, c'est assez pour son imagination. » Dans ce jugement ferme et précis, les limites du talent et du système de Ducis sont nettement indiquées : aucune injustice dans la sévérité. Ce qu'il y avait de généreux et de naïf dans Ducis ne pouvait échapper

au goût chaleureux et sympathique de Dubois, mais ce qui manquait n'était pas moins visible à l'œil clairvoyant du critique : « Rapetisser cette histoire mystérieuse aux étroites dimensions de notre système classique, c'est détruire toute vraisemblance et ne conserver que l'atrocité d'un crime commis brusquement et sans motif. » On ne doit pas méconnaître le service qu'a rendu Ducis en introduisant Shakspeare dans le courant populaire; mais en nous donnant le goût du grand poète, il contribuait plus que personne à la dissolution du vieux système classique : car on voyait clairement par son exemple combien les cadres étroits de ce système étaient peu propres à contenir les larges et profondes peintures de la vie dont la scène anglaise est le théâtre.

Dans un autre travail, Dubois s'élevait avec non moins de raison contre le système de mutilation auquel on soumettait alors en France, sous prétexte de nouveauté, les chefs-d'œuvre étrangers : « Que dirions-nous, écrit-il, si un Allemand, prenant notre *Athalie*, s'avisait, en conservant trois ou quatre grandes scènes, ou même toute l'œuvre sublime de Racine, d'ajouter des développemens, des changemens de scène, des figures de personnages secondaires, et des épisodes populaires à la façon de son pays? Nous crierions à la barbarie... On n'arrive pas plus à l'originalité en mutilant Shakspeare qu'en traduisant Racine. » L'école nouvelle en effet s'essayait alors à de plus grandes hardiesses par des imitations arrangées des chefs-d'œuvre tragiques de l'Angleterre et de l'Allemagne : « Mais, disait Dubois, ce ne sont pas les sujets qu'ils ont traités, c'est la liberté de leurs formes que nous voudrions voir sur notre scène. Les trois unités ne nous déplaisent pas quand le sujet le comporte. Ce que nous désirons, c'est qu'on n'y réduise pas de force des sujets vastes et compliqués qui demandent un grand développement. »

Dubois n'était pas moins sensible aux défauts du théâtre romantique d'alors qu'à ceux du théâtre classique. Il dénonçait de part et d'autre, sous des formes différentes, l'absence de naturel et de vérité. Au moment même du plus vif succès d'*Henri III et sa cour*, l'une des victoires romantiques d'alors, il jugeait cette pièce avec une sévérité précise que le temps a confirmée : « Je me croirais, disait-il, presque aussi coupable d'admirer *Henri III* que *Pertinax* (tragédie d'Arnault). Il n'y a dans la première de ces pièces ni plus d'intelligence historique, ni plus de vérité morale et poétique, ni plus d'invention que dans la seconde. Les scènes à tiroir, de mignons, de petits pages messagers d'amour, n'ont pas coûté plus de frais d'imagination que les tirades de vertu romaine, le dévoûment sublime à l'amour et à la patrie, les conspirations héroïques... Le répertoire du boulevard aura le droit de reprendre sa farouche figure de

Barbe-Bleue qui transporte partout les belles au gré de leurs amans; Walter Scott réclamera les meurtrissures de Marie Stuart; Schiller, le joli page de don Carlos. Enfin vous ne trouverez dans la prose du novateur ni plus de verve libre et simple, ni moins de mots plaqués, que dans le solennel alexandrin du classique. »

On regrette de ne pas avoir un jugement de Dubois sur *Hernani*. Là du moins l'école moderne avait fait preuve d'originalité et de puissance. Un souffle nouveau animait cette œuvre étrange et paradoxale. On voudrait avoir l'opinion de ce juge intègre et perçant sur un poème dont les défauts sont si visibles que la critique a renoncé à y insister, tant ils sont connus, mais qui néanmoins exerce encore après cinquante ans une action profonde sur l'imagination. On est d'accord en littérature pour reconnaître que l'épreuve des grandes œuvres est le temps. Or ici le temps semble avoir prononcé en faveur du chef-d'œuvre romantique. Loin de nous la pensée de mettre cette œuvre sur la même ligne que celles de nos grands tragiques. Il n'y manque que deux petites choses : les caractères et la composition; mais, cela mis à part, ne faut-il pas qu'il y ait eu là une inspiration de grand souffle pour survivre à tant de changemens de goût, et pour tenir suspendues pendant toute une soirée des foules peu sensibles à la poésie, mais qui subissent malgré elles le prestige de cette langue brillante, sonore, enflammée, d'une action romanesque et tout extérieure, mais riche en situations, en effets de théâtre, en incidens inattendus et frappans? On a eu tort, nous le croyons, de dire autrefois que Victor Hugo n'était, même dans ses drames, qu'un poète lyrique, car on ne supporterait pas cinq actes de lyrisme au théâtre ; mais on a dit aussi, ce qui est beaucoup plus juste, que ses drames sont des opéras : l'action n'y est que prétexte à la poésie, mais il y a une action ; et c'est le mouvement de cette action, accompagnée d'une poésie tantôt haute et éclatante, tantôt douce et fascinante, mais toujours riche et colorée, c'est ce mouvement extérieur qui fait illusion sur le vide de la pensée. Ces qualités brillantes suffiront-elles, malgré ces graves défauts, à sauver dans l'avenir cette œuvre remarquable? On ne saurait le dire. Sans aucun doute, si l'on devait voir renaître parmi nous une grande poésie dramatique, où la connaissance du cœur humain serait le fond et la langue poétique ne serait que la forme, *Hernani* et le théâtre de Victor Hugo passeraient bien vite à l'état archéologique. Mais si au contraire, comme il est malheureusement probable, nous sommes condamnés à voir disparaître la poésie du théâtre, si le drame en prose mêlé de comédie devient la forme exclusive de l'art dramatique, si la peinture soi-disant fidèle de la réalité devient le type obligatoire de tout écrivain de théâtre, on peut affirmer

qu'*Hernani* et *Ruy Blas* resteront comme des œuvres demi-classiques, dernier débris d'un monde littéraire disparu, du monde de l'imagination. Là est la cause légitime du succès persistant de ces pièces. Quelque puissant que soit notre théâtre contemporain, quelque vivant et inventif qu'il se soit montré, il a un défaut absolu qui le classe à un rang inférieur : c'est l'absence absolue de poésie. Lorsqu'au sortir des chefs-d'œuvre réalistes vous entendez la langue fière et éclatante de Victor Hugo, vous sentez qu'après tout vous êtes dans une autre région, et que, sans être à côté de Corneille et de Racine, vous vous en rapprochez. Quoi qu'il en soit, on ne peut dire que, même au théâtre, la réforme romantique ait été tout à fait stérile; et peut-être même ceux qui y ont le plus travaillé n'espéraient-ils pas, après le premier enthousiasme, un succès aussi durable.

Quelque favorable que fût Dubois à une réforme littéraire et à la liberté de l'invention, il n'a jamais consenti cependant à abaisser et à sacrifier notre goût national devant les paradoxes malveillans et jaloux de la critique étrangère. Il n'a pas cru que la France dût échanger d'anciens préjugés contre de nouveaux, et la critique étroite de La Harpe contre la critique étroite de Lessing et de Schlegel. Ceux qui à cette époque adoptaient ou ceux même qui encore aujourd'hui adoptent sans réfléchir les objections dénigrantes des Allemands contre notre littérature ne comprenaient ou ne comprennent pas le vrai sens de ces objections. Les critiques des Allemands étaient très légitimes à leur point de vue, car il s'agissait pour eux de se créer une poésie nationale. S'ils fussent restés sous le joug de l'imitation française, toute originalité leur était impossible, tant le génie allemand est différent du génie français. Au contraire, il y avait entre l'Allemagne et l'Angleterre une affinité naturelle et une sorte de parenté d'imagination. Les Allemands retrouvaient leur propre génie dans Shakspeare, tandis qu'ils se paralysaient inutilement par la froide imitation de nos poètes. Il leur fallait donc avant tout briser le joug français. L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, tout leur était bon, excepté la France. De là la campagne de Lessing et de Schlegel contre notre poésie; mais ce n'était qu'un fait de guerre, de rivalité nationale; y chercher de la critique désintéressée et sérieuse, ce serait comme si nous allions demander à M. de Bismarck ce que l'on doit penser du peuple français. Sans doute des rivaux, des ennemis même peuvent vous dire de bonnes vérités; mais ils ne disent pas toute la vérité, et tout ce qu'ils disent n'est pas vérité. Dubois était un esprit trop éclairé pour croire que l'indépendance consiste à changer de servitude. La victoire du libéralisme littéraire était assurée.

Il fallait prendre garde à d'autres dangers. Dans le feu de la guerre, de jeunes fanatiques étaient tout prêts à brûler ce qu'ils avaient été forcés jusque-là d'adorer, et à sacrifier Racine sur l'autel de Shakspeare. La déclaration de guerre vint de Schlegel, qui osa écrire dans notre propre langue, et publier à Paris même un pamphlet contre l'incomparable tragédie de *Phèdre*. Toutes les équivoques, toutes les chicanes, toutes les ignorances des délicatesses françaises, étaient rassemblées dans cet écrit nourri de haine et de jalousie. Dubois releva le gant. Sa réponse à Schlegel est un chef-d'œuvre que je voudrais voir cité dans tous les cours de littérature. En voici quelques traits : « On s'étonne que le critique n'ait compris ni la grandeur, ni la poésie d'un pareil tableau. Tout préoccupé du génie et des mœurs de la Grèce, il n'entre dans aucun des sentimens du poète français ; il ne veut pas que son originalité se produise comme elle pouvait se produire de son temps ; il lui demande de se faire copiste au lieu d'inventeur ; et dans son regret de trouver autre chose que l'*Hippolyte* d'Euripide, il va jusqu'à méconnaître les traits les plus vrais et les plus naïfs de la passion... Tout ce qui touche au caractère de Phèdre est un contre-sens. M. Schlegel n'a pas vu que ce caractère est l'objet de la pièce. Pour Euripide, c'est Hippolyte, c'est la chasteté, la vertu sauvage qui est la pensée première et unique ; pour Racine, c'est Phèdre, c'est l'adultère et l'inceste. Euripide sacrifie tout à son héros, comme Racine à son héroïne. » S'il était permis à un profane d'ajouter quelques mots à ce jugement excellent et décisif, je me permettrais de dire que l'on n'a peut-être jamais complètement justifié Racine, comme on aurait pu le faire, contre l'objection de l'Hippolyte amoureux. Racine lui-même avait faiblement répondu à cette objection en disant, comme on le raconte : « Qu'auraient dit nos petits-maîtres ! » A une objection banale, il répondait par un mot mondain et léger ; mais il ne disait pas son secret, et peut-être, ainsi qu'il arrive souvent aux grands poètes, n'en a-t-il pas eu tout à fait conscience. Nous admettons une autre justification beaucoup plus solide. Selon nous, si Racine a rendu Hippolyte amoureux, c'est afin de rendre Phèdre jalouse. Or, c'est la jalousie de Phèdre qui est la vraie création de Racine. On sait en effet que la scène de l'aveu qui finit le premier acte est imitée et presque traduite d'*Euripide*. On sait que la scène de la déclaration est également imitée et traduite de Sénèque. Ce qui est de Racine et de lui seul, c'est le quatrième acte, la merveille du théâtre. Or cet acte se compose de deux idées : la jalousie et le remords ; et c'est la jalousie qui, par un contre-coup naturel, amène le remords. Ce qu'il y a donc de plus profond, de plus nouveau, de plus original dans *Phèdre* vient

précisément de l'amour d'Hippolyte (1). En suivant le conseil que donne Schlegel, Racine faisait une traduction; par l'altération du caractère d'Hippolyte, il a fait une œuvre à laquelle on ne peut comparer qu'un autre chef-d'œuvre, le quatrième chant de *l'Énéide*. Une faute qui amène des beautés d'un tel ordre n'est une faute que pour les pédans.

III.

En même temps que *le Globe* défendait les principes de la liberté littéraire, il soutenait aussi avec non moins d'énergie la liberté religieuse. C'était même cette liberté que Dubois avait le plus à cœur et pour laquelle il fut sur la brèche jusqu'au bout. Ce qu'il demandait, ce qu'il voulait, ce n'était pas la tolérance, c'est-à-dire la prédominance d'une église avec autorisation légale pour certains cultes dénommés. Non, c'était la liberté de conscience dans toute son étendue, fondée sur un droit naturel et imprescriptible, la liberté de conscience allant jusqu'à la liberté de penser, la liberté de croire ou de ne pas croire : « Nous sommes hommes, disait-il, avant d'être chrétiens, juifs ou mahométans ! L'homme et toutes ses facultés primitives, voilà le premier objet à respecter ; et, quand nous réclamons le droit de croire ou de ne pas croire, c'est de la première faculté de l'homme qu'il s'agit. » Il s'en fallait de beaucoup qu'un tel principe fût alors unanimement accepté, et qu'il fût entré dans les mœurs. Nous-mêmes avons vu encore combien ce principe scandalise les consciences et les opinions mondaines lorsqu'on vient à en tirer des conséquences nouvelles, par exemple le droit de se faire enterrer ou de se marier sans faire appel à un culte particulier. Nous avons vu les hommes politiques les plus éminens croire que le fait de n'appartenir à aucun culte équivaut nécessairement à l'athéisme et à la négation de toute loi morale et sociale. Tant il est difficile de se représenter la faculté de croire sous d'autres formes que celles de la

(1) Voici comment nous nous représentons la suite d'idées qui a guidé Racine. Il avait traduit les vers de Sénèque : *Genus omne profugit — Pellicis careo metu*, par ces deux vers si connus :

Il a pour notre sexe une haine fatale
— Je ne me verrai pas préférer de *rivale*.

N'a-t-il pas pu se dire alors : « Si je lui donnais une rivale ! » En tout cas d'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'il ait fait précisément ce calcul. Il suffit qu'ayant été conduit par les convenances mondaines à inventer l'amour d'Hippolyte, il en ait tiré comme conséquence les grandes beautés signalées.

tradition et de l'histoire, et à plus forte raison d'accepter comme légitime la faculté de ne pas croire! Cependant la faculté de ne pas croire est la contre-partie de la faculté de croire. Si vous contestez mon droit de douter, je vous contesterai votre droit de croire. Si vous me parlez des périls du doute, je vous opposerai les excès de la foi. L'histoire nous apprend après tout que le fanatisme et la superstition ont commis plus de crimes que le doute. *Tantum religio!..* C'est donc la foi qui a le plus besoin d'invoquer la liberté de conscience : c'est elle qui devrait en plaider la cause au lieu de la condamner avec intolérance ou de la subir avec irritation.

On se demandera : Quelle sera donc la foi commune, l'unité de doctrine dans une société gouvernée par la liberté seule? Dubois déclarait n'avoir pas à répondre à cette question. Il ne croyait pas qu'une seule foi, une seule doctrine, fût appelée à régner sur la société nouvelle, et il ne croyait pas que ce privilège pût appartenir à aucune des doctrines ou sectes, anciennes ou nouvelles, qui se disputaient alors le monde des croyances. Suivant lui, à chaque jour suffit sa peine. Le seul dogme nécessaire au XIXe siècle était celui-ci : *liberté pour tous*. Sans doute le spectacle d'un éparpillement général de croyances peut être pénible au philosophe; mais c'est là le domaine de la conscience, non de la loi. C'est à la croyance à agir sur la croyance : la société n'y peut rien. D'ailleurs, si on y regarde de plus près, on verra que la liberté même constitue une unité de croyance d'un ordre supérieur à celui que quelques-uns regrettent. A quelle condition en effet a-t-on obtenu autrefois l'unité de croyance? C'est à la condition d'exclure de l'état (et par conséquent de destituer de leur qualité d'homme) tous ceux qui ne pensaient pas comme l'état, ou de leur imposer par une contrainte extérieure une adhésion hypocrite. Croit-on par exemple qu'il n'existât pas de libres penseurs aux XVIIe siècle? Si vraiment, et l'on voit par les fréquentes allusions des écrivains orthodoxes à quel point ils étaient nombreux : seulement ils se taisaient. D'un autre côté, les conversions forcées augmentaient encore le nombre des faux croyans. Ainsi c'était l'exclusion, le silence et l'hypocrisie qui protégeaient l'unité doctrinale dans chaque pays, ici au profit des catholiques, là au profit des protestans, c'est-à-dire en faveur de deux doctrines contradictoires qui se proscrivaient l'une l'autre! Ceux qui réclament le plus l'unité de croyance voudraient-ils qu'elle se fît à leurs dépens et au profit du positivisme? Le respect de toute croyance n'est-il pas aussi une croyance? Le respect de l'homme en tant qu'homme, le respect de la raison chez tous, n'est-il pas un bien égal, sinon supérieur, à celui de tous les *Credo?* Sans doute les doctrines nouvelles n'ont pas toujours eu

cette libéralité qui se confond avec la liberté même; c'est que l'intolérance est un type dont le prestige et l'imitation s'imposent à ceux mêmes qui la combattent, et ceux qui souffrent des réactions ont fourni souvent eux-mêmes les armes dont on les frappe.

Parmi les affaires de la restauration qui mirent aux prises l'esprit de liberté et l'esprit d'intolérance, nous ne pouvons rappeler ici que celles dont Dubois eut à s'occuper dans *le Globe* et qui lui furent une occasion d'exposer ses principes; parmi ces affaires, l'une des plus curieuses fut le célèbre procès des Évangiles-Touquet. Ce livre était une édition abrégée du Nouveau-Testament, publiée par la librairie Touquet sous ce titre : *Évangiles, partie morale et historique*. Il était donc, comme l'indiquait le titre, composé exclusivement de toute la partie humaine de l'Évangile; tout ce qui peut être considéré comme surnaturel et divin en était exclu. C'était évidemment une publication déiste et philosophique : épreuve intéressante pour la charte et pour la restauration. Était-il permis de n'accepter de l'Évangile et de n'en recommander que la partie purement humaine? La liberté des cultes allait-elle jusqu'à la liberté de penser, c'est-à-dire de ne pas avoir de culte? La religion d'état engageait-elle le gouvernement à défendre le christianisme sous sa forme positive et théologique, et comme sa chose propre? On voit que dans cette affaire d'intérêt privé, la question religieuse était engagée dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus décisif. Suivant la solution, la liberté des cultes garantie par la charte était entendue dans un sens vraiment large et humain comme liberté de conscience en général, liberté de pensée, ou au contraire elle n'était plus qu'une tolérance à l'égard de certains cultes, avec prédominance privilégiée et favorisée du culte catholique, et interdiction de la liberté philosophique. Inutile de dire que *le Globe* soutint avec énergie et passion la cause de la liberté; mais ce fut la cause contraire qui l'emporta.

Dans la question des Évangiles-Touquet, toute la discussion portait sur le sens du mot « religion d'état. » Le gouvernement prétendait que la suppression des prodiges de l'Évangile était un outrage à la religion de l'état; que l'état, considérant l'Évangile comme un livre inspiré et divin, ne pouvait admettre que l'on y touchât, que la suppression des miracles équivalait à leur négation, par conséquent à la négation de la divinité de Jésus-Christ, base du christianisme et religion de l'état. Il est vrai qu'il fallait singulièrement étendre le sens des termes de la loi sur la presse pour en tirer de telles conséquences, car cette loi ne condamnait que les attaques à la morale publique et *religieuse*. Or est-ce attaquer la morale religieuse que de nier les miracles? Il ne le semblait pas; mais

le ministère public soutenait que le mot *religieuse* était commenté par l'article de la charte qui reconnaissait le catholicisme comme religion d'état : il s'ensuivait que la morale religieuse signifiait la morale catholique et impliquait le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Cependant, dans la discussion de la loi sur la presse, cette interprétation dangereuse avait été prévue : M. de Serre avait énergiquement combattu l'expression de morale religieuse, et elle n'avait été votée que parce qu'on l'avait présentée comme inoffensive, et ne comportant pas les conséquences extrêmes qu'on voulait maintenant en tirer.

C'était en outre une extension singulièrement tyrannique et arbitraire de la loi, de soutenir qu'une suppression équivaut à la négation expresse. Un fait négatif peut-il être interprété dans un sens odieux sans tyrannie, lorsque d'autres interprétations sont possibles? Ne peut-on chercher dans l'Évangile la morale ou l'histoire sans être suspect de vouloir détruire le dogme? N'y a-t-il pas des exemples d'accommodation analogue, suivant les différens buts qu'on se propose, des livres de l'Écriture sainte? La *Bible de Royaumont*, par exemple, n'est-elle pas une réduction de l'Ancien-Testament? En supprimant certains passages comme trop crus pour l'enfance, devait-elle être soupçonnée de rejeter elle-même comme immorale la partie de la Bible qu'elle supprimait? Faut-il tout admettre dans les Évangiles? N'y a-t-il pas des erreurs, puisqu'il y a des contradictions? Les tribunaux vont-ils se changer en chaires d'exégèse et se mettre à délibérer sur l'inspiration totale et sur l'inspiration partielle?

En faisant valoir ces raisons, *le Globe* déclarait que c'était au nom de la justice stricte qu'il parlait, et au point de vue purement théorique; car, dans l'espèce, il ne dissimulait pas que c'était bien du déisme qu'il s'agissait, c'est-à-dire de la cause de la pensée et de la science libres, que cette cause était la sienne propre, celle du *Globe* et de ses amis; et il la défendait avec une éloquence qui n'a rien perdu de sa verdeur et de son entraînante énergie : « N'est-ce pas une étrange prétention que d'attribuer l'Évangile en propriété à une église ou à plusieurs églises qui déclareront que rien ne sera publié que dans la forme et l'étendue par elle fixées? Quoi! l'Évangile, la loi de vérité pour toute l'espèce humaine, adjugé ainsi en fief!.. Au XIXe siècle, la morale chrétienne doit parler à tous les hommes; la vie du Christ doit être présentée en exemple comme celle d'un martyr de la liberté et des saintes lois du devoir... Qu'on laisse passer en paix l'histoire humaine de sa vie : elle vaut mieux que les missions. »

La charte avait été une transaction entre l'esprit de l'ancien ré-

gime et l'esprit de 1789. L'ancien régime avait obtenu la déclaration du catholicisme comme religion de l'état; l'esprit nouveau avait obtenu la reconnaissance de la liberté des cultes. Pendant le règne de Louis XVIII, ces deux principes avaient été assez bien pondérés, mais sous Charles X l'esprit de réaction l'avait emporté. Au fond, religion d'état et liberté des cultes étaient deux termes contradictoires. Lequel des deux devait l'emporter? Pour le gouvernement, c'est le principe de la religion d'état qui devait demeurer, et la liberté des cultes se borner à la tolérance. Pour les libéraux au contraire, le terme de religion d'état n'exprimait qu'un fait, à savoir religion de la majorité des Français avec certains privilèges purement extérieurs pour le culte le plus nombreux; mais la liberté des cultes excluait toute autorité doctrinale. C'était, en un mot, la lutte entre l'état clérical et l'état laïque. Dubois tranchait la question sans hésiter et posait hardiment et dans toutes ses conséquences le principe de la sécularisation de l'état. « On veut en vain se le dissimuler, la révolution française et après elle la charte, qui n'en est souvent que la traduction légale, ont complètement changé le principe fondamental de la société. Jusque-là toute croyance était réglée par le sacerdoce : c'est lui qui faisait la vérité ou l'erreur, la loi morale même venait de lui, et il l'imposait, telle qu'il la concevait, à la loi politique. En vain les dissidens de tous les âges avaient tenté l'affranchissement; il a fallu la philosophie du XVIIIe siècle, les longs et patiens combats, et enfin la terrible ruine qui les a suivis... Par elle, toute *opinion* (1), ce qui est bien plus général qu'un culte, toute opinion a été déclarée libre et autorisée à se proclamer. Ainsi sont tombés sous la juridiction de chacun toutes les révélations, tous les sacerdoces, tous les livres saints. »

Dubois pressentait et devinait l'avenir lorsqu'il demandait à l'église de ne pas réveiller contre elle de funestes passions par des prétentions exorbitantes contraires à l'état actuel de l'humanité : « Nous avons beaucoup aimé cette religion de nos aïeux; nous l'aimerons longtemps et bien longtemps encore; mais au nom du Dieu qu'elle adore, qu'on ne force pas à la haïr pour d'inutiles violences les générations qui peuvent seules protéger sa sainte et vigoureuse vieillesse! La jeunesse de notre âge n'a point d'inimitiés contre une domination dont elle comprend le bien, et dont elle n'a pas senti les maux. Voudrait-on lui donner les ressentimens de ses pères? »

(1) La charte reconnaissait non-seulement la liberté des cultes, mais encore celle « des opinions. »

Pourquoi l'église n'a-t-elle pas écouté ces sages conseils? Pourquoi n'a-t-elle pas consenti à s'accommoder à cette société nouvelle où elle a sa place légitime et respectée? Pourquoi a-t-elle inutilement pris parti pour toutes les doctrines qui sont le plus antipathiques à cette société? Pourquoi a-t-elle renié et traité si durement dans son propre sein ceux qui ont cru à la possibilité d'un accord? Pourquoi a-t-elle dénoncé comme des crimes les besoins les plus légitimes et les plus sacrés? Pourquoi a-t-elle dit ouvertement que ces droits sacrés, elle ne les supporte que quand elle ne peut pas faire autrement? Et pourquoi les combat-elle, par exemple en Espagne, quand elle se croit la plus forte? Pourquoi se compromettre dans la politique pour tous les partis de réaction? Pourquoi avoir renoncé à l'attitude sage et discrète qu'elle avait eue pendant une partie de la monarchie de juillet? Pourquoi avoir cru que la grande crise de 1848 était une occasion de reconquérir le terrain perdu? Et pourquoi depuis cette époque le principe théocratique a-t-il fait sans cesse en son sein de nouveaux progrès? Il ne nous appartient pas de répondre à ces questions, et nous n'avons pas à discuter la conduite d'une église qui a ses chefs pour la diriger. Disons seulement qu'on a réveillé des passions qu'une conduite plus sage eût peut-être amorties, qu'on a préparé à notre société actuelle des complications dont elle n'avait que faire, et que l'on aura peut-être besoin un jour pour se défendre de l'appui des principes qu'on avait dénoncés et honnis!

Ce n'était pas seulement la liberté philosophique qui était menacée par la restauration, c'était encore la liberté religieuse proprement dite, la liberté des cultes dissidens. C'était, par exemple, le procès des *piétistes* de Bischwiller, petite communauté de cinquante mille croyans qui datait de deux siècles et qui étaient condamnés au nom du code pénal, interdisant les associations de plus de vingt personnes; c'était, en un sens opposé, la petite église des *louisets*, secte catholique ardente de Bretagne qui repoussait le concordat et soutenait que Pie VII était tombé dans l'hérésie en traitant avec Napoléon, qui repoussait enfin les prêtres concordataires avec autant d'horreur que les prêtres assermentés. Dans cette circonstance, le principe de la liberté religieuse l'avait emporté : condamnés en première instance, les louisets avaient gagné leur cause en appel. C'était encore la question du serment juif. On prétendait imposer aux juifs dans les affaires le serment spécial de leur foi et les faire jurer *more judaico*. Il semblait qu'il n'y eût là rien de contraire à la liberté de conscience, puisqu'on faisait appel à la foi particulière des citoyens; mais c'était justement donner au serment un caractère confessionnel qu'il n'a-

vait pas dans la loi; c'était en outre imposer à un culte dissident des obligations spéciales contraires au principe de l'égalité devant la loi. Cette cause, plaidée avec éloquence par l'avocat Crémieux, fut gagnée devant la cour de Nîmes, et, comme dans l'affaire des louisets, le principe de la liberté religieuse fut sauvé par la magistrature. Il en fut de même dans une cause où était encore engagée la liberté philosophique, celle de M. de Senancour, poursuivi pour son livre des *Traditions religieuses*. On voit, par ces divers exemples, soit qu'il échouât, soit qu'il aboutît, où tendait le gouvernement de la restauration. Nous représenter, comme on le fait souvent, ce temps comme l'idéal d'une société libérale est une singulière illusion d'optique. Ce régime retournait peu à peu à tout ce qu'on avait détruit. Ce qu'il y eut de libéral alors ne venait pas de la restauration, mais de la révolution; cet esprit libéral qui, à distance, fait la gloire de la restauration, est à l'honneur de ses adversaires : elle le subissait en frémissant; elle essayait de le dissoudre et de le tourner; enfin elle voulut le détruire d'un coup, et elle fut vaincue dans cette lutte; qui pourrait le regretter?

Dubois était de ces libéraux que l'on a appelés chevaleresques, et qui voudraient la liberté non-seulement pour leurs adversaires, mais encore pour ceux de leurs adversaires qui nient la liberté même. Victime de la réaction religieuse et jésuitique, il ne craignit pas de défendre les jésuites. Aussi, lorsque le célèbre Montlosier publia son *Mémoire à consulter*, dénonçant à toutes les cours royales l'institut des jésuites comme coupable d'une conspiration latente contre l'autorité du roi et les traditions du royaume, Dubois s'opposa à cette campagne : il demandait que l'on poursuivît les jésuites s'il y avait des faits criminels à leur imputer, mais qu'à défaut de ces faits on s'abstînt d'un procès de tendance et de doctrine. Le parti libéral invoquait dans cette affaire un principe des plus dangereux, le principe même de la religion d'état. « Si l'état est catholique, disait-on, il a le droit de défendre la pureté de la religion contre des altérations et des falsifications qui la détruisent. » Dubois n'avait pas de peine à montrer le péril d'une semblable argumentation et soutenait avec raison qu'en invoquant un tel principe le parti libéral se livrait lui-même à toutes les tyrannies. Même en 1828, lors des fameuses ordonnances de M. de Vatimesnil, Dubois protesta encore contre l'obligation inquisitoriale du serment imposé aux congrégations non autorisées. Ces indépendances de Dubois ne furent pas très bien vues de quelques-uns de son parti, qui l'accusèrent, les uns de naïveté, les autres presque de trahison; mais elles prouvent à quel point il avait pris au sérieux le grand principe dont il s'était fait le défenseur.

Ce ne serait pas donner une idée complète de la guerre que Dubois fit à l'intolérance que ne pas rappeler sa défense de l'Université contre la réaction religieuse. On a tellement oublié ces temps-là, et ils ont été depuis si poétisés souvent par ceux-là mêmes qui en avaient été les plus véhémens adversaires, mais qui ont aimé dans la restauration « le souvenir de leur jeunesse, » qu'il est utile de se remettre sous les yeux le tableau de ce que fut alors le gouvernement de l'instruction publique : « Tous les anciens recteurs chassés, presque tous remplacés par des prêtres; les trois quarts des provisorats des collèges royaux, toutes les principautés des collèges communaux occupés par des prêtres, tous les professeurs indépendans chassés de leurs chaires; l'École normale détruite, ses élèves poursuivis dans toutes les directions; le haut enseignement de la capitale éteint, toutes les facultés des lettres et des sciences dans les provinces ou fermées ou réduites à des leçons insignifiantes; les chaires d'histoire supprimées, l'enseignement de la philosophie ramené à un latin barbare, etc. Voilà ce que nous avons vu pendant quatorze ans; car nous osons à peine compter deux ou trois années de répit, où M. Royer-Collard s'efforça d'arrêter le mal, mais où lui-même, impuissant contre l'intrigue, succomba de lassitude et de désespoir. » Tous les faits signalés par Dubois sont incontestables : ils nous montrent ce que c'est qu'un gouvernement clérical dont on parle quelquefois comme d'un fantôme inventé par les libéraux. Nous ne voulons pas de réaction; mais à ceux qui seraient trop tentés d'accuser le présent, nous demandons de vouloir bien se souvenir du passé.

IV.

La liberté politique occupe moins de place dans les *Fragmens* de M. Dubois que la liberté religieuse ou la liberté littéraire. La raison de ce fait est facile à comprendre. *Le Globe*, à son origine, était un journal littéraire et philosophique, non politique. C'était un journal de principes et de doctrines : il ne s'était pas donné pour rôle de suivre dans ses incidens quotidiens la lutte politique engagée sous la restauration, il ne pouvait y toucher qu'indirectement par le côté religieux et philosophique. Cependant, devenu plus tard journal politique, *le Globe* eut dans quelques circonstances à s'expliquer sur ce terrain, et il y trouva l'occasion de manifester les mêmes principes de haut libéralisme que dans les questions religieuses. Nous signalerons surtout celles de ces circonstances où les principes

étaient en jeu, et où il y avait lieu de faire l'éducation politique du pays.

Une de ces circonstances fut la publication d'un pamphlet de Cauchois-Lemaire, intitulé : *Lettre à Monseigneur le duc d'Orléans*. Cauchois-Lemaire était un écrivain du parti libéral, dévoué, passionné, mais aventureux, excessif, indiscret, un de ces francs-tireurs qui compromettent les causes, et que les partis n'osent pas désavouer. Il avait pressenti avec sagacité le rôle important que les événemens devaient donner au duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. Mais il avait eu le tort de vouloir anticiper sur ces événemens, et d'indiquer au prince un rôle dangereux que sa situation lui interdisait impérieusement. Il avait osé demander dans une lettre publique que le duc d'Orléans se mît à la tête de l'opposition légale, et en devînt le chef, suivant l'exemple donné souvent par les princes du sang en Angleterre, parmi lesquels, disait-il, il y en a toujours un dans l'opposition. On sent à quel point la question était délicate et imprudente. Il ne manquait pas de gens en France pour se souvenir que le conflit de la nation et de la royauté, lors du gouvernement des Stuarts, avait été tranché par un changement de dynastie. L'analogie trop manifeste des Stuarts et des Bourbons, la singulière coïncidence qui de part et d'autre avait fait succéder un frère à un frère, et un prince aveugle et fanatique à un prince plus modéré ou plus indifférent; cette autre rencontre d'une famille princière toute voisine du trône, et engagée par les événemens dans une voie libérale; là un prince protestant garantissant à la nation anglaise la sécurité religieuse, ici un prince dont la jeunesse avait été mêlée aux événemens les plus tristes et les plus glorieux de la révolution française, et qui en paraissait le garant naturel; toutes ces analogies enfin parlaient assez d'elles-mêmes, il était inutile et dangereux d'en accuser trop haut la réalité. Le nom du duc d'Orléans était déjà et malgré lui une menace d'usurpation. L'inviter à jouer un rôle public et un rôle d'opposition, c'était appeler sur les lèvres de tous un mot qu'il eût fallu au contraire laisser caché au fond des cœurs; c'était réveiller des espoirs et des craintes qu'il eût fallu taire. Cauchois-Lemaire engageait témérairement le parti libéral; non moins témérairement le gouvernement relevait le gant et prononçait le premier le mot redoutable, le mot sous-entendu, celui d'usurpation, et il appelait la justice, la presse, la publicité à son secours. Il soumettait à la discussion le droit du peuple et le droit du roi, « ces deux droits, dit Retz, qui ne s'entendent jamais si bien que dans le silence... La salle du palais profana ces mystères. »

Quelle fut l'attitude du *Globe* dans une question si périlleuse?

Elle fut d'une correction irréprochable; mais surtout Dubois montra en cette circonstance une sagacité et une hauteur de vues qui dépassaient de beaucoup la question elle-même. Cauchois-Lemaire avait pressenti 1830; Dubois voyait plus loin encore, et ce qu'il écrivait alors aurait pu paraître aussi bien cinquante ans plus tard. Il relevait d'abord l'étourderie peu judicieuse du publiciste; il reconnaissait que ces conseils n'étaient « ni des plus sages ni du meilleur goût. » Il faisait remarquer avec raison qu'un prince qui cherchait la popularité, comme croient devoir le faire souvent les représentans d'une race cadette, n'acquerrait que la réputation « d'un ambitieux inquiet. » Au point de vue littéraire, il reprochait au pamphlet d'être « un pastiche de précautions oratoires, » un morceau « de rhéteur, » en un mot « une erreur de goût. » D'un autre côté, il signalait avec force au gouvernement le danger d'un procès qui allait substituer « à une proposition douteuse des questions immenses et redoutables, » et qui répandrait partout « cette terrible idée qu'on pourrait au besoin trouver un successeur illégitime à la dynastie régnante. » Procès d'autant plus maladroit de part et d'autre qu'il tombait précisément en 1828, au moment où un sérieux essai d'accord se tentait entre la nation et la royauté, car on était au début du ministère Martignac.

Telles étaient les impressions qu'avait inspirées à l'esprit droit et sagace du directeur du *Globe* la malencontreuse affaire du procès Cauchois-Lemaire; mais au-dessus de ces impressions du moment, qui n'ont plus pour nous aujourd'hui qu'un intérêt historique, Dubois saisissait l'occasion d'établir des principes d'un intérêt plus élevé et plus général, et qui nous montrent clairement dans quelle direction politique il eût voulu engager le pays. Ce qu'il reprochait le plus sévèrement à Cauchois-Lemaire dans sa maladroite et inconvenante entreprise, c'était « le rôle qu'il faisait jouer à la nation dans cette circonstance. » Il s'étonnait qu'un esprit si libéral eût cependant un sentiment si peu juste de la liberté qu'il se crût obligé « de lui chercher des patrons parmi les ducs et les princes. » Il admettait bien qu'un prince pût apporter son influence et sa clientèle à la cause de tous; mais c'était au même titre « qu'un riche banquier ou un manufacturier considéré. » Mais il blâmait énergiquement cette tendance servile à toujours tourner les regards vers quelques astres éblouissans et ce penchant fatal à chercher sans cesse de nouveaux tuteurs. — « Adressons-nous, disait-il, à la nation : c'est à elle seule qu'il convient d'être une puissance. » Quelle vue précise des vrais principes! et combien ne fallait-il pas d'années pour que la nation arrivât à prendre conscience d'elle-même, et à chercher en soi et non dans des maîtres fragiles la di-

rection de ses destinées! Et ces destinées elles-mêmes, que devaient-elles être, suivant Dubois? Ne semblait-il pas avoir devant les yeux le gouvernement qui se fonde aujourd'hui lorsqu'il disait : « Autre chose est notre situation et celle de l'Angleterre après la révolution. Pour elle, l'aristocratie était l'ancre de salut : pour nous, c'est *la démocratie patiente et éclairée, marchant d'un pas lent, mais d'ensemble, à la conquête d'institutions toutes nouvelles sur le sol de l'Europe.* A coup sûr, beaucoup mourront avant la vue de cette terre promise, car les nations ne vont pas vite en besogne. Est-ce une raison pour se décourager et décourager les autres, appeler des gens qui travaillent à la place de tous et qui, au lieu de faire ce qui convient à tous, ne font presque toujours, avec les meilleures intentions, que ce qui convient à eux-mêmes? N'élevons pas les princes comme les patrons de la liberté; rangeons-les au contraire sous son patronage, et, moins dévots aux formes républicaines, sachons en prendre un peu mieux l'esprit. Ni rois absolus, ni tyrans populaires ne seront alors à redouter; le pays se régira lui-même : *self-government*, c'est l'espoir et la paix de l'avenir. »

On voit par ce remarquable passage combien peu Dubois était désireux d'un changement de dynastie. Ce qu'il voulait avant tout, c'était le gouvernement du pays par lui-même, et il ne lui semblait pas que ce fût un bon moyen d'atteindre ce but que d'appeler une nouvelle famille qui, préoccupée de ses intérêts propres, devait, avec les meilleures intentions du monde, se donner à elle-même pour but de s'établir et de se conserver sur le trône plutôt que d'apprendre peu à peu au pays le moyen de se passer d'elle. Un tel but était peut-être plus facile à obtenir avec une vieille dynastie qu'avec une nouvelle. On comprend en effet qu'une vieille dynastie, satisfaite de durer, fière d'un respect traditionnel et de l'amour populaire, aurait pu se contenter du rôle, si grand en lui-même, de faire germer et fleurir, sous sa protection, les libertés nouvelles, d'habituer les Français à se gouverner, en réduisant la fonction du pouvoir à celle de modérateur et de pacificateur. Que ce ne fût pas là une illusion, c'est ce qui avait été démontré par le règne de Louis XVIII, qui avait compris en partie ce rôle, et en avait tiré pour la dynastie elle-même les plus heureux effets. Pourquoi de jeunes princes, un peu plus animés d'esprit moderne, comprenant mieux leur temps, éclairés par une sage politique, n'eussent-ils pu prêter les mains à ce progrès? Ne sont-ce pas en Italie, en Autriche, des souverains absolus qui ont eux-mêmes, *motu proprio*, introduit dans leur pays les libertés constitutionnelles? En seront-ils amoindris dans l'histoire? Pourquoi un duc de Berry, par exemple, ou son fils, alors enfant, n'eussent-ils pas pu avoir une ambition semblable? Rien

n'est impossible en histoire; il n'y a que les faits qui parlent. En tout cas, si de telles espérances étaient illusoires, l'illusion elle-même n'en était pas moins un devoir, tant que la monarchie traditionnelle était la loi du pays. Appeler un sauveur, c'était manquer en esprit à la foi constitutionnelle. Dubois ne commit pas cette faute. Ce qu'il voulait, ce n'était pas de changer de maîtres, c'était d'obtenir, sous la garantie de la loi et sans toucher au principe sacré de la royauté d'alors, le maintien d'abord, le développement ensuite des libertés publiques. Il n'y avait là rien d'incompatible, et personne n'avait droit de prétendre, sans violer la charte, qu'on ne pouvait défendre la liberté sans attaquer le trône.

Et cependant il vint un moment où Dubois lui-même, le sage, le philosophe, le défenseur de la liberté légale, l'ennemi de toute revendication violente, fut à son tour accusé et condamné. Il fut accusé de « provocation au renversement du gouvernement; » il fut condamné à quatre mois de prison par le tribunal, et par le conseil royal de l'instruction publique à la censure universitaire. Qu'était-il arrivé? A quel accès de colère s'était-il laissé emporter pour attirer sur lui une peine aussi sérieuse? Le fait seul d'être traduit en justice n'était-il pas en contradiction avec l'esprit général, les principes, les tendances du journal que Dubois rédigeait? Nous en avons la preuve sous les yeux, dans tous les articles qu'avait écrits Dubois, articles écrits, on le sait, dans la fièvre; jamais un mot de révolte, une expression violente, une agression préméditée n'avait appelé la sévérité judiciaire. Jamais *le Globe* n'avait eu de procès; c'était sur le terrain légal qu'il combattait, et toujours avec une élévation de ton et une dignité de langage qui commandaient le respect. Dubois a-t-il donc, sous le coup d'une situation nouvelle et de plus en plus critique, dépassé les droits de la liberté? L'article incriminé était-il un acte de révolte ou un acte de libre discussion? En le relisant à distance en toute impartialité, il paraît évident aujourd'hui que, si en certains passages l'expression dépassait quelque peu la mesure, ce que Dubois a reconnu lui-même devant le tribunal, le fond de l'article était inattaquable, et l'accusation absolument erronée. N'oublions pas d'ailleurs que la condamnation de Dubois fut en réalité un demi-acquittement, car le chef fondamental de l'accusation, la provocation, le seul d'ailleurs sur lequel Dubois se soit défendu, fut écarté par les juges. Au reste, ce célèbre article sur *la France et les Bourbons* a été un événement historique assez important, et il soulève d'assez grandes questions de morale et de politique pour qu'il nous soit permis d'y insister; il fait trop d'honneur à Dubois, malgré le procès, pour le laisser oublier.

L'avertissement équivaut-il à la provocation? Telle était la haute et profonde question que soulevait le procès du *Globe*. Dénoncer un mal futur, avertir qu'il est inévitable dans une certaine conduite donnée, est-ce travailler à introduire ce mal et s'en rendre complice? Dire à un imprudent ou à un intempérant qu'il s'expose à telle maladie, est-ce produire et causer cette maladie? Dire à un négociant qu'il se ruine et va droit à la faillite, est-ce le ruiner, est-ce lui infliger la faillite, est-ce même la désirer pour lui? Rien de plus évident que la réponse quand il s'agit des choses ordinaires de la vie : malheureusement il n'en est pas de même en politique, et trop souvent on y confond l'avertissement avec la provocation. Nous en avons eu sous les yeux le plus terrible et le plus fatal exemple. Un gouvernement annonce une guerre : on vient lui dire qu'il n'est pas prêt et qu'il entraîne le pays à une ruine certaine. Un tel avertissement est-il la cause de la ruine, et n'était-il pas au contraire le seul moyen de l'éviter? Fallait-il par un faux patriotisme tromper le pays sur ses ressources et sur les désastres qui l'attendaient? Était-ce produire ces désastres que de les prédire? Sans doute, si l'on veut à toute force faire une guerre sans en avoir les moyens, il vaut mieux ne pas dire que les moyens manquent; mais n'est-ce pas là une pétition de principe? car la question était de savoir si on avait ces moyens, et si, ne les ayant pas, il fallait faire la guerre. Ce fut une question du même genre que Dubois eut à discuter devant les tribunaux. Montrer qu'un gouvernement, en suivant telle conduite, va droit à une révolution, était-ce provoquer à cette révolution? S'il en était ainsi, aucune liberté de critique et de contrôle ne serait possible, car toute critique en politique consiste toujours à montrer que telle conduite entraîne tel péril; si l'on est par là responsable de ce péril, il n'y a plus qu'à se taire. Dire que telle politique financière conduit à la banqueroute, c'est, dit-on, compromettre le crédit du pays; mais cependant, si cela est vrai, pourquoi ne le dirais-je pas? Et n'est-ce pas précisément pour cela que la liberté de la tribune et de la presse ont été imaginées? Il en est de même de l'annonce d'une révolution. N'est-il pas vrai qu'il y a certaines conduites politiques qui amènent des révolutions? En suis-je responsable? Est-ce ma faute s'il en est ainsi? Suis-je coupable de raconter des faits, et de préjuger l'avenir d'après le passé? Dubois, en prédisant la révolution qui a eu lieu en effet, en a-t-il été l'instigateur? N'indiquait-il pas au contraire le vrai moyen de l'éviter? Si, au lieu de le poursuivre, on l'eût écouté, la monarchie aurait échappé à ce péril comme elle y avait échappé jusque-là. L'événement n'a donné que trop raison au journaliste. Il était l'ami de la dynastie en l'avertissant.

Lorsque nous relisons cet admirable article sur *la France et les Bourbons*, qui est aujourd'hui une page d'histoire, ce qui se dégage pour nous de ces pages ardentes où l'auteur avait mis toute son âme, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, le sentiment de la colère et de l'indignation contre un gouvernement aveugle, c'est le sentiment de la douleur. L'idée que l'auteur désire la révolution qu'il annonce ne ressort point du tout de ce qu'il dit; la volonté de concourir à cette révolution, de la préparer et de l'accélérer est démentie à toutes les lignes. Ce que l'auteur dénonce avec chagrin, avec désespoir, c'est le désaccord de la nation et de la royauté. Ce désaccord, il suffit de vouloir pour le faire cesser. Le roi ignorait, et on le lui cachait comme il arrive toujours, les vrais sentimens du pays. Lui faire comprendre ces sentimens, lui apprendre à quel point ils étaient profonds, quel danger il y avait à les braver, tel fut l'objet que Dubois se proposait dans son article. Qu'il fût en cela agréable au gouvernement, qu'il contrariât les desseins de ceux qui voulaient en finir avec la charte, et sacrifier la nation à la royauté, rien de plus naturel; mais qu'il ait outrepassé les droits de la liberté, c'est ce qu'aucun lecteur désintéressé ne saurait admettre.

L'accusation s'était d'ailleurs donné le tort d'une exagération par trop ridicule en accusant l'auteur de l'article « de provocation à un *attentat contre la vie* et la personne du roi. » Dubois accusé de régicide! C'était vraiment une gageure un peu forte. C'était pousser bien loin l'hyperbole permise au ministère public dans les procès politiques. Dubois avait bien le droit de hausser les épaules et de répondre sur ce point avec mépris : *Quelle pitié!* Il n'en était pas de même de la provocation à changer et à détruire le gouvernement : c'était tout le procès, mais au fond c'était le procès de la restauration elle-même. L'article en était l'histoire abrégée, ramenée à ces deux idées fondamentales : toutes les fois que la dynastie avait penché du côté de la contre-révolution, son existence avait été menacée; au contraire elle avait toujours été sauvée par la liberté. Tout le morceau reposait sur la preuve historique de ces deux vérités : première restauration avec ses prétentions rétrogrades; chute des cent jours; — seconde restauration avec sa réaction violente et cruelle; menace pour le trône, qui se sauve lui-même par l'ordonnance libérale du 5 septembre, — ministère réactionnaire de Villèle, sombres jours, opinion menaçante; retour à la sincérité et à la confiance par le ministère Martignac. Ainsi trois tentatives de contre-révolution, la première avec punition immédiate, les deux autres avec résipiscence et retour vers le pays : voilà ce qu'apprenait le passé. Or on était en face d'une quatrième tentative de contre-révolution. Qu'allait-il arriver? C'est ici que se

posait le dilemme fatal; c'est ici que l'auteur osait dire en termes un peu vifs que dès les premiers jours du nouveau ministère on avait senti « la royauté compromise et *frappée.* » Ces paroles pouvaient sembler fortes, mais tous les journaux alors, aussi bien ceux de droite que ceux de gauche, discutaient publiquement depuis plusieurs mois les chances d'une révolution, les uns pour effrayer le pays, les autres pour effrayer le roi. Mais en montrant le péril Dubois montrait le remède : « Et cependant, disait-il, il y a dans tous les esprits un tel besoin de paix que chaque fois que la royauté se sépare de ceux qui la compromettent, à l'instant même revient à tous l'espérance d'enchaîner le sort des Bourbons à l'avenir de la liberté. » Sans doute, le parti était trop engagé pour que ce sage conseil fût encore de mise, mais à qui à la faute? Et était-ce un attentat contre le personne royale, une provocation à renverser le trône que de proposer aux Bourbons le rôle qu'ont pratiqué depuis, avec tant d'honneur, les monarques d'Angleterre, de Belgique et d'Italie? Un tel rôle ne leur eût-il pas fait à eux-mêmes plus d'honneur dans l'histoire que celui de rois détrônés, ou d'héritiers mystiques d'une monarchie impossible! Rien ne fut écouté. Dubois alla en prison et Charles X en exil.

Si nous avons bien résumé la pensée politique du *Globe*, on doit voir qu'elle pouvait se réduire à cette formule, si à la mode il y a quelques années : le gouvernement du pays par le pays. A la vérité, on ne connaissait alors que le pays légal, le pays du suffrage restreint. Dubois eût-il voulu une extension de ce suffrage égale à celle qui existe aujourd'hui? Il est probable que non, et d'ailleurs personne alors n'y pensait. Dubois, comme les hommes de sa génération, même les plus libéraux, Thiers, Rémusat, Odilon Barrot, se contentait d'un pays légal, mais de plus en plus ouvert; et sous le gouvernement suivant, il fut de ceux qui réclamaient vivement l'extension des droits électoraux. Il ne désirait pas, il n'eût pas accéléré le moment où ce droit de suffrage devait être donné à tous; mais ce que l'on peut tenir pour certain, c'est qu'une fois ce droit acquis, une fois le suffrage universel devenu la loi du pays, il serait resté inflexiblement fidèle à son principe du gouvernement du pays par le pays. Il n'eût connu jamais d'autre règle que celle de la majorité, d'autre souveraineté que celle de l'opinion. Il eût donc été de ceux qui se fussent ralliés à la politique de M. Thiers; ou plutôt, pour mieux dire, il a été de ceux-là, car il a pu voir encore les premières phases de notre histoire actuelle. Dans le moment où nous sommes, tout en restant parmi les plus modérés, tout en conseillant la prudence et la lenteur aux chefs de parti, il

eût reconnu qu'aucun gouvernement ne se rapprochait plus de ce qu'il avait désiré et demandé; non qu'il crût la royauté inutile, mais elle ne jouait pas le premier rôle dans ses préoccupations. Il voyait nettement le caractère profondément démocratique de notre société, il ne séparait pas dans sa pensée les progrès de la démocratie et les progrès de la liberté. Il eût reconnu dans le gouvernement actuel l'expression fidèle et sincère de la souveraineté nationale. Jamais en effet aucun n'est sorti aussi immédiatement et aussi librement et de la force des choses et de la volonté du pays. Deux fois ses adversaires ont pris le pouvoir pour diriger le pays dans le sens qui leur plaisait, deux fois, malgré tout le prestige qu'on attribuait autrefois à la prise de possession du pouvoir, ils ont échoué devant une volonté arrêtée, froidement et énergiquement exprimée. Jamais donc le pays ne s'est plus complètement appartenu à lui-même. C'est le moment ou jamais de fonder parmi nous un gouvernement libre. Si nous échouons, la faute n'en sera qu'à nous : nous ne pourrons la rejeter sur personne. Pour la première fois, la France est sortie de tutelle : elle est libre, elle est souveraine, elle est majeure, c'est à elle à justifier par ses actes la confiance des esprits généreux qui depuis un siècle ont plaidé ses droits. Nous sommes de ceux qui croient au succès. Il ne s'agit pas d'un gouvernement d'Eldorado. « Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » La république aura ses difficultés comme les monarchies ont les leurs; elle aura ses erreurs comme les monarchies ont eu et ont encore les leurs; elle aura des épreuves comme toutes les choses humaines. Mais ces épreuves, ces difficultés et ces fautes, le pays les supportera, d'abord parce qu'il en sera plus ou moins l'auteur responsable, ensuite parce qu'il pourra changer quand il voudra de guides, quand il se croira mal dirigé. Pour lui, le bien suprême « sans qui les autres ne sont rien » sera d'être son propre maître, et s'il doit faire des fautes, au moins il les fera lui-même au lieu de subir celles d'autrui. Si ce gouvernement de raison doit réussir parmi nous, le nom de Dubois ne sera pas oublié parmi ceux qui l'ont appelé de leurs vœux et préparé par leurs écrits.

PAUL JANET.

LE

BEL EDWARDS

I.

..... Il y a quelques années, nous dit le docteur Meruel, je vis paraître ou plutôt reparaître chez moi deux Américains, deux Yankees, deux libres citoyens de la plus libre des républiques. Ils ne se connaissaient point, mais je les connaissais fort bien tous les deux. Jadis je les avais guéris, l'un d'une péritonite aiguë, l'autre d'une laryngite catarrheuse. Ils s'en souvenaient, et, leurs affaires les ayant ramenés en Europe, à peine débarqués à Paris, ils étaient venus me voir, charmés de m'apprendre et de me prouver qu'ils étaient encore en vie. Je veux beaucoup de bien aux malades que j'ai guéris; il me semble qu'ils y ont mis de la bonne volonté, qu'ils se sont piqués de faire honneur à mes ordonnances, et je leur sais gré de cette attention, qui vraiment n'est pas commune; bref, je me considère un peu comme leur obligé, et leur nom demeure à jamais inscrit dans le livre d'or de ma mémoire. J'eus du plaisir à revoir mes Américains; je les retrouvais bien portans, gaillards, prospères, francs de toute avarie, et pour leur en témoigner ma satisfaction, je les emmenai dîner dans un café du boulevard.

Ils s'appelaient l'un M. Severn, l'autre M. Bloomfield; M. Bloomfield était démocrate, M. Severn était républicain. C'est vous dire que M. Severn et M. Bloomfield n'ont jamais été et ne seront jamais du même avis sur quoi que ce soit. Il y parut pendant le dîner; quel que fût le point en question, ils ne s'entendaient sur rien, hormis sur l'excellence d'un château-yquem qui leur plaisait infi-

niment. Je m'abstins d'abord de leur parler politique, craignant qu'ils ne se prissent aux cheveux. Je ne tardai pas à me rassurer; ils étaient plus tranquilles, plus posés, plus flegmatiques que beaucoup de leurs compatriotes, et ils auraient pu se disputer vingt-quatre heures durant sans avoir envie de s'étrangler. Entre la poire et le fromage, M. Severn, je ne sais à quel propos, s'avisa de citer avec éloge une parole « du regrettable, de l'inoubliable Abraham Lincoln, » assassiné quelques semaines auparavant par John Wilkes Booth. M. Bloomfield tressaillit légèrement, puis il se pencha sur son verre, l'examina quelques instans, le porta à ses lèvres et le vida d'un seul trait. Ce fut toute sa réponse.

De toutes les méchantes et vilaines actions qu'a vues s'accomplir dans le cours des siècles notre pauvre globule terraqué, j'estime que la plus odieuse, la plus criminelle, la plus inexcusable, la plus insensée, est l'assassinat consommé par John Wilkes Booth sur la personne du vertueux président Abraham Lincoln. J'ai toujours ressenti les plus vives sympathies pour celui que les Américains appelaient *the old Abe*, pour cet homme de rien, pour ce fils de ses œuvres, chargé par un décret du destin de gouverner et de sauver la république étoilée à l'heure la plus critique de son histoire. Il parut d'abord inférieur à sa tâche, on se moquait de lui, on le mettait au défi de porter jusqu'au bout son écrasant fardeau. Lui-même semblait douter de ses forces, de son jugement et de son bonheur. Le sud remporta d'éclatantes victoires, la rébellion se croyait sûre de son triomphe, l'Europe abusée se persuada que les États-Unis avaient vécu. Cependant, à mesure que le danger croissait, Abraham Lincoln sentait son courage s'affermir, et il voyait plus clair dans son esprit comme dans celui des autres. Il n'avait pas ces illuminations soudaines du génie qui abrègent les réflexions; il était condamné à réfléchir beaucoup et longtemps avant de savoir nettement ce qu'il avait à faire; mais une fois qu'il le savait, la foudre fût tombée devant lui sans le détourner de son chemin. Il avait une âme droite comme un jonc, la sainte opiniâtreté, l'entêtement du bien, une vertu pleine de gravité, de retenue, de modestie et de silence. Il ne parlait guère, mais il faisait tout ce qu'il disait, se souciant peu de ce que l'univers pouvait penser de lui; sa grande affaire était de plaire à sa conscience et que Lincoln fût content de Lincoln. Que lui importait cette fumée qu'on appelle la gloire? Il avait un devoir sacré à remplir, il s'acquittait de sa redoutable besogne avec une parfaite simplicité, et il sauvait une république sans faire plus de bruit ni de gestes qu'un bûcheron liant son fagot ou qu'un savetier raccommodant un soulier qui fait eau. Il avait toujours possédé l'estime, il finit par conquérir l'admiration.

Il touchait au terme de ses efforts, il allait se reposer dans son triomphe; la fortune avait tourné, le sud vaincu posait les armes, le général Lee venait de capituler, et Washington était en fête. Le soir du 14 avril 1865, Lincoln se rend au théâtre, où on ne le voyait pas souvent; il voulait prendre sa part de l'allégresse populaire. Il écoutait la pièce en souriant et applaudissait les acteurs du bout des doigts. Un homme se présente subitement dans sa loge, décharge sur lui un pistolet; la balle l'atteint derrière l'oreille et pénètre dans le cerveau. On se lève de toutes parts, on crie, on court à lui. Le meurtrier réussit à s'échapper; il s'élance sur la scène, qu'il traverse en brandissant un couteau, et avant de s'enfuir, il s'écrie d'une voix tragique : « *Sic semper tyrannis!* » Le malheureux s'imaginait qu'il venait de tuer un tyran. Le croyait-il ou faisait-il semblant de le croire? Certaines gens ont la cervelle ainsi faite qu'ils croient tout ce qu'il leur plaît.

— L'un de vous, messieurs, demandai-je à mes Américains, l'un de vous a-t-il jamais eu l'occasion de rencontrer John Wilkes Booth, et pourriez-vous me dire quel homme c'était?

M. Bloomfield me répondit : — Je n'ai pas eu l'avantage de connaître personnellement John Wilkes Booth, et pour ne désobliger personne, je m'abstiendrai de juger son action. Au surplus, je suis prêt à convenir qu'en tuant Lincoln cet honorable gentleman a fait quelque chose de parfaitement inutile, et il ne faut jamais rien faire de parfaitement inutile. Cet honorable gentleman se flattait que la mort du tyran mettrait fin à la tyrannie; il s'est trompé, et il a payé son erreur de sa tête; mais vous avouerez que sa folie n'était pas d'une espèce commune, qu'il n'est pas donné à tout le monde de se tromper comme Brutus. Ce qui est hors de doute, monsieur, c'est que Booth était une âme forte, conduite ou, si vous l'aimez mieux, égarée par une noble passion. Booth était un héros, Booth était un patriote. Il adorait son pays, il avait décidé que la cause des états du sud était une cause juste et sainte, et que, si elle venait à succomber, il serait son vengeur. Il avait toujours professé une ardente admiration pour une femme qu'un de vos poètes n'a pas craint d'appeler l'ange de l'assassinat, et il s'était juré à lui-même qu'il serait la Charlotte Corday des États-Unis; il a tenu sa parole. Encore un coup, je ne veux pas juger son action, je tiens à ne chagriner personne; mais je me permets d'affirmer que le jour où l'humanité, grâce aux progrès de la raison publique, de l'économie politique, du confort, des arts industriels, des machines à vapeur, de la philosophie, de la philanthropie et de tout ce qu'il vous plaira, ne produira plus des Charlotte Corday et des Booth, elle vaudra encore un peu moins qu'elle ne vaut.

Après avoir achevé sa profession de principes, M. Bloomfield se mit à manger tranquillement une aile de dindonneau truffé, sans s'occuper autrement du prodigieux scandale que m'avait causé sa harangue. Marat et Lincoln, Booth et Charlotte Corday, ce rapprochement me paraissait odieux autant que ridicule; j'en étais comme suffoqué. M. Severn l'était encore plus que moi. Il prit à son tour la parole et dit :

— Je désire n'être désagréable à personne; mais vous m'avez demandé, monsieur, si j'avais connu Booth. Oui, monsieur, j'ai eu cet avantage, qui m'est commun avec un nombre considérable de mes compatriotes. A la vérité, je n'ai vu qu'une fois ce triste personnage, sans éprouver la moindre envie de le revoir; il m'en avait coûté six dollars, que je regrettai d'avoir si sottement employés. C'était dans une petite ville de l'ouest, où m'avaient appelé mes affaires; ce soir-là, Booth s'essayait dans le rôle de Hamlet, et je vous prie de croire sur ma parole qu'il y fut mauvais, très mauvais, détestable. Il ne faut pas dire : tel père, tel fils. Le célèbre Junius Brutus Wilkes était un comédien fort distingué, aussi recommandable dans sa vie privée qu'applaudi pour son talent. John Wilkes Booth fut le fils très indigne d'un père que tout le monde admirait et estimait. Quoique enfant de la balle, il ne fit jamais au théâtre qu'une piètre figure; il y avait débuté à dix-sept ans, et il donna d'abord quelques espérances; mais quoi! il était né médiocre et il méprisait le travail. On assure qu'une affection des bronches l'obligea de prendre un congé, il est plus probable que le dégoût lui vint; dans le fond, il se rendait justice, il se sentait médiocre, mais on l'aurait tué dix fois plutôt que de l'en faire convenir. C'est une race très dangereuse, monsieur, que celle des artistes sans talent; ils s'en prennent à vous, à moi, et tôt ou tard nous le leur paierons. Booth était un vrai cabotin, il l'était jusque dans la moelle des os, cabotin partout, le jour, la nuit, en chambre et à la ville. Il ne quittait jamais les planches, il était toujours sur un tréteau, le monde était pour lui une salle de spectacle éclairée par un grand lustre, et à toute heure il croyait voir à ses pieds les quinquets fumeux d'une rampe. Le malheureux n'avait pas assez d'âme pour comprendre Shakspeare, mais il avait assez d'imagination pour composer dans sa tête des scènes de mélodrame où Booth jouait le beau rôle, étonnait le public par l'audace de ses attitudes, par le feu de son regard, par l'éloquence sublime de ses gestes. A force de s'y appliquer, il a pris son mélodrame au sérieux, un beau jour il l'a joué *coram populo*, et il a obtenu enfin ce grand succès d'étonnement, d'émotion, de larmes et d'épouvante qu'il avait rêvé et vainement poursuivi pendant toute sa vie. Pour

que Booth eût la joie de s'emparer une fois de son public, de s'imposer à son admiration, de lui faire dire : « Booth est un grand acteur! » il fallait que Booth tuât Lincoln; Booth a tué Lincoln. Soyez sûr, monsieur, qu'après avoir exécuté son abominable coup, il a pensé : « Ah! cette fois, je les tiens, je les ai empoignés, ils n'ont d'yeux que pour moi. » Soyez entièrement convaincu que, lorsqu'il a traversé la scène, son couteau à la main, l'œil farouche, la chevelure hérissée, il a eu le temps de se dire avant de gagner pays: « Dieu! que je dois être beau, et que je voudrais me voir! » Je vous le répète, monsieur, on ne saurait trop se défier des hommes à demi-talens et en général de toute la race des cabotins, lesquels, à vrai dire, ne sont pas tous au théâtre. Je tiens beaucoup à ne désobliger personne; mais je me permets d'avancer, d'affirmer, de soutenir que l'assassin du président Lincoln était un comédien de bas étage, qui, comme vous dites, vous autres, cherchait son *clou*, et qui malheureusement a fini par le trouver.

En dépit de son flegme, M. Bloomfield était rouge d'indignation, et il ne s'occupait plus de son assiette ni du dindonneau. Les yeux écarquillés, sa fourchette en l'air, il méditait une réplique foudroyante. Je craignis que la conversation ne tournât à l'aigre; une discussion parlementaire et courtoise favorise la digestion, une dispute la trouble. Je m'empressai de couper la parole à M. Bloomfield, et je dis à mes deux convives:

— Selon moi, messieurs, vous avez tous les deux raison, et tous les deux vous avez tort. Je vous accorde, mon cher Bloomfield, que John Wilkes Booth était un sudiste convaincu, fanatique et même enragé; mais vous me persuaderez difficilement que cet honorable gentleman fût une Charlotte Corday et que le vertueux Lincoln fût un Marat. Quant à vous, mon cher Severn, qui ne voyez en lui qu'un comédien sans talent, je suis prêt à admettre qu'il était exécrable dans le rôle de Hamlet et que vous avez sujet de regretter vos six dollars; mais vous convenez que ce pauvre homme ne manquait pas d'imagination. Les gens qui en ont finissent toujours par être leur propre dupe; pour employer le mot vulgaire, ils s'emballent, ils se figurent que c'est arrivé, que leurs passions imaginaires et fictives sont de vraies passions, que le fantôme qu'ils se sont forgé est un être en chair et en os, que Lincoln est un affreux tyran et que Booth a été mis au monde pour le tuer. Un jour, l'histrion se dit : « Si j'étais Brutus et si j'en venais à me persuader qu'Abraham Lincoln est César, je choisirais avec soin mon lieu et mon heure. Je voudrais frapper ma victime devant une foule assemblée, en plein théâtre. Après lui avoir brûlé la cervelle, je resterais debout dans une attitude solennelle et dramatique, tenant mon pistolet

d'une main, de l'autre agitant un poignard. Tous les hommes se lèveraient en sursaut pour me regarder, les femmes s'évanouiraient, et celles qui ne s'évanouiraient pas diraient : Seigneur Dieu qu'il est beau ! Ce serait vraiment une superbe scène. » Or il arrive que l'histrion, à force d'y penser, se prend à croire à César et à détester sincèrement Lincoln. Chaque soir, avant de s'endormir, il nourrit sa haine au biberon ; en se réveillant, il la retrouve sous son oreiller, et il découvre un matin qu'elle a des griffes, de vraies griffes très pointues, très crochues, qui lui ont poussé pendant la nuit. Peut-être en ce moment lui fait-elle peur ; il se repent de l'avoir trop bien nourrie, il lui dit : Tout doux, ma belle, ne nous fâchons pas, ceci n'était qu'une plaisanterie. Elle n'entend pas raison, elle le tourmente, elle l'obsède, elle ne lui laisse aucun repos, elle veut boire du sang... Eh ! parbleu, il lui en fera boire. Qui pourrait dire, mon cher Severn, où commence et où finit la sincérité ? Booth était un cabotin ; mais quand il a tué Lincoln, il a cru sérieusement sentir tressaillir en lui l'âme de Brutus. Ce qui me paraît constant et démontré, c'est qu'il était malade, ce qui est le cas de beaucoup d'assassins. Je voudrais parier aussi qu'il s'est défendu quelque temps contre sa maladie et qu'il en est venu à l'aimer. Il en est ainsi de toutes les maladies de l'esprit, d'où je conclus que si Booth avait rencontré en temps utile un bon médecin, et que si ce médecin l'avait mis à un régime rafraîchissant, presque exclusivement végétal, lui avait administré au besoin quelques bonnes saignées ou quelques douches d'eau froide sur la tête, ou simplement l'avait exhorté à voyager, à se distraire, à s'amuser, Booth aurait pu vivre quatre-vingts ans sans tuer personne. Que n'est-il tombé sous ma patte ! je me serais fait fort de le guérir.

Mes deux Américains ne goûtèrent ni l'un ni l'autre mes conclusions. Ils s'accordèrent à me répondre que Booth était un vigoureux gaillard, qui s'était toujours admirablement porté, qu'il avait toujours joui d'une parfaite lucidité d'esprit, qu'il avait réfléchi mûrement à son projet et qu'il l'avait froidement exécuté, qu'il n'avait jamais connu l'hésitation, ni le repentir, ni aucun scrupule, que d'ailleurs j'exagérais singulièrement l'efficacité de la médecine, qu'à la rigueur elle guérit quelquefois les péritonites et les catarrhes, mais que les maladies de l'âme échappent à son empire, et qu'il n'y a point de spécifique contre la fièvre de l'assassinat. C'est ainsi qu'ils se moquèrent de moi et qu'ils faisaient la paix entre eux à mes dépens.

Je les quittai pour aller visiter un malade, et je ne pensai plus à John Wilkes Booth. Il est si facile de penser à autre chose !

II.

Quand je rentrai chez moi, vers minuit, continua le docteur Meruel, mon domestique Jean, que j'avais pris tout récemment à mon service et qui embrouillait encore les noms et les visages, m'annonça qu'une marquise m'attendait depuis plus d'une heure, qu'elle avait des choses urgentes à me dire, et qu'elle paraissait résolue à ne point quitter la place avant de m'avoir vu. Je passai dans mon cabinet de consultations et j'y trouvai, blottie dans un fauteuil, une jolie brune qui n'est point marquise et qui s'appelle Mlle Rose Perdrix. Vous la connaissez sûrement, car il y a trois mois elle a débuté aux Bouffes avec un certain succès.

On avait peu parlé d'elle jusqu'alors; elle avait végété quelque temps dans je ne sais quel théâtre de féeries, où elle ne jouait guère que des rôles muets. On lui demandait de montrer ses yeux, ses bras, ses épaules et ses jambes; elle les montrait consciencieusement et de la meilleure grâce du monde; mais cette figurante se sentait née pour chanter l'opérette, et elle attendait son heure. Tout à coup son génie s'est révélé; elle a déployé ses ailes, elle a pris son essor. Ira-t-elle bien loin et bien haut? J'en doute. Elle n'a qu'un mince petit filet de voix et plus de gentillesse que de talent; mais elle est si jolie qu'à la rigueur elle peut se passer de tout le reste. C'est son opinion, c'est la mienne et c'est aussi l'avis du public. Non, je ne crois pas qu'il y ait en elle l'étoffe d'une étoile. Les artistes d'avenir, homme ou femme, ont la plupart un mauvais caractère, un coin de férocité, ou tout au moins des inégalités dans l'humeur, le goût de creuser dans le noir, des méchancetés rentrées qui demandent à sortir, une sorte de malfaisance naturelle et un penchant aux petites scélératesses. Cette demoiselle a sans doute ses caprices musqués, ses fantaisies; mais elle est incapable d'aucune scélératesse. Elle est ce qu'on appelle une bonne fille; ainsi la jugent son directeur et ses camarades. Elle a l'humeur égale, ne veut de mal à qui que ce soit, s'accommode de tout ce qui lui arrive, prend les choses par le bon côté, et se laisse vivre au jour le jour, sans s'inquiéter de rien ni de personne, peu curieuse de ce qui se passe ici-bas et encore bien moins, j'imagine, de ce qui peut se passer là-haut.

Je fis naguère sa connaissance; elle avait le larynx délicat, comme M. Severn; elle me fut adressée par je ne sais qui, et elle se loua de mes soins. Depuis lors nous sommes restés bons amis; comme elle demeure dans mon voisinage, en passant devant ma porte, elle s'informe de moi, et, sûre d'être bien reçue, elle vient

souvent me trouver, tantôt pour me consulter, tantôt pour faire un bout de causette. On m'a toujours dit que j'ai une figure ronde et ouverte qui inspire la confiance; Mlle Perdrix m'honore de la sienne, et elle se plaît à me conter ses petites histoires comme à son confesseur. Je ne me flatte pas qu'elle me dise tout; si bonnes filles qu'elles soient, les femmes ne disent jamais tout. Au demeurant, son écheveau est facile à débrouiller, et ses cas de conscience, dont elle m'entretient, ne sont pas des affaires bien compliquées ni qui lui donnent beaucoup de tablature. Ce qui la tourmente bien davantage, c'est une malheureuse disposition à l'embonpoint, qui se prononce et va croissant d'année en année; c'est là-dessus qu'elle me consulte d'habitude. Je la mets au régime le plus sévère, elle le suit exactement, mais rien n'y fait. Je lui dis quelquefois :

— Ma chère enfant, tâchez donc de vous procurer quelque ennemi ou quelque ennemie, que vous détesterez de tout votre cœur, ou quelque gros souci, ou l'une de ces passions vives qui rongent et font maigrir.

Ces moyens ne sont pas à sa portée; cette bonne fille aura beau faire, elle mourra sans avoir connu les soucis, les ennemis et les passions vives. Aussi ne maigrit-elle point, et avant dix ans elle sera ronde comme une caille. Ce sera grand dommage; elle est si jolie!

Quand je poussai la porte de mon cabinet, Mlle Rose Perdrix, qui, les jambes repliées sous elle, la tête renversée, béait aux mouches ou contemplait les moulures du plafond, sortit brusquement de sa rêverie. Elle se dressa sur ses pieds et courant à moi :

— Enfin! s'écria-t-elle. Pourquoi rentrez-vous si tard?

Je la regardai avec étonnement; elle n'avait pas son visage de tous les jours. Je ne lui avais jamais vu le teint si animé, l'œil si luisant. Je lui donnai une tape sur les deux joues, et je constatai que ses pommettes étaient brûlantes. Je lui tâtai le pouls, il était duriuscule et capricant. Pour la première fois de sa vie, Mlle Perdrix avait la fièvre ou quelque chose d'approchant.

— Qu'est-ce à dire? lui demandai-je. Cette petite machine allait à merveille. Qui s'est permis de la déranger?

— Ah! mon bon monsieur, reprit-elle, si vous saviez ce qui m'arrive!

— Bah! lui dis-je, ce ne sera rien. Deux jours de repos, trois verres de camomille, et cela passera.

Elle s'écria d'un ton tragique : — Cela ne passera jamais!

Puis, me prenant par les deux mains et m'obligeant à m'asseoir :

— Je ne suis pas malade, et ce n'est pas le docteur que je suis

venue trouver, c'est l'ami. J'ai fait tout à l'heure une découverte!.. C'est une histoire qu'il faut absolument que je vous raconte; je mourrais si je ne la contais à quelqu'un, et il est juste que je vous donne la préférence. Je vous aime beaucoup, et vous écoutez si bien! C'est pour cela que toutes les femmes vous adorent.

Je lorgnai du coin de l'œil ma pendule, qui marquait minuit et un petit quart, et je dis :

— Sera-ce long?

Mlle Perdrix me jeta un regard indigné :

— Plaignez-vous! à minuit et tête à tête! Ma foi, je connais des hommes qui vous envieraient votre malheur.

— Je suis un ingrat, lui dis-je. Allez, ma belle, ne vous gênez pas, commencez par le commencement, n'omettez aucun détail inutile, faites durer votre histoire jusqu'au matin; mais au lieu de la réciter, cette histoire, ne pourriez-vous pas la chanter, ou du moins l'accompagner de quelques trilles, de quelques roulades placées à propos? Vous avez fait, assure-t-on, de prodigieux progrès dans les trilles, et il me tardait de vous en féliciter.

Elle secoua la tête et les épaules :

— Mon histoire, répondit-elle, est une histoire très sérieuse, qui ne peut pas se chanter. Vous m'en direz des nouvelles quand j'aurai fini.

Je me rencognai dans mon fauteuil et je me résignai à mon destin. Mlle Perdrix fit une roulade, tout à la fois pour me donner une idée de ses progrès et pour s'éclaircir la voix. Puis elle me dit :

— Que pensez-vous, docteur, du *Prince toqué?*

— Rien du tout, lui répondis-je, mais j'en penserai tout ce qu'il vous plaira.

— Pour une féerie, c'était, on peut le dire, une belle féerie, où je fis mes véritables débuts. Jusqu'alors personne n'avait pris garde à moi. Le public est si bête! il faut lui répéter dix fois les choses avant qu'il les comprenne: il m'avait vue bien souvent sans me voir, sans se douter que je n'étais pas la première venue. Il s'en aperçut quand je jouai dans le *Prince toqué* le rôle de la fée Méli-mélo. Je n'avais pourtant qu'une scène, comme vous le savez, la troisième du cinquième tableau, et encore dans cette scène n'avais-je que deux mots à dire et deux couplets à chanter. Mais il faut convenir que le directeur avait bien fait les choses. J'avais une superbe robe de brocart étoilé d'or, dont la queue était portée en cérémonie par dix pages fagotés en papillons, une couronne en forme de croissant sur la tête, et dans ma main droite une baguette magique, avec laquelle je transformais le Prince toqué en navet. La princesse Luciole arrivait sur ces entrefaites, et, ne retrouvant plus

son prince, elle me suppliait de le lui rendre. Je lui chantais mes deux couplets pour lui expliquer que son prince était poursuivi par des malandrins, que je l'avais changé en navet par pure charité et dans le dessein de lui sauver la vie. La princesse ne comprenait rien à rien, et comme elle ne cessait de se lamenter, je finissais pas perdre patience; d'un second coup de baguette, je la transformais en betterave, après quoi je montais sur un beau célépède drapé de velours cramoisi, conduit par un joli diablotin habillé de jaune, et fouette cocher, bonsoir!.. Réellement, docteur, vous n'avez pas assisté à la première du *Prince toqué?*

— J'en suis honteux, ma chère, lui dis-je; croyez qu'il a fallu quelque affaire d'une extrême conséquence...

— C'est fâcheux; je regrette que vous n'ayez pas été témoin de mon premier succès. Vous allez croire que j'exagère, et cependant je vous jure... Figurez-vous que le directeur avait dit : « Cette grue ne s'en tirera jamais. » Il en eut le démenti; c'est un vilain homme, il m'a fait tant de passe-droits! je suis bien aise de ne plus avoir affaire à lui. Le fait est que j'étais ce soir-là en beauté, et quand cette grue parut en scène avec son brocart, avec sa couronne, avec sa baguette, avec ses dix pages, il y eut, je vous en donne ma parole, comme un frémissement dans toute la salle, et vous avez beau dire, il n'appartient pas à tout le monde de faire frémir une salle rien qu'en se montrant, et sans dire un mot, sans faire autre chose que de sourire d'un air modeste, mais aisé, pour découvrir ses dents. Je voudrais vous y voir!

— C'est un genre de succès auquel je renonce absolument, lui repartis-je; j'en ai fait depuis longtemps mon deuil.

— J'étais très émue; j'avais le souffle court, je voyais trouble. J'avais eu une peur affreuse de manquer mon entrée; je m'étais dit: Si cette fois on ne me remarque pas, je suis perdue, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à entrer au couvent. Je fus bientôt rassurée, je tenais mon affaire, et je chantai en perfection mes deux couplets, qui furent bissés. Quand j'eus fini, je laissai mes yeux trotter dans cette grande salle comble, qui était occupée à me regarder. Tout à coup il me sembla que dans cette foule il y avait quelqu'un qui me regardait encore plus que tous les autres, et j'aperçus à l'orchestre, au bout du sixième rang, tout près du couloir, un homme qui devait être un étranger et dont la figure me frappa. Il avait une fort belle tête, une belle prestance, l'air fier, délibéré, un teint mat, de grands yeux sombres, une fine moustache, des cheveux noirs qui frisaient naturellement. Je ne m'étais pas trompée, cet homme me regardait plus que tout le monde. Il ne me perdait pas de vue, il me mangeait de la prunelle; pour lui la

pièce c'était moi. Je ne pouvais pas m'empêcher de le regarder, moi aussi, et chaque fois que je me tournais de son côté, je le retrouvais plongé dans son extase, immobile comme une statue, avec de grands yeux qui lui sortaient de la tête pour se promener autour de moi. Il avait l'air bien appliqué, je vous assure, bien recueilli; il m'apprenait par cœur, comme un prêtre étudie son bréviaire. Enfin mon célérìpède arrive, je monte dessus, je disparais dans la coulisse, où les trois auteurs, sans oublier le compositeur, m'embrassent à tour de rôle sur les deux joues. Pour moi, machinistes et pompiers, j'aurais voulu embrasser toute la terre; j'étais ivre, folle de joie, d'autant plus que la grande Mathilde... Docteur, connaissez-vous la grande Mathilde?

— Si peu que rien, lui dis-je.

— Elle a toujours été jalouse de moi. Eh bien! dans ce moment, elle était, malgré son rouge, aussi jaune qu'un coing, elle avait les dents serrées, et si elle avait pu me donner de la griffe... Là, vrai, cela me fit plaisir; quoique je sois bonne fille, je n'ai jamais pu la sentir. Désagréable en scène, insupportable au foyer, interrogez qui vous plaira, ils vous diront tous que c'est une méchante créature; avec cela, point de talent, et trente ans bien sonnés, quoi qu'elle en dise. La preuve, c'est que...

— Et l'inconnu? interrompis-je pour en finir avec la grande Mathilde.

— Oh! l'inconnu! J'avais tant de choses à quoi penser que je restai vingt-quatre heures sans repenser à lui. Mais le lendemain, en approchant de la rampe, la première figure que j'aperçus, ce fut la sienne. Il occupait le même fauteuil d'orchestre que la veille, je compris tout de suite ce que cela voulait dire. Cette fois, il avait apporté sa jumelle, qu'il tint continuellement braquée sur moi. Cette jumelle, qui ne me lâchait pas, m'inquiétait, me troublait, elle me causait des distractions et faillit me faire manquer ma réplique. Que vous dirai-je? Je trouvais cet homme fort beau, mais il me faisait peur. Ce qui est certain, c'est qu'il me portait sur les nerfs; je ne savais pas si j'étais contente ou fâchée qu'il fût là. Deux heures plus tard, j'appris d'une ouvreuse qu'il était Anglais et qu'il avait loué son fauteuil pour quinze jours. Effectivement, le soir d'après, il y était, et le lendemain aussi, et le surlendemain je me demandais : « Que va-t-il arriver? » Il arriva tout simplement que je reçus un bouquet, que je gardai, et un bijou, que je ne gardai pas. Dans le bouquet il y avait un billet, et dans le billet des vers anglais, qui auraient été de l'hébreu pour moi, si l'inconnu n'avait eu la bonne pensée de les accompagner d'une traduction française que je vais vous réciter, car j'ai bonne mémoire. Écoutez ceci, et tâchez

de ne pas vous attendrir : — « Que la terre, que les cieux, que le monde entier, que toutes choses m'en soient témoins. Quand je serais digne de ceindre une couronne impériale, quand je serais le plus beau jeune homme qui ait jamais ébloui les yeux, quand j'aurais une force et une science plus grandes que n'en posséda jamais aucun mortel, je tiendrais tous ces biens à nulle estime, si ton amour me manquait; mais si tu viens jamais à m'aimer, je mettrai à tes pieds tout ce que je possède, et je me consacrerai à ton service, ou je me laisserai mourir de bonheur. » Là, qu'en dites-vous, docteur?

— Soyez sûre, répondis-je à Mlle Perdrix, que l'inconnu avait tiré ces vers de quelque pièce de Shakspeare. Cela prouve qu'il avait de la littérature et qu'il la fourrait dans sa correspondance amoureuse. Si j'étais femme, c'est de tous les défauts celui que j'aurais le plus de peine à pardonner.

— Pourquoi cela, reprit-elle, du moment qu'on met la traduction à côté? Deux jours plus tard, ne vous en déplaise, je reçus un second bouquet.

— Et un second bijou? lui demandai-je.

— Je vous ai déjà dit que j'avais renvoyé l'autre. Quant au second billet, il était plus court que le premier; trois lignes en tout, que voici : — « Quand vous parlez, je voudrais vous entendre toujours parler; quand vous chantez, je voudrais que vous fissiez tout en chantant, et si jamais je vous voyais danser, je voudrais que vous fussiez une vague de la mer, afin que vous ne fissiez jamais que danser. »

— Oh! pour le coup, lui dis-je, je suis bien trompé ou ceci est du Shakspeare. J'en suis fâché, mon enfant, mais l'amour qu'avait pour vous l'inconnu était de l'amour littéraire et appris, et j'aime à croire que vous ne lui avez rien accordé, avant qu'il ait réussi à vous servir quelque chose de son cru.

— Attendez, poursuivit-elle. Le troisième billet, qui accompagna le troisième bouquet, ne ressemblait pas aux deux autres. L'écriture en était bizarre; c'étaient de grandes pattes d'araignée, qui montaient de la cave au grenier. Je m'y repris à deux fois pour les déchiffrer, et je lus ceci : — « Je vous en conjure, dites oui, et vous sauverez la vie à deux hommes. Demain soir, au moment de monter sur votre céléripède, tournez les yeux de mon côté, décrivez un cercle avec votre baguette, et vous serez à jamais bénie de celui qui vous adore et qui ose s'appeler votre Edwards. » Cette fois, je savais son nom ; c'était toujours cela de gagné ; mais vous pouvez me croire, les pattes d'araignée me donnèrent beaucoup à penser. J'étais perplexe, très tourmentée. Je ne dormis pas trois

heures cette nuit-là, et en me réveillant, je fis plus de réflexions dans l'espace de vingt minutes que je n'en avais fait durant toute ma vie, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans et sept mois... Car je ne crains pas de dire mon âge. « Si vous dites oui, vous sauverez deux hommes... » Cette phrase me revenait sans cesse à l'esprit, et il me parut que le bel Edwards était encore plus fou que beau. La fée Mêlimêlo eut une grosse dispute, une grosse querelle avec Rose Perdrix. La fée aimait les mystères, les aventures, les yeux noirs, les moustaches frisées; Rose Perdrix se défiait des fous. Quand ils vous tiennent, ils ne vous lâchent plus; c'est une affaire du diable de s'en débarrasser, et à la vérité on a quelquefois du plaisir avec eux, mais cela ne dure guère.

— Rien n'est plus vrai, dis-je à Mlle Perdrix. Le plaisir passe et le fou reste.

— Il faut que vous sachiez aussi, reprit-elle, que je venais d'hériter de ma grand'mère, qui l'avait hérité de je ne sais qui, un vieux, très vieux perroquet, à qui elle avait appris à dire : « Pour Dieu! soyez sage, mademoiselle, soyez sage. »

— Autant que la charité le permet, ajoutai-je.

— C'est vous qui le dites, les perroquets n'en savent pas si long. Jacquot criait tout le long du jour : Soyez sage! et c'était tout. Il le criait d'une voix si perçante que cela me faisait beaucoup d'impression; j'en étais quelquefois toute saisie. On a beau dire, un perroquet c'est quelqu'un. Quand j'avais mis dans ma tête de faire une sottise, je jetais une serviette sur la cage de Jacquot, ce qui le faisait taire tout de suite. Mais, ce jour-là, la serviette manqua son effet, il criait plus fort que jamais : Soyez sage! Et je me dis : Ce n'est pas Jacquot, c'est le bon Dieu qui parle... J'ai toujours cru au bon Dieu. Y croyez-vous, docteur?

— Un peu plus qu'à Jacquot, lui répondis-je.

— On voit bien que vous n'avez jamais eu de perroquet; moi, je ne comprends pas qu'on puisse vivre sans cela. Ce sont des animaux qui vous connaissent, puisqu'ils vous appellent par votre nom. Et Jacquot était si beau! Vous n'en avez jamais vu qui fût plus rouge, ni plus vert, ni plus jaune. Et quel bec! quelle houppe! quelle façon de cligner de l'œil et de se gratter la tête! Il était plein de malice, et pourtant un cœur d'or! Croiriez-vous que pendant une absence que je fis, il resta huit jours sans vouloir manger? Demandez plutôt à ma concierge. Ah! si les hommes savaient aimer comme cela!.. Mais vous me faites perdre le fil de mon histoire. Quand j'arrivai le soir au théâtre, eh bien! là, je n'étais pas encore sûre de ce que je ferais. Je disais oui, je disais non, je ne savais pas où j'en étais. — Bah! pensai-je, jetons la plume au vent;

selon ce que sa figure me dira ce soir, je me déciderai. — Or il advint que sa figure me déplut. En m'approchant de la rampe, je le regardai du coin de l'œil. Il s'avisa de passer sa main droite dans ses cheveux d'un air vainqueur, et il se mit à sourire. Il avait une expression de contentement qui ne me revint point; il était sûr de son fait, il se flattait d'avoir déjà ville prise. Je le regardai de nouveau, il sourit encore. Il tenait à la main une bonbonnière pleine de dragées, qu'il croquait à belles dents, et cela voulait dire : « Je te tiens, tout à l'heure je te croquerai. » Je lui répondis à part moi : « Puisqu'il en est ainsi, attends un peu, mon bel ami; tout à l'heure il y aura du décompte. » Je ne le regardai plus, et quand le céléripède arriva, ma baguette ne bougea pas dans mes doigts. Avant de sortir de scène, je me retournai; son fauteuil était vide. — Allons, c'est fini, je ne le reverrai plus, pensai-je; après tout, qu'est-ce que cela me fait? — Je mentais, docteur, cela me faisait quelque chose.

— Et quand l'avez-vous revu? lui demandai-je.

— Plus tôt que vous ne pensez; mais je vous prie de croire que ce n'est pas moi qui ai couru après lui. Vous savez que je ne jouais pas dans les derniers tableaux; il n'était pas onze heures quand je rentrai chez moi. J'étais agacée, nerveuse, oh! mais, nerveuse!.. Je fis une scène à Julie, ma vieille bonne, parce que j'avais attendu deux minutes sur le palier avant qu'elle vînt m'ouvrir. Cette fille était une ahurie, et, qui pis est, une sournoise; depuis longtemps j'étais mécontente de son service. Je lui dis que je n'avais pas besoin d'elle, que je saurais bien me défaire toute seule, et je l'envoyai se coucher. Après qu'elle m'eut quittée, je fus quelques instans à rêver. Debout devant ma glace, je me demandais : Ai-je bien fait? ai-je mal fait?.. Il me parut certain que j'avais bien fait. Pourtant je me disais : Si j'avais décrit un beau rond avec ma baguette, il serait ici, et je saurais enfin par quel mystère il ne tient qu'à moi de sauver la vie à deux hommes... Tout à coup il se passa quelque chose dans la glace; les rideaux fermés de mon lit s'y reflétaient, je les vis s'agiter, puis s'entr'ouvrir, et un homme en sortit. Vous avez deviné que c'était lui. Je poussai un cri perçant, je me retournai tout d'une pièce, je dis :

« Ah! vraiment, monsieur, c'est un peu fort, comment se fait-il... Qui vous a permis de vous introduire ici?

« Il me répondit avec un sourire narquois : — Ma chère, votre femme de chambre a bon cœur; elle a pitié des malheureux, quand ils lui prouvent par de bonnes raisons qu'ils sont dignes de son intérêt; celles que je lui ai données lui ont paru suffisantes.

« Là-dessus il se redresse de toute sa taille, lève le menton,

fronce ses noirs sourcils, et me dit d'une voix impérieuse, presque menaçante : — Il faut bien que vous le vouliez, puisque je le veux. Et à ces mots, il s'avance vers moi les bras ouverts.

« Si bonne fille qu'on soit, docteur, on n'aime pas certains genres de surprises, ni que les gens se permettent d'entrer chez vous comme dans un moulin. Il me parut que le bel Edwards allait un peu vite en affaires, que son procédé était cavalier et même brutal. Cela me déplut très fort, je me promis de faire une belle résistance. Au moment où il pensait me tenir, je lui échappai, et je m'élançai sur le balcon, en disant : — Si vous faites un pas, j'appelle au secours, et les sergens de ville monteront.

« Il secoua la tête comme pour dire : A d'autres ! et il s'avança vers le balcon. Mais voilà que d'un coin de la chambre une voix perçante se met à crier : — Pour Dieu ! soyez sage, soyez sage ! — Mon homme s'arrêta comme cloué sur place, l'œil fixe, la bouche ouverte. Il avait l'air si penaud, si déconfit, que pour un peu j'eusse éclaté de rire. Qui avait parlé? Il supposa, je pense, que c'était le diable, car tournant casaque, il gagna la porte, puis l'escalier, puis la rue... Et voilà, docteur, de quoi est capable un perroquet qui se réveille à propos.

— De bonne foi, dis-je à Mlle Perdrix, si Jacquot n'avait pas crié, auriez-vous appelé la garde?

— A demande indiscrète, point de réponse, répliqua-t-elle. La vérité est que j'étais en colère et, la preuve de ce que je dis, c'est que le lendemain, au petit jour, je donnai son congé à Julie; j'entends la plaisanterie, mais celle-ci était trop forte... Sur quoi deux semaines se passèrent sans que le bel Edwards reparût au théâtre.

— Qui s'en mordit les doigts? lui dis-je. Ce fut la fée Mêlimêlo. Chaque soir elle contemplait d'un œil morne un fauteuil d'orchestre qui restait vide, et elle déchargeait sa mauvaise humeur sur Mlle Perdrix, à qui elle disait : « Vous êtes une sotte, ma mie, et vous avez eu l'autre nuit un accès de pruderie assez ridicule. Vous ne savez pas le monde, on n'éconduit pas ainsi les gens, on ne se sauve pas sur son balcon; ce n'est pas à cela que doivent servir les balcons. Quand le bonheur entre chez vous un peu brusquement, par la porte ou par la fenêtre, on ne le menace pas de le faire prendre par les gendarmes; on le prie de s'asseoir, on s'explique avec lui, et les gens qui s'expliquent finissent d'ordinaire par tomber d'accord. Mais quand on se fâche, quand on fait des grimaces et du bruit, Jacquot se réveille, il crie, et le bel Edwards s'en va et ne revient pas. » Voilà un raisonnement auquel Mlle Perdrix ne trouvait rien à répondre.

— Il faut être juste, docteur, s'écria-t-elle. Mettez-vous plutôt à ma place.

— Mais il me semble, ma belle, que je m'y mets autant qu'il est possible de s'y mettre.

III.

Mlle Perdrix se tut un moment, poursuivit le docteur Meruel; puis elle me dit :

— Voyons, mon bon monsieur, vous qui êtes si fin, si avisé, si spirituel, si sagace, vous qui devinez tout, avez-vous deviné quelle sorte d'homme ce pouvait être que ce bel Edwards?

— Je n'en sais trop rien, lui repartis-je.

— En ce cas, laissez-moi continuer mon récit. Savez-vous, docteur, vous qui prétendez tout savoir, quel est le meilleur moyen de se consoler d'un chagrin? C'est d'en avoir un autre, et ce fut précisément ce qui m'arriva. Ma vieille sorcière, que j'avais mise à la porte, jura que je le lui paierais, et elle me joua un tour de sa façon. Avant de partir, elle donna du persil à Jacquot; Jacquot en mourut, et peu s'en fallut que moi-même je ne mourusse de désespoir.

« Cependant, comme je suis née raisonnable, je fis la réflexion qu'il en est des perroquets comme des rois : Jacquot est mort, vive Jacquot! Un jour que je passais sur le quai du Louvre, j'entrai chez un marchand d'oiseaux, où je trouvai ce que je cherchais. Ce marchand était un arabe, nous eûmes de la peine à nous entendre. Pendant que nous discutions, voilà que le ciel se couvre et qu'un nuage crève. Quand je sortis de la boutique, mon perroquet sous mon bras, il pleuvait à verse, et pas un fiacre sur la place; jugez de mon embarras. Mais, comme par un miracle, une voiture fermée qui passait s'arrête; un homme en descend et vient à moi. C'était lui. Je vous assure que vous ne l'auriez pas reconnu, tant il avait l'air soumis, humble, respectueux, contrit, repentant. Malgré la pluie qui tombait, il restait nu-tête, l'échine pliée en deux, et il osait à peine me regarder.

« — De grâce, fit-il, acceptez ma voiture; vous direz à mon cocher où il doit vous conduire.

« Il me sembla qu'il y avait un coup du ciel dans cette affaire, et je lui répondis en riant : — Cette fois, je dirai oui.

« Je monte, il referme la portière, me salue encore, s'éloigne à reculons. Il me vint un scrupule; je ne voulus pas que cet homme se mouillât, et je lui dis doucement : — Grand nigaud, il y a place pour deux. — Je n'avais pas fini ma phrase qu'il était installé à côté de moi, et nous voilà partis. Nous roulions depuis cinq minutes sans qu'il eût trouvé un mot à me dire. Accoté dans son coin, il me regardait de travers, tortillant sa moustache entre ses doigts; il

avait grand'peur de me fâcher et la mine d'un chien qui a reçu le fouet et qui s'en souvient. Pour me donner une contenance, je caressais mon perroquet. Frappé d'un trait de lumière, le bel Edwards s'écrie : — Si ce n'est le diable, c'est cet oiseau qui m'a mis en fuite l'autre soir. — Ce n'est pas lui, répondis-je, c'est un autre, et il en est mort.

« La glace était rompue, la conversation s'engagea. Il me dit : — Vous m'en voulez toujours ?

« — Beaucoup, lui répliquai-je, et vous avouerez qu'il y a de quoi. A qui donc pensiez-vous avoir affaire? Me prenez-vous pour une sotte, à qui l'on fait accroire tout ce qu'on veut, et qui s'imagine qu'en se laissant aimer elle sauvera la vie à deux hommes?

« Il se redressa comme en sursaut, il devint très pâle, marmotta je ne sais quoi, commença deux phrases sans les finir. Enfin il réussit à dire : — Excusez-moi, ma lettre n'avait pas le sens commun. Ce n'est pas ma faute, la fée qui change les princes en navets m'a rendu fou. — Et il ajouta, en me prenant les doigts, mais sans les serrer et toujours prêt à les lâcher : — Je suis un pauvre malade, vous êtes mon médecin. Qu'est-ce donc qu'un médecin qui refuse de guérir ses malades?

« Il était parti, il était lancé. Il discourut tout d'une haleine pendant dix minutes, passant sa main gauche sur son front ou la posant sur son cœur, mêlant de l'anglais à son français, du comique à son tragique et des vers à sa prose; il y avait là dedans à boire et à manger. Je n'en comprenais que le quart, et je ne saurais vous répéter sa chanson, mais la musique était belle.

— Et Jacquot II, que disait-il? demandai-je à Mlle Perdrix.

— Ah! ma foi, dit-elle, on avait oublié de lui apprendre à parler. Nous arrivons à ma porte, je descends. Le bel Edwards ôte son chapeau et me dit : — Me permettez-vous de venir demain, à la même heure, chercher des nouvelles de votre perroquet? — Je lui répondis par un geste qui signifiait : Essayez, je ne réponds de rien... Effectivement il se présenta le lendemain; je n'y étais pas.

— Mais le surlendemain, vous y étiez, interrompis-je, et il y eut dans le monde un homme heureux de plus.

Cette parole malencontreuse causa à Mlle Perdrix un mouvement de violente indignation. Elle se leva brusquement, repoussa du pied sa chaise qu'elle renversa, et je crus que je ne saurais jamais la fin de son histoire.

— Je m'en vais, dit-elle, et vous ne me reverrez plus. La vérité vraie, docteur, vous êtes par trop impertinent. Le surlendemain! Voilà ce que c'est que d'être médecin, d'exercer un métier qui oblige à voir mauvaise compagnie. Vous ne croyez plus à la vertu

des femmes. Il n'y a donc point de principes dans ce monde, point d'honnête fille? Me confondez-vous par hasard avec telle ou telle qu'on pourrait nommer? Ne savez-vous pas que j'ai été élevée au couvent, moi qui vous parle, que j'y ai reçu l'éducation la plus soignée, la plus distinguée, que j'y ai appris la grammaire, l'astronomie, tout ce qu'apprennent les demoiselles du plus beau monde? Le surlendemain! Pour qui me prenez-vous? Sachez, pour votre gouverne, que je l'ai fait languir, ce pauvre homme, pendant huit grands jours.

— Huit grands jours! m'écriai-je. C'en est fait, je crois à la vertu.

Je la calmai en lui disant beaucoup de bonnes paroles, et, pour la remettre tout à fait, je lui présentai un flacon de sels anglais, qu'elle respira sans se faire prier. Les sels lui plurent, et elle trouva le flacon à son goût; en effet, il était joli. Après m'avoir interrogé du regard, elle le coula dans sa poche. Puis elle consentit à sourire, et quand j'eus relevé sa chaise, où je la fis rasseoir :

— Pendant un mois, il fut charmant, dit-elle, et j'imagine que ce fut le plus heureux temps de ma vie. Il était doux, très doux, obéissant, plein de prévenances, de petites attentions, et il s'occupait assidûment de satisfaire toutes mes fantaisies. Je n'avais qu'un mot à dire, je l'aurais fait marcher à quatre pattes. Il m'aimait follement, et c'est la bonne manière; il n'y a que les fous qui sachent aimer. Il n'aurait tenu qu'à moi qu'il jetât son argent par les fenêtres et qu'il vît bientôt le fond de sa caisse; je soupçonne qu'elle n'était pas bien lourde. Heureusement pour lui, l'honnête fille à qui il avait affaire ne se fait pas gloire, comme la grande Mathilde, de ruiner un homme, et elle a toujours préféré les petits plaisirs aux grands, et les petits plaisirs, on peut en avoir tant qu'on veut avec trois mille francs par mois, mettons-en quatre, sans compter les robes, bien entendu. Bref, il était content, ravi de son acquisition, et lui-même me plaisait chaque jour davantage. Il est aussi agréable pour une femme de gouverner à la baguette un homme qui lui a fait peur que de posséder un gros chien qui aboie aux passans, et qu'elle pourrait battre comme plâtre sans qu'il découvrît seulement le bout de ses crocs.

« Je n'avais qu'un chagrin. Le bel Edwards était toujours pour moi l'inconnu; impossible de savoir qui il était. Quand je le questionnais, tantôt il se retranchait dans un obstiné silence, tantôt il me faisait des contes à dormir debout. Un jour, il me donna sa parole d'honneur la plus sacrée qu'il était un prince persécuté par sa famille, qu'il avait résolu de vivre caché jusqu'à la mort de son père, qu'alors il revendiquerait ses droits et réclamerait sa couronne, qui pour le moment était en gage chez des juifs. Il me croyait

plus oison que je ne suis. On m'a appris dès ma plus tendre enfance...

— Au couvent? lui dis-je.

— Oui, au couvent... On m'a appris que tous les princes sont russes ou italiens, et que les juifs ne leur prêtent pas deux sous sur leur couronne. Une autre chose que je ne savais pas encore, mais que j'ai apprise depuis, c'est que les vrais princes, ceux qui doivent régner, gesticulent peu, et que dans toutes les affaires de ce monde ils vont droit au fait. Or, dans ses jours de belle humeur, le bel Edwards trouvait un plaisir particulier à me débiter de longues tirades de vers anglais, en les accompagnant de grands gestes. C'est égal, les gestes ont leur charme; et les siens me plaisaient.

— J'y suis enfin! m'écriai-je. Le bel Edwards était un prince de théâtre en vacances, qui se servait de vous pour s'entretenir la main.

Elle ne daigna pas me répondre.

— Je vous répète, poursuivit-elle, que pendant un mois il fut charmant. Et pourtant ma mère ne l'aimait pas; elle me disait : « Cet homme-là me déplaît. » Je lui disais : « Pourquoi te déplaît-il? » Elle me répondait : « Je ne sais pas pourquoi, mais il me déplaît. Il a dans l'œil quelque chose qui ne me va pas. Tu verras que c'est un mauvais génie, qu'il te jouera quelque tour; tu ferais bien de t'en débarrasser. » Nous nous querellions là-dessus, vous savez que nous nous querellons quelquefois. Je l'aime bien, elle m'aime bien, mais elle a un si drôle de caractère! Il faut que tout se passe à son idée, à sa mode. Aussi ne vivons-nous pas ensemble... Oh! docteur, je n'ai rien à me reprocher, je lui ai souvent proposé de la loger, j'ai de la place; mais elle prétend qu'elle aime à vivre seule, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours fourrée chez moi, trouvant à redire à ceci, à cela...

— Ainsi, pendant un mois, il fut charmant, interrompis-je avec un peu d'impatience.

Mlle Perdrix me regarda d'un air de reproche, et me montrant du doigt la pendule :

— Il n'est encore que minuit trois quarts. Avez-vous quelque affaire cette nuit?

— Et vous-même, ma chère? lui demandai-je.

— Ne vous inquiétez pas de moi; *il* n'est pas à Paris. Mais vraiment vous avez tort de ne pas m'écouter; vous ne vous doutez pas de la surprise que je vous ménage.

— Va pour la surprise, lui dis-je, mais tâchons d'y arriver. Si aimable que soit la compagnie, je n'ai jamais aimé à rester en chemin.

— Patience, reprit-elle, nous arrivons. Un soir qu'il était venu me chercher au théâtre, il me représenta que nous étions au premier printemps, que l'air était tiède, que la lune éclairait, qu'il serait charmant de passer la nuit à courir les bois. Son intention me parut bonne, et nous partîmes. Tantôt en voiture, tantôt à pied, nous cheminâmes jusqu'au matin. Où nous allions, où nous étions, je n'en avais pas la moindre idée. Je me souviens seulement qu'il y avait des endroits qui sentaient la violette; je me souviens aussi que par instans j'avais peur; je croyais apercevoir au clair de la lune des fantômes blancs qui me regardaient. Edwards riait à gorge déployée de mes épouvantes, il m'expliquait que les bouleaux sont des bouleaux; vrai, il avait raison. Au petit jour, je m'endormis; à mon réveil, je me reconnus : nous étions à Villebon, et nous jouâmes au palet, en attendant le déjeuner. Le couvert fut mis dans un pavillon, où je n'ai jamais voulu retourner depuis; je lui garde rancune, quoiqu'il soit joli. Je pris cinq minutes pour arranger mes cheveux, qui étaient fort dérangés.

« Quand je rejoignis Edwards, il venait de déplier un grand journal anglais, qu'il avait apporté dans sa poche. Il y passe les yeux, il pâlit, il s'écrie en serrant les poings : — Oh ! les misérables! Je les reconnais bien là !

« — Qu'ont-ils fait? lui demandai-je.

« Il me répondit par un haussement d'épaules, se remit à lire, et de nouveau il serra les poings.

« — Oh! bien, lui dis-je, tu m'ennuies, et nous sommes ici pour nous amuser. De quoi s'agit-il? A qui en as-tu? Laisse-moi ces gens tranquilles, je ne les connais pas. Ce sont d'affreux scélérats, voilà qui est dit. Qu'est-ce que ça te fait?

« Je lui arrachai son journal des mains, je le roulai en pelote, je le jetai bien loin dans le gazon. Il fut sur le point de se fâcher, il me montra les dents; mais il se ravisa, il changea de visage, il me dit : — Ma parole d'honneur, tu as raison.. Qu'ils fassent ce qui leur plaira. Qu'est-ce que ça me fait?

« — Rien du tout, lui dis-je.

« — Absolument rien. Je t'adore, j'ai une faim de loup, et nous allons déjeuner.

« Il se pencha vers moi, me regarda fixement à travers la table: — Tu as les plus jolis cheveux bruns, la plus jolie bouche du monde, et ces cheveux bruns comme cette bouche sont à moi, à moi tout seul. Et au coin de la joue, tu as une fossette; elle est aussi à moi.

« Il ajouta, en remplissant son verre : — Je crois à la fossette de Rose Perdrix, et je crois au cœur de la fée Mêlimêlo. Et voilà tout.

Quant au reste, je m'en... Ce n'est rien du tout que le reste, rien du tout.

« Il se mit à manger de grand appétit, à boire comme un Polonais. Je cherchai à le modérer, je savais par expérience qu'il avait le vin colère. J'y perdis mes peines, il avait juré de se griser, car il disait de temps à autre : — Vidons encore une bouteille, et je n'y penserai plus. — A quoi donc? — A rien. — C'était sans doute à « ces misérables » qu'il voulait ne plus penser, et il les oublia tout à fait. Sa gaîté devenait bruyante, il ne déparlait pas, il débitait mille extravagances. Il finit par s'en prendre aux verres, aux assiettes; il cassa tout, parce que, disait-il, personne n'était digne de manger dans une assiette où avait mangé Rose Perdrix, ni de boire dans un verre qu'avaient touché ses lèvres divines. C'est bien divines qu'il disait, et ce n'est pas moi qui le lui fais dire.

« Je m'amusai d'abord de ses folies, mais pas longtemps. J'aime la gaîté, je n'aime pas le bruit; je n'aime pas non plus qu'on dépense bêtement son argent, et vous pensez bien que la vaisselle brisée figura sur la carte. Ce que je déteste surtout, ce sont les disputes, et dans l'ivresse Edwards avait une chienne de tête, qui n'entendait plus raison. Il se prit de querelle avec le garçon qui nous servait, avec l'aubergiste, avec les paysans, avec sa chaise, avec le vent, avec tout le monde. Je vis le moment où il nous attirerait une mauvaise affaire. Je m'emparai de sa canne, je le menaçai de lui en cingler la figure. Il se calma, paya l'addition, et nous repartîmes pour Paris en nous boudant un peu, mais en chemin nous fîmes la paix.

« Je le quittai pour aller au théâtre, je le retrouvai chez moi vers minuit. Il était tout à fait dégrisé : par malheur, il avait réussi à se procurer de nouveau ce maudit journal anglais que je lui avais arraché des mains à Villebon. Il interrompit sa lecture pour me crier :

« — Eh! oui, ce sont des misérables, et le plus misérable de tous, c'est lui, c'est lui... Je ne veux pas le nommer.

« Puis, se frappant le front de ses deux poings : — Ah! si tu savais, ma chère, ce qu'il y a là dedans!

« — Je n'ai aucune envie de le savoir, lui répondis-je avec humeur; je tombe de sommeil.

« — Et moi aussi, me répliqua-t-il du plus grand sang-froid.

« Cela dit, il s'assit sur le bras d'un fauteuil, et se remit à lire son journal.

« Il pouvait être deux heures quand je fus réveillée par le bruit que firent subitement des éclats de verre qui tombaient sur le plancher. Je me mis sur mon séant. Edwards avait laissé filer la

lampe, et le verre venait de sauter. Il ne paraissait pas prêter la moindre attention à cet accident. Au moment où je rouvris les yeux, il était assis au pied de mon lit, raide comme un piquet, les bras croisés sur sa poitrine, regardant d'un œil fixe quelque chose ou quelqu'un que je ne voyais pas. Je lui criai : — Et la lampe! — Il sentit comme une secousse dans tout son corps et se retourna vivement de mon côté; il avait l'air d'un homme qui sort d'un puits où il a passé vingt-quatre heures et qui est tout étonné de revoir le soleil. Il se leva, sourit, vint à moi, posa ses deux doigts sur mes paupières pour les refermer, m'appliqua un grand baiser sur le front, éteignit la lampe et sortit à pas de loup.

« Je ne le revis pas le lendemain; il m'écrivit un mot pour m'annoncer que deux de ses plus chers amis, de ses amis d'enfance, étaient arrivés à Paris, et qu'il se croyait tenu en conscience de leur en faire les honneurs, qu'il craignait de n'avoir pas un moment à lui. Je n'en fus pas fâchée; depuis deux jours je me sentais un peu refroidie pour lui. Son incartade à Villebon, la querelle qu'il avait cherchée à l'aubergiste, l'effet bizarre que faisait sur lui la lecture des journaux, l'incident de la lampe, cet homme assis au pied de mon lit, le regard perdu dans les espaces, tout cela me tourmentait. Le bel Edwards avait pour sûr l'humeur quinteuse et une petite fêlure dans le cerveau, je le soupçonnais même d'être un peu somnambule, en tout cas il me semblait qu'il y avait du louche dans son affaire. Les boîtes à double fond ne m'ont jamais plu, j'aime à savoir ce que j'ai dans ma poche. Je gardai pour moi mes petites réflexions; je n'en soufflai mot à ma mère. Elle aurait triomphé, et il est si désagréable de s'entendre dire : — Tu n'as pas voulu me croire, je t'avais prévenue, mais tu n'en fais jamais qu'à ta tête!

« Plusieurs jours se passèrent, et il ne parut pas. Je commençais à croire qu'il avait fait ses réflexions, lui aussi, et que c'était fini, que je ne le reverrais plus. Je me trompais. A quelques soirs de là, en revenant du théâtre, je le trouvai installé près de ma cheminée, où il avait fait grand feu. Il m'attendait avec une impatience fiévreuse, il était plus amoureux que jamais. Dès qu'il m'aperçut : — La voilà! la voilà donc! — Puis il s'accroupit à mes pieds, et il me déclara mille fois de suite qu'il n'avait jamais rencontré de fille, de femme, de chatte ni aucune créature plus adorable que moi, ni sur la terre, ni dans la lune, ni dans aucune des planètes qu'il avait visitées. Il ne se lassait pas de me considérer; il semblait que notre connaissance fût toute neuve, qu'il ne m'eût pas encore aperçue jusqu'à ce jour; il venait de me découvrir, là, tout à coup sans y penser, à l'un des tournans du chemin, et sa découverte l'enchantait,

le mettait hors de lui, et il me répétait de nouveau que j'étais adorable. Il avait, ce soir-là, une petite voix flûtée, et de temps à autre il lui venait dans les yeux des larmes grosses comme des noisettes, qui roulaient lentement le long de ses joues. En vérité, je croyais rêver et je me demandais à qui il en avait.

« J'eus la fâcheuse idée de lui parler de ses chers amis, de ses amis d'enfance, et je voulus savoir ce qu'il avait inventé pour leur faire fête. Voilà un homme qui change aussitôt du tout au tout. Son visage s'assombrit, son regard devient froid comme glace, il lâche mes deux mains, se remet sur ses pieds, et va s'adosser à la cheminée. Puis il me dit, en examinant ses ongles, que ses amis n'étaient pas ceci, n'étaient pas cela, que ses amis n'étaient pas des gens à qui l'on fît fête, que c'étaient des hommes d'affaires, qu'ils venaient d'en inventer une qui promettait de rapporter beaucoup, de la gloire à revendre et des monceaux d'or, mais qu'elle était fort chanceuse, qu'ils l'avaient pressé d'y entrer, de la prendre à son compte, qu'il avait résisté à toutes leurs prières, à toutes leurs supplications.

« — Ils ne veulent pas admettre que ce soit mon dernier mot, ajouta-t-il, et ils m'ont donné une semaine pour réfléchir. Quand je réfléchirais deux ans... Pour qui me prennent-ils? J'ai dit non, c'est non. Je ne les reverrai pas; je te dis, Rose, que je ne veux plus les revoir. Et tiens, pendant que j'y pense, donne-moi une plume, du papier. Je veux leur écrire ici même et à l'instant que leur affaire est une vilaine affaire, que je les somme de ne m'en plus parler et qu'ils aillent au diable! Mais tu me donnerais des distractions; il faut que je sois seul pour écrire. Ce sera bientôt fait, je ne te demande que cinq minutes.

« Et reprenant sa petite voix douce : — Et puis, sais-tu? nous ferons du punch. J'en veux boire dix verres à ta santé, pour te remercier d'avoir eu un jour la bonne pensée de venir au monde. Il n'y a que toi pour en avoir de pareilles! Quand tu es née, il y avait une étoile qui dansait. C'est Shakspeare qui me l'a dit.

« Là-dessus, il passa dans la pièce voisine, où il fut plus de cinq minutes à écrire sa lettre, car j'eus le temps de prendre un livre en attendant et de m'endormir; je dois avouer qu'en général c'est l'effet que produit sur moi la lecture. Cette fois encore, je fus réveillée en sursaut. Le verre de la lampe n'avait pas sauté; mais il y avait dans la pièce voisine un homme qui se promenait à grands pas et qui parlait tout haut. A qui parlait-il? Je m'approchai de la porte, qu'il avait laissée entr'ouverte, et je m'assurai qu'il était tout seul. A qui parlait-il donc? Il était blême, livide, la sueur avait collé ses cheveux à ses tempes, il roulait des yeux terribles, il avait l'air d'un spectre. Je le regardais, je l'écoutais, mais je ne pouvais comprendre un mot de son discours, à cela près qu'il répé-

tait par intervalles : *I don't will,* et que j'avais appris assez d'anglais pour savoir que cela veut dire : Non, je ne veux pas.

« Sa figure était si effrayante que mon premier mouvement fut de refermer bien vite la porte et de la barricader. Cependant j'eus honte de n'être pas brave, je pris mon courage à deux mains, j'avançai d'un pas, je criai : — Edwards, pour l'amour de Dieu, avec qui vous disputez-vous ?

« Il me répondit d'une voix tonnante : — Avec qui serait-ce? Eh! parbleu, avec elle !

« — Avec elle! lui dis-je. Avec qui donc ?

« Il me regardait sans me voir, il m'aperçut enfin. Il étendit le bras, et d'un ton caverneux : — Ne la vois-tu pas?

« Je courus chercher un verre d'eau, je lui en aspergeai le visage. Il se laissa tomber sur une chaise, partit d'un éclat de rire, s'écria : — Merci, je ne la vois plus.

« Je fus m'asseoir auprès de lui. Il promena sa main dans mes cheveux, en disant : — Ma parole, j'ai bien cru que j'en deviendrais fou.

« — C'est tout fait, lui dis-je, et depuis longtemps. Mais tu me diras le nom de cette femme.

« Il se mit à rire de nouveau : — Quelle plaisanterie! ces femmes-là n'ont point de nom.

« — Est-ce une fille ? est-ce une femme du monde ?

« — Une vraie scélérate, répliqua-t-il. Un jour, elle est entrée chez moi, elle me fit peur, je l'ai renvoyée, chassée. Elle est revenue, elle m'a dit : Je te tiens, tu es à moi, je ne te lâcherai plus... Je suis parti, j'ai détalé, j'ai mis entre nous mille lieues d'eau salée; elle a couru après moi, elle m'a rattrapé, tout à l'heure elle était ici. Mais te voilà, elle a disparu, je suis sauvé.

« — Quelle figure a-t-elle, cette femme qui n'a pas de nom ? lui demandai-je encore.

« — Elle te ressemble, ma petite, autant qu'une fille de l'enfer peut ressembler à une fille du ciel. Elle est aussi laide, aussi difforme que tu es jolie, et tes colères sont moins terribles que ses sourires. Oh! la vilaine femme! Ses baisers tuent le sommeil et font blanchir les cheveux d'un homme en trois nuits. C'est un miracle que les miens ne soient pas blancs... Mais ne parlons plus d'elle; ah! je t'en conjure, ne parlons plus d'elle. C'est une affaire faite, je ne la reverrai plus.

« Et s'emparant de mes deux bras, il les enlaça autour de sa taille, en disant : — Ce que garde Rose Perdrix est bien gardé. Je suis ton prisonnier, ma très chère, et je veux vivre, je veux mourir dans ma prison. Buvons du punch !

IV.

Mlle Perdrix fit encore une pause, continua le docteur Meruel; puis elle me regarda avec un sourire, qu'elle cherchait à rendre mystérieux; mais elle n'a pas le don du mystère, cela lui manque, et voilà pourquoi je crains pour son avenir; il y a du mystère dans tous les grands talens.

— Docteur, me dit-elle, savez-vous qui était cet homme?

— Je vous l'ai dit, ma chère, lui répondis-je, quelque comédien en congé, qui repassait ses rôles, et je regrette pour vous que son répertoire manquât à ce point de gaîté.

Elle me fit la moue, elle me montra les cornes. — Êtes-vous comme moi? reprit-elle. Quand j'ai peur, je me sauve; quand je me décide, je me décide très vite, et quand les hommes ne me conviennent pas ou ne me conviennent plus... Pourtant j'en touchai deux mots à ma mère. C'est pour le coup qu'elle triompha et qu'elle me dit: — « Oui ou non, t'avais-je prévenue? tu ne veux jamais me croire. J'étais pour l'autre, moi. L'autre est un galant homme, un homme sérieux, un homme rangé. Enfin tu avoues que j'avais raison; mieux vaut tard que jamais. Il ne reste plus qu'à te sauver bien vite. Sauve-toi donc! » Je fis ce qu'elle disait, je me sauvai. Vraiment les chemins de fer sont une belle invention. On a bientôt fait de mettre ordre à ses petites affaires, et votre servante! cherchez, il n'y a plus personne.

« Seize heures plus tard, j'étais commodément installée dans un beau wagon-coupé, où je ne fis qu'un somme jusqu'à Lyon. En me réveillant, je poussai un profond soupir de délivrance. Cependant une inquiétude me prit; peut-être l'homme qui me faisait peur avait-il eu vent de ma fuite, peut-être courait-il à toutes jambes après le train. J'avançai la tête à la portière, je poussai un second soupir de soulagement, et je me rendormis. Je fis le plus beau rêve du monde; je croyais voir mon directeur qui s'arrachait les cheveux. Je me flattais de l'avoir plongé dans un cruel embarras et qu'il n'y avait pas moyen de jouer sans moi *le Prince toqué*. J'étais bien jeune; une fée, cela se remplace aussi aisément qu'un perroquet. Il faut vous dire que ce vieux roquentin avait eu de grands torts à mon égard. Il m'avait solennellement promis un rôle dans la nouvelle pièce qu'on répétait, et il avait eu l'infamie de le donner à la grande Mathilde. J'avais juré d'en tirer vengeance. Oh! oui, j'étais bien jeune, je ne prenais pas encore la vie au sérieux, je ne savais pas qu'il en coûte d'avoir la tête et le pied trop légers, et qu'il suffit d'une escapade pour compromettre toute une carrière... Après

cela, il faut vous dire aussi qu'une superbe occasion s'offrait à moi de voir l'Italie.

— Dites-moi tout d'un temps qui c'était, repartis-je à Mlle Perdrix.

— De quoi vous mêlez-vous, docteur? vous êtes curieux, beaucoup trop curieux.

Et après avoir rêvé un instant : — Ce que c'est que de nous, et à quoi tient le cœur d'une femme! Je vous jure que cette villa était un amour de villa, plantée au bord d'un amour de lac. Figurez-vous que de mon balcon je pouvais pêcher des truites à la ligne. Pendant deux semaines, je fus heureuse, parfaitement heureuse; je me croyais en paradis. Mais un matin, je m'aperçus que mon paradis m'ennuyait, que mon bonheur sonnait creux, qu'il me manquait quelque chose, que le charme de la vie est d'avoir à soi un beau fou qui parle tout seul en gesticulant. Bref, je dis à l'autre: — Mon cher, votre villa est charmante, mais on s'y ennuie à crever. — Et je repartis bien vite pour Paris, où à peine fus-je arrivée, je courus au Grand-Hôtel.

« — Le numéro 167 est-il chez lui?

« — Ils sont à déjeuner.

« — Qu'est-ce à dire? Ils sont donc plusieurs à présent? Il y a trois semaines, ils n'étaient qu'un.

« Je dus me rendre à la vérité, le bel Edwards venait de partir, et une famille avait pris sa place. J'en aurais fait une maladie, si je pouvais être sérieusement malade, mais cela n'est pas dans mes moyens, et puisqu'on finit toujours par se consoler, le mieux n'est-il pas de commencer par là?

« Un mois après, je reçus d'Angleterre une lettre en anglais, que j'ai eu la sottise de brûler. Je me l'étais fait traduire, et je l'avais apprise par cœur. La voici mot pour mot, je vous ai dit que j'ai bonne mémoire :

« Pendant plus de quinze jours, j'ai passé chaque soir et chaque matin devant ta porte; je ne pouvais croire à mon malheur; c'est à peine si j'y crois maintenant. Soit! que la volonté du destin s'accomplisse! Tu lui avais pris son ouvrier, tu le lui as rendu. Tout est pour le mieux, je ne te reproche rien. C'était ma lâcheté qui t'aimait... Est-il bien possible que tu n'aies plus voulu de moi? Et pour qui m'as-tu trahi? Tu m'as sacrifié à quelque pleutre, à quelque imbécile titré. Je crois l'avoir rencontré un soir dans les coulisses de ton théâtre. Tu en seras bientôt dégrisée. Ah! pauvre fille, le vrai prince, c'était moi, et tu me regretteras, mais il sera trop tard... Je te le répète, tout est pour le mieux. En me rendant ma liberté, tu as voulu sauver ma gloire et que le monde parlât

du bel Edwards. Il en parlera, ma chère, et alors tu connaîtras mon vrai nom.

« Écoute-moi : le jour où tu apprendras qu'un grand coup vient d'être frappé et que la terre a frémi d'épouvante, dis hardiment : « L'homme qui a fait cela, c'est lui... » Et en vérité, si ce n'était moi, qui serait-ce ? L'idée que j'ai dans la tête, d'autres l'ont eue, ma chère Rosette ; mais la main leur tremble, la mienne ne tremblera point, et ce que je ferai, nul autre ne pourrait le faire à ma place... Je ne sais pas encore ce que je dirai en frappant. Sûrement je dirai quelque chose ; ce sera vraiment le mot de la fin, et ce mot traversera les siècles.

« Te souviens-tu de Villebon, de cette nuit passée dans les bois ? Le soleil était déjà levé et tu dormais encore dans la voiture, car Dieu sait si tu aimes à dormir. Je te réveillai, je t'emportai dans mes bras, je t'assis au pied d'un vieux chêne. Il y avait là des violettes cachées dans la mousse, l'air en était comme embaumé. Pense quelquefois à ces violettes. J'y penserai, moi, le jour de ma mort, et je penserai aussi à cette fossette que tu as au coin de la bouche.

« J'ai une grâce à te demander : envoie à l'adresse ci-jointe une boucle de tes cheveux. Ils ne me quitteront pas, et quelque chose de toi sera mêlé à mes derniers jours. Après ma mort, on les trouvera sur mon cœur, et on se demandera qui me les avait donnés. Sois sûre que les journaux en parleront ; ces bavards parlent de tout. Copie bien exactement l'adresse et expédie-moi sans plus tarder ton petit paquet. Elle y consent, *elle !* car *elle* n'est plus jalouse de toi. Elle sait que c'est fini, qu'elle m'a repris à jamais, qu'elle me tient, que je suis à elle corps et âme, et qu'avant peu de jours j'irai où elle m'envoie... Tu veux boire du sang, vieille sorcière. Paix ! tu en boiras.

« Dieu ! que ces violettes sentaient bon ! et que ces cheveux bruns étaient doux à la main ! N'en sois pas trop avare ; il faut qu'il y en ait assez pour que je puisse les pétrir dans mes doigts. Je fermerai les yeux, et je croirai que tu es là. »

« Docteur, après avoir lu cette lettre, je fis ce que vous auriez fait à ma place, je me coupai une grande boucle de cheveux... Tenez, on voit encore l'endroit, ils n'ont pas tout à fait fini de repousser. Il a dû les recevoir, je m'étais beaucoup appliquée en copiant l'adresse. Depuis, il s'est écoulé près de deux années, et je dois me rendre cette justice que pendant la première, j'ai pensé au bel Edwards une fois au moins chaque semaine ; mais, pendant la seconde, je n'y ai guère pensé qu'une fois par trimestre. Dame ! j'étais devenue une fille raisonnable, très raisonnable. Vous savez ce que tout le monde dit de moi. Il faut bien que l'expérience

serve; ma petite fugue en Italie m'avait fait beaucoup de tort. Les directeurs refusaient de me prendre au sérieux, impossible de trouver un engagement. Mais, à force de me remuer, j'ai réussi à me refaire une situation. La féerie n'est pas mon genre, j'étais née pour l'opérette. Je n'ai pas besoin de vous dire où j'en suis maintenant, me voilà tout à fait lancée et même classée. Croiriez-vous qu'ils veulent absolument m'avoir à Saint-Pétersbourg? Vous ne leur ôterez pas cela de la tête. Ils me font des propositions superbes. Vrai, je suis bien perplexe à ce sujet et bien aise de vous consulter.

A l'entendre, on lui offrait 60,000 francs, quatre mois de congé, un palais impérial et pour le moins un grand-duc. Cette extravagante ne tarissait pas sur cette matière; après avoir fini, elle recommençait. Par momens, elle me regardait du coin de l'œil, je comprenais ce que cela voulait dire. Elle mourait d'envie que je l'interrompisse pour lui demander la fin de son histoire. Je ne voulus pas lui faire ce plaisir, et ce fut elle qui perdit patience et s'interrompit elle-même, en s'écriant avec dépit :

— Quel singulier homme vous faites, docteur! Tantôt vous êtes trop curieux, tantôt vous ne l'êtes pas assez. Je vous ai dit qu'il m'était arrivé quelque chose d'extraordinaire. Vous ne voulez donc pas savoir ce que c'est?

— Gageons, lui dis-je, que vous avez revu sur le boulevard le bel Edwards. Il vous a juré qu'il n'est plus fou, et vous voilà rapatriés.

— Ah! le pauvre garçon! fit-elle en s'attendrissant tout à coup, autant du moins qu'il lui est donné de s'attendrir. Oui, vous dites vrai; il y a quelques heures je l'ai rencontré sur le boulevard, dans la vitrine d'un marchand de photographies. Je le reconnus sur-le-champ, et le cœur me battit. Ses yeux, son front, sa moustache, ses cheveux frisés, sa main passée dans l'échancrure de son gilet... C'était lui, vous dis-je, lui tout entier. Je me précipite comme un coup de vent dans le magasin, et je dis au marchand :

« — D'où avez-vous cette photographie?

« Il me répond d'un air étonné : — Nous l'avons reçue tantôt de New-York.

« — C'est donc le portrait d'un homme célèbre?

« — Très célèbre, mon enfant.

« Et il ajouta... M'écoutez-vous, docteur?.. Il ajouta : — C'est le portrait de John Wilkes Booth, l'assassin du président Lincoln. »

A ces mots, Mlle Perdrix, après m'avoir considéré fixement pour jouir de ma surprise, se leva et se mit à arpenter la chambre la tête haute, les joues enflammées, la narine frémissante. Ses pieds ne touchaient pas à la terre, on eût dit qu'elle allait s'envoler. Par intervalles, elle se retournait de mon côté, et du haut de sa nuée,

elle abaissait sur moi un regard superbe; c'était une divinité contemplant un ciron.

Je l'arrêtai au passage, je lui secouai énergiquement les deux bras, et je lui dis : — Malheureuse, qu'as-tu fait? Ce fou avait été placé sous ta garde, et il ne tenait qu'à toi de le défendre contre *elle*, de le soustraire aux obsessions de cette fille de l'enfer, de cette horrible idée fixe dont il était tourmenté. Mais tu ne sais pas aimer, et tu as eu peur. Tu as lâché ton prisonnier, tu as déserté ton poste et ta mission, tu es partie pour l'Italie avec je ne sais quel prince de rencontre, et grâce à toi, *elle* a repris sa proie. O destinée à la fois tragique et ridicule! Si Mlle Rose Perdrix avait eu la tête et le pied moins légers, un peu plus de cœur ou un peu plus de courage, le président Lincoln vivrait encore !

Elle ne m'écoutait point. Elle se dégagea, se remit à marcher à grands pas, transportée et comme possédée par son aventure et par sa gloire. Elle se trouvait mêlée à un grand événement, elle avait été aimée d'un homme dont l'exécrable mémoire vivra toujours. Son air de triomphe me parut souverainement déplaisant; je lui dis d'un ton sardonique :

— Ma foi, ma belle, puisque vous voulez qu'on se mette à votre place, je vous le dis franchement, à votre place je ne serais pas si fière; car enfin est-ce une chose bien réjouissante et bien glorieuse d'avoir été la maîtresse d'un homme qui a été pendu?

Elle se retourna vivement, revint sur moi comme un trait, l'œil courroucé et terrible ; je crus vraiment qu'elle m'allait dévorer.

— Mais vous ne savez donc pas l'histoire, docteur? Je me la suis fait conter tout à l'heure dans le plus grand détail. Lui, pendu! Y pensez-vous? Est-ce qu'on pend un homme comme lui? Apprenez, je vous prie, qu'il s'était réfugié dans une grange, où la police le cerna; comme il refusait d'en sortir et de se rendre à discrétion, on y mit le feu, à travers une palissade on tira sur lui plus de vingt coups de carabine. Lui pendu! Mais taisez-vous donc. John Wilkes Booth est mort les armes à la main, en se défendant comme un héros.

Je la contemplais avec stupeur, et je m'écriai : — On croit connaître les femmes, elles nous étonneront toujours. Où donc la gloire va-t-elle se nicher?

Cela dit, le docteur Meruel prit sa canne et son chapeau, et il gagnait la porte, quand quelqu'un lui cria : — Votre histoire est-elle bien vraie?

Il répondit : — Je vous ai répété fidèlement ce qui m'a été conté l'autre soir ; si vous ne me croyez pas, vous vous ferez une mauvaise affaire avec Mlle Perdrix.

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

VI[1].

LA REVENDICATION.

I. — LES ACCUSÉS.

Aux derniers jours de la commune, vers le 17 ou le 18 mai, lorsque la colonne de la grande armée, jetée bas aux applaudissemens de la fédération, prouvait, à ne pouvoir s'y méprendre, que Paris était aux mains des barbares, M. Thiers, qui activait de toute son énergie les attaques de l'armée française, reçut la visite de trois personnages que nous ne devons point nommer. Ces hommes venaient près du chef du pouvoir exécutif afin d'essayer une dernière, une suprême tentative de conciliation, et afin d'éviter, s'il se pouvait encore, la dure bataille qu'il était facile de prévoir. L'un d'eux, qui était en quelque sorte le président de cette députation, était un homme considérable. Républicain fervent et libéral éprouvé, il avait pendant de longues années manié l'outil de l'ouvrier; mais s'instruisant lui-même, complétant à force de labeur son éducation intellectuelle, il était sorti de la foule, avait publié des livres remarqués, et avait fait partie, non sans honneur, de nos assemblées délibérantes. Il est une preuve vivante de l'excellence de notre état social qui s'ouvre devant les travailleurs énergiques et les porte

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

sans hésiter aux premiers rangs lorsqu'ils ont fait acte d'intelligence et de probité. Les instances adressées à M. Thiers restèrent vaines; il se montra ce qu'il était depuis le début de l'insurrection, inflexible. L'homme auquel j'ai fait allusion et que j'appellerai le président usa d'éloquence et ne fut point écouté. Enfin, à bout d'argumens, il dit : « Vous aimez les beaux-arts, et vous savez que la destruction de certaines œuvres serait une perte irréparable; eh bien! soyez persuadé que tous ces trésors accumulés dans Paris, nos musées, nos bibliothèques, nos églises, nos monumens, toute cette richesse incomparable qui est le produit des siècles et du génie humain, tout cela va disparaître, si vous ne consentez à offrir à ces fous des conditions acceptables. Vous serez vainqueur, nous n'en doutons pas; vous entrerez dans Paris tambour battant, par la brèche ouverte, nous le savons, et les gens de la commune le savent aussi; mais on brûlera les Tuileries, on brûlera le Louvre, on brûlera l'Hôtel de Ville, on brûlera Notre-Dame, on brûlera tout, et vous n'aurez rendu au pays qu'un monceau de cendres. » M. Thiers se récria : « On me répète la même chose de tous côtés, je n'en crois rien; ils disent qu'ils le feront et n'oseront jamais le faire. » Le président reprit : « Ils le feront, monsieur, je le sais, je vous l'affirme, et je vous supplie de réfléchir. » M. Thiers s'éloigna de quelques pas, appuyant son front contre une fenêtre dont il tambourinait machinalement les vitres avec ses doigts; il resta là seul, pensif, abîmé dans ses réflexions pendant quelques minutes. Puis revenant brusquement, il dit : « Eh bien! quoique je ne puisse vous croire, je veux faire un effort pour ramener ces malheureux. Voilà mes trois conditions : les insurgés mettront bas les armes. — Nulle poursuite ne sera exercée par moi au-dessous du grade de colonel. — Les portes de Paris resteront ouvertes pendant trois jours. Cela vous va-t-il? » Le président s'inclina :« Je n'osais point tant espérer, ces conditions sont des plus douces et je suis persuadé qu'elles seront acceptées avec reconnaissance à l'Hôtel de Ville. » M. Thiers haussa les épaules avec un geste de doute, et répondit : « Dieu vous entende! » Les trois messagers de paix repartirent en hâte et en joie pour Paris. Deux d'entre eux firent immédiatement connaître les conditions offertes par le chef du pouvoir légal; on les appela traîtres, et on les incarcéra. La commune voulait « vaincre ou mourir; » elle mourut.

Tous ceux qui dans la journée du dimanche 21 mai se pavanaient encore sous les galons et sous l'écharpe rouge avaient si bien disparu le dimanche 28 qu'on eut grand'peine à les découvrir. Un seul des membres de la commune, — le meilleur, le plus innocent, — voulut se livrer : c'est le vieux Charles Beslay; j'ai

raconté ici même comment il avait été sauvé. Les autres avaient pris toutes leurs mesures pour échapper à la justice du pays. Ceux que l'on arrêta pendant le combat furent rares; Assi et Amouroux, dans la nuit du 21 mai, allèrent se jeter étourdiment à travers une patrouille de troupes françaises, qui les déposa en lieu sûr. Amouroux s'était prémuni de faux papiers d'identité au nom de Gheisbreght; il n'en fut pas moins envoyé à Brest sur les pontons, où il fut reconnu, le 31 août 1871, à la suite d'une tentative d'évasion à la nage qui avait spécialement appelé l'attention sur lui. Quelques jours après la chute de la commune, on arrêta Paschal Grousset. Mis en voiture, accompagné de deux inspecteurs de police, il fut reconnu. La foule voulait le déchirer. Ce fut horrible, et l'on eut grand'peine à protéger ce malheureux contre les sauvages qui demandaient sa mort. On ignorait son nom, on savait seulement qu'il avait appartenu à la commune, et cela suffisait alors pour susciter d'implacables colères. Des chiffres prouveront combien peu les chefs de l'insurrection croyaient à la victoire, et quelles précautions ils avaient habilement combinées pour se dérober : soixante-dix-neuf personnages ayant été membres de la commune sont présens à Paris au moment où la France force les portes de sa capitale; Delescluze est tué, Rigault et Varlin sont fusillés; Vermorel doit mourir de ses blessures; quinze sont promptement arrêtés et reconnus; plus tard on déterminera la personnalité d'Amouroux, et on s'emparera d'Arnold et d'Émile Clément. Vingt-trois sur soixante-dix-neuf, cela fait honneur à l'agilité des cinquante-six autres. Parmi les quatorze généraux de la commune, deux furent tués, Duval et Dombrowski; deux furent arrêtés, et dix décampèrent en temps opportun; quant aux cent trente-trois colonels et lieutenans-colonels qui caracolaient si mal à la tête de leurs troupes, ils ne laissèrent que quarante-six d'entre eux aux mains de la justice. Dans cet énorme état-major de législateurs et d'officiers qui, vingt fois par jour, juraient de périr en défendant le drapeau rouge, je n'en vois que deux qui aient su mourir et n'aient point voulu survivre à l'anéantissement de leurs illusions : Delescluze et Vermorel; j'y ajouterai Édouard Moreau du comité central, qui peut-être eût réussi à se sauver, s'il l'avait sérieusement voulu.

Si la commune eut beaucoup de courage civique et une grande fermeté dans ses revendications sociales, on ne s'en aperçut pas lorsque ses membres arrêtés comparurent devant le troisième conseil de guerre présidé par le colonel Merlin. Les accusés étaient au nombre de dix-sept, dont il faut distraire Lullier et Ulysse Parent. Le premier ne fut jamais membre de la commune; le second avait été volontairement démissionnaire. On lui aurait sans doute évité une

incarcération préventive si, dans les premières heures de trouble et d'encombrement, on ne l'avait confondu avec son homonyme Hippolyte Parent; entre eux, il n'y avait aucun rapport, on s'en aperçut bientôt. Les quinze membres de la commune qui du 7 août au 2 septembre 1871 répondirent aux interrogatoires de la justice eurent tout loisir d'expliquer leurs doctrines, d'établir leurs théories et de dévoiler enfin au monde attentif leurs desseins, leurs moyens de rénovation et leur but. On s'attendait tout au moins à une exposition de principes; on fut promptement désabusé. Ces héros furent d'une platitude écœurante; j'en excepte deux qui cependant ne se ressemblent guère, et que sous aucun aspect l'on ne peut comparer : François Jourde et Théophile Ferré. Ceux-là seuls, en effet, sans forfanterie et sans lâcheté, acceptent la responsabilité de leurs actes. Jourde, je l'ai déjà dit, très simple et très ferme, n'argumente que sur des faits de comptabilité et prouve qu'il est resté probe au milieu de difficultés et de facilités sans nombre; Ferré, qui d'abord a déclaré qu'il ne se défendrait pas, ergote, se rappelle son métier de clerc d'huissier, rétorque les argumens, démontre l'erreur de certaines accusations et ne répudie aucun des actes qu'il a réellement commis. Il apparaît tout entier dans un mot qu'il faut citer; le président cherche et ne retrouve pas un ordre qui suffisait à motiver une condamnation capitale. Il dit à l'accusé : « Niez-vous avoir envoyé cet ordre? » Ferré répond : « J'ai écrit tant d'ordres de cette nature que je ne puis me souvenir spécialement de celui dont vous me parlez. » Enfin on découvre le papier égaré dans les dossiers, on le lui montre, il le regarde et dit : « Parfaitement, je le reconnais (1). »

A entendre ces hommes qui devaient régénérer le monde, ils ne sont entrés dans la commune que pour l'apaiser, sauver les innocens et protéger la population parisienne. Le cœur lève à entendre certaines explications. Que penser d'Urbain? On lui présente des ordres d'une inconcevable cruauté, entre autres celui-ci : « Au nom de la commune, et en vertu des pleins pouvoirs émanant du comité de salut public, le membre de la commune délégué à la mairie du VIIe arrondissement arrête : Le citoyen Andrès, commissaire central de police pour le VIIe arrondissement, procédera à

(1) Ferré a énergiquement refusé de se reconnaître l'auteur du fameux ordre : *Flambez finances;* il a eu raison. Il y a tout lieu de croire que cet ordre était apocryphe. Je crois que l'on peut en dire autant de l'ordre qui mettait des escouades d'incendiaires sous le commandement de Millière, Dereure, Billioray et Vésinier. Cet ordre, publié dans tous les journaux de l'époque, produit au procès, présenté sous forme de *fac-simile* photographique, me semble douteux, et j'ai le regret de l'avoir cité (*Revue* du 1er octobre 1877), quoique j'aie eu soin de supprimer le nom des signataires.

toutes les arrestations qui lui paraîtront utiles pour la sûreté générale de l'arrondissement... En cas de résistance de la part des individus arrêtés, le citoyen Andrès est autorisé à leur brûler immédiatement la cervelle. En mairie, le 13 mai 1871, dix heures du soir. Les pleins pouvoirs ci-dessus sont valables pour quarante-huit heures. — Urbain. » C'est lui qui, le 17 mai, a proposé d'exécuter sommairement dix otages; on l'interroge sur ce fait, il répond : « Dans mon idée, ce n'était qu'un avertissement donné aux troupes de Versailles. » C'est à lui que fait allusion Trinquet, membre de la commune, lorsqu'il dit : « Je regrette de n'être pas mort sur les barricades; je n'assisterais pas au triste spectacle de collègues qui, après avoir eu leur part d'action, ne veulent plus avoir leur part de responsabilité. » — Cette belle déclaration du cordonnier Trinquet, qui se vante d'avoir été en 1869 courtier d'élection pour Rochefort et Gambetta, ne l'empêche pas de nier imperturbablement les crimes dont les preuves sont accablantes, concordantes et multiples. Dans ce fatras de dénégations et de protestations trop intéressées pour être accueillies, il y a des aveux bons à retenir, qui prouvent l'impuissance de ce gouvernement de carnaval, et l'indélicatesse compromettante de ces hobereaux de la démagogie. Billioray dit textuellement : « Nous avions beaucoup plus de peine à faire mettre en liberté les gens arrêtés sans droit qu'à faire des arrestations sérieuses. » Ailleurs il fait une révélation grave : « Delescluze ajoutait la signature de ses collègues aux décrets, avant de les envoyer à l'imprimerie. » Delescluze était mort, et il n'y avait nul danger à rejeter sur lui la charge des plus grands méfaits. Presque tous sont plats; Courbet l'est plus que nul autre, le pauvre gros homme a si peur qu'il en fait pitié. Un seul est franchement ridicule : c'est Assi. Vauban, Cohorn et Paixhans n'auraient point parlé d'eux avec un tel aplomb. A l'écouter, on hausse involontairement les épaules; il est de bonne foi, et se croit un homme de génie; on peut sans réserve lui appliquer le mot dont Rossel a frappé Mégy : « C'est un ouvrier stupide. » La vanité l'étouffe, et il a peine à ne pas laisser déborder le sentiment de supériorité qui l'accable; comme Atlas, il porte le monde, et ses reins ne fléchissent pas; il sait tout, il a tout inventé. Ses idées sont tellement viciées, son entendement est si étrangement perverti, qu'il ne considère cette insurrection, cette guerre civile, que comme l'exercice d'un droit : « Nous nous sommes défendus contre les troupes qui nous attaquaient; c'était tout naturel. » En lisant ces débats oubliés aujourd'hui, ou travestis par des mémoires volontairement infidèles, en constatant l'inanité et la bestialité des hommes qui s'étaient emparés du gouvernement de Paris, il est

difficile de ne pas se rappeler le cri que jeta Vergniaud après les massacres de septembre : « Et les Parisiens osent se dire libres ? Ils ne sont plus esclaves, il est vrai, de tyrans couronnés, mais ils le sont des hommes les plus vils, des plus détestables scélérats. »

Ce spectacle de révolutionnaires reniant la révolution, de persécuteurs se déguisant en sauveurs, ne fut point épargné aux conseils de guerre qui eurent à juger les acteurs de la commune. Ce fut vraiment très laid. On s'attendait à mieux de la part d'hommes qui avaient affiché de si exorbitantes prétentions. Les plus courageux ont plaidé les circonstances atténuantes; les autres ont menti. Les incendiaires ont juré qu'ils avaient éteint les incendies; les assassins ont affirmé qu'ils avaient sauvé les victimes; tous se sont jetés dans la commune par amour de l'ordre et par dévoûment au pays. Tant d'avachissement après tant de fureur serait pour surprendre, si l'on ne savait que les âmes naturellement basses sont sujettes à ces transformations subites. Quelques-uns d'entre eux, qui furent jusqu'au delà du crime les serviteurs de la commune, serviteurs implacables et sans merci, semblent avoir voulu, en prévision de l'avenir, se réserver des moyens de défense. J'ai sous les yeux une lettre bien singulière de Sérizier, de ce chef redouté de la 13ᵉ légion, maître du 101ᵉ bataillon, incendiaire des Gobelins, assassin des dominicains d'Arcueil, de ce Sérizier en un mot qui, dans la soirée du 22 mai, vint à la prison de la Santé, en compagnie de Jean-Baptiste Millière, afin d'y faire exécuter l'ordre donné par Ferré de fusiller les otages. Cette lettre n'est pas datée, mais elle a certainement été écrite entre le 26 mars et le 1ᵉʳ avril; elle est adressée au général Chanzy : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ces quelques mots, pour faire un appel à votre loyauté bien connue. J'ai lu avec surprise dans plusieurs journaux, que vous aviez été sauvé de la fureur de la multitude par M. Léo Meillet et M. Combes, tous deux adjoints au XIIIᵉ arrondissement. Sans vouloir retirer en rien à ces messieurs le courage et l'énergie qu'ils ont déployés dans cette triste circonstance, je rappelle à votre souvenir que votre vrai défenseur fut un capitaine du 101ᵉ bataillon qui, sorti de prison le matin même, a, par son courage et au péril de sa vie, fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour arriver à ce but. Je vous rappellerai qu'il vous prit par le bras en vous disant : Je réponds de vous sur ma tête, et que, le sabre à la main, il a loyalement tenu sa promesse en vous mettant en sûreté dans les murs de la Santé. Aujourd'hui que, par suite d'instances, vous êtes libre, je pense que vous voudrez bien rectifier cette erreur et rendre à chacun ce qui lui est dû. Ne voulant aucunement attirer les regards sur moi et n'ayant fait que mon

devoir d'homme de cœur, je vous prierai de m'adresser cette rectification à moi-même, et j'attends de votre bonté de ne pas communiquer mon adresse, car je ne veux plus m'occuper de toute cette politique. Comptant sur votre obligeance et votre justice, je suis, monsieur le général, votre tout dévoué serviteur : Sérizier, rue du Champ-d'Asile numéro 35. »

Si cette lettre est sincère, elle prouve que Sérizier a subi un entraînement irrésistible lorsqu'il a été jusqu'au bout de la voie criminelle qu'il avait, pendant une lueur de bon sens, eu l'intention d'abandonner; mais, en présence de l'énormité des forfaits commis, une telle supposition n'est guère admissible; il est bien plus probable que Sérizier a voulu, le cas échéant, se ménager un « certificat de bonne conduite, » une attestation considérable, qui plus tard pourrait l'aider à atténuer les sévérités de la justice. Il n'y réussit pas, car il fut condamné à mort et fusillé. A l'heure suprême, l'orgueil du sectaire reparaît. Le 25 mai 1872, au moment de partir pour le plateau de Satory où l'attend le peloton d'exécution, à quatre heures et demie du matin, il adresse encore une lettre au général Chanzy. Cette lettre est voulue, réfléchie, théâtrale. On la dirait écrite par un homme qui croit sérieusement parler à la postérité : « Je meurs pour la cause du peuple pour laquelle j'ai toujours vécu; je meurs avec la douce satisfaction d'être innocent... Soldat du peuple, je meurs en soldat et vous prie de ne pas oublier celui qui se dévoua pour vous. Je vous salue avant de mourir. » — Qu'est-ce que l'incendie de quelques tapisseries, qu'est-ce que le meurtre de pauvres prêtres enseignans pouvaient faire à la cause du peuple? Ces deux lettres ne laissent aucun doute sur l'homme qui les a composées; la première est hypocrite, la dernière est mensongère. Je viens de relire le procès de Sérizier; jamais témoignages plus unanimes n'ont accablé un criminel. Cette phraséologie dramatique fait partie intégrante du bagage révolutionnaire. Ferré n'en a-t-il pas appelé à la postérité avant de mourir?

M. Thiers fit grâce de la vie à plus d'un coupable, et fit bien. Cent dix condamnations à mort furent prononcées, et quatre-vingt-quatre furent l'objet d'une commutation. L'insurrection de Paris entraîna vingt-trois exécutions et celle de Marseille trois. Parmi ceux qui tombèrent au plateau de Satory, il en est un que M. Thiers eût voulu épargner : c'est Rossel. A dix heures du soir, la veille de l'exécution, il luttait encore contre des généraux qui invoquaient l'intérêt de la discipline et la nécessité impérieuse de punir un officier régulier, coupable de désertion à l'ennemi et d'attaque contre la France. M. Thiers, plutôt vaincu que convaincu,

signa. Rossel évita les galères et mourut. Il croyait bien qu'il serait sauvé (1), et connaissait probablement la tentative que l'on devait faire pour son évasion. Le 27 novembre 1871, à six heures du soir, le directeur de la maison de justice de Versailles, au moment où il rentrait chez lui pour dîner, reçut la visite de Mme et de Mlle Rossel, mère et sœur du condamné. Mme Rossel, fort émue, après avoir remercié le directeur des attentions qu'il avait pour son fils, lui demanda brusquement de ne pas trop surveiller les gardiens pendant la nuit et de laisser échapper le prisonnier. Le directeur, surpris d'une telle proposition, ne répondit point, afin d'apprendre jusqu'où le projet d'évasion avait pu être poussé. La malheureuse femme reprit avec insistance. Elle affirma au directeur que M. Thiers serait satisfait de l'évasion; elle promit les plus hauts emplois, dans un avenir prochain, à celui dont elle espérait faire un complice; elle parla de 20,000 francs en or qu'elle avait là, à la disposition de ceux qui lui permettraient de sauver son fils. Le directeur fut très ferme et très humain. Il repoussa sans peine les offres qui lui étaient faites et, par pitié pour une mère désespérée, voulut bien ne point révéler cette tentative de corruption. Le résultat de cette demande insensée fut que l'on doubla les postes, qu'il fut interdit aux surveillans d'ouvrir la porte des cellules, de sortir dans le chemin de ronde sans être accompagnés, et que le directeur, ne se couchant point, resta debout, l'oreille aux écoutes et l'œil aux aguets. En outre, des patrouilles circulèrent pendant la nuit autour de la prison. Le lendemain, 28 novembre, Rossel fut remis aux exécuteurs de la justice militaire en même temps que Théophile Ferré et Pierre Bourgeois.

Je crois que Mme Rossel se trompait lorsqu'elle affirmait au directeur de la maison de justice que M. Thiers verrait sans peine l'évasion du condamné; mais il me paraît certain que le chef du pouvoir exécutif estimait que tous ces détenus, tous ces accusés, tous ces condamnés, étaient un embarras dont il aurait aimé à être délivré. A cet égard, je puis être très affirmatif. Chez M. Thiers, l'exigence politique dominait toujours, et l'indulgence qu'il eut pour certains coupables en est la preuve. Un homme bien connu à Paris, fort aimé de tout le monde, original, exubérant et très bon, avait recueilli chez lui un des chefs les plus compromis de la commune; ne sachant trop comment lui procurer des papiers d'identité qui lui

(1) Rossel avait formé un recours en grâce qui fut apostillé par un grand nombre de ses camarades de promotion à l'École polytechnique; par plusieurs notables de Metz; par le général Vergne et les officiers du camp de Nevers; par des dames de la maison nationale de Saint-Denis; par son père et sa mère; par M. Léon de Maleville, député; par un certain nombre d'habitans de Valentigney et de Mandeure (Doubs).

permissent de franchir impunément la frontière, il alla trouver un écrivain illustre auquel il confia une partie de son secret. L'écrivain, se refusant à connaître le nom du coupable qu'il s'agissait de sauver, proposa au sauveur de le mettre en rapport avec M. Thiers. L'offre fut acceptée, et l'on partit pour Versailles. L'écrivain, qui s'est fait un nom devant lequel toute porte doit s'ouvrir, fut immédiatement reçu par M. Thiers et lui expliqua le but de sa visite : « On aurait dû tous les fusiller, dit M. Thiers, c'était le plus simple, mais on a été maladroit ; on a tué des nigauds qui s'étaient mis dans la révolte sans savoir pourquoi, les chefs les ont plantés là et ont gagné au pied ; maintenant ils sont pour nous un grave inconvénient : les prisons regorgent ; les conseils de guerre sont encombrés, nous ne savons plus où mettre nos prisonniers. Je veux bien aider l'ami de votre ami ; qu'il aille se faire pendre ailleurs ; nous le condamnerons par contumace, de cette façon nous ne le reverrons jamais. J'arrangerai cela avec Barthélemy Saint Hilaire, qui est le meilleur des hommes : amenez-moi votre ami. » L'ami attendait dans un salon voisin. En le voyant entrer, M. Thiers se mit à rire et lui dit : « Eh bien ! grand gamin, on a donc oublié de vous fusiller ? » L'écrivain se retira ; nous ignorons ce qui se passa entre « le grand gamin » et le président de la république, mais nous savons que le communard put sortir de France sans être inquiété. Bergeret lui-même ne me démentirait pas.

Celui dont je viens de parler ne fut pas le seul auquel on facilita le moyen d'obtenir une condamnation platonique. M. Thiers disait : « Puisqu'ils partent sans esprit de retour, il vaut mieux les laisser partir. » Quelques-uns des grands coupables contre lesquels l'opinion publique était le plus irritée se promenaient parfois impudemment dans Paris, comme si l'impunité leur eût été promise ou assurée. Le samedi 8 juillet 1871, passant rue Turbigo avec Amédée Achard, nous nous arrêtâmes stupéfaits l'un et l'autre en apercevant Félix Pyat paisiblement assis dans un fiacre. Celui-là ne quitta Paris que plusieurs mois après la défaite de la commune, et il a pu recommencer des ballades à « la petite balle, » semblables à celle que Grômier, ancien zouave pontifical, futur membre du comité central, lut le 21 janvier 1870 à Saint-Mandé, au dessert du banquet commémoratif de la mort de Louis XVI, banquet annuel que ces gens-là nomment le banquet de la tête de veau. Non-seulement on ne les arrêtait pas avec trop de persistance, mais on prenait soin de signaler leur départ ; la dépêche suivante a existé : « N. s'est heureusement embarqué aujourd'hui pour Newhaven. »

En ces circonstances, M. Thiers a agi en homme d'état préoccupé d'enlever de lourds embarras au gouvernement qu'il diri-

geait. On ne peut l'en blâmer; l'expérience de sa longue carrière lui avait appris que tout procès criminel touchant à des faits insurrectionnels porte en soi un péril et que, dans notre pays superficiel et oublieux, on fait souvent des martyrs avec les coupables les plus justement condamnés. Il connaissait cet inconvénient et voulut s'y soustraire. En revanche, il refusa brusquement et sans discussion d'adopter un projet qui lui fut soumis pour se débarrasser de tous les insurgés arrêtés. Un Américain, M. George Wilkie, directeur de la compagnie de la Basse-Californie, dont le siège est à New-York, proposa « un marché » qui ne put être accepté. Il demandait à jeter sur la grande presqu'île que baignent les eaux de l'Océan-Pacifique et de l'ancienne mer de Cortès tous les prisonniers faits à la chute de la commune. A chacun d'eux, il garantissait la concession immédiate de douze hectares de terrain, avec promesse d'une nouvelle concession de vingt autres hectares, après un séjour de trois ans. De ces révoltés on voulait faire des colons, en les distribuant sur un sol admirable, fort chaud, car il est précisément situé sous le tropique du Cancer, mais d'une fertilité exceptionnelle, très abondant en pâturages, en bestiaux, en gibier, et où il est facile d'établir des pêcheries d'huîtres perlières. M. George Wilkie exigeait un million pour couvrir les frais de la compagnie, dans le cas où le gouvernement français opérerait sur ses navires le transport des *convicts*; si au contraire la compagnie restait chargée de ce transbordement, elle demandait 1,100 francs par colon en guise d'indemnité pour le voyage et la nourriture. C'était une affaire commerciale; elle s'éloignait trop des habitudes de notre caractère national pour être acceptée; elle fut simplement repoussée, et la Basse-Californie n'eut point à recueillir les épaves de ce grand naufrage.

II. — LES CONTUMAX.

Dès que la commune eut pris fin, dès que l'on eut secoué l'impression de désespoir et d'horreur que ses derniers crimes inspirèrent, on se demanda comment une si malfaisante insurrection avait pu se produire; on en chercha sinon les causes, du moins les prétextes, car on répugnait singulièrement à rendre la seule perversité humaine responsable de tant de forfaits. C'est alors que quelques voix s'élevèrent, plus spécieuses qu'intelligentes, et que l'on entendit des phrases toutes faites : patriotisme égaré, — fièvre obsidionale

— longues privations, — héroïsme inutile, — humiliation de la défaite, — haine de l'ennemi. — Cela fut répété sur tous les tons, et peu s'en fallut que de cet excès de crimes on n'essayât de faire un excès de vertus. C'est là un verbiage enfantin, qui ne tient pas devant l'examen des faits. Quelques hommes ont pu être entraînés par un sentiment confus de patriotisme exaspéré, sentiment bien aveugle, en tout cas, puisqu'il ne leur permit pas de reconnaître qu'ils combattaient contre la France si blessée, si sanglante, qu'on l'entendait râler. Quant aux membres de la commune, aux généraux, aux colonels, à tout cet état-major d'ivrognes et de saltimbanques, le dernier sentiment qui ait fait battre leur cœur est celui de la patrie. Les malheurs dont nous avons été accablés, la captivité de nos soldats, la défaite de notre vieille gloire et de nos espérances, l'affolement d'une nation vaincue jusque dans ses moelles, la présence armée de l'ennemi sur nos terres, toutes ces douleurs, toutes ces hontes n'ont été pour eux qu'une occasion propice et une occurrence inesperée. Après Wœrth, après Sedan, après Metz, après la capitulation de Paris, ce qu'ils ont d'âme a secrètement tressailli de joie, car à travers l'effondrement du pays ils apercevaient la prochaine réalisation de leur rêve. L'établissement de la commune les préoccupait seul; quant au salut de la France, il leur a servi de prétexte à propager leurs insanités, mais on peut affirmer qu'ils n'y ont même pas songé, et l'on sait qu'ils n'ont jamais essayé d'y concourir.

M. Jules Simon, qui a été un des ministres du gouvernement de la défense nationale, et qui a pu juger par lui-même du degré de patriotisme dont les futurs héros de la commune étaient animés, ne s'est point laissé prendre à la rhétorique prétentieuse derrière laquelle on a voulu masquer leur forfait. Il a écrit : « Non-seulement les hommes de la commune ne sont pas sortis de terre, le 18 mars, comme une génération spontanée, mais on les connaissait par leurs noms depuis plus de deux ans; on savait leur but, leurs moyens d'action; on pouvait compter leurs échecs et mesurer d'un échec à l'autre le progrès de leurs forces (1). » Oui, certes, on les connaissait, et ceux qu'ils ont surpris furent bien naïfs ou bien ignorans, car ils avaient eu soin de se dénoncer eux-mêmes du haut de la tribune des réunions publiques. Mais bien avant l'époque où l'empire, ouvrant la porte aux libertés, put compter ses adversaires, on avait vu ces hommes à l'œuvre, dans les conspirations secrètes. Sous prétexte de renverser l'empire, ils prêchaient la république, sous prétexte de défendre la république, ils organisaient la com-

(1) *Le Gouvernement de M. Thiers*, par M. Jules Simon, t. I, p. 167.

mune, mais ils n'étaient et n'ont jamais été que des révolutionnaires de la pire espèce, prêts à tout, pourvu qu'ils puissent arracher un lambeau du pouvoir et y draper leur incurable vanité. Le patriotisme égaré? qu'a-t-il à faire avec les complots de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, en juin et juillet 1853? J'y retrouve Jules Allix, qui déjà a été arrêté pendant l'insurrection de juin 1848 et qui sera membre de la commune; j'y retrouve aussi Joseph Ruault, qui sera de toutes les sociétés secrètes, de toutes les échauffourées et que ses complices fusilleront au charnier de la rue Haxo. Le 15 juillet 1869, les détenus politiques de Sainte-Pélagie envoient la lettre suivante aux députés de Paris : « Les soussignés, en présence de la conduite des députés de Paris, devant l'ordonnance de prorogation du corps législatif, voyant leurs craintes justifiées, accusent hautement ces députés d'avoir manqué à leur mandat, et requièrent d'eux leur démission immédiate. » Dix noms signent cette sommation peu respectueuse; j'y lis ceux d'Émile Duval, Raoul Rigault, Théophile Ferré, Charles Amouroux, Gustave Flourens; deux généraux et trois membres de la commune. Est-ce la honte de nos défaites et la colère contre la cession de deux de nos provinces qui fomentent le complot dont le dénoûment éclate en juillet 1870 devant la haute cour de Blois? Là on voit apparaître les fabricans de bombes au picrate qui ne sont pas destinées aux Prussiens. Les accusés sont nombreux; parmi ceux qui les défendent, je compte Protot, qui sera délégué à la justice, et Peyrouton, qui sera chargé de « l'éclairage » de Paris pendant la commune. L'état-major de celle-ci est à Blois et prête l'oreille aux bruits inquiétans qui viennent des frontières. Voilà Dereure, Ferré, Cournet, qui seront membres de la commune; voilà Grômier, du comité central; Tony Moilin, délégué au VIe arrondissement; Fontaine, directeur des domaines et séquestre des biens du clergé; Garreau, directeur du dépôt et de Mazas; voilà Sapia, qui sera tué le 22 janvier 1871 sur la place de l'Hôtel-de-Ville; Joly, le directeur de la manufacture des tabacs; Verdier, aide de camp de La Cécilia; voilà Guérin qui, modestement, sera huissier, et Razoua, qui sera lieutenant-colonel d'état-major; voilà Greffier, qui sera le commandant des Vengeurs de Flourens, le chef de la garde prétorienne de Rigault et de Ferré, qui signera de sa griffe l'ordre d'exécuter un homme dont il ne sait même pas le nom. Au cours de l'accusation, on entend parler de Raoul Rigault, de Gambon, — l'homme à la vache, — de Tridon, d'Arthur Arnould, tous membres de la commune; de Jaclard, de Rousseau, du comité central; de Gois, qui présidera la cour martiale et viendra lui-même, le 26 mai, chercher à la Grande-Roquette les prêtres et les gendarmes qui doivent

aller vers la rue Haxo. Le héros de la bande, c'est Mégy; il mérite quelque intérêt, il appelle l'attention, car il a tué un inspecteur de police chargé de l'arrêter. Par patriotisme, — pendant la commune, — il commandera et abandonnera le fort d'Issy; il ira aider à tuer Mgr Darboy. En 1870, à son domicile, on a saisi une pièce de vers qui est tout un programme, le programme que l'on essaiera d'exécuter, — c'est le vrai mot, — après le 18 mars. A-t-il été composé par Mégy? Je ne crois pas, car l'homme m'en paraît incapable; mais cette paperasse est écrite et signée de sa main :

Aux barricades! feu! levons-nous prolétaires!
L'éclatant drapeau rouge enflammera nos cœurs;
Qu'on les détruise tous, bourgeois, propriétaires,
Car il faut qu'à tout prix nous en soyons vainqueurs!

Les vers ne sont pas bons, mais l'intention en est excellente, quoiqu'ils n'aient point été improvisés dans un accès de fièvre obsidionale.

Dès que l'empire s'écroule, le gouvernement de la défense nationale, avec une imprudence extraordinaire, rejette ces hommes sur le pavé. On en a peur, ils tiennent la populace par le club et le cabaret. Ils demandent la sortie « torrentielle » pour mettre hors de la ville nos soldats, les mobiles, les gardes nationaux de bon vouloir, et rester maîtres du terrain où ils comptent bâtir leur commune. — Comment ils comprenaient la défense de Paris, on le vit dans la soirée du 31 octobre. — On en mit quelques-uns en prison; ils n'y restèrent pas longtemps; il faut glisser rapidement sur ces faits, car on éprouverait trop d'humiliation à s'y appesantir. Théophile Ferré se présente chez le préfet de police, et lui demande une autorisation qui lui est refusée; en se retirant, il cambre sa petite taille et crie de sa voix de fausset : « Monsieur, nous porterons votre tête au bout d'une pique! » Gabriel Ranvier est à Sainte-Pélagie, car il avait été très actif au 31 octobre; il obtient, sous je ne sais quel prétexte de famille, la permission de sortir pendant quarante-huit heures. Il se rend dans un club et y dit ceci : « Ils n'ont pas le courage de me fusiller; mais nous, nous aurons ce courage, et nous les fusillerons. » Et par ma foi, il tint parole. Lorsque le cortège des otages passa devant l'église de Belleville, Ranvier, debout, tête nue, adossé à la grille, donna l'ordre : « Allez les fusiller (1). » On lui obéit et l'on alla rue Haxo.

Toute la future commune est présente au 31 octobre et se montre le 22 janvier. Pendant la période d'investissement, lorsque nous

(1) Massacre de la rue Haxo; déb. contr., sixième conseil de guerre, audience du 16 mars 1872.

luttons à nos portes même, que les Allemands resserrent les lignes d'attaque et lancent des obus dans Paris ; lorsque le pain manque à la ville affamée, que nos soldats se multiplient à l'est et à l'ouest pour faire croire à des forces régulières qui n'existent plus, lorsque les femmes restent debout pendant six heures sous la neige pour obtenir un morceau de cheval, que les petits enfans meurent de froid et de misère, les « patriotes égarés » trouvent que la circonstance est bonne et veulent en profiter. On les arrête, on les emprisonne, et ils ne tardent pas à être libres. Lisez le nom de ceux qu'on a été forcé de mettre sous les verrous pendant ces jours lamentables, et vous y trouverez celui de tous les futurs conquérans de l'Hôtel de Ville : Félix Pyat, Vermorel, G. Ranvier, Tridon, Vésinier, Razoua, Bauer, Jaclard, Flourens, Vallès, J.-B. Millière, Eudes, Mégy, Edmond Levrault, Lefrançais, Chatelain, Pillot, Pindy, Napias Piquet, Léo Meillet, Humbert, Arnold, Lemoussu, Piazza, Brunel, Delescluze. — J'en oublie. La réunion est complète; ce sont les législateurs, les chefs d'armée, les incendiaires. On n'a qu'à ouvrir la porte des cabanons, et le gouvernement est constitué. Il manquera le vétéran, l'apôtre, l'homme qui a toujours rêvé le despotisme en invoquant la liberté, le vieux Blanqui, au grand désappointement de ses disciples. « Le parti blanquiste, a dit un témoin déposant devant la commission d'enquête, se compose d'ouvriers malhonnêtes et d'étudians fruits secs. » Personne n'en doute.

Ceux qui ont fait la commune n'ont point attendu la guerre et nos défaites pour chercher dans la violence la mise en œuvre de leurs conceptions. Le mot est emprunté au vocabulaire de 93, il est vrai, mais il avait été rajeuni. La société secrète fonctionnant à Londres, qui, en 1853, organisa et dirigea les complots de l'Opéra-Comique et de l'Hippodrome, s'appelait : la commune révolutionnaire; à cette époque Félix Pyat en était le pontife. Le livre d'or de la noblesse communarde existait avant la commune ; il était facile de l'écrire ; les élémens en existaient sur les registres d'écrou des prisons, aux greffes de la cour d'assises et de la police correctionnelle, sur la liste des sociétés secrètes et parmi les numéros matricules du bagne. Ces hommes avaient fait leur éducation politique, avaient acquis leur science d'économiste dans le préau des geôles, dans l'arrière-salle des cabarets, où l'on renouvelle le monde en buvant du « petit bleu, » dans les chambres d'étudiant, où le plus souvent, par excès de verdeur et de jeunesse, on cherche les moyens d'affranchir l'humanité d'un joug qu'elle ne porte pas. Ils étaient nuls d'eux-mêmes, nullifiés encore par l'étrange mode d'enseignement qu'ils avaient adopté. Lorsqu'ils furent les maîtres, ils se con-

duisirent comme nous l'avons dit, ce qui n'a rien de surprenant. La défaite les a-t-elle corrigés? la sévérité des tribunaux punissant leurs crimes les a-t-elle menés vers le repentir? l'indulgence dont on a usé envers eux a-t-elle affaibli leurs convoitises et adouci leur colère? Non; ils sont restés les mêmes, comme si une fatalité organique pesait sur eux et les condamnait à une révolte permanente. Un aliéniste a écrit: « L'homme devient alcoolique, mais il naît ivrogne; l'alcoolique guérit, l'ivrogne est incurable (1). » Il serait peut-être vrai de dire également : l'homme devient insurgé, mais il naît révolutionnaire; l'insurgé guérit, le révolutionnaire est incurable. — On serait tenté de le croire, en écoutant la voix des fugitifs qui parlent au delà de nos frontières.

A peine ont-ils quitté la France et sont-ils en sûreté qu'ils affirment leur innocence, la pureté de leurs intentions, la modération de leur conduite; pour eux, il n'y a qu'un criminel, M. Thiers; un bourreau, l'armée; un traître, l'assemblée nationale. Ils inventent un mot et disent : les crimes de Versailles, comme les honnêtes gens ont dit : les crimes de la commune. — Leur vanité, qui avait rapidement fléchi lorsqu'ils se dissimulaient dans leurs cachettes, réapparaît tout entière; on les croyait naïvement des contumax, pas du tout, ce sont des proscrits; ils sont La Proscription. Leur premier soin est de publier un volume imprimé à Genève en caractères couleur de sang et qu'ils intitulent : *le Livre rouge de la justice rurale*, livre fort intéressant et très instructif du reste, qui démontre que la crédulité humaine est sans bornes et le jugement humain absolument aveugle. On a réuni dans ce volume, dédié à la mémoire de Charles Delescluze, toutes les niaiseries, toutes les bourdes colportées dans Paris, au moment de la dernière bataille, confectionnées dans les loges de portière et tombées dans la boîte des journaux, qui, surmenés, avides de nouvelles, n'ayant pas le temps matériel d'un contrôle quelconque, les imprimaient pêle-mêle sans critique, pour répondre, vaille que vaille, aux ardentes curiosités du public. Ce que l'on a débité d'extravagances et de fables à cette époque, les personnes qui étaient à Paris ne l'ont pas oublié. L'esprit révolté et terrifié du Parisien grossissait toute chose. Du côté des vaincus comme du côté des vainqueurs, on ne se fit faute de regarder la vérité à travers des loupes et de la rendre monstrueuse. Telle qu'elle fut cependant, elle suffisait à satisfaire les plus difficiles en matière d'horrible et de merveilleux. Toutes les insanités furieuses inventées par les défenseurs de la commune

(1) *Étude médico-légale sur les épileptiques*, par le docteur Legrand du Saulle, p. 123.

ou par leurs adhérens, par les badauds oisifs, par les *reporters* effarés, par les trembleurs éperdus, sont pieusement consignées dans cette compilation où je lis avec étonnement, sous la rubrique *le Siècle*, 28 mai 1871 : « Le maréchal Mac-Mahon a exécuté sa menace contre Belleville; toute la nuit on a tiré à boulets rouges sur le quartier. » Qui ne sait cependant que, depuis plus de vingt années, l'obus a été substitué au boulet dans toute l'artillerie française? Les « faits divers » qui constituent le *Livre rouge de la justice rurale* ont tous à peu près ce même degré de véracité. Il y est naturellement question de la grande bataille du Père-Lachaise, où l'on ne s'est pas battu.

Le premier journal qu'ils fondent, — à Londres, — s'appelle *le Qui vive!* Il est de bonne encre celui-là, et il ne cherche pas ses mots pour dire leur fait aux « classes dirigeantes. » En novembre 1871, bien peu de temps après la défaite, lorsque les maisons de Paris incendié ne sont pas encore reconstruites, *le Qui vive!* daigne nous révéler quelle forme de gouvernement « La Proscription » voudra bien nous appliquer lorsqu'elle sera revenue trôner en France : « Apprenez que nous n'avons plus au cœur que l'idée d'une vengeance, et nous la voulons terrible, exemplaire. Un jour viendra, vous le savez, où nous serons de nouveau maîtres de la place. Il n'y aura plus de grâce, plus de merci pour les tueurs de juin 1848 et de mai 1871. Nous faucherons vos têtes, seraient-elles couvertes de cheveux blancs, et cela avec le plus grand calme. Vos femmes, vos filles, nous n'aurons plus pour elles ni respect, ni pitié; nous n'aurons que la mort! La mort jusqu'à ce que votre race maudite ait disparu à jamais! A bientôt, messieurs les bourgeois! » La note s'est accentuée, car au début de l'insurrection on était plus doux et moins exigeant; on n'aimait pas beaucoup plus les bourgeois, mais du moins on n'en demandait pas l'extermination radicale, on se contentait à moins, et *la Montagne* du 5 germinal an 79, c'est-à-dire du mardi 4 avril 1871, semblait répondre à tous les besoins du moment lorsque, parlant de M. Thiers, « ce petit vieux à mine de chouette, » et du « compère Favre, » Gustave Maroteau y écrivait : « La commune vous met ce matin en accusation; vous serez jugés et condamnés, il le faut. Heindrich (1), passe ton couperet sur la pierre noire; il faut que la tête de ces scélérats tombe! » L'idée communarde, on le voit, a fait quelques progrès : tuons d'abord, et nous verrons plus tard.

La prose, la vile prose ne suffit pas à ces vengeurs du droit commun; la poésie s'impose aux grandes âmes : *facit indignatio ver-*

(1) Heindrich était alors exécuteur des hautes œuvres à Paris.

sum! Les Tyrtées du pétrole, les Simonides du massacre accordent leur lyre et en tirent quelques accens qu'il est bon de répéter :

Et toi dont l'œil nous luit à travers nos ténèbres,
Nous t'évoquerons, ô Marat!
Toi seul avais raison : pour que le peuple touche
A ce port qui s'enfuit toujours,
Il nous faut au grand jour la justice farouche
Sans haines comme sans amours,
Dont l'effrayante voix plus haut que la tempête
Parle dans sa sérénité,
Et dont la main tranquille au ciel lève la tête
De Prudhomme décapité (1).

Prudhomme, c'est la bourgeoisie, à laquelle on en veut furieusement en prose comme en vers. Un autre poète, qui s'intitule modestement un franc-tireur déporté, et qui date *la Sanglante comédie, poème historique*, du fort de Quélern (septembre 1872), promet à courte échéance :

.... Un peuple, au grand jour, poursuivant de sa haine
La race de Caïn dans le dernier bourgeois.

Ceux qui sont libres, ceux qui sont détenus, aspirent au même idéal : détruire toute une classe de la société dont ils se sont expulsés eux-mêmes par fainéantise, où ils n'ont pas le courage de rentrer par le travail. Les malheureux qu'on a entassés sur les pontons, en attendant que la justice ait pu les appeler devant elle, savent tromper toute surveillance et retombent dans les habitudes invétérées où ils se sont perdus. A bord du transport l'*Yonne*, en rade de Brest, le 20 août 1871, un jour de grande représentation théâtrale, où les insurgés, travestis en acteurs, donnaient *la Mort d'Abel*, poème tragique en un acte, par E. Gheisbreght (c'est Amouroux), et *les Amoureux de Claudine*, par A. Baily, on découvrit que la plupart d'entre eux avaient réussi à former une société secrète avec mots de passe et signes de ralliement, qu'ils appelaient : la Libre Pensée. Cette société aurait pu avoir pour « organe » un journal dont j'ai vu un numéro pendant la commune et qui était intitulé : *l'Athée, journal des intérêts matérialistes,* car dans leurs théories sociales ils suppriment Dieu, qui cependant ne les gêne guère, puisqu'ils se conduisent comme s'il n'existait pas.

Les calomnies qu'ils ont imprimées dans leurs petits livres et répandues à profusion ne sont pas croyables. Il faut que l'habitude de vivre au milieu des conspirateurs leur ait donné un bien singu-

(1) *Les Incendiaires*, par Eug. Vermesch. Londres, 1872.

lier mépris des hommes pour qu'ils osent mentir avec une telle impudence et s'imaginer que leurs fables seront acceptées par la crédulité des foules. Dans une livraison du *Bulletin de la commune*, publié en Belgique sous un format commode qui permet l'expédition par la poste, je lis une note vraiment extraordinaire. Ce bulletin paraît, — ou paraissait, — sous la direction de G. Cluseret, F. Gambon, membres de la commune de Paris, et de Fesneau, président de la ligue du midi. Dans le n° 1, adressé au peuple français et imprimé à Liège, 1874, l'auteur d'un article intitulé : *Légitimité du mouvement communal*, raconte que tous les crimes commis à Paris, du 22 au 28 mai, sont exclusivement imputables à l'armée française, et que ces crimes « portèrent au comble la fureur populaire. » Faisant allusion aux massacres des otages, l'auteur se demande : « La réaction de Versailles est-elle étrangère à ces exécutions? » Et il se répond par la note que voici : « Le général Cluseret, étant à la guerre, reçut plusieurs avis venant de la droite de l'assemblée, le prévenant qu'il entrait dans les plans de M. Thiers de faire assassiner les otages, et spécialement M. Darboy. Il en conféra avec Rigault, et choisit en conséquence la garde de Mazas (1). » Dans la même livraison, on revendique orgueilleusement toute responsabilité dans le renversement de la colonne de la grande armée et dans l'incendie des Tuileries. Quant aux autres incendies, ils sont l'œuvre, ils ne peuvent être que l'œuvre de « la réaction. » La commune fut clémente, elle fut douce et maternelle : « Pas une goutte de sang n'a été versée par le peuple. » (Page 31.) C'est leur marotte; ils sont l'agneau sans tache, la blanche colombe; Candide, entrant inopinément à Paris en avril ou en mai 1871, se serait cru revenu au pays d'Eldorado. Dans *la Commune*, almanach socialiste pour 1877, imprimé à Genève, Arthur Arnould écrit sérieusement ceci à la page 30 : « Jamais Paris ne jouit d'une tranquillité plus absolue, ne fut aussi sûr au point de vue matériel que pendant la commune. Il n'y avait plus ni police, ni magistrature. Pas de gendarmes, pas de juges ! Il n'y eut pas un seul délit. » Le plus étrange, c'est qu'Arthur Arnould est de bonne foi.

Dans certaines circonstances solennelles, ils se réunissent, discutent, rédigent une proclamation collective et la publient sous la signature de l'un d'eux. Au moment des élections de novembre 1877, le menuisier Pindy, gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, qu'il abandonna le dernier, agissant au nom de « la fédération française de l'association internationale des travailleurs, » signe un manifeste où l'on peut lire : « Vous devez vous préparer à passer

(1) *Bulletin de la commune* (livraison de 32 pages), p. 29.

de la parole à l'acte, de l'urne à la barricade, du vote à l'insurrection... Si les barricades dressent leurs pavés sur les places publiques, si elles sont victorieuses, il ne faut pas qu'il en sorte des gouvernans, mais un principe : pas d'hommes, mais la commune. » Ce manifeste parut tellement inopportun, tellement bête aux journaux de nuance excessive, qu'ils l'attribuèrent, comme toujours, à une manœuvre de police. Pindy se fâcha et se hâta de protester : « Je revendique la responsabilité; c'est vous dire que j'inflige le démenti le plus catégorique à tous ceux qui insinuent que j'ai désavoué ce manifeste. »

Non, la commune représentée par les contumax et les graciés n'a abjuré aucune de ses prétentions, n'a abandonné aucun de ses espoirs. En marge de nos frontières, regardant vers la France, elle attend le moment d'y rentrer et de retourner vers l'Hôtel de Ville avant même qu'on ait eu le temps de le reconstruire. Elle ne le cache pas, car elle est naturellement bavarde; elle l'a dit et répété à satiété dans tous les journaux qu'elle a pu fonder en Suisse, en Belgique, en Angleterre, que ce soit *le Qui vive! la Fédération*, *le Mirabeau*, *la Nouvelle Lanterne*, *la Guerre sociale*, *l'Avant-garde*, *le Révolté*, et d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer. La terre doit appartenir au paysan, l'usine doit appartenir à l'ouvrier, et toujours, partout, sur tous les tons, on crie au bourgeois le mot du trappiste : Frère, il faut mourir ! De temps à autre, on donne quelques avertissemens à la justice française. En septembre 1878, Dardelle, l'ancien colonel gouverneur des Tuileries, estime dans *le Mirabeau*, qui se publie à Verviers, que les juges militaires sont « d'impudens coquins revêtus d'un caractère soi-disant légal. » Parlant de la condamnation d'Étienne Boudin, l'assassin du pharmacien Koch (1), il dit avec apaisement : « Mais cette affaire n'en restera pas là, il viendra un jour où il y aura en France une véritable justice, et alors les juges et témoins auront à rendre compte du crime judiciaire qu'ils ont commis. » La justice, — la véritable justice, — que nous promet Alexis Dardelle, nous la connaissons; elle a fonctionné pendant la commune, Raoul Rigault en fut le procureur général; elle eut pour prétoire la cité de Vincennes, le préau de la Grande-Roquette, la cour des Tuileries, le passage Dubois, l'avenue d'Italie, l'avenue Victoria, la rue Servan, le fort de Bicêtre, le chemin de ronde de Sainte-Pélagie, l'avenue Parmentier, et tous les autres endroits où les innocens tombèrent sous les coups de leurs meurtiers. Oui, Dardelle, vous ramènerez avec vous cette véritable justice, nous le savons.

(1) Procès E. Boudin; déb. contr., troisième conseil de guerre, 16 février 1872.

Le souvenir des crimes qu'ils ont froidement prémédités n'a point troublé le repos de leur conscience; nul repentir ne les a effleurés; ils sont restés ce qu'ils furent au moment de l'action, implacables. Lefrançais, ancien maître d'école révoqué, qui siégea à la commune pour le IVe arrondissement et vota contre l'établissement du comité de salut public, a publié à Neufchâtel, en 1871, un volume intitulé : *Étude sur le mouvement communaliste à Paris;* c'est une glorification de la commune, il est superflu de le dire, mais on aurait pu croire que cet homme, relativement modéré, désapprouverait certains faits de basse férocité et honteux. Il n'en est rien. Pour lui, « Chaudey n'était point un otage, mais un accusé. » Il reconnaît que l'arrestation fut « un acte d'insigne maladresse, » mais « quant à sa mort, toute cruelle qu'elle fût, la responsabilité en remonte, comme pour la mort des otages, à ceux qui dès le début de la lutte, ainsi que le témoigne la proclamation Gallifet du 2 avril, ont érigé en système l'assassinat des prisonniers (p. 268). » Après la commune, ils se sont glorifiés de ce meurtre; pendant la commune, ils ont fait comprendre qu'ils le trouveraient légitime. Courbet avait honnêtement protesté contre l'incarcération de son compatriote Chaudey. Pilotell, qui en qualité de commissaire de police avait arrêté celui que Raoul Rigault devait tuer, répondit : « 24 avril 1871. Mon cher Courbet, vous trouvez l'arrestation du nommé Chaudey scandaleuse ! Si vous aviez été, comme moi, le fusil à la main, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier, vous ne me blâmeriez pas d'avoir arrêté cet assassin. » Les contumax sont restés fidèles à ce principe qu'il faut intervertir résolument les rôles et démontrer à l'histoire que les assassins sont des victimes et que les victimes sont des assassins. En cela consiste ce qu'ils nomment un appel solennel à la justice et au droit.

III. — LES PROGRAMMES.

Ceux qui étaient ou qui se croyaient en état de manier une plume ont écrit leur histoire; ils ont écrit le mémorial de la commune et les fastes de l'Hôtel de Ville; ils se sont déifiés et ont vilipendé la France. Ils sont conséquens à eux-mêmes, ne se démentent pas, mettent dans leur récit autant de sincérité que dans leur gouvernement, font de la polémique comme ils faisaient la guerre; leur encrier aussi est plein d'huile de pétrole. Un des meilleurs d'entre eux, Arthur Arnould, ne peut échapper à ce genre de plaidoyer qui travestit les faits, les dénature et reporte sur des adversaires les

crimes que l'on a commis. Son *Histoire populaire et parlementaire de la commune de Paris* est une suite de considérations diffuses où la pensée, obscurcie par une phraséologie trop abondante, a peine à se faire jour; c'est peut-être encore moins une dissertation en faveur de la commune qu'un réquisitoire contre le gouvernement légal : « Vous mentez! L'assassin, c'est vous! — C'est vous l'incendiaire! » Lui aussi, il explique comment et pourquoi M[gr] Darboy est mort; le lecteur doit l'apprendre, car il ne s'en doute guère: « On vous avait offert de vous rendre l'archevêque, et vous avez refusé. — Pourquoi? — Parce que le clergé rêvait, pour remonter ses actions, de compter une victime qu'il pût transformer en martyr. Or l'archevêque de Paris, mal avec le pape et les jésuites de Rome, par sa mort vous donnait ce martyr à peu de frais, puisque vous le détestiez, ne le trouvant pas assez forcené. Sa mort, les ultramontains l'ussent payée à Thiers, car en frappant un gallican et un prêtre, elle satisfaisait doublement l'intérêt et la haine de l'église. Thiers vous a donc donné ce cadavre sciemment, par un de ces calculs machiavéliques qui lui faisaient croire à son propre génie quand ils ne demandent tout au plus que de la simple scélératesse. » (Tome III, p. 15.) Puisque la mort violente de l'archevêque devait apporter un si grand bénéfice à l'église que la commune haïssait, il était élémentaire de ne pas le tuer. C'est à quoi Arthur Arnould n'a pas pensé, ni les assassins non plus.

Dans toutes les histoires de la commune inventées par les communards, on trouve une prodigieuse quantité d'élucubrations pareilles; sous prétexte de montrer qu'ils étaient des hommes politiques, ils imaginent les conceptions les moins probables et les prêtent sans sourciller à leurs adversaires. Non-seulement ils interprètent les intentions d'autrui, mais ils interprètent également des faits sur lesquels nul doute ne peut subsister, et ils donnent à la réalité d'impudens démentis. C'est Benoît Malon qui le premier, dans *la Troisième défaite du prolétariat français*, tâche de propager et d'imposer une fable réellement trop invraisemblable et dont déjà nous avons fait justice. D'après lui, M. Washburne, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, aurait offert le 25 mai son intervention à Delescluze auprès des autorités allemandes afin d'obtenir une suspension d'armes et le salut des membres de la commune (p. 455). Le mensonge est flagrant, et puisque Benoît Malon était à la mairie du XI[e] arrondissement, il aurait dû mieux savoir ce qui s'y est passé.

Le plus extravagant de ces fabricans de romans prétendus historiques est certainement Pierre Vésinier. Celui-là croit que la vérité est, comme lui, naturellement contrefaite, et son *Histoire de la*

commune de Paris restera un modèle inimitable pour ceux qui, de parti pris, sont décidés à ne reculer devant aucune imposture. Il n'est point clément du reste pour les chefs de l'armée fédérée, et lorsqu'il cite quelques passages de leurs rapports ou de leurs lettres, il a soin de les tronquer (1). Il dit : « Ce sont les officiers d'état-major de cette espèce qui ont rendu possible l'entrée des Versaillais dans Paris, et la chute de la commune, ce sont eux qui sont responsables du sang qui a coulé et du massacre de *quarante mille* gardes nationaux tués (p. 377). » Son jugement sur la loi des otages est à retenir; il la trouve « bien modérée et bien équitable (p. 289). » Les faits de guerre le surexcitent à ce point qu'il en perd la tête et ne reste plus maître de son imagination. C'est à lui que l'on doit l'invention de la bataille du Père-Lachaise : « Pendant plus d'une demi-heure, il y eut dans cet asile des morts un combat terrible. Ce ne fut qu'après avoir massacré les canonniers sur leurs pièces et avoir fusillé presque tous les gardes nationaux que le cimetière fut pris. Près de *6,000* cadavres jonchaient les avenues et les tombes. Beaucoup de fédérés furent égorgés dans les caveaux, sur les cercueils des morts, où ils s'étaient réfugiés et qu'ils arrosèrent de leur sang. Le massacre fut épouvantable (p. 404). » Je répète encore que le Père-Lachaise fut pris sans coup férir et qu'il ne fut le champ d'aucun combat. Les troupes y arrivèrent le soir par les environs de la rue Bagnolet et y bivouaquèrent. Le récit de Pierre Vésinier, « ex-membre et secrétaire de la commune, ex-rédacteur en chef du *Journal officiel*, » est le résultat d'une hallucination; mais tous les écrivains communards l'ont adopté et le commentent, sans scrupule, encore à l'heure qu'il est (2). Le volume de Vésinier se termine par une prédiction : « La commune renaîtra des cendres de ses martyrs brûlés par les bourreaux incendiaires, boucaniers de Versailles; le vent les a déjà portées aux quatre coins du monde pour ensemencer les champs de la révolution dont le triomphe est assuré (p. 420). »

Parmi les livres que les contumax ont publiés sur cette période de leur existence, je n'en vois qu'un, — un seul, — qui offre quelque sécurité et soit sérieux, c'est l'*Histoire de la commune de 1871*, par Lissagaray (1876). Le livre est d'un jacobin et d'un sec-

(1) Razoua en arrivant à Genève écrit : « Après avoir défendu l'École militaire, je suis rentré chez moi, 6, rue Duperré, vers sept heures, écrasé de fatigue, *blessé et mis hors de combat*, je me suis reposé. » Dans son *Histoire de la commune*, P. Vésinier cite la lettre de Razoua (p. 376-377), mais il a soin de supprimer les mots *blessé et mis hors de combat*, ce qui lui permet toutes sortes de considérations.

(2) Le récit des incidens qui se sont produits au cimetière de l'est dans la journée du samedi 27 mai a été fait avec une scrupuleuse exactitude par M. Alphonse Daudet. Voir *Contes du Lundi*, p. 178 : *La Bataille du Père-Lachaise*.

taire. L'auteur voit les choses sous le jour spécial de son opinion et les apprécie en conséquence, ce qui est son droit indiscutable. Lorsqu'il commet une erreur, il paraît se tromper de bonne foi et ne mentir, comme les autres, de volonté préconçue. Les faits n'y sont point racontés sans passion, mais le plus souvent ils sont exacts et concordent avec la vérité. M. Lissagaray y met de la dignité, et il accepte nettement la responsabilité des actes coupables que les apologistes de la commune ont tenté et tentent plus que jamais de rejeter sur « la réaction. » L'Hôtel de Ville, le Palais-Royal, la préfecture de police, la Légion d'honneur, la rue Vavin, le Palais de Justice, la rue Royale ne sont pas brûlés par d'autres que par les fédérés; il a le courage de le dire et il faut l'en louer; cela seul assure à son travail la valeur d'un document à consulter (1). Lui, non plus, il n'est pas indulgent pour la commune, qu'il accuse de faiblesse et d'indécision; selon lui, elle est frappée d'une attaque de délibération chronique et en meurt; au lieu d'agir, elle discute; Rossel le lui a déjà reproché. Elle a manqué d'énergie en ne s'emparant pas de toutes les ressources financières de Paris; elle a manqué d'esprit politique en ne sachant pas tirer un parti suffisant des découvertes d'ossemens dans les chapelles sépulcrales et des autres « mystères de Picpus. » En résumé, l'opinion de M. Lissagaray semble être que la commune n'était composée que de gens incapables; il les a vus de près, il les a vus à l'œuvre, et son jugement sur ce point est conforme à ce qui ressort invinciblement de l'étude des faits.

Les communards ne se sont point contentés de fabriquer des journaux et d'écrire des histoires; ils ont péniblement rédigé des programmes dans lesquels ils ont cristallisé le précipité de leurs théories. Ils se sont naturellement divisés en groupes distincts, obéissant à la loi des affinités électives et se juxtaposant selon leurs tendances ou leurs opinions. Jacobins, blanquistes, hébertistes, économistes, internationalistes se sont séparés, s'éloignant les uns des autres, se soupçonnant, s'injuriant et formant de petites églises hostiles où les fidèles seuls avaient le droit de pénétrer. Dans ce monde, plein de justes défiances, où la loi des suspects est toujours

(1) Sur deux points, M. Lissagaray commet une grave erreur. Il dit que, dans la rue Royale, Brunel a fait incendier les maisons occupées par des tirailleurs de l'armée de Versailles. *Toutes* les maisons incendiées dans la rue Royale étaient situées entre deux barricades tenues par les fédérés. Elles furent allumées le mardi 23, entre quatre et cinq heures de l'après-midi; les troupes ne s'en emparèrent que le mercredi 24, entre six et sept heures du matin. En outre, M. Lissagaray attribue l'incendie des docks de la Villette au feu des batteries françaises, il se trompe; les incendiaires de la Villette ont comparu devant la justice militaire, et la concordance des témoignages n'a laissé aucun doute sur leur culpabilité.

en vigueur, il faut être vingt fois criminel pour n'être pas accusé d'appartenir à la police. Les tavernes de Londres, les cabarets de Carrouge, les estaminets de Belgique ont vu bien des disputes au cours desquelles le premier mot échangé était celui de mouchard. Grâce à cela, grâce à des querelles devenues éclatantes et dont le public a été pris à témoin, on a vu clair dans plus d'une retraite, et l'on a compris qu'ils avaient souvent, les uns pour les autres, « une haine de frère. » Je crois pouvoir affirmer que Rochefort et Cluseret ont été condamnés à mort par une société de contumax réfugiés à Londres. Ils ne s'en sont pas souciés et ils ont bien fait.

Le groupe le plus considérable, celui qui, exclusivement à tous les autres, se considère comme représentant la pure doctrine et se croit composé d'hommes éminens tout prêts à ressaisir le pouvoir et à dominer la France, a repris la vieille dénomination, chère à tous les révoltés; il s'appelle : *la commune révolutionnaire.* Il a parlé, il faut répéter ses paroles et les écouter. Le manifeste dont je vais citer quelques phrases, a été imprimé et distribué par milliers d'exemplaires; la poste l'a transporté sous forme de lettre dans toutes les parties du monde; on l'a dissimulé sous la percaline qui enveloppe les petits livres des sociétés protestantes, pour le faire parvenir aux déportés de la Nouvelle-Calédonie. — C'est l'évangile des temps nouveaux, — des temps prochains; — ceux qui ont rédigé ce programme, fruit de longues et laborieuses discussions, ont du moins le mérite de la franchise; ils disent à l'avenir ce qu'ils lui réservent, ils n'enveloppent point leurs pensées dans des phrases à double entente; ils font à la civilisation cette grâce de lui éviter toute surprise. Les incendiaires du palais de la Légion d'honneur, de la rue de Lille, de la rue du Bac, de la caserne d'Orsay, de la Caisse des dépôts et consignations semblent écrire encore à la lueur des flammes. Leur prose éclaire autant que leur pétrole et prouve que ceux qui cherchent « l'apaisement » ne se rencontrent point parmi les évadés de la commune, aujourd'hui contumax et fort peu repentis. Ce manifeste, imprimé à Londres en juin 1874, adressé aux *communeux*, n'est en somme qu'une suite de divagations fastidieuses et de phrases dont la vacuité égale la boursouflure. On sait cependant, après l'avoir lu, à quoi s'en tenir sur quelques points qu'il est bon de connaître; en matière de religion, on est très net : « Nous sommes *athées*, parce que l'homme ne sera jamais libre tant qu'il n'aura point chassé Dieu de son intelligence et de sa raison. » En matière de conciliation, on paraît professer une opinion raisonnée et pleine de promesses : « La commune, ne l'oublions pas, nous qui avons reçu charge de la mémoire et de la vengeance des assassinés, c'est aussi la revanche! » Tous ceux qui ne

s'associent pas à cet exposé de principes sont traités de calomniateurs et de renégats; ce sont des pauvres d'esprit qui ne sont point à la hauteur de l'évolution communeuse, car « ils voient dans la révolution du 18 mars un soulèvement pour des franchises municipales. Ils renient les actes de cette révolution qu'ils n'ont pas comprise, pour ménager sans doute les nerfs d'une bourgeoisie dont ils savent si bien épargner la vie et les intérêts. Oubliant qu'une société ne périt que quand elle est frappée aussi bien dans ses monumens, ses symboles, que dans ses institutions et ses défenseurs, ils veulent décharger la commune de la responsabilité de l'exécution des otages, de la responsabilité des incendies. Ils ignorent ou feignent d'ignorer que c'est par la volonté du peuple et de la commune, unis jusqu'au dernier moment, qu'ont été frappés les otages, prêtres, gendarmes, bourgeois et allumé les incendies. Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux dominicains d'Arcueil, depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo, depuis Darboy jusqu'à Chaudey. Nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces incendies qui détruisaient des instrumens d'oppression monarchique et bourgeoise, ou protégeaient les combattans. » Il faut reconnaître que ceux-là ont quelque clarté dans leur exposé de principes, et que leurs souvenirs ne les gênent guère; loin de là, leurs souvenirs se substituent à la réalité et leur montrent partout une commune florissante comme dans la terrible semaine. Les rédacteurs de ce manifeste se croient encore à l'Hôtel de Ville, car ils écrivent : « Nous voyons Paris, la France, courbés sous la terreur, l'écrasement continu, l'assassinat en permanence. » Il faut toute la perspicacité d'un contumax pour s'en apercevoir; nous ne nous en serions jamais douté.

Les trente-trois (1) communards ou communeux qui ont signé ce manifeste ne furent point de minces personnages pendant les mois d'avril et de mai 1871. Toutes les hautes fonctions civiles, administratives, militaires, sont représentées; c'est encore un gouvernement tout prêt : Cournet, Viard et Vaillant ont été membres de la commune; Eudes, général, membre de la commune, a fait partie du dernier comité de salut public; Huguenot, Sachs, Breuillé, Dacosta, ont été les substituts de Raoul Rigault; Gausseron a été

(1) Aberlen, Berton, Breuillé, Carné, Jean Clément, F. Cournet, Ch. Dacosta, Dellès, A. Derouilla, E. Eudes, H. Gausseron, E. Gois, A. Goullé, E. Granger, A. Huguenot, E. Jouanin, Ledrux, Léonce, Lhuillier, P. Mallet, Marguerittes, Constant Martin, A. Moreau, H. Mortier, A. Oldrini, Pichon, A. Poirier, Rysto, B. Sachs, Solignac, Ed. Vaillant, Varlet, Viard.

juge d'instruction; Gois a présidé la cour martiale; le colonel Ledrux a été gouverneur du fort de Vanves; Goullé a été chef d'escadron d'état-major; Mortier, du comité central, était délégué à la mairie du XIe arrondissement; A. Moreau était secrétaire général à l'inspection des ambulances; Constant Martin a été secrétaire général à la délégation de l'enseignement, et Granger a fourni les fonds à l'aide desquels Blanqui organisa le complot de la Villette qui permit à Émile Eudes de se distinguer sans retard en assassinant un pompier.

Les contumax qui ne partagent pas les opinions du groupe de la *commune révolutionnaire* dont Eudes est le chef, — le dictateur, — ne furent point satisfaits de ce manifeste, que l'on jugea peu politique et fort intempestif. Il y eut du bruit dans le Landerneau de la « proscription » et l'on fut très mécontent de voir ainsi mettre imprudemment au jour les projets que l'on mûrissait, et dont il était inutile de faire part aux réactionnaires. Gabriel Ranvier, La Cécilia, Cluseret, s'en mêlèrent et traitèrent « le général » Eudes avec fort peu de déférence; Vermesch dit un mot assez drôle : « Ils sont trente-trois dans la *commune révolutionnaire*, c'est fâcheux; s'ils étaient quarante, on y chercherait Ali-Baba! » D'une lettre écrite à propos de cette proclamation par un homme qui a joué un rôle important sous la commune, j'extrais le passage suivant : « Le programme des trente-trois est la fusillade et l'incendie... en paroles; leur but, faire peur aux bonnes d'enfans; le résultat, le seul du moins appréciable, le ridicule et l'odieux jetés sur toute la proscription de 1871. Ce résultat leur est-il payé, ou n'est-il dû qu'à leur outrecuidante sottise, c'est ce que l'avenir nous apprendra. » Je trouve cette lettre sévère; Eudes et ses acolytes racontent simplement ce qu'ils ont fait, pour mieux dénoncer ce qu'ils feront. Ils ont eu toute la commune pour complice, du 22 au 28 mai; ils ont la bonne foi de le dire, c'est maladroit, j'en conviens, mais ceux qui les blâment aujourd'hui ne les ont point blâmés lorsqu'ils mettaient leur programme en action par « la fusillade et l'incendie. »

Les hommes qui ont rédigé ce manifeste sont des blanquistes et des hébertistes, — des hommes d'action, — comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes. En dehors d'eux s'est formé un groupe d'apparence plus pacifique, composé d'économistes, qui cherchent à découvrir par la discussion la solution du problème social. Ceux-là aussi, il convient de les écouter, car ils disent parfois des choses très divertissantes. Ah! le vieux monde n'a qu'à bien se tenir, car, avec de pareils cadets, il n'en a plus pour longtemps. Les théories sont à l'étude, les formules sont prêtes; lorsque l'on reviendra, on aura dans sa poche le code de l'avenir, le code de la félicité hu-

maine, on pourra parer à toutes les éventualités et étonner le peuple par la profondeur des conceptions. Ces apôtres du socialisme, de l'internationalisme, du collectivisme se réunissent régulièrement pour échanger ce qu'ils appellent des idées. Le jeudi me paraît être leur jour préféré; ils ne se cachent point, ils sont abordables, les oisifs de Londres peuvent aller les entendre à la taverne du duc d'York; chaque séance donne lieu à un procès-verbal. L'ensemble des procès-verbaux constitue la loi future; il n'est ni difficile, ni coûteux de se les procurer. Le nombre des assistans varie selon les circonstances. Parmi les plus assidus, je trouve Antoine Arnaud et Jean-Baptiste Clément, de la commune, Vinot, colonel, commandant l'École militaire, Maujean, chef du visa au trésor, Letailleur, secrétaire général aux relations extérieures, N. Rousseau, du comité central, Langlois, qui a appartenu à une commission de l'octroi. Dardelle y fait quelques rares apparitions, puis il y a des inconnus, d'humbles « proscrits » qui viennent s'abreuver aux sources mêmes de la science économique, et parfois aussi des voyageurs curieux, — j'en connais, — qui savent le chemin de Bennett street. Ce groupe n'a pas l'ampleur de la *commune révolutionnaire*, mais il ne manque pas d'originalité, et il représente l'académie des sciences morales et politiques de la contumacerie.

Il serait fastidieux de reproduire toutes les insanités sur lesquelles on dispute : le résumé des procès-verbaux des derniers mois de 1878 est suffisant pour donner au lecteur une idée très nette de ce genre tout spécial d'aberrations. Le 2 mai, après avoir décidé que l'on fusillerait ceux qui ne se soumettraient pas à la révolution, on s'occupe du capital. On s'en empare; mais comment parviendra-t-on à forcer « les bourgeois » à « restituer » leur argent? C'est bien simple : on fera une nouvelle effigie pour frapper la monnaie; toute pièce qui ne portera point cette effigie sera refusée, et les propriétaires des « anciennes effigies » seront tenus de les verser à un endroit désigné. Le 9 mai, on pense aux beaux-arts, dont il convient de développer le goût dans le peuple; grosse question, qui est très rapidement résolue : les riches, n'ayant plus d'hôtels, n'auront plus de murs pour y accrocher des tableaux; les tableaux diminueront immédiatement de valeur, et on en formera des musées pour la récréation des prolétaires. — Par-ci par-là, on lâche de bons aphorismes : « L'épargne, c'est le vice. » Le 13 juin, un orateur nommé Lassassie est d'avis que l'émancipation de la femme est une question prim*ar*diale. Et l'enfant? Ceci mérite méditation; on remet à quinzaine pour la solution qui apparaît le 4 juillet : « Dans la société future, il n'y aura pas d'état; il y aura quelque chose qui se chargera de l'enfant, mais on ne sait pas comment cette chose

s'appellera. » C'est bien clair. — Le 18 juillet, un citoyen compatriote de Dante, de Michel-Ange et de Galilée, dit : « Ce que nous ne voulons pas, c'est l'aristocratie de l'intelligence, parce que c'est contraire à la justice. » Cette motion trouble un peu Jean-Baptiste Clément, qui se croit très intelligent; à la séance suivante, il exprime sans timidité le désir que toutes les femmes soient des Staël et des George Sand. — Il n'est pas dégoûté, Jean-Baptiste Clément. Le 15 août, on revient aux questions purement économiques : « Tant que nous ne posséderons pas la terre et les outils, il faudra donc discuter cette ignominie du salariat. Plus de palliatif. Il ne faut pas plus de bons patrons qu'il ne faut de bons sergens de ville ou de bons curés. Travaillons donc pour la révolution violente qui seule peut nous sauver de la situation qui nous est faite. Pour abolir le salariat, il faut abolir le patron, et le premier acte de la révolution doit être l'expropriation de toutes les propriétés. » Le 22 août, on dit : « Les ouvriers se plaignent des machines, qu'ils s'en emparent, et ils n'auront plus qu'à s'en louer. » Huit jours après, Jean-Baptiste Clément résume la discussion : « Donc, trois propagandes actives à faire : 1° à la ville; 2° à la campagne; 3° la plus sérieuse, qui est de développer chez tous les ouvriers le désir du bien-être; il faut combattre tous ces mots : abstinence, vertu, résignation, persévérance (1). »

Le 5 septembre, un incident se produit. J.-B. Clément, qui paraît être l'orateur le plus écouté du cénacle, discute la question des impôts pour arriver à les supprimer; il termine en disant : « Démontrer l'iniquité existante, démolir, abolir, pousser à la révolution, voilà notre ouvrage; à ceux qui viendront après de voir ce qu'ils auront à faire. » A cette péroraison, le citoyen H. se lève : « C'est de la démence, citoyens, de discuter les impôts quand nous savons tous que ça devrait être aboli, et que notre devoir de révolutionnaires socialistes nous oblige à les supprimer. Citoyens, s'il faut jurer de tuer quelqu'un, j'en suis, ça me va; d'aller à Paris planter le drapeau rouge, j'en suis; de tirer sur toute la canaille qui nous gouverne, j'en suis; mais c'est trop bête de venir ici, comme des écoliers, nous qui avons fait la commune. » Violente interruption. — Le citoyen H. reprend dans des termes que j'adoucis singulièrement : « Je m'en moque; je vous dis qu'il faut avoir de

(1) Développer le désir du bien-être chez tous les ouvriers paraît être en contradiction avec le principe que l'*Internationale* professait avant le 4 septembre : « A Londres, quand nous parlions d'améliorer le sort des ouvriers, ils nous répondaient qu'ils voudraient voir les ouvriers dix fois plus malheureux. Quand vous aurez donné aux ouvriers tout ce qui leur sera nécessaire, ils ne voudront plus sortir de chez eux. » *Enq. parl. sur le 18 mars;* dép. des témoins, éd. de 1872, p. 542.

la résolution, et ne pas discuter des choses oisives comme nous le faisons; nous sommes des imbéciles. » Le procès-verbal constate que l'état d'ébriété du citoyen H. ne lui permet pas de formuler sa pensée avec toute la netteté désirable. Malgré cette sortie, la question de l'impôt tient au cœur de J.-B. Clément, qui la reprend le 12 septembre; au lieu de toutes les contributions existantes, il propose d'établir l'impôt consenti. — On hésite, on cherche à comprendre, on ne comprend pas, on finit par lui demander des explications, il s'explique: « Mais c'est bien simple cependant: l'impôt consenti, c'est celui qui répond aux besoins journaliers. » Dès lors tout le monde approuve, et la motion est adoptée.

Le 26 septembre, le citoyen Gratien demande à parler de la famille : « La famille, c'est l'obstacle, elle est à détruire si l'on veut arriver à donner à tous une éducation égale et révolutionnaire; puisque nous abolissons l'hérédité, l'enfant n'est plus l'héritage du père et de la mère, il appartient à l'état. » Dans ces réunions d'où sortira la société modèle, toutes les fois que l'on propose de supprimer un devoir ou d'atténuer une responsabilité sociale, on est certain d'être applaudi. On a résolu, comme on vient de voir, les questions de la propriété, de l'impôt, de la famille; il est temps de se hausser aux considérations abstraites et de dire quelques mots de la guerre. J.-B. Clément s'en charge dans la séance du 31 octobre: « Il n'y a que les philanthropes qui s'élèvent contre la guerre; c'est grâce à la guerre que la commune de Paris est venue, et aussi grâce à sa défense que l'on doit le grand élan socialiste d'aujourd'hui; pour nous révolutionnaires, il existe toujours le seul, le juste moyen de la guerre civile. Formons donc une armée de travailleurs, et guerre aux bourgeois! » Le 7 novembre, Dardelle intervient; c'est à lui, ancien chasseur d'Afrique, ancien colonel gouverneur du palais des Tuileries, qu'il appartient de traiter avec compétence la question militaire; qui mieux que lui peut la connaître et la développer? « Il suffit d'un homme comme Mahomet qui, au lieu du Coran, aille, l'épée d'une main et le socialisme dans l'autre, à la conquête des monarchies de l'univers. Il ne faut penser à rien de pacifique, mais à la révolution violente, aux coups de fusil pour arriver à être débarrassé de la race bourgeoise, et la guerre doit être le premier soin d'un gouvernement socialiste. Il doit immédiatement entamer une guerre de conquête jusqu'à l'extinction de la monarchie dans tous les coins du globe. » Dardelle est couvert d'applaudissemens; aussi, il revient à la charge le 5 décembre: « Il faut arriver à former des révolutionnaires d'action pour renverser tout ce qui existe et opérer un changement total de la société. » L'année 1878 se ferme à la taverne du duc d'Yorck sur une note

plus gaie, car le 19 décembre, le citoyen Bazin dit : « La terreur est telle en France depuis 1871 que nul n'ose plus y parler. » Il n'y a pas à qualifier de pareilles rêveries; un des membres de la réunion s'en est, du reste, chargé dans la séance du 9 juin, lorsqu'il a dit : « Nous sommes en train de faire la cuisine de la révolution et nous pourrions paraître monstrueux aux gens qui nous entendraient. » Il ne faut ni s'étonner, ni s'effrayer outre mesure de toutes ces sornettes sorties de cerveaux malsains, faibles et méchans. J'ai consulté les procès-verbaux de *la Société démocratique française*, qui tenait séance à Londres en 1839 et 1840; ce n'est ni moins violent, ni moins bête; mais ce qui ressort des manifestes et des discussions des contumax amis du général Eudes ou fréquentant la taverne du duc d'York, c'est qu'ils rêvent tous la dictature, à la condition de l'exercer eux-mêmes. La commune, essayant d'expliquer ses crimes, a prétendu qu'elle avait voulu sauver la république menacée par l'assemblée nationale; elle a menti. A ces gens, la forme républicaine est aussi odieuse que la forme monarchique. Le 15 avril 1879, la cour d'assises du canton de Neufchâtel, en Suisse, a été contrainte de faire comparaître les rédacteurs d'un journal appelé *l'Avant-garde* qui prêchait ouvertement l'assassinat. La plupart des accusés avaient brillé à l'Hôtel de Ville, combattu sous le drapeau rouge et avaient pu échapper à l'action des lois françaises. Le président demanda à l'un des accusés : « En qualité d'anarchiste collectiviste, ne poursuivez-vous pas la suppression de l'état républicain aussi bien que de l'état monarchique? » L'accusé répondit : « Oui. » Il a répondu pour la commune tout entière, qui n'a jamais eu d'autre but, ni d'autre intention.

IV. — LE QUART-ÉTAT.

Les insurgés de 1871, poussés par des mobiles qui échappent à toute morale, à tout patriotisme, se sont soulevés contre le pays légal, ont remporté une victoire inique, se sont conduits au pouvoir comme des viveurs fanfarons et cruels, ont essayé de détruire Paris qu'ils ne pouvaient plus détenir, ont été sans dignité ni force devant les conseils de guerre, et, dans leurs réunions de contumax, ils ont ressassé toute sorte de sottises qui prouvent leur violence et leur nullité. Tout cela est fait pour rendre modeste, et cependant il n'est pas un de ces coupables que n'ait saisi le démon de l'orgueil, et qui ne s'imagine très sincèrement être de taille à bâtir une civilisation modèle. Leur superbe est extrême, tous se croient des Christophe Colomb, et tous sont partis à la découverte du nouveau monde. Ils

sont tellement certains de le voir émerger un jour du sein des brumes où se perdent leurs rêveries qu'ils l'ont déjà baptisé. Ils le nomment le *quart-état*, par opposition au tiers-état, dans lequel se sont absorbées, mêlées, fondues, comme dans un creuset social d'une incomparable puissance, toutes les castes qui jadis ont divisé la société française. Il en est ainsi. Ces hommes que nous avons jugés à l'œuvre, dont les actes, quels qu'ils soient, sortent d'un moule invariablement médiocre, dont le pétrole a été l'argument péremptoire et le massacre le raisonnement élaboré, ces hommes se regardent comme des novateurs incompris; ils sont des prophètes et des apôtres. Ils sont les dieux de la Genèse où l'humanité va trouver sa forme définitive. De ce qu'ils ont fait, nul regret; ils ont été les soldats du droit; demain, s'ils le peuvent, ils seront les exécuteurs de la justice. Ils redressent la tête, montrent le poing à la civilisation stupéfaite, et se vantent de lui avoir livré le plus rude assaut qu'elle ait jamais supporté. Un témoin déposant devant la commission d'enquête parlementaire sur le 18 mars avait prévu cela et l'avait annoncé : « Quant aux prisonniers, vous verrez que dans quelques années, pour beaucoup ce sera un titre de gloire; ils diront : J'étais un des soldats de la commune. Ils en tireront une grande vanité, les ambitieux s'en feront un marchepied politique; ils se présenteront aux élections et seront peut-être nommés; en tout cas, ils auront bien des voix. » Le président écouta cette prédiction avec surprise et répondit : « Vous nous faites là de l'état moral de Paris une peinture fort triste! » Le témoin ne s'était point trompé. Les héros qui ont été les vainqueurs de l'archevêque et de M. Bonjean sont plus fiers que jamais de leur besogne. L'immorale politique s'est abaissée jusqu'à eux et leur a tendu la main pour s'en faire des alliés; ils sont prêts à mettre en pratique les théories que nous connaissons, celles de la *commune révolutionnaire* ou celles de la taverne du duc d'York; toutes ensemble peut-être, dans un éclectisme intelligent qui permettra de piller d'un côté, d'incendier de l'autre, de fusiller partout. Ceux-là ne demandent qu'à installer ce fameux quart-état qu'ils ont inventé, et à détruire tous les privilèges dont ils souffrent, car ils ont découvert que la société actuelle était fondée sur des privilèges exorbitans; qui s'en serait douté? La logomachie du temps d'Hébert et de Marat leur est restée aux lèvres; ils répètent naïvement des mots qui n'ont plus de sens et qu'ils ne comprennent pas.

Pour ces novateurs fanatiques d'imitation, pour ces voyans atteints de cécité, notre société est séparée en classes distinctes, — la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, — comme à l'époque où l'on rédigeait les cahiers des états-généraux, et chacune de ces classes est

armée de privilèges à l'aide desquels elle opprime le peuple. — A voir la réalité des choses, il n'en est pas tout à fait ainsi. Les privilèges de la noblesse consistent à se jeter dans l'industrie pour subsister : il y a des ducs et des comtes qui sont marchands de vin; les privilèges du clergé lui permettent de porter des soutanes trouées au coude, d'être insulté sans répondre, de ramasser, d'élever, d'instruire les enfans de ceux qui l'ont fusillé et qu'il a bénis avant de mourir; le privilège de la bourgeoisie est de sortir du peuple par l'intelligence, le travail, la probité, l'épargne, et d'y rentrer par l'ignorance, la fainéantise, l'ivrognerie et la prodigalité. Des privilèges du peuple on ne parle pas, ce sont ceux qui cependant appartiennent à tous les citoyens français, de voir toute carrière, toute grandeur ouvertes devant soi; encore de nos jours, il existe un maréchal de France et des généraux de division qui sont partis le fusil sur l'épaule et la giberne au flanc. Un de nos plus grands savans était ouvrier cordonnier, un de nos bons écrivains était menuisier, et si je feuilletais les annuaires de l'Institut, de l'assemblée nationale, du sénat, des grandes administrations, que d'hommes illustres, connus, utiles et respectés n'y trouverais-je pas qui ont couru pieds nus au temps de leur enfance, et qui ont péniblement gagné le pain des premières années! Parmi ceux qui vivent et dont la France s'enorgueillit, il convient de ne citer personne; on n'aurait du reste que l'embarras du choix. Dans l'industrie, dans le commerce, quel est le travailleur sérieux qui osera dire qu'il n'a pas réussi? Un ancien ouvrier devenu patron et actuellement maire d'un arrondissement de Paris a écrit : « Depuis plus de vingt ans que nous vivons au milieu de la classe laborieuse, nous avons remarqué que tous les « bons » ouvriers qui se sont établis sont arrivés à un bon résultat (1). »

Les privilèges que le quart-état doit renverser n'existent que dans l'imagination des révolutionnaires. On en parle, on en fait grand bruit; mais lorsqu'on les cherchera, il sera impossible de les découvrir. Cette bouffonnerie cache une prétention hautaine et envieuse qu'il faut réduire en termes simples. Le quart-état signifie que le gouvernement doit appartenir par droit de naissance à ceux qui n'apprennent rien, ne savent rien et ne font rien. C'est le système des castes renversé; au prolétariat seul incombe la régie du monde, parce qu'il est le plus nombreux. « La commune, c'est le prolétariat révolutionnaire armé de la dictature par l'anéantissement des privilèges et l'écrasement de la bourgeoisie, » a dit le manifeste des trente-trois dont j'ai parlé plus haut. Ceci est bien antérieur

(1) *Le Sublime*, par M. Denis Poulot. Paris, 1870, p. 130.

à la commune et il y a longtemps que cette devise a été formulée. Elle est à la fois le point d'appui et la doctrine de l'Internationale. Je la trouve très nettement exprimée dans une lettre qu'un ouvrier de Reims adressa le 19 mars 1870 à Varlin, qui, on se le rappelle, était en correspondance avec les groupes internationalistes du Portugal, d'Espagne, d'Allemagne et de France. « C'est nous qui donnons la vie à toutes les nations. Sans nous, rien n'existerait, ce qui fait que nous sommes la vraie force, la force qui fait vivre et par là la seule force juste, qui vaut bien la force destructive qui appartient aux bourgeois, nos éternels ennemis, qui ne pensent qu'à leur ambition et à leur insociabilité et qui voudraient encore vivre sans rien produire, excepté le désordre social et tous les maux qui s'ensuivent et qui nous ruent les uns sur les autres pour nous entre-déchirer comme des bêtes sauvages, pour ce qu'ils appellent patrie, gloire, victoire, choses bien vaines pour nous aujourd'hui. Je le répète, nous sommes *le nombre*, nous sommes *la force*, nous sommes *le droit*, nous sommes *la justice*, nous sommes *la morale universelle*, et une cause aussi juste que la nôtre ne doit pas succomber ; l'éternelle morale est là pour l'attester ! » Ces hommes-là sont des prétendans. L'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ne leur permet que les premiers rôles, et leur ambition est d'autant plus intense qu'elle ne repose que sur des illusions. Ils croient à leur avenir, ils le voient, ils vont y toucher. A leur manière, ce sont des fanatiques. Au-dessus du chaos des revendications confuses et des rêvasseries indéterminées, ils aperçoivent nettement le quart-état qui passe la tête dans un triangle égalitaire, semblable au couperet de la guillotine, et qui dit, entre deux hoquets à l'absinthe : « Je suis parce que je suis! »

Dans leur ingénuité, ils s'imaginent que l'on peut, en toute chose, supprimer les intermédiaires, comme dans le commerce, acheter en fabrique et à la grosse. Il ne suffit pas de vouloir être pour parvenir. La réputation, les honneurs, la fortune, ça ne s'achète pas, cela s'acquiert. Les escaliers qui conduisent à ces sommets se gravissent degré par degré, péniblement, et il faut parfois plus d'une génération pour toucher le faîte. Les générations sont les étapes entre le point de départ et le point d'arrivée. Ces étapes, le collectiviste voudrait n'en tenir compte; entre lui et le but auquel il aspire, il trouve le labeur, l'effort, la persévérance, le temps; c'est là ce privilège qu'il accuse, c'est là « l'éternel ennemi. » Il est pressé de jouir, il n'a ni le loisir, ni le courage de s'élever jusqu'à la fortune; il veut la voler avec effraction, et il fait la commune, sous prétexte de renverser la caste oppressive par excellence, la bourgeoisie, qui cependant ne peut se retourner

sans apercevoir l'ouvrier, — le prolétaire, — d'où elle est sortie.

Ce que la commune aurait tenté — ce qu'elle tentera, — c'est la substitution violente, immédiate — et sans phrase, — du prolétariat à toute autre classe de la société, dans la propriété, dans l'administration et dans l'exercice du pouvoir. Les moyens qu'elle emploiera pour parvenir à son but, nous les connaissons; les programmes qu'elle tâchera d'appliquer, nous les avons cités. Le branle est mené par des hommes pour lesquels conspirer est une carrière. La forme du gouvernement qu'ils attaquent leur est toujours indifférente. Nous avons vu la république de 1848 arrêter, fusiller et déporter les conspirateurs qui avaient voulu renverser la monarchie parce qu'elle était la monarchie, et la république de 1871 a arrêté, fusillé et déporté les conspirateurs qui avaient attaqué l'empire parce qu'il était l'empire. Ce sont là des prétextes auxquels les hommes d'état ne se laissent pas prendre, quoiqu'ils feignent parfois de les admettre. Pour ces revendications impies, les guerres, les défaites, les malheurs du pays ne sont que des causes secondaires, quand ce ne sont pas misérablement des occasions. La cause primordiale est plus lointaine et plus profonde, elle est dans l'homme même. Les rédacteurs du *Bulletin de la commune* ont raison de dire : « L'origine générale du mouvement communal de 1871 est vieille comme le monde (1). » Elle remonte en effet au temps de la Genèse; elle date du jour où Caïn a tué son frère parce qu'il en était jaloux. C'est l'envie qui est derrière toutes ces prétendues réclamations sociales bégayées par des paresseux auxquels leur outil fait honte, et qui en haine du travail régulier préfèrent les dangers du combat à la sécurité du labeur quotidien. Cette maladie, — ce vice originel, — est le grand moteur des âmes basses et des intelligences douteuses. Il n'a pas de nom; on pourrait l'appeler le *caïnisme*. Il a fait les massacres de septembre, il a fait la loi de prairial, il a fait la commune.

Il n'est pas qu'en France, il est partout. Le pivot du vieux monde est faussé; la civilisation est ataxique; elle penche à gauche, elle va tomber. L'Europe se regarde et ne se reconnaît plus. Elle contemple avec effroi le monstre qui est sorti d'elle. Se peut-il qu'elle ait donné le jour à ce Caliban? Il est aussi vieux qu'elle, elle devrait ne pas l'ignorer, si elle savait sa propre histoire. Jadis, il apparaissait çà et là! Aujourd'hui, grâce à l'imprimerie, à l'électricité, à la vapeur, il semble doué d'ubiquité et en tous lieux on le voit en même temps. On en a peur, c'est le bon moyen d'être vaincu par lui. L'énigme du sphinx n'est point difficile à résoudre.

(1) Le *Bulletin de la commune*, n° 1, p. 7.

A ceux qui n'usent de la liberté que pour briser la légalité, l'autorité a le droit et le devoir de faire face avec énergie. Les aspirations vagues sont d'autant plus redoutables qu'on ne peut les réaliser, et que c'est en augmenter la violence que d'essayer de les satisfaire. Le droit commun appartient à tous, et les avenues sociales sont assez larges pour que chacun puisse y marcher à l'aise. Ceux qui résolument refusent d'y prendre place sont criminels et mettent la société en état de légitime défense contre eux.

Collectivistes, communards de France, démocrates-socialistes d'Allemagne, nihilistes de Russie, appellations diverses, tendances pareilles; eau de sel, acide muriatique, acide chlorhydrique, étiquettes différentes, même poison. Nous ne sommes pas seuls malades, et les autres nations ne se portent guère mieux que nous. Si ce sont nos défaites inattendues, une indemnité de guerre écrasante, l'amputation de deux provinces, qui chez nous ont déterminé le mouvement furieux de la commune, comment se fait-il que des victoires inespérées, une indemnité de guerre exorbitante, l'annexion de deux provinces, aient déchaîné en Allemagne la férocité des démocrates socialistes? Le vieil empereur a réalisé le rêve du Vaterland; il a réveillé Frédéric Barberousse, qui depuis l'an 1190 dormait dans la caverne du Kyffhäuser. Il a enfin créé cette unité après laquelle l'Allemagne soupirait. Cela ne lui a pas fait trouver grâce devant les novateurs, à qui la patrie importe peu. Un docteur Nobiling a tiré sur lui comme sur un loup, parce que le ferblantier Hœdel l'avait manqué précédemment. Celui-ci, avant de monter sur l'échafaud, a donné son dernier souvenir aux grands initiateurs, aux hommes du 18 mars et du 24 mai; il a écrit : « La roue du temps broie tout sur son passage, vive la commune! Il n'y a pas de ciel, vivat la France ! » Encore un martyr à placer dans le panthéon communard à côté de Ferré, de Rigault et de Fieschi. La commune a le droit d'être fière, elle a fait des élèves dignes d'elle, et qui sauront peut-être la surpasser un jour. Écoutez la petite chanson que l'on chante à Berlin, dans les salles publiques, lorsqu'on y offre des banquets à quelque député populaire. — « Ici le pétrole, là le pétrole! — Pétrole partout. — Dans nos verres, versez-le jusqu'au bord. — Vive le pétrole! — Nous sommes des pétroleurs — inconnus aux hommes, — nous rendons hommage au bon pétrole. — Ah! comme il brûle — et comme il éclaire! — Au fond du cœur du peuple, — le pétrole brûle en secret. — Vive à jamais le pétrole!» C'est là rendre justice à la commune, et l'âme de Victor Bénot, l'incendiaire des Tuileries, a dû tressaillir de joie.

La commune est moins favorablement appréciée par le nihilisme. Nous avions cru qu'elle avait cependant donné bonne me-

sure aux frénésies révolutionnaires; nous avions pensé que tant de monumens brûlés, tant de sang versé lui auraient valu l'indulgence de ceux auxquels elle a ouvert la route des revendications, nous nous étions trompés, le temps a marché depuis lors, et les idées ont obéi à l'inévitable loi du progrès. Il paraît que la commune a été faible et qu'elle a manqué d'énergie. Voici comment elle est jugée dans un des écrits sortis récemment (avril 1879) des presses clandestines du nihilisme : « La commune de Paris de 1871 valait un peu mieux que les républicains les plus avancés, parce que ses incendiaires ont pressenti l'aurore de l'avenir; mais la commune ne nous suffit pas, parce qu'elle ne savait pas être logique. Elle a indiqué le programme de la révolution sociale, mais elle manquait de courage pour l'exécuter. Les chefs de la révolution russe promettent d'agir autrement, car les demi-mesures de la commune ne mènent à rien. Par un sentimentalisme exagéré et par manque d'énergie, la commune n'a massacré que quelques otages. Notre but, à nous, c'est l'anéantissement de l'aristocratie et de la bourgeoisie, leur ensevelissement sous les ruines de l'ancien monde. » On est sévère pour la commune, sur les bords de la Néva; heureusement que les programmes de la *commune révolutionnaire*, de la taverne du duc d'York et de l'*Avant-garde*, tous formulés par des contumax français, la réhabiliteront aux yeux de ses frères du nihilisme.

Ce n'est pas seulement l'Allemagne victorieuse, la Russie conquérante, maîtresse des Turcs, aux portes de Constantinople, presque à Sainte-Sophie, qui vivent sous la menace perpétuelle de l'assassinat systématique et de la désorganisation quand même; c'est l'Italie dont on essaie d'assassiner le roi; c'est l'Espagne, qui a aussi son régicide. En présence de ces crimes, les communards chantent hosannah, et disent : Les temps sont proches ! Ils applaudissent et croient que leur jour va venir; car il y a deux moyens de faire son chemin dans le monde, aider la société de tout son effort, ou la combattre de toutes ses forces. Ce dernier moyen, depuis quelques années, paraît être le plus rapide; il mène parfois à Nouméa, parfois au plateau de Satory, mais souvent au pouvoir. Cela est fréquent dans notre pays, qui oublie tout et n'apprend rien. — Si ces hommes-là sont des fous, comme le disent quelques aliénistes, ce sont des fous dangereux auxquels la camisole de force est indipensable.

Des fous, il y en eut comme ailleurs, mais pas plus qu'ailleurs, dans le troupeau de la commune; il y eut aussi des égarés, des ahuris, des pauvres d'esprit qui se jetèrent dans l'aventure sans même se douter où elle pouvait les conduire; il y eut des hommes à bout de voie, dénués, pauvres, que l'on eut l'inconcevable in-

curie d'abandonner à eux-mêmes, et qui ne sachant où trouver du pain ramassèrent celui que l'insurrection leur offrait. Ceux-là sont dignes de toute pitié, car on aurait pu sans peine les arracher à la révolte, et on ne l'a pas fait. Devant ces groupes flottans et indécis jusqu'à la dernière heure, on voit se pavaner les vaniteux, fiers de leurs galons, ivres de leur importance, comparses qui jouaient au major et au colonel comme ils auraient joué les jeunes premiers sur un théâtre, malfaisans par sottise, et ne voyant guère dans ce vaste bouleversement que le droit de porter des bottes molles qui les ravissaient. A côté de ces cabotins ridicules et empanachés, les poussant au mal, et les soutenant dans la violence, les repris de justice, — qui furent nombreux, — libres enfin et maîtres, faisant leur main, grappillant partout, braves au feu et décidés à ne reculer devant aucun crime, dans l'espoir de ne pas être forcés de subir encore un état social qui a des tribunaux pour juger les voleurs et des prisons pour les enfermer; ils furent des instrumens redoutables, et à la minute suprême manièrent le pétrole avec passion. Tout cela, c'est l'armée, l'armée de réserve de l'insurrection en expectative, comme il en existe dans toute ville populeuse, mais ce n'est pas la commune. Celle-ci, je la vois dans un groupe de sept à huit cents individus froidement passionnés, réfléchis, rongés par des ambitions surhumaines, méprisant le peuple au nom duquel ils parlent, haïssant les riches qu'ils envient, et prêts à tout pour être célèbres, pour être obéis, pour être dictateurs. Ce sont de petits bourgeois déclassés, des ouvriers désespérés de n'être point patrons, des patrons exaspérés de n'avoir pas fait fortune; ce sont des journalistes sans journaux, des médecins sans clientèle, des maîtres d'école sans élèves, c'est Rigault, c'est Ferré, c'est G. Ranvier, c'est Parisel, c'est Pillot, c'est Urbain, c'est Gaillard, c'est Trinquet, c'est Eudes, Gois, Mégy, Sérizier, c'est toute cette bande dont les noms sont revenus si souvent sous ma plume. Ceux-là, ils sont hors de l'humanité, et leurs crimes prémédités les en chassent à toujours. L'amnistie pourra les ramener dans le pays dont ils avaient juré la perte, dans la ville qu'ils ont voulu détruire; le suffrage universel, inconscient peut-être, à coup sûr irresponsable, pourra les ramasser, en faire des conseillers municipaux, des députés, des sénateurs, des présidens de comité de salut public, cela ne parviendra pas à les laver; ils ont aux mains la tache que toute l'eau de la mer n'effacerait pas, et l'odeur de pétrole dont ils sont imprégnés ne s'évaporera jamais. Ils seront dans l'histoire ce qu'ils ont été dans leurs actes : des traîtres à la patrie blessée, des incendiaires et des assassins.

MAXIME DU CAMP.

L'HISTOIRE NATURELLE

DES

SOCIÉTÉS HUMAINES

OU ANIMALES

II[1].

LA CONSCIENCE SOCIALE.

I. Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, trad. par M. Cazelles. — *Essais de politique;* trad. par M. Burdeau. Paris, 1879. — II. A. Espinas. *Les Sociétés animales*, 2e édition, Paris, 1879. — III. Schæffle. *Bau und Leben des socialen Kœrpers*. Tubingue 1875.

Ce qu'on appelle la conscience nationale est le résultat et la consonance de millions de pensées individuelles; elle n'en a pas moins ses caractères propres, qui doivent faire l'objet d'une étude spéciale: la physiologie des sociétés doit être complétée par leur psychologie. Il faut transporter dans le domaine humain ce qui est vrai dans le domaine de la nature. Quoique une forêt soit composée d'arbres, les lois qui régissent la croissance d'un arbre isolé ne dispensent pas d'étudier celles qui font prospérer toute une forêt. Il y a sur la montagne des groupes de grands arbres qui ne peuvent croître dans l'isolement : séparés les uns des autres, ils ne résistent plus aux rigueurs du froid ou de la tempête; unis entre eux et formant de vastes forêts, ils se soutiennent, se protègent, se créent à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

eux-mêmes comme un milieu nouveau, une sorte de patrie où chacun aspire la vie commune avec l'air commun à tous; dès lors ils peuvent gravir ensemble les flancs de la montagne et monter à la conquête des sommets. Cette sociabilité de certaines grandes espèces végétales est l'image de la sociabilité qui fait que les citoyens d'un peuple puisent dans la communauté de l'esprit national une force qu'ils n'auraient point trouvée en eux-mêmes.

Faut-il pour cela admettre, avec les psychologues de l'Allemagne contemporaine et leurs imitateurs en France, une « âme du peuple, » comme on admettrait une âme de la forêt? Faut-il reconnaître dans chaque nation, soit un esprit inconscient qui la dirige à son insu, soit une véritable conscience « collective, » fusion de toutes les consciences individuelles en une seule? Telles sont les deux hypothèses sur la vie psychologique des sociétés que nous nous proposons d'examiner. Nous ne dirons que quelques mots de « l'esprit inconscient, » notion trop mystique; nous nous étendrons davantage sur la conscience collective, qui a un caractère plus scientifique.

I.

La doctrine de la Providence, « tenant entre ses mains les rênes de tous les empires, » a pris de nos jours une forme plus raffinée qu'au temps de Bossuet; elle est au fond toujours la même. Les partisans des causes finales admettent encore, soit une Providence supérieure au monde, soit une Providence intérieure et « immanente » qui dirige les peuples sans qu'ils en aient conscience vers un but inconnu d'eux. Les raisons sur lesquelles on appuie cette hypothèse d'un principe invisible sont tous les exemples de finalité inconsciente que la vie d'un peuple semble offrir. Résumons-les rapidement. En premier lieu, les individus, dominés presque tous par l'égoïsme, ne cherchent que leur bien propre et cependant ils font le bien de la société; il faut donc, dit Schiller, que l'histoire se déroule « sous le regard d'une sagesse qui voit de loin, qui sait enchaîner les caprices déréglés de la liberté aux lois d'une nécessité directrice, et faire servir les fins particulières que poursuit l'individu à la réalisation inconsciente du plan général (1). » En second lieu, les peuples n'ont pas conscience des conséquences lointaines de leurs actes : quelque réfléchie que soit une détermination de la volonté, elle ne s'applique qu'aux effets les plus immédiats, et cependant la série des effets va à l'infini. Or au sein de la société ce sont les effets ultérieurs, non prévus par l'individu, qui ont surtout le plus d'importance : en assurant le triomphe de la monar-

(1) Schiller, t. VII, p. 29-30.

chie absolue, Louis XIV prévoyait-il qu'il en rendait la chute inévitable? Les auteurs du plébiscite qui voulaient sauver la dynastie impériale prévoyaient-ils qu'ils travaillaient à sa perte? Hommes et peuples veulent une chose et souvent en font une autre. « Nos actes libres eux-mêmes, dit Schiller, sont causes, malgré notre volonté, d'effets que nous n'aurions pas voulus, et font que nous voyons échouer ou tourner contre nous ce que nous avions voulu de toute l'énergie de notre libre arbitre. » En troisième lieu, les peuples ont un instinct social, inconscient comme les autres instincts, qui se manifeste aux heures décisives de l'histoire. On a remarqué qu'en face du péril les nations et les cités montrent, comme l'être vivant, une divination du danger commun, un sentiment secret de leur essence et de leur conservation, si bien, dit M. Renan, qu'indépendamment de la réflexion des politiques, une nation, une ville peuvent être comparées à l'animal, si ingénieux et si profond quand il s'agit de sauver son être et d'assurer la perpétuité de son espèce (1). Telle est l'obscure impulsion qui provoque de temps en temps le déplacement de tout un peuple ou l'émigration des masses, les croisades, les révolutions religieuses, politiques ou sociales. « Elle entraîne ceux qu'elle domine, dit M. de Hartmann, avec une puissance démoniaque vers un but ignoré; elle leur enseigne sans se tromper le chemin qu'il faut prendre; mais là encore ils croient souvent marcher vers un but tout différent de celui où ils sont réellement conduits (2). » En quatrième lieu, le génie inconscient des peuples, sans avoir besoin d'enflammer les masses, se sert de l'initiative des individus extraordinaires pour atteindre des résultats bien éloignés de leurs intentions : les Alexandre, les César, les Napoléon ont servi des causes tout autres que leurs propres causes et sont tombés « victimes des ruses de l'inconscient. » On voit toujours au moment marqué apparaître l'homme nécessaire, dont le génie inspiré connaît et satisfait les besoins de l'époque. Le proverbe est ici une vérité: Plus le besoin est pressant, plus le secours est proche. L'homme de génie est, selon M. Schæffle, une idée parvenue à la conscience dans l'esprit inconscient des nations.

Tels sont les faits invoqués pour montrer le rôle de l'inconscient dans la vie des peuples. Que ces faits soient exacts, nous ne le nions pas; il s'agit seulement de savoir quelle interprétation on en doit donner. L'explication la plus ancienne et la plus populaire que nous proposent les partisans de la finalité, c'est d'admettre une sorte de Providence supérieure aux sociétés humaines, qui les fait servir sans qu'elles le sachent à ses impénétrables desseins. L'explication plus moderne consiste à faire descendre cette Providence au sein

(1) *Dialogues philosophiques*, p. 29.
(2) *Philosophie de l'inconscient*, traduction de M. Nolen, t. I, p. 418.

même des nations, sous la forme d'une « volonté inconsciente. » Comment en effet, demande M. de Hartmann, quand on s'en tient à la notion de Providence, s'expliquer que mon action, si elle est vraiment mon action, puisse réaliser une autre volonté que la mienne, par exemple celle d'un Dieu trônant dans le ciel? Il n'y a qu'une explication acceptable ici, c'est que ce Dieu descende dans mon cœur et que ma propre volonté soit, en même temps et sans que j'en aie conscience, la volonté de Dieu lui-même. « Il faut que je veuille, d'une façon inconsciente, tout autre chose que ce que ma conscience croit vouloir spécialement, et qu'en outre la conscience se trompe dans le choix des moyens propres à son but, tandis que la volonté inconsciente sait faire servir sûrement ces mêmes moyens à son dessein (1). » En se fractionnant dans les nations comme dans les individus, la volonté universelle devient ainsi « âme d'une nation » comme elle devient âme d'un individu. — C'est, a-t-on dit encore, un principe invisible, une idée, un génie présent à chaque peuple, qui lui donne son unité, détermine son caractère, crée sa langue et sa poésie et s'efforce même d'agir par lui sur les autres peuples. L'organe de ce génie est la passion de la grandeur nationale; il s'incarne tantôt dans la nation entière, tantôt dans une race ou une classe privilégiée, pour qui la grandeur nationale se confond avec sa grandeur particulière. Le gouvernement qui le représente veut-il sacrifier l'intérêt public à des fins personnelles, la Providence, toujours présente, quoique nous n'en ayons pas conscience, sait trouver une voie pour triompher malgré les obstacles. Mille accidens, la violence, le crime même, peuvent servir au souverain invisible à réprimer les écarts du souverain visible. « Il peut aussi charger une race d'achever l'œuvre commencée par une autre; il arrive même un moment où, l'œuvre achevée, les frontières nationales fixées, l'art national parvenu à sa forme définitive, il retire sa main, comme le Dieu du *Politicus*, » et ne charge plus aucune conscience de le représenter parce qu'il n'a plus rien à faire. C'est la décadence qui commence pour la nation, comme la vieillesse pour l'individu.

Telle est l'interprétation du développement historique des peuples que proposent ceux qui admettent la Providence et la finalité. Qu'en faut-il penser? — Transcendante ou immanente, la finalité mystique ne nous semble pas plus admissible dans l'organisation des sociétés humaines que dans l'organisme des individus. Les objections que nous avons élevées contre « la force vitale » et les « causes finales » chez les êtres vivans (2) ont la même valeur contre « l'âme des peuples » et contre la finalité inconsciente des

(1) *Philosophie de l'inconscient*, p. 437.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

nations. Le caractère des hypothèses antiscientifiques, comme celles de Schelling et de Hartmann, c'est d'expliquer les faits non par des faits et des lois, mais par des causes mystérieuses, invérifiables et en somme inutiles. Ainsi faisait la mythologie antique, qui attribuait les phénomènes de la nature à l'action de divinités. Les argumens par lesquels on veut prouver l'existence d'une âme des nations, d'un génie veillant sur les peuples, d'une force providentielle gouvernant les sociétés, seraient aussi valables pour prouver que notre globe et les autres sphères célestes sont dirigés dans leur course, selon la croyance du moyen âge, par des anges et des génies tutélaires, âme de la terre, âmes des planètes, âme du soleil. Les Allemands n'ont même pas renoncé à ces mythes, car ils parlent, comme on sait, de « l'âme de la terre, » du « génie de l'histoire, » de « l'esprit de l'humanité » et de « l'esprit du monde. » Qui empêche en effet, quand on a expliqué mécaniquement le mouvement d'un astre, d'admettre encore, pour rendre compte de cet ordre merveilleux et de la finalité qui semble s'y manifester, une « archée », une âme, une volonté inconsciente? — Rien, sinon la parfaite inutilité d'une telle hypothèse. Les suppositions de ce genre ont pu avoir un semblant d'utilité quand les lois astronomiques n'étaient pas encore connues; à mesure que ces lois ont été découvertes, le domaine des causes occultes a reculé. Après avoir supposé avec le paganisme autant de causes mystérieuses qu'il y avait de mondes, on s'est contenté avec le christianisme d'en supposer une seule pour le monde entier. Descartes, voulant expliquer la première impulsion donnée à cet univers, admettait encore la « chiquenaude divine; » Newton ne l'admet plus que pour lancer les astres selon la tangente à leurs orbites, l'autre mouvement lui paraissant expliqué par la pesanteur; enfin Laplace n'a plus besoin « de cette hypothèse. » Les métaphysiciens ont suivi une marche analogue à celle des savans, simplifiant de plus en plus et faisant de plus en plus l'économie de toutes les causes inutiles. A quoi bon, par exemple, un ange gardien extérieur et supérieur à chaque individu, pour veiller sur lui et le défendre contre le démon, si l'intelligence intérieure à chacun, si ses passions bonnes ou mauvaises, si son caractère, sa volonté et l'action du milieu suffisent à expliquer toutes ses déterminations et, qui plus est, toute sa destinée? De même, à quoi bon une Providence transcendante et extérieure à l'univers, si une Providence immanente suffit? De même encore, à quoi bon une Providence immanente, un dieu *inconscient* gouvernant le monde et la société humaine, si les actions des individus et leurs réactions mutuelles suffisent, avec la nature du milieu, pour tout expliquer? Or elles suffisent ou suffiront un jour, quand notre science sera plus complète.

On nous objectera que le mécanisme des détails n'empêche pas de supposer une Providence qui régirait l'ensemble. — Soit, mais alors ne la faites pas intervenir dans vos explications psychologiques ou historiques, car si elle est partout pour votre foi, elle n'est par cela même nulle part pour la science. Quand vous vous rejetez en arrière pour éviter une chute, c'est votre mouvement — et la Providence — qui vous empêchent de tomber; quand vous prenez un fébrifuge, c'est la quinine et la Providence qui coupent votre fièvre; ajoutez-y alors, pour complaire à l'école de Montpellier, le principe vital, majordome de la Providence préposé à notre corps; ajoutez-y même, pour complaire aux partisans de l'astrologie, l'influence des constellations ou de la lune. Sainte-Beuve disait: — M. de Montalembert et moi, nous mourrons de la même maladie; seulement, moi, je la tiens de la nature, et lui de la Providence. — M. de Hartmann tiendra les siennes de l'inconscient; puissent-elles en être adoucies.

Quand même, sur une question donnée, notre science des causes naturelles ne serait jamais complète, nous n'aurions pas pour cela le droit de suppléer à notre ignorance par des hypothèses anti-scientifiques. Mais en ce qui concerne les âmes des peuples et le génie de l'histoire, l'explication naturelle est déjà achevée, sans qu'il soit besoin de faire appel au surnaturel ou au merveilleux. Tous les faits sociaux invoqués par les partisans d'une Providence consciente ou inconsciente ont leurs raisons bien simples dans le mécanisme physiologique et psychologique des sociétés. — Reprenons-les un à un. Il y a, dit-on d'abord, un consensus inconscient entre les individus, puisqu'ils font le bien de la société en cherchant leur bien propre. — Mais n'avons-nous pas vu que des cellules dont chacune agit pour soi peuvent cependant agir d'accord, parce que leurs intérêts sont partiellement communs et que l'une ressent le contre-coup de ce que les autres sentent? Puisqu'une coopération sympathique peut s'établir spontanément entre des cellules d'abord tout égoïstes, comment ne s'établirait-elle pas entre des êtres doués d'intelligence et qui comprennent combien ils ont besoin les uns des autres? Si, même en recherchant mon bien propre, je contribue au bien de tous, il n'est pas nécessaire de supposer pour cela, avec M. de Hartmann, qu'il y a en moi une volonté inconsciente sous la volonté consciente; il suffit d'admettre que ma volonté veut en partie les mêmes objets que la volonté de tous. La prétendue volonté inconsciente n'est que l'ensemble des volontés de mes semblables et conséquemment l'ensemble de leurs consciences. Au reste, il n'est pas merveilleux qu'une coopération sympathique, résultat d'une communauté de climat, de coutumes, d'histoire, de croyances, existe entre les individus d'un peuple, car la sélection naturelle fait disparaître

toute société dont les membres ne donnnent pas le spectacle de cette coopération, comme elle fait disparaître tout organisme vivant dont les parties sont plus en lutte qu'en harmonie d'intérêts les unes avec les autres; un peuple livré à l'anarchie des égoïsmes est comme un monstre dont les membres se contrarient au lieu de s'aider et qui n'est pas né viable. Remarquons de plus combien il est exagéré de prétendre que les peuples agissent presque toujours sans se rendre compte du but qu'ils poursuivent et conséquemment sous l'empire d'une force inconsciente. Les auteurs des croisades savaient quel but ils poursuivaient; les auteurs des révolutions politiques, sociales ou religieuses le savaient mieux encore. « L'obscure impulsion » qui entraîne tout un peuple peut aussi bien être considérée comme une convention non formulée entre les consciences que comme une fin imposée par un principe inconscient. M. de Hartmann est obligé d'avouer lui-même que « les masses populaires n'agissent pas toujours par un emportement aveugle et sans avoir conscience de leur but. » — « Mais d'ordinaire, ajoute-t-il, le but qu'elles poursuivent est méprisable et insensé; et le véritable dessein auquel le génie de l'histoire fait servir toutes ces révolutions ne se révèle que plus tard. » Nous ne voyons pas que les réformes religieuses, morales, économiques, politiques et sociales, qui ont été e motif conscient des grands mouvemens populaires, fussent des fins si méprisables ou si insensées; en tout cas, plus la civilisation avance, plus les buts que se proposent les peuples sont à la fois élevés et consciens : de là, par exemple, le caractère grandiose de la réforme protestante faite en vue de la liberté religieuse, de la révolution française faite en vue de la liberté civile et politique. Hommes et nations finissent par faire du but de l'histoire leur propre but, sans qu'il y ait d'autre « génie de l'histoire » que leur propre conscience.

Pourtant, ajoute-t-on, la conscience ne saurait embrasser toutes les conséquences des actions et leurs effets les plus lointains, qui sont souvent les plus importans. — Sans doute, mais faut-il pour cela attribuer ces effets à une volonté inconsciente, tandis qu'ils résultent d'un concours de causes tout mécanique ou tout organique? Les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, ont découvert l'antimoine, le mercure et une foule de substances importantes; y avait-il une volonté inconsciente au fond de leurs creusets? La vraie explication de certains événemens historiques où une agitation d'abord désordonnée a produit finalement l'ordre et le progrès est dans la loi des grands nombres et des moyennes, ainsi que dans la neutralisation mutuelle des effets à distance, théorèmes qui n'ont rien de mystique. Agitez irrégulièrement, à une des extrémités, l'eau contenue dans un tuyau très long, vous aurez à l'autre extré-

mité des ondulations régulières : faut-il faire intervenir entre ces deux extrémités une force providentielle? Dans les jeux de hasard, les gains des particuliers n'empêchent point le gain final de la banque; admettra-t-on pour cela que la banque de Bade ou d'Ems avait un ange gardien? Le nombre des mariages, des naissances, des morts, malgré la fantaisie individuelle, est constant chez un peuple, sans qu'il y ait un génie des mariages ou un génie de la mort, dont la volonté inconsciente s'imposerait aux consciences. Dans une assemblée politique, composée proportionnellement au nombre des citoyens, les volontés égoïstes des divers individus se font équilibre et se neutralisent approximativement, si bien qu'il suffit souvent d'un petit nombre de volontés désintéressées pour produire la majorité en faveur de la volonté vraiment générale; il n'est pas nécessaire de supposer pour cela que l'Esprit-Saint est descendu au milieu de l'assemblée ou que l'âme inconsciente de la nation assiste aux débats comme un président invisible.

Quant à « l'instinct historique » des nations, il s'explique comme tous les autres instincts, non par une volonté inconsciente, mais par des habitudes héréditaires, par des traditions et des coutumes dont l'effet subsiste sous les volontés changeantes comme un même esprit toujours présent. Il est des individus chez qui l'effet accumulé des tendances nationales se manifeste avec plus d'énergie et de clarté, il en est dont la pensée propre traduit mieux la pensée de tous : ce sont les hommes de génie. Pour expliquer leur présence au moment nécessaire, — présence qui fait parfois défaut, — il suffit de remarquer que l'effort de tout un peuple est à son maximum d'énergie chez un ou plusieurs individus, qui se trouvent ainsi en avant sur les autres : quand la marée monte, il y a toujours une vague qui, soulevée par les autres et par son mouvement propre, monte plus haut et s'élance plus loin.

Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que l'inconscient dans la société? — L'analogue de l'inconscient dans l'être vivant. Chez ce dernier, il n'y a de conscient que ce qui provoque une modification d'une certaine intensité dans l'organe central et dominateur, dans le cerveau. Aussi, lorsqu'un acte d'abord conscient a été répété un grand nombre de fois, les courans nerveux se creusent peu à peu un lit, façonnent peu à peu l'organisme de manière à rendre l'exécution plus facile, et il arrive un moment où l'acte est effectué par les centres secondaires sans qu'aucun ébranlement se propage dans le centre principal : l'acte est alors devenu inconscient, c'est-à-dire habituel et automatique. Les sensations plus ou moins nettes qui l'accompagnent n'existent plus que dans les centres secondaires, siège d'actions réflexes, et il n'arrive au cerveau qu'une sorte de murmure lointain et confus. Maintenant, qu'une habitude ainsi formée

et imprimée dans l'organisme se transmette par l'hérédité, elle deviendra instinct, selon la profonde doctrine de Lamarck, de Darwin et de Spencer. Le corps social, lui aussi, acquiert de la même façon ses habitudes et ses instincts. Il est une foule de changemens qui s'accomplissent dans les centres individuels, dans les consciences particulières, sans aboutir à l'organe directeur, au gouvernement. Il en est aussi qui ont d'abord été connus et voulus par l'organe directeur, sous forme de *lois* et de déterminations politiques, et qui peu à peu, passant dans les mœurs des citoyens, deviennent habitude et *coutume*. Si même ces habitudes se transmettent par hérédité, comme c'est inévitable, elles deviennent les instincts nationaux, les tendances populaires et traditionnelles. L'inconscient n'est donc qu'un déplacement ou une dispersion de la conscience, qui, au lieu de se concentrer dans la partie directrice, se répand dans les parties dirigées. Ce qui est l'objet explicite d'un contrat général entre les citoyens est conscient; ce qui n'est objet que de contrats particuliers entre des individus n'est conscient que pour ces individus et reste inconscient pour le tout. A plus forte raison ce qui est inconscient pour les individus mêmes par l'effet de l'habitude et de l'hérédité demeure-t-il inconscient pour l'ensemble. Mais à l'origine de l'inconscient on retrouve toujours la conscience : il se réduit en réalité 1° aux actes de conscience individuels; 2° à leurs effets organiques fixés peu à peu dans la race. Chez l'animal même, l'instinct fut en grande partie conscient à son origine, et laisse encore une part notable à l'art et à l'éducation. Les hirondelles de nos jours savent mieux faire leurs nids que celles dont on retrouve les nids dans les ruines antiques; chaque hirondelle sait aussi modifier son travail selon la nature du milieu et les difficultés des circonstances. Chez l'homme, être raisonnable, le rôle de la conscience est encore plus manifeste dès l'origine. Aussi reprocherons-nous à M. Spencer lui-même, comme à M. de Hartmann, de n'avoir pas assez vu la part des volontés particulières dans ce qui est involontaire relativement au tout, d'avoir ainsi exagéré le rôle de l'inconscient et de l'instinctif dans les sociétés humaines, de n'avoir pas eu par cela même assez de foi dans l'éducation, dans la puissance des intelligences particulières ou des associations particulières pour modifier la marche et la « croissance » du tout, dans la puissance des gouvernemens mêmes pour réaliser une plus haute justice ou un meilleur état social.

De plus, le mouvement de l'histoire accroît le volontaire dans les centres particuliers et dans le centre général. La conscience tend donc à prédominer dans la vie politique des nations, de manière à pénétrer tout, à éclairer tout. L'humanité finit par construire avec conscience sa propre histoire. Les hommes deviennent en

même temps acteurs et spectateurs du drame historique. L'idée, par leur intermédiaire, se réalise en se concevant elle-même; elle se crée des organes généraux ou particuliers; elle s'incarne peu à peu dans la nation entière : l'inconscient, dans la société, est encore un produit de l'idée et de son action efficace, une marque laissée dans l'organisme par la conscience même, et si sa part subsiste dans les mœurs, elle diminue dans les lois. Chaque nation acquiert ainsi d'elle-même, de sa volonté propre et de son but final, une conscience de plus en plus claire.

Il nous reste à étudier cette conscience même en sa nature intime et à examiner si, en même temps qu'elle est collective, elle offre les caractères d'une conscience individuelle. Dans ce cas, la nation serait encore, comme on l'a soutenu, une sorte de personnalité, constituée non plus par une âme inconsciente, mais par une conscience proprement dite. Question ardue, où nous espérons qu'on voudra bien nous suivre. C'est une montée qui d'en bas paraît dure à gravir, mais du haut de laquelle la vue s'étend au loin.

II.

La conscience, chez les êtres animés, se manifeste de deux manières et sous deux formes qu'on ne distingue généralement pas assez. En premier lieu, les diverses parties d'un organisme ont le sentiment ou, si l'on veut, la conscience plus ou moins vague du tout qu'elles forment; dans un annelé, par exemple, chaque anneau sent, puisque, après avoir été séparé des autres, il continue de sentir, et il sent le tout, puisque le mal fait au tout se transmet jusqu'à lui; les divers membres de l'animal ont donc, sous la forme de sensations sympathiques, la conscience obscure de leur solidarité. En second lieu, dans chaque être animé, le tout a le sentiment ou la conscience plus ou moins claire de lui-même : par exemple, la tête d'un annelé est le siège d'une conscience centralisée, qui est celle de l'animal entier, et chez les vertébrés supérieurs cette conscience aboutit, en se réfléchissant, à l'idée du moi.

La première espèce de conscience, celle qui est diffuse et dispersée en toutes les parties de l'organisme, existe évidemment dans les sociétés. Ce qui constitue même une société à proprement parler, c'est précisément la conscience que les parties ont du tout qu'elles forment. Encore vague dans les simples peuplades, cette conscience existe à son plus haut degré dans les membres d'une nation, car chacun, outre la connaissance qu'il a de soi, a la connaissance des autres et de la nation elle-même; bien plus, il sent plus ou moins le bien de tous comme son bien propre; enfin il veut ce bien, il veut la nation comme il se veut lui-même. Rassemblez

par la pensée ces sortes de points de contact entre les consciences, que n'empêche pas la distance dans l'espace, ces idées communes, ces communes aspirations, ces communes volontés, vous aurez l'équivalent des vibrations similaires et des perceptions similaires dont les cellules nerveuses sont le siège et qui font retentir dans chaque partie le malaise ou le bien-être du tout. Aussi avons-nous poussé la ressemblance des sociétés et des organismes plus loin que M. Spencer lui-même, qui ne retrouve point dans les sociétés l'analogue du système nerveux. Il nous a semblé au contraire que tous les cerveaux des citoyens d'une nation forment la masse nerveuse de cette nation.

Mais, si on trouve ainsi dispersée dans toutes les parties du corps social la conscience du tout qu'elles forment, faut-il individualiser et personnifier le tout lui-même en attribuant à la société une conscience de soi, analogue à la conscience centrale que l'individu a de sa propre individualité? En d'autres termes, pour formuler exactement ce problème profond et difficile, la conscience que les citoyens ont de la société peut-elle être prise pour une conscience collective que la société aurait d'elle-même, auquel cas il faudrait dire que la société a un *moi*, au moins virtuel?

C'est à cette dernière conclusion que semble aboutir le livre publié par M. Espinas sur les sociétés animales, et dont on peut tirer grand profit pour l'étude des sociétés humaines. M. Spencer s'était borné à dire que toute société est, physiologiquement, un être vivant; M. Espinas va plus loin et dit : — « Une société est, il est vrai, un être vivant, mais qui se distingue des autres en ce qu'il est avant tout constitué par une conscience. Une société est une conscience vivante ou un organisme d'idées. » Une ruche, par exemple, outre qu'elle est au point de vue physiologique un animal collectif composé de plusieurs animaux, est encore au point de vue psychologique une conscience collective composée de plusieurs consciences. « Une fourmilière est à vrai dire une seule pensée en action, quoique diffuse, comme les diverses cellules et fibres d'un cerveau de mammifère. » Selon M. Espinas, il n'y a pas seulement, dans la fourmilière, un commun objet de pensée pour des consciences dont chacune demeurerait un sujet distinct; non, de l'identité de l'objet pensé par les fourmis, M. Espinas paraît conclure que les fourmis forment un seul et même être pensant, une seule et même conscience. Il étend ensuite cette conception à toutes les sociétés d'animaux. Les plus élevées sont les peuplades de singes, et ces peuplades ont, selon lui, une conscience collective à laquelle tous participent. La preuve qu'il en donne, c'est la solidarité même des divers membres, laquelle suppose à ses yeux l'unité de conscience. « Nous trouvons, dit-il, chez les membres d'une

même peuplade une telle solidarité de sentimens que la crainte d'un extrême péril ne réussit pas toujours à en empêcher la manifestation. Leur attachement va jusqu'à la mort. Ne voit-on pas que cet entraînement irréfléchi serait impossible si le *moi* de chacun n'embrassait véritablement celui de tous les autres, si le sentiment que chacun a de lui-même n'était dominé par le sentiment qu'il a de la communauté? C'est qu'en effet la conscience chez les animaux n'est pas une chose absolue, indivisible ; c'est une réalité au contraire capable de diffusion et de partage. » M. Espinas ajoute que la conscience collective se concentre et réside plus spécialement dans le « vieux mâle » ou guide gouvernant l'association. La subordination de tous, même des autres mâles, à ce chef unique chargé de veiller au salut commun, est aux yeux de M. Espinas le caractère le plus important qui distingue les peuplades de singes et les rapproche des peuplades humaines. Cette subordination ne fait qu'exprimer et assurer le concours que chaque individu apporte aux autres ou la solidarité psychologique, par conséquent, au dire de l'auteur, la participation à une même conscience.

M. Espinas laisse entendre que cette théorie s'appliquerait plus exactement encore aux sociétés humaines, quoiqu'il n'ait pas voulu aborder cette question brûlante. « Nous n'avons pas à nous demander, dit-il, si les traces d'une fusion de consciences multiples en une seule se rencontrent dans l'humanité, si l'amour dans la famille, si le patriotisme dans l'état, si le mélange des sangs, des traditions, des idées réalisent entre les âmes des hommes une communication effective et concentrent les activités éparses en foyers distincts, capables à leur tour de se renvoyer leurs rayons. » Mais il est assez facile de deviner quelle est sur ces points l'opinion de l'auteur.

On le voit, dans la théorie que nous venons d'exposer, M. Espinas semble passer continuellement de la conscience que les parties ont du tout à la conscience que le tout aurait de soi : de ce qu'une société est physiologiquement un organisme composé d'individus et de ce que chacun de ces individus a une conscience plus ou moins rudimentaire, il s'empresse de conclure que la société elle-même a une conscience, « est une conscience collective. » Quelle est la valeur de cette thèse qui, populaire en Allemagne, est au premier abord si paradoxale pour un Français?

On ne saurait démontrer rigoureusement l'identité psychologique de l'individu et de la société, de la « conscience individuelle » et de la « conscience sociale, » sans faire voir d'abord que toute conscience individuelle est au fond une conscience collective, puis, inversement, que toute conscience collective ou sociale est elle-même individuelle, si bien qu'une société forme une véritable individua-

lité psychologique, un véritable moi. Telles sont les deux parties essentielles de cette délicate argumentation. Rassemblons d'abord les raisons mises en avant pour établir le premier point; complétons-les nous-même par des raisons nouvelles, et voyons ensuite s'il est légitime de passer du premier point au second.

Pour établir le caractère composé, multiple et en quelque sorte social de toute conscience, on considère d'abord la conscience dans les êtres inférieurs et en son état de diffusion. Or il semble bien qu'elle y soit composée de plusieurs consciences. Coupez un ver en plusieurs tronçons, chacun d'eux a sa vie propre, sa sensibilité; ne doit-il pas avoir par conséquent sa conscience plus ou moins obscure qui entrait dans la composition de la conscience totale? De même chez certains insectes. Coupez en trois tronçons la *mante religieuse*, chacun continuera à vivre, à se défendre avec ses pattes contre les attaques du dehors. Dans une sangsue, liez en avant et en arrière d'un ganglion les cordons qui l'unissent aux deux ganglions voisins, vous aurez donné naissance à un animal isolé placé entre deux autres et ayant probablement une conscience fragmentaire, car les piqûres que vous lui ferez éprouver ne seront senties que par lui seul. Supprimez ensuite les nœuds, la conscience totale reparaîtra. C'est comme une corde d'un instrument de musique sur laquelle on appuie les doigts et qu'on divise ainsi en plusieurs cordes rendant des sons distincts : levez les doigts, tous les sons se fondent en un seul. Chaque zoonite d'un animal est donc le siège d'une conscience distincte qui, unie aux autres et pour ainsi dire consonant avec les autres, semble former la conscience totale. Dans le dernier et le plus rudimentaire des vertébrés, le petit poisson nommé *amphioxus*, il n'y a encore ni cerveau ni cervelet, et la moelle épinière, dit Carpenter, se compose d'une série de ganglions véritablement distincts bien que très rapprochés (1). C'est un annelé qui devient vertébré. Chez les vertébrés supérieurs eux-mêmes nous savons qu'il faut admettre une sensibilité élémentaire, et conséquemment une conscience élémentaire, répandue dans les différens ganglions, qui sont comme de petits cerveaux ; mais la conscience directrice qui réside dans la tête n'est-elle pas dès lors, en grande partie, la résultante de toutes ces consciences particulières qui lui sont subordonnées? Dans les expériences de M. Bert dont nous avons déjà parlé, la conscience confuse qui résidait en un membre et apportait sa part à la conscience totale de l'animal passe par la greffe dans un autre animal : elle participe donc successivement à deux moi, à deux consciences. De même qu'il peut y avoir ainsi com-

(1) *Principles of human physiology*, 7e édit., p. 514.

position, il peut y avoir encore décomposition de la conscience. La section des diverses parties de l'encéphale diminue l'intensité et la concentration de la conscience : le sentiment du moi s'affaiblit alors et disparaît. Dans le chien empoisonné par le *curare*, on voit s'isoler les diverses fonctions abolies l'une après l'autre; mais ensuite, si on pratique sur lui la respiration artificielle, on les voit reparaître successivement comme si la conscience même s'était décomposée et se recomposait. Les narcotiques produisent des effets analogues. L'anémique désespéré sent sa conscience s'écouler avec son sang; qu'on lui transfuse un sang nouveau, les cellules qui participaient tout à l'heure à la vie et à la conscience d'un autre être entrent dans sa vie propre et raniment sa conscience. Dans l'état normal, la nutrition est une transfusion perpétuelle : les parties se renouvellent, leurs relations subsistent, et toutes ces vies s'accordent au sein de la conscience totale. Celle-ci se croit absolument simple; n'est-elle point multiple sous bien des rapports? Il y a des phénomènes de chimie mentale, comme disent Hartley et Stuart Mill, dans lesquels on voit deux choses d'abord distinctes se confondre en une troisième qui paraît sans rapport avec les autres : que les couleurs de l'arc-en-ciel passent lentement sous vos yeux, elles vous sembleront distinctes; qu'elles tournent avec rapidité, les sensations des diverses couleurs viendront se fondre dans la sensation du blanc, qui ne ressemble à aucune autre. Où a lieu cette fusion, cette composition, sinon dans la conscience? Donc il y a dans la conscience des apparences d'unité produites par la variété même; une induction nouvelle porte à se demander si l'unité apparente de la conscience entière n'est point une illusion. Combien de choses ainsi paraissaient simples que l'analyse scientifique a résolues en une infinité d'élémens! La conscience, au moins en tant que centre des sensations ou *sensorium*, est comme un son qui semble unique et qui cependant renferme, premièrement une multitude de sons semblables, secondement une foule de sons formant avec les premiers des accords consonans, troisièmement une foule de dissonances qui, jointes aux consonances, déterminent le timbre caractéristique de l'ensemble. Une femme se reconnaît au timbre de sa voix; bien plus nous reconaissons tel individu déterminé au timbre particulier de sa parole. Le timbre est le caractère propre, l'individualité du son : s'il se saisissait lui-même, il serait la conscience du son, il serait son *moi*. — Comme nos perceptions et nos souvenirs, nos désirs et nos inclinations semblent résulter de l'association d'une multitude de consciences élémentaires qui, entrant en société et combinant leurs tendances selon la loi du parallélogramme des forces, produisent un mouvement de l'ensemble dans une direction déterminée. Parfois nous nous sentons tristes ou gais sans

savoir pourquoi ; parfois nous éprouvons une sourde irritation dont la raison nous échappe, une crainte secrète dont le motif reste ignoré : la conscience directrice saisit alors les effets sans apercevoir les causes. C'est que les causes sont des infiniment petits accumulés et associés qui finissent par produire un résultat visible, comme un amas d'étoiles dans le ciel produit une nébuleuse en apparence continue et indécomposable. Certaines tristesses vagues sont le résultat des sourds malaises qu'éprouvent les élémens composans dont notre organisme est la société. Certaines irritations d'humeur sont l'effet des colères accumulées de tout un peuple d'atomes frémissant en nous. Ce fait psychologique fournissait à Schopenhauer son explication de l'amour physique : les « homunculi » qui aspirent en nous à l'existence unissent alors leurs désirs de vie en un désir collectif, que la conscience aperçoit en elle et prend pour son désir propre. « La passion croissante de deux amans l'un pour l'autre n'est à proprement parler, dit Schopenhauer, que la volonté de vivre du nouvel individu qu'ils peuvent et veulent amener à la vie. » M. Renan dit à son tour d'après Schopenhauer : « L'individu adulte porte en lui des millions de consciences obscures, désirant être, aspirant à être, ayant le sentiment obscur des conditions de leur développement, qui lui font partager leurs désirs, leurs tristesses. L'homme le plus vertueux ne peut empêcher que, dans les profondeurs de son organisation, des millions de créatures rudimentaires ne crient : « Nous voulons être. » En un mot, au moral comme au physique, c'est avec des infiniment petits qui sont imperceptibles que la nature forme des grandeurs perceptibles. Isis, pour tisser son voile, fait comme nos fileuses qui réunissent plusieurs fils de soie presque invisibles en un seul, puis en forment une chaîne, une trame, enfin un tissu éclatant aux regards.

Telles sont les principales raisons qui obligent à reconnaître, au sein de la conscience individuelle, les actions collectives d'une infinité de consciences associées. Les faits que nous venons d'énumérer prouvent avec certitude deux choses : 1° le caractère multiple et collectif des *conditions organiques* de la conscience ; 2° le caractère également multiple des *objets* de la conscience, c'est-à-dire des perceptions, soit externes, soit internes, et des souvenirs. La conscience même en tant que liée à ses conditions et appliquée à ses objets est donc multiple.

Mais, dira-t-on, la conscience se saisit encore elle-même comme *sujet* sentant ou pensant, comme *moi* ; elle a sous ce rapport une unité au moins de forme, et cette forme est durable tandis que tout le reste change. Plus la conscience aperçoit de multiplicité, plus elle croit en même temps se voir une ; plus elle réussit à déployer

devant ses propres yeux l'éventail bariolé des choses, plus elle croit avoir le sentiment de son opposition aux choses mêmes qu'elle contemple; après s'être dispersée dans les objets, elle semble se concentrer en elle-même comme sujet. — Assurément; mais en ayant conscience de ce qui caractérise notre moi, de ce qui l'empêche d'être une forme abstraite et commune à tous les êtres pensans, en un mot de ce qui fait notre personnalité, avons-nous conscience d'autre chose que d'une constitution subjective résultant de relations infiniment complexes entre les élémens de notre organisme? Récemment encore, les docteurs Azam et Bouchut ont observé des cas dans lesquels une même personne vit alternativement de deux vies, l'une normale, l'autre anormale; le passage de la première vie à la seconde a lieu par une crise de sommeil, après laquelle la personne se réveille tout autre qu'auparavant, avec des modifications dans le caractère et surtout dans le souvenir. Pendant une des deux périodes, elle est d'un caractère gai; pendant l'autre, elle est d'un caractère triste; tantôt elle sait coudre, tantôt elle ne le sait plus. Pendant l'une des deux vies, elle ne se souvient que des événemens qui ont rempli cette période; pendant l'autre, elle se souvient à la fois de sa double histoire. Chez une de ces personnes qui vit encore, Félida de Bordeaux, la période anormale est peu à peu devenue la plus fréquente, et l'autre vie n'est revenue que par courts accès; bientôt cette dernière aura disparu pour faire place à l'autre, et l'existence exceptionnelle sera ainsi devenue l'existence régulière. On dirait deux personnes, deux moi, ou tout au moins deux caractères substitués l'un à l'autre. Le cerveau est en ce cas comme ces boîtes à musique où il suffit de tourner un ressort pour qu'un air succède à un air tout différent. Ajoutons que cette même personne, quand elle est dans l'une quelconque de ces deux périodes, soutient qu'elle possède alors parfaitement toute sa raison, et que c'est la vie où elle se trouve actuellement qui est la vraie. On peut sans doute supposer toujours un moi commun qui embrasse les deux caractères différens; mais ce moi commun s'explique suffisamment par le fait que la personne a un seul cerveau, qui doit en définitive produire une centralisation finale. On a observé récemment deux jeunes filles soudées l'une à l'autre par la hanche, comme les frères siamois; chacune sent le mal qu'on fait aux jambes de l'autre, mais ne sent pas le mal qu'on fait au bras ou à l'épaule de l'autre, qui se trouvent au-dessus de la soudure. Supposez les deux sœurs unies par le haut du dos, elles sentiront les bras l'une de l'autre; supposez-les unies par la tête, la fusion sera plus complète, et si vous soudiez les deux cerveaux, si vous les rapprochiez suffisamment, l'induction fait croire que vous finiriez par fondre les deux moi en une seule conscience.

Sans vouloir aborder le côté métaphysique du problème, nous devons reconnaître qu'au point de vue physiologique et psychologique, l'unité apparente du sujet (qui d'ailleurs arrive parfois à se croire lui-même double ou triple) trouve une explication fort probable dans le simple jeu des sensations, des images, des pensées, qui arrivent à coïncider en une forme commune, celle du *moi*. Nous admettons d'abord, pour notre part, qu'il y a en toute chose, et principalement dans tous les élémens d'un corps vivant (par exemple les cellules cérébrales), une possibilité de sentir, et en quelque sorte de se sentir sentir. En d'autres termes, il y a partout de la conscience plus ou moins latente, il y a partout du subjectif, parce que tout ce qui est et surtout ce qui vit doit se sentir être et se sentir vivre. En second lieu, tout le monde est obligé d'admettre que les cellules d'un corps vivant peuvent se transmettre l'une à l'autre (par quelque moyen que ce soit) le mouvement et la sensation : le cerveau souffre quand la main souffre. Comment a lieu cette communication entre les êtres, qui a tant tourmenté l'ancienne ontologie? On ne le sait, mais c'est une difficulté commune à tous les systèmes, et il faut bien admettre le fait alors même qu'on ignore l'explication. Ces deux principes posés, nous croyons qu'on en peut tirer la conclusion suivante : — Dans le cerveau, appareil multiplicateur et condensateur, toutes les cellules cérébrales doivent en même temps 1° sentir; 2° sentir qu'elles sentent; de plus, elles doivent se transmettre l'une à l'autre cette conscience plus ou moins vague, puisqu'elles se transmettent l'une à l'autre le plaisir ou la douleur avec le mouvement. Le résultat de cette action simultanée des milliards de cellules cérébrales se fond en une conscience totale infiniment plus intense que toutes les consciences composantes, mais au fond de même nature et de même forme. Le cerveau est un stéréoscope où viennent coïncider non-seulement deux images, mais des millions d'images similaires qui forment, par leur superposition, un seul et même personnage, moi. De même que le stéréoscope produit l'apparence de trois dimensions où il n'y en a que deux, de même le mécanisme cérébral produit l'apparence de la multiplicité dans les objets et de l'unité dans le sujet. Voilà ce que nous croyons bien difficile de ne pas concéder au naturalisme.

L'idéalisme n'en conserve pas moins une certaine part de vérité. Sans doute, le moi ne peut être scientifiquement considéré comme une *substance* inintelligible cachée sous les phénomènes, selon la conception de l'ontologie classique. Mais s'il n'est qu'une résultante, une forme intérieure de la pensée, c'est-à-dire en définitive de la vie, cette forme, une fois produite, n'en est pas moins capable de se subordonner l'organisme entier; elle en appelle pour ainsi dire à soi toutes les puissances, elle les coordonne en vue

de soi et y marque son empreinte. Dès lors nous pouvons, sans sortir du domaine de la science positive, appliquer au moi cette théorie des idées directrices dont nous avons, en chaque question philosophique, essayé de montrer le rôle. Comme la liberté morale, comme le droit, comme l'égalité, le moi ou l'individualité est une idée qui, par un perpétuel progrès, se réalise elle-même en se concevant, en croyant à sa propre réalité. C'est, en d'autres termes, un type d'action, un idéal qui tend sans cesse à passer de l'intelligence dans la réalité. Que je cesse de croire à moi-même, à mon moi et à mon activité personnelle, aussitôt cette activité s'affaisse et je redeviens de plus en plus dépendant des influences extérieures. Au contraire, dès que je crois être et être moi-même, je suis de plus en plus et je manifeste de plus en plus mon individualité distincte. Le moi se fait en se pensant. Par la réflexion sur soi, il multiplie sa puissance efficace, se pose de plus en plus en face de tout le reste, et s'oppose de plus en plus tout ce qui n'est pas lui. Il est un produit de l'évolution, sans doute; mais, une fois produit, il devient à son tour cause d'une évolution nouvelle. L'organisme, auparavant sans unité véritable, se suspend à cette unité qui le domine; les tendances et les instincts auparavant en lutte prennent désormais des directions convergentes; le caractère individuel, avec son originalité, s'accuse, se détermine au dedans, se manifeste au dehors. Chaque idée dominante est un centre de vie et d'action, qui produit le même effet que la monade dominante de Leibniz. C'est, encore une fois, que toute idée est en même temps une force, par conséquent un fait. Aussi peut-on dire que le *moi* est tout ensemble idée et fait. Nous ne prétendons pas que le moi soit une « âme, » un atome psychique, un être spirituel; nous nous bornons à la vérité positive et expérimentale en disant qu'il est une idée dominatrice et un fait dominateur. Ajoutons que, par la sélection naturelle, l'idée du moi ne peut manquer de l'emporter en nous sur toutes les autres idées, car elle est la plus utile à l'être vivant pour sa conservation et son développement, la plus nécessaire aussi pour le progrès de sa pensée et l'exercice de sa volonté. Aussi l'hérédité doit-elle nous transmettre, parmi les tendances les plus indispensables à la race et les plus constantes, la tendance à nous représenter notre *moi* comme une individualité une et durable. C'est ce qui fait qu'il nous est aussi impossible de ne pas placer nos sensations dans notre moi que de ne pas situer les objets dans l'espace extérieur. Ce sont là des idées qui tiennent à notre constitution héréditaire et qui sont innées en ce sens.

Maintenant, au-dessus de ce que le naturalisme et l'idéalisme peuvent admettre en commun dans le domaine de la science, le métaphysicien reste libre de supposer quelque chose de plus. Il

lui est permis d'admettre qu'il y a, dans le fond de la réalité, quelque chose qui correspond à cette forme du moi. Si le moi est une forme de l'organisme et une idée de la conscience, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne puisse avoir aucune réalité métaphysique : car tout est à la fois formel et réel dans la nature ; la conscience, avec sa réduction au moi, est la forme des formes ; il est permis au métaphysicien de croire qu'elle est aussi en nous la réalité des réalités, d'autant que tout le reste n'est connu que par elle et ne se réalise pour nous qu'en elle. Au lieu d'y voir simplement la résultante de toutes les petites consciences élémentaires, on peut encore se la représenter comme produite par le développement supérieur d'une des consciences particulières qui concourent à l'ensemble, comme une sorte de conscience dominante. Le chef d'orchestre, parce qu'il dirige toute la société d'exécutans et concourt ainsi à l'harmonie de l'ensemble, ne perd pas pour cela son individualité propre. Peut-être se passe-t-il quelque chose d'analogue dans les êtres vivans.

En résumé, la conscience est physiologiquement un phénomène de composition, psychologiquement une forme simple, métaphysiquement un mode incompréhensible de la réalité qu'on peut concevoir de deux manières, l'une spirituelle, l'autre matérielle. D'une part il semble bien qu'il faille admettre avec les spiritualistes des consciences élémentaires qui soient vraiment individuelles, car, si chaque conscience n'était qu'une société d'autres consciences, si chacune de celles-ci était encore une société et ainsi de suite à l'infini, on aboutirait à des sociétés de sociétés, à des collections de collections, à des nombres qui s'envelopperaient indéfiniment l'un l'autre sans unités réelles. D'autre part les matérialistes diront : Comment se représenter et où placer ces consciences élémentaires, puisque tout dans la nature est continu, divisible à l'infini, et que l'atome ou la monade semble une conception illusoire? Il y a là une antinomie métaphysique que nous nous contentons de signaler.

On voit que le champ est ouvert aux hypothèses métaphysiques. Faut-il édifier la sociologie scientifique sur l'une ou sur l'autre et inscrire parmi les prémisses de cette science, soit la radicale multiplicité, soit la radicale simplicité de toute conscience? — Non; nous croyons pour notre part que la science sociale peut et doit s'édifier sur des bases positives en dehors de toute ontologie. Ce qui l'intéresse dans cette question et ce que nous avons voulu mettre en lumière, c'est le double phénomène de composition et de simplicité apparente que peut produire dans la conscience une société d'organismes élémentaires formant un même tout. Cette sorte de conscience collective est un fait psychologique et sociologique de haut intérêt que M. Espinas a eu raison de montrer, qu'il n'a du

reste pas encore assez mis hors de doute et auquel surtout il a eu le tort, selon nous, de mêler trop de conclusions métaphysiques. C'est principalement dans l'application de la théorie aux sociétés d'animaux ou d'hommes que ce défaut deviendra sensible.

III.

On peut admettre, avec MM. Hæckel, de Hartmann, Renan, Espinas et Schæffle, que toute conscience individuelle est, au point de vue de la physiologie et de la psychologie purement expérimentales, une conscience collective, une conscience de consciences, une conscience sociale; mais on n'a pas encore pour cela le droit de dire inversement avec eux : — Toute conscience sociale est une conscience individuelle, toute société est psychologiquement un grand individu qui existe pour lui-même. C'est, on s'en souvient, la seconde proposition, et la plus importante, de ceux qui identifient absolument les individualités et les sociétés (1). Pour passer de la première proposition à la seconde, des moyens termes sont évidemment nécessaires et il importe d'en contrôler l'exacte valeur.

Selon M. Espinas, la famille est le premier de ces moyens termes, et le plus frappant. Là nous voyons d'abord une seule conscience devenir plusieurs, et plusieurs devenir une seule. Le père en effet, d'après M. Espinas, transmet à son enfant, avec le germe de vie, un germe de conscience, c'est-à-dire une des consciences élémentaires qui entraient dans la composition de sa conscience générale. La mère, de son côté, contribue à la formation de cette conscience nouvelle de l'enfant. Objecte-t-on que le fœtus et la mère ont deux consciences? — Oui sans doute à la fin, répond M. Espinas, mais en est-il ainsi au début? Et à quel moment précis la distinction des deux consciences a-t-elle lieu dans le ventre de la mère? « Question embarrassante, si le principe qui anime chacun d'eux est un atome psychique. »

Il faut peut-être répondre qu'il y avait dès l'origine deux centres de conscience possibles, l'un déjà développé, l'autre capable de développement, et que la conscience de l'enfant n'est pas pour cela une « partie » de la conscience propre de la mère. De même deux fœtus peuvent se souder en un seul dans le sein maternel et

(1) « Les consciences sociales deviennent de plus en plus concentrées et de plus en plus énergiques. Elles existent *pour elles-mêmes* et, par là, doivent être comptées parmi les plus hautes des réalités. Descartes voit dans la conscience que le moi a de lui-même la preuve la plus irrécusable de notre existence, c'est-à-dire que, pour lui, l'être qui se pense est le seul véritablement réel... Non-seulement donc les sociétés sont réelles comme ensemble de phénomènes réguliers, mais elles sont réelles encore comme consciences existant en elles-mêmes et pour elles-mêmes. » *Des Sociétés animales*, p. 540.

aboutir, selon qu'ils seront plus ou moins développés et que la soudure sera plus ou moins complète, soit à une seule conscience, soit à deux. Mais ici encore il y a des centres virtuels de conscience qui peuvent tantôt se développer parallèlement, tantôt s'entraver l'un l'autre, si bien qu'un seul se developpe et que l'autre demeure virtuel. M. Espinas conclut avec un peu de précipitation, ce semble, que la génération est « un phénomène de scissiparité transporté dans la conscience. » Scissiparité dans l'organisme, dont les diverses parties renfermaient des consciences élémentaires, soit; mais scissiparité dans la conscience personnelle du père ou de la mère, c'est ce qui demeure fort hypothétique. On peut, il est vrai, invoquer à l'appui de cette hypothèse les phénomènes d'hérédité et d'atavisme, qui font reparaître chez les enfans les traits reconnaissables du caractère de leurs aïeux, comme si les consciences des enfans étaient des fragmens détachés de la conscience des pères; mais ces phénomènes s'expliquent suffisamment par l'empreinte que les germes ont nécessairement reçus de l'organisme où ils furent élaborés. Il suffit, pour qu'un être en reproduise un autre, que le premier ait vécu dans le même courant de vie que le second, dont il a pris ainsi la forme, et il n'est pas nécessaire de supposer que la conscience de l'un a fait réellement partie de la conscience de l'autre.

Au reste, M. Espinas, après avoir représenté la génération comme une scission des consciences, aboutit ensuite à affirmer la fusion ultérieure de ces mêmes consciences, l'unité finale des membres de la famille. Selon lui, nous voyons dans la famille plusieurs consciences redevenir une seule, par l'amour mutuel des membres qui les fond en un même moi. Pères, mères, enfans ne forment en réalité, pour M. Espinas comme pour M. Schæffle et M. Jæger, qu'une individualité unique, qu'une unité en plusieurs personnes. Chez les animaux, par exemple, « le mâle et la femelle, sans cesse occupés, pendant un temps de l'année tout au moins, de représentations dont ils sont l'objet réciproque, ont *à proprement parler* une seule et même conscience en deux foyers correspondans. La correspondance de ces deux foyers conjugués est le lien qui fait de ces deux individualités partielles incomplètes une individualité déjà plus capable de se suffire, laquelle les embrasse toutes deux, du moins momentanément. C'est l'extension de cette société aux jeunes issus d'elle qui l'achèvera et la scellera en la perpétuant (1). » Nous craignons que la métaphore scientifique ne soit prise ici trop au pied de la lettre; les membres d'une même famille, dit M. Espinas, forment « *à proprement parler* une seule et même conscience; »

(1) *Des Sociétés animales*, p. 161.

est-ce admissible? Que la conscience considérée en son fond absolu et métaphysique soit ou ne soit pas composée, toujours est-il que, pour constituer psychologiquement « une seule et même conscience, » une conscience unique et individuelle, il faut un degré de concentration qui aboutisse à un sujet disant *moi*. Ce *moi* peut être une simple apparence, semblable à ces images que le jeu de certains miroirs projette en un foyer, un simple spectre comme celui qu'on fait *apparaître* sur un théâtre; mais toujours est-il que c'est ce sujet, ce *moi*, ce spectre intérieur, qui fait pratiquement l'unité et l'individualité de la conscience. Là où diverses consciences ne sont pas assez fondues pour s'apparaître à elles-mêmes comme une seule conscience, pour dire non plus *nous*, mais *moi*, là où quelque mystérieuse disposition de la fantasmagorie intérieure n'a pas rapproché les *foyers conjugués* de manière à les confondre en un seul, il y a une société, non une individualité. Deux amans ont beau s'adorer jusqu'à ne vivre que l'un pour l'autre, l'un par l'autre, l'un près de l'autre, ils n'arrivent jamais jusqu'à se persuader qu'ils sont un seul et même sujet pensant, une seule conscience au sens propre du mot: ils disent toujours *nous* et non pas *moi*. M. Espinas oppose, en un beau langage, sa conception à celle des « monades fermées » de Leibniz : « Ce sont des monades sans doute, dit-il, que les êtres doués de pensée et de sentiment; mais ces monades sont ouvertes et communiquent; elles ont jour les unes sur les autres et par là se renvoient, tantôt par minces rayons, tantôt en larges ondes, la lumière et le mouvement. » Nous aussi nous croyons qu'on exagère l'impénétrabilité des consciences et qu'en général la notion même d'impénétrabilité est toute relative, puisque la communication mutuelle et l'action réciproque font la vie même de l'univers; mais nous croyons aussi que dans l'union même des consciences humaines la pluralité persiste, que l'unité sans la pluralité et la pluralité sans l'unité sont également des notions incomplètes, des abstractions logiques dont la réalité se joue. Il est possible que deux consciences puissent devenir absolument transparentes l'une pour l'autre; mais il est probable qu'en même temps elles se verraient toujours *deux*. On peut faire à ce sujet bien des hypothèses et bien des rêveries métaphysiques; au point de vue positif et expérimental, il n'y a pas d'exemple de deux *moi* confondus en un seul par une simple association des individus pour une vie commune. Une telle fusion, si elle est possible, ne pourrait se faire que par une fusion des encéphales.

M. Espinas essaie cependant de justifier son hypothèse. Pour cela il réduit la conscience à deux groupes de simples phénomènes, les représentations et les impulsions, et comme, selon lui, ces phénomènes sont au plus haut degré *communicables*, « susceptibles de

diffusion et de partage, » il en conclut que la conscience même peut se partager. — Mais, répondrons-nous, c'est métaphoriquement et non au propre que les représentations et impulsions sont communicables. Il n'y a pas un véritable *échange* entre nos consciences quand je vous communique une idée, car l'idée que je vous donne, je ne la perds pas pour cela. Je garde aussi toutes les fibres de mon cerveau. — « Une perception, dit M. Espinas, passe par les signes d'une conscience en une autre. » — Oui, en un sens métaphorique; mais cette nécessité même des signes prouve que chacune des consciences, et même des perceptions, est restée en soi sans passer réellement en autrui. Quand j'envoie une dépêche à un ami, ce n'est pas une partie de ma conscience ni de ma cervelle qui suit les fils télégraphiques pour aller se fondre avec la sienne. M. Espinas, passant de la communication des idées à celle des sentimens, ajoute : « N'avons-nous pas vu la sympathie et l'antipathie, la satisfaction et la colère, le sécurité et l'inquiétude, l'élan vers un but désiré ou l'entraînement de la fuite passer de proche en proche dans les individus d'une agglomération permanente ou s'y répandre instantanément sur le signe d'un chef, par exemple dans les familles d'abeilles ou de fourmis? » Sans doute, mais là encore ce ne sont pas les sentimens eux-mêmes qui ont passé des uns aux autres; chaque être s'est enflammé à son tour et pour son compte sans sortir de sa propre conscience. De même les grains de poudre placés l'un à côté de l'autre s'allument l'un après l'autre, mais chacun à part, et forment une traînée de flamme. « Si les élémens essentiels de la conscience, conclut M. Espinas, s'ajoutent et s'accumulent d'une conscience à l'autre, » — il faudrait dire : se répètent et se reproduisent, — « comment la conscience elle-même, prise dans son ensemble, ne serait-elle pas l'objet d'une participation collective? » — Cette conclusion dépasse de beaucoup les prémisses; de ce que plusieurs consciences peuvent participer aux mêmes *objets* de pensée et de sentiment, il ne s'ensuit pas qu'elles puissent former un seul et même *sujet*, ce qui supposerait, encore une fois, la juxtaposition des cerveaux. En fait nous ne voyons pas le *moi* passer d'un être à l'autre, comme ces « espèces » des scolastiques qui se promenaient de substance en substance. M. Espinas répond en dernier lieu : « Assurément il y a dans chaque animal quelque chose de plus que ses modifications communicables; il y a une substance permanente qui lui appartient en propre et qui ne peut être considérée comme un objet d'échange sans une évidente contradiction; » mais cette substance, ajoute-t-il, « est la structure organique elle-même, qui, sous les mêmes conditions, inévitablement spéciales à chacun des individus, s'est déterminée d'une certaine manière pour toute la vie de chacun d'eux. » A la bonne heure; on ne sau-

rait mieux dire, et nous croyons que tel est effectivement le fondement organique du *moi* et de la conscience, mais de cela même nous concluons que les consciences demeurent en réalité distinctes comme les organismes, que les membres d'une même famille, tant qu'ils n'auront pas un seul cerveau, n'auront pas une seule conscience, un seul *moi* apparent, et ne formeront point une individualité psychologique.

Ce que nous venons de dire pour la prétendue « conscience individuelle de la famille » s'applique aussi à la conscience individuelle de la société, — qu'il s'agisse d'une peuplade d'animaux ou d'un peuple d'hommes. Ici encore nous avons devant nous des consciences toujours distinctes comme sujets, quoique poursuivant les mêmes objets, par conséquent des individus ayant la conscience d'eux-mêmes et non une collectivité ayant la conscience de soi. C'est cependant à la réalité de cette conscience sociale que M. Espinas espère aboutir. Sa théorie est de celles qu'il ne faut pas pousser trop loin, sous peine de donner prise à des objections trop faciles. De ce que l'organisme de l'individu est composé de plusieurs individus, de plusieurs centres nerveux de conscience différemment développés, s'ensuit-il qu'il suffise d'associer des individus, d'en former des peuplades ou des états pour produire un être nouveau, une conscience nouvelle, un nouveau *moi* au moins virtuel? Tout concours vers une même fin entraîne-t-il cette « participation à une conscience collective? » Où faudra-t-il faire commencer, où faudra-t-il faire finir l'individualité collective? M. Espinas ne s'est pas suffisamment expliqué sur ce point. Il est clair qu'il ne donnera pas le nom d'individualité psychologique à un groupement artificiel et transitoire. Le cavalier et son cheval, le chasseur et son chien, ardens à la poursuite du même but, composent-ils une conscience d'hippocentaure ou de tout autre être double? Les voyageurs rassemblés dans un train de chemin de fer tendant au même point constituent-ils une sorte d'organisme annelé dont les anneaux seraient les wagons? La *raison sociale* d'une compagnie industrielle est-elle une conscience sociale? Le régiment de soldats que poussent dans la bataille une même pensée et une même colère forme-t-il, — comme les guêpes entraînées par une fureur sympathique que M. Espinas a supérieurement décrite, — un seul corps et une seule conscience? M. Espinas répondra certainement par la négative. Que chaque soldat ait conscience des mêmes objets que les autres, soit; mais que tous forment un seul et même sujet conscient, c'est ce qui est évidemment faux. Écartons donc les groupemens artificiels pour réserver le nom de conscience collective aux groupemens naturels, comme les familles, les peuplades et les états. Mais ici même, où faire commencer l'individualité? Selon M. Espinas, « s'il s'agit de la

famille, les unions annuelles sont autant de sociétés distinctes. Les unions durables ont une individualité aussi nettement définie (1). » Il semblerait d'après cela qu'il faut au moins un an pour opérer la fusion des consciences; une union d'un jour ne constitue pas une individualité, mais une union annuelle a la vertu de fondre deux êtres en un. Voilà qui est bien difficile à saisir. Ce n'est pas tout. Certains naturalistes, entraînés jusqu'au bout par la logique dans cette même voie où M. Espinas s'engage, en sont venus à considérer toute famille vivant à travers les siècles, conséquemment toute espèce animale, toute race, comme un seul individu. Et puisque les espèces viennent les unes des autres, le règne animal tout entier n'est qu'un grand individu. M. Espinas repousse cette conséquence pour les animaux, mais il reconnaît que les « espèces et les races » peuvent devenir « des entités réelles chez des êtres capables de conserver de longues traditions et de former des consciences sociales très compréhensives... On conçoit une société qui serait aux plus hautes peuplades ce que celles-ci sont aux infusoires agrégés. » C'est donc en définitive au temps et au progrès de l'organisation sociale que M. Espinas mesure la réalité des consciences sociales; mais, prise en ce sens, la « conscience collective » est-elle autre chose qu'une image désignant la solidarité plus ou moins étroite des membres d'un état? Peut-on croire que des siècles accumulés aient la vertu de faire apparaître un *sujet* collectif là où il n'y avait auparavant que des sujets particuliers et distincts? Les théories naturalistes touchent ici aux théories mystiques. On peut en voir un nouvel exemple chez M. Jæger, qui tend aussi à considérer tout état formé d'individus de même race comme une grande individualité psychologique. C'est ce qu'il appelle les états formés par *génération* (comme l'Allemagne), et il les oppose aux états formés par agrégation (comme les États-Unis et la Suisse). Ces derniers, n'ayant leur lien que dans la volonté des individus, sont à ses yeux des formes inférieures de l'individualité sociale, où les consciences demeurent encore séparées : leur organisation politique est soit la république, soit la fédération, soit le despotisme. Au contraire, les états de même race constituent un seul et même être, une seule et même conscience; eux seuls peuvent « atteindre le degré le plus élevé que puisse atteindre une société, la monarchie constitutionnelle. » Voilà ce qu'on lit dans un *Manuel de zoologie*. On voit comment la politique prussienne envahit et fausse jusqu'à l'histoire naturelle. Il est facile de pousser cette théorie jusqu'à ses conséquences légitimes et de soutenir que l'Allemagne, en reprenant l'Alsace et la Lorraine, n'a fait que reprendre un des membres

(1) Page 513.

de la grande individualité germanique, que le rattacher à la grande conscience collective de la race, qui se personnifie dans l'empereur d'Allemagne. Est-ce là de la science sérieuse ou de la fantaisie politico-métaphysique? Qui empêchera les socialistes allemands, à leur tour, de s'appuyer sur les mêmes théories ou les mêmes métaphores pour prétendre que la société entière doit former une seule et même conscience sociale et qu'il faut supprimer les obstacles à la fusion des consciences, à commencer par l'empereur d'Allemagne?

Qu'ils soient de *génération* ou d'*agrégation*, les états n'en offrent pas moins des volontés distinctes, unies par des liens non-seulement naturels, mais encore et surtout conventionnels ou contractuels. La solidarité des centres différens de conscience, dans les états humains ou dans les peuplades d'animaux, peut être très étroite et même indissoluble; elle n'entraîne pas pour cela une conscience unique ou une complète fusion des consciences. Encore une fois, ce qui constitue essentiellement une société proprement dite, c'est d'être composée de *sujets* sentans, pensans et actifs, de sujets ayant un *moi* plus ou moins conscient et réfléchi. Dès lors la conscience sociale ne peut exister comme sujet se pensant lui-même, puisque son caractère de généralité est incompatible avec le caractère individuel de toute conscience ayant un moi. Où donc la conscience d'une société, par exemple de la France, pourrait-elle exister comme *sujet* se pensant lui-même? — A cette question deux réponses seulement sont possibles. La première, c'est que la conscience sociale, soit chez les animaux, soit chez les hommes, existe dans ce qu'on pourrait appeler la tête de la société, dans les chefs où elle se personnifie; la seconde, c'est qu'elle est immanente à tous les individus de la société. M. Jæger, dans son *Manuel de zoologie*, distingue en effet les sociétés *céphalées* ou ayant une tête (c'est-à-dire un chef), et les sociétés *acéphales*. Inutile d'ajouter qu'en bon zoologiste il préfère les premières, et c'est une des raisons pour lesquelles la monarchie lui semble le chef-d'œuvre de la « biologie » humaine.

Examinons d'abord cette première hypothèse de la conscience *céphalée*. Pour commencer par les animaux, la conscience collective d'une peuplade de singes existe, selon M. Espinas comme selon M. Jæger, dans « le vieux mâle » auquel tous les autres sont subordonnés et qui personnifie pour eux la peuplade entière. M. Espinas invoque à l'appui tous les faits de subordination et de dévoûment relatés dans notre précédente étude. A vrai dire, que prouvent ces faits? Ils font voir simplement que la conscience de la solidarité est très développée chez les singes et encore plus chez le vieux singe qui sert de chef. Mais en même temps la conscience individuelle est déjà très distincte chez ces animaux : le *moi* et le *nous* sont également

présens à l'intelligence de chacun d'eux. Nous ne trouvons donc pas là une conscience sociale proprement dite, inhérente à un ou plusieurs chefs comme à un cerveau, et nous ne pouvons prendre que comme des métaphores les expressions où M. Espinas personnifie la conscience de la peuplade dans son chef, comme celles de M. Jæger sur les « individualités sociales *céphalées.* » Pour passer maintenant des sociétés animales aux sociétés humaines, dirons-nous avec M. Jæger et avec M. Renan que la conscience nationale a son siège chez ceux qui gouvernent une nation? « La royauté, dit l'auteur des *Dialogues philosophiques*, nous montre une nation concentrée en un individu ou, si l'on veut, en une famille, et atteignant par là le plus haut degré de conscience nationale, vu qu'aucune conscience n'égale celle qui résulte d'un cerveau, fût-il médiocre. » La réflexion est étrange. On peut répondre d'abord qu'une assemblée de représentans qui gouvernent une nation est une réunion de cerveaux, et puisque M. Renan pense, avec raison, qu'aucune conscience n'égale celle qui résulte d'un cerveau même médiocre, le concours de plusieurs cerveaux, dont beaucoup ne sont pas médiocres et sont même supérieurs, n'est pas un mauvais moyen de « personnaliser » la conscience nationale. M. Renan place-t-il donc son idéal politique dans quelque chose d'analogue au pouvoir du vieux singe sur sa peuplade, et faut-il admettre que la conscience sociale des singes est mieux représentée par ce cerveau de monarque, qui n'a même pas auprès de lui le ministère « constitutionnel » de M. Jæger, que la conscience sociale des hommes par les ministres et par les chambres? Cette politique tirée de l'histoire naturelle ne nous semble ni plus scientifique ni moins métaphorique que la politique tirée de l'Écriture sainte. C'est une mythologie analogue à la doctrine du droit divin que de se figurer des hommes qui auraient le privilège de porter en eux la conscience de leur nation ou de leur race. Si cette conscience collective existe quelque part, c'est dans tous les individus que nous devons la chercher.

Revenons donc aux individus. Est-ce enfin en eux que la société ou la nation se pense elle-même et existe comme *sujet?* — Oui, à parler par figures, non à parler au sens propre. Dire que la société, par exemple la France, se pense dans ses membres, c'est simplement dire que les membres se pensent les uns les autres, sont objets de pensée l'un pour l'autre; mais comme en définitive les Français n'ont point un seul et même cerveau, ils n'ont pas davantage une seule et même conscience. Là encore la réalité de la conscience sociale nous échappe, et nous ne trouvons toujours devant nous que des consciences individuelles.

Il y aurait bien une sorte de biais par où on pourrait venir au secours de la thèse que nous discutons. On pourrait soutenir cette

opinion radicale que l'individu même, en croyant avoir conscience de soi, n'a réellement conscience que de la société. Et en effet, qu'avons-nous en propre, que tenons-nous de nous-mêmes? Rien ou presque rien. Notre langue vient de la société, notre éducation vient de la société; nos penchans instinctifs, notre caractère prétendu personnel sont un héritage de la société; nos organes et notre cerveau ont été façonnés, pétris, semés d'idées et de sentimens par l'effort accumulé de la société entière; en un mot, c'est la société qui *marche et respire* dans un peuple d'hommes. Ce que chaque individu se doit compte pour un; ce qu'il doit à la société est représenté par le nombre de tous les membres. Dès lors notre conscience même n'est peut-être que la conscience sociale sous une de ses formes; ce sont les générations présentes et les générations passées qui ont conscience en nous; la voix que nous écoutons en nous-mêmes et que nous prenons pour notre voix est celle de nos pères et des pères de nos pères, qui retentit à travers les âges et se prolonge d'individu en individu comme d'écho en écho.

Il y a du vrai dans cette conception, et pourtant il ne faut pas l'exagérer, car, si chaque individu n'est rien, ne peut rien et ne fait rien par lui-même, comment la société entière, réunion de ces individus, aura-t-elle tant de puissance et d'action? Toute doctrine qui veut élever la société aux dépens de l'individu ne s'aperçoit pas qu'elle se contredit elle-même, et que ce n'est pas en ajoutant des zéros à des zéros qu'on obtient un total effectif. Cette théorie aboutirait même à soutenir que les générations mortes sont encore vivantes, puisque notre conscience serait au fond leur conscience. Et qui empêcherait d'ajouter que les générations à venir vivent déjà en nous et y ont déjà conscience de leur vie? Présent, passé et avenir seraient confondus et absorbés, comme les individus mêmes, dans ce panthéisme social. Ce sont là de pures imaginations métaphysiques sur lesquelles ne doit pas s'appuyer une science de la société. Ce que nous héritons de nos ancêtres, ce n'est pas leur conscience, ni leur moi, ni leur cerveau, puisque nos parens continuent de vivre et d'avoir leur moi après nous avoir donné la vie; c'est simplement une forme d'organisation cérébrale qui, une fois produite, aboutit à une individualité distincte. Quand il serait vrai que les individus divers ont, selon l'expression de Hegel, « leur substance dans l'état, » il faudrait toujours reconnaître que les centres de la conscience sociale sont matériellement et psychologiquement distincts l'un de l'autre, et, jusqu'à nouvel ordre, sans communication immédiate l'un avec l'autre; par conséquent la société n'a pas en elle-même de *moi*, et l'illusion du moi, si c'en est une, y prend toujours la forme de consciences isolées.

Voici d'ailleurs, selon nous, l'explication physiologique et psycho-

logique de ce fait, explication qui démontre l'impossibilité de la conscience sociale. Pourquoi notre conscience individuelle, quoique en grande partie composée et inhérente à un cerveau divisible, nous paraît-elle indivisible et simple? Probablement parce que les cellules de notre cerveau n'ont pas chacune la conscience complète et claire de soi. Si en effet la conscience de nos cellules cérébrales pouvait s'exalter, nous nous verrions peut-être divisés en une pluralité indéfinie, et l'idée de notre moi absolument simple s'évanouirait comme une image illusoire redressée par une plus exacte distribution de la lumière intérieure. Inversement, pourquoi la société ne saurait-elle se saisir elle-même comme une individualité? C'est qu'elle se compose de moi consciens dont chacun se saisit à part, comme feraient les cellules du cerveau dans le cas précédemment supposé. L'absence de conscience réfléchie dans les cellules du cerveau rend possible le mirage de la réflexion sur soi et peut prêter ainsi même à une conscience collective l'apparence de la simplicité; au contraire, dans la société, la présence des consciences réfléchies chez les différens membres, qui arrivent tous à dire *moi*, contredit et empêche toute conscience du *moi* collectif ou social. Le fantôme de l'individualité se trouve alors dispersé en mille images distinctes comme une figure qui se multiplie dans tous les fragmens d'un miroir brisé.

A l'appui de cette hypothèse, on pourrait imaginer des raisonnemens analogues à ceux par lesquels M. Taine essaie d'expliquer le mécanisme de la mémoire, c'est-à-dire la projection de nos sensations présentes dans le passé. Le souvenir en effet, par exemple celui de la mer, est un phénomène réellement présent et composé de sensations ou images présentes; comment se fait-il donc que nous rejetons dans le passé ces sensations ou images? C'est, répond M. Taine, parce que l'image provenant du passé, celle de la mer par exemple, se trouve en contradiction avec l'ensemble de nos images présentes, par exemple notre chambre où nous sommes assis, notre table, le coin de notre feu, la campagne sur laquelle nos fenêtres ont jour. Un mécanisme d'optique intérieure repousse alors certaines images dans une perspective lointaine et sur l'arrière-plan du passé, bien qu'à vrai dire tout soit présent et sur le même plan; en d'autres termes, l'image de l'océan recule devant celles de notre chambre ou de notre feu. Ne pourrait-on appliquer la même loi psychologique à l'interprétation des formes de conscience? Chez l'animal ou chez l'homme, la pluralité des centres cérébraux de conscience, où la conscience demeure irréfléchie et obscure, ne contredit pas, mais provoque plutôt la fusion de toutes les images en un seul moi; au contraire, dans la société, la pluralité des centres de conscience réfléchie et claire contredit la fusion de

ces consciences en une seule et maintient leur séparation mutuelle.

Ce ne sont là que des hypothèses, dont nous ne nous dissimulons pas la subtilité ; mais la nature est encore plus subtile que la pensée. Ce qui, en définitive, ressort de ces hypothèses, c'est l'impossibilité de réduire la pluralité des sujets pensans dont la société humaine se compose à un seul sujet qui les embrasserait tous. Par exemple la clarté des consciences individuelles chez tous les Français est incompatible avec l'existence d'une conscience commune qui serait celle de la France. Nous revenons ainsi à cette conclusion : la France est bien un commun objet de pensée pour les consciences individuelles, c'est-à-dire pour les Français ; mais la conscience de la France n'existe pas comme sujet se pensant lui-même. Jusqu'à présent, la séparation des cerveaux n'a pas été détruite entre les hommes d'une même famille ou d'un même état, pas même dans la « patrie allemande, » et elle maintiendra jusqu'à nouvel ordre l'impénétrabilité des consciences en ce qu'elles ont de plus intime : le moi.

En résumé, on peut et on doit admettre que la société est un vaste organisme physiologique sans admettre pour cela qu'elle soit une vaste individualité psychologique. Nous proposons donc de reconnaître trois sortes d'organismes, les uns où la conscience est à la fois confuse et dispersée, comme les zoophytes et les annelés, les autres où elle est claire et centralisée, comme les vertébrés supérieurs, les autres où elle est claire et dispersée, comme les sociétés humaines. Dans le premier genre d'organisme, la conscience réfléchie et le moi n'existent encore nulle part ; dans le second, les élémens n'ont pas de moi, mais l'organisme en a un ; dans le troisième, les élémens ont un moi, et par cela même l'organisme n'en peut avoir : il ne peut plus exister là entre les consciences qu'une unité d'objet et de but, non une unité de sujet ; car ce sont précisément des sujets multiples qui, se connaissant eux-mêmes et connaissant les autres, s'associent avec réflexion et liberté.

IV.

Selon nous, l'union des consciences dans la société, qu'on nous représente comme une réalité, est seulement un idéal dont il importe de bien concevoir la nature, une idée directrice dont la direction même doit être exactement définie : car, tel idéal social, telle politique. Quelle est donc ici la plus haute notion qu'on puisse se faire de la société future et de l'état de conscience qui doit y exister ? Est-ce l'absorption complète des individualités dans le tout ? Est-ce l'unité absolue dans laquelle la distinction primitive des personnes se serait évanouie, — sorte de communisme soit mo-

narchique, soit démocratique? Non, nous ne comprenons même pas, à vrai dire, ce que serait une telle unité, pas plus que nous ne pouvons saisir « l'un absolu » de Parménide, et nous ne voyons pas ce qu'on gagnerait à supprimer la variété des êtres au profit du grand Être d'Auguste Comte. L'idéal social le plus compréhensif est évidemment celui qui concilierait à la fois la plus grande individualité de chaque membre et la plus grande solidarité de tous les membres. *Un et tout*, voilà la formule du monde ; *un et tous*, voilà la vraie formule de la société. D'ailleurs que pourrait penser la « conscience de l'Humanité » dont on nous parle, si elle ne pensait pas les hommes unis en elle, si on y avait fait préalablement le vide et si tout objet lui avait été retiré? Elle ressemblerait à un moi sans cerveau destiné à se contempler lui-même et à se nourrir de lui-même, mais qui n'aurait rien à contempler et se consumerait dans son isolement. S'il faut une pluralité et une variété de cellules à la conscience individuelle, il faut une pluralité et une variété d'hommes et de consciences à la conscience universelle, telle que la rêvent nos métaphysiciens politiques.

L'idéal d'unité et de variété que nous venons de tracer, les faits eux-mêmes le confirment, et l'évolution sociale en prouve la valeur en s'y conformant. D'une part, en effet, l'histoire du développement humain nous montre une tendance croissante des consciences à s'unir dans les mêmes pensées, dans les mêmes sentimens, dans les mêmes désirs. Nous voyons entre les consciences non pas une harmonie préétablie, mais une harmonie qui s'établit après coup par le seul effet de leurs réactions mutuelles. Leibniz faisait remarquer que des balanciers suspendus au même support et dont les battemens sont d'abord inégaux finissent par se mettre d'accord grâce aux vibrations sympathiques du support commun ; c'est la vraie image de la société humaine et peut-être du monde entier. Déjà la science est une : il n'y a point une géométrie anglaise et une géométrie française, une physique européenne et une physique américaine. La morale, partie de la plus confuse discordance, tend à l'accord sur les points les plus essentiels. La législation suit la morale, la politique suit la législation. Les arts, l'industrie, le commerce vont à l'uniformité. Par cela même que s'établit l'égalité des droits, on verra progressivement s'établir une certaine égalité des conditions. De tout ce mouvement vers un but commun faut-il conclure que l'individu devra à la fin s'absorber dans l'état, l'homme dans l'humanité, la conscience personnelle dans une conscience collective? Faut-il en déduire ces systèmes politiques d'aristocratie et de monarchie où le grand nombre sert à faire éclore quelques cerveaux supérieurs qui finiront par s'assujettir le reste de l'humanité, où

quelques-uns penseront, voudront, jouiront pour les autres, où un seul à la fin concentrera en lui toutes les intelligences éparses au point de pouvoir dire avec vérité : l'humanité, c'est moi? Non, car une évolution en sens inverse se produit, qui n'est pas moins incontestable que l'autre et qui se caractérise par la croissante autonomie de l'individu; nous tendons à la variété autant qu'à l'unité. N'avons-nous pas vu le droit, représenté autrefois comme émanant du monarque céleste, descendre d'abord du ciel sur la terre, puis des rois dans les peuples et des peuples dans les citoyens? Du sein de la masse uniforme tendent à sortir et à fleurir des individualités de plus en plus distinctes, comme sortent d'un tronc les bourgeons, les feuilles, les fleurs. La nature ne connaît point nos exclusions logiques : plus elle est une, plus elle est diverse; sa politique n'admet point nos oppositions de systèmes et de partis : plus elle fait de socialisme, plus elle fait d'individualisme.

Comment concilier ces deux mouvemens inverses de l'évolution humaine? — C'est que la distinction est nécessaire à l'union, c'est que l'énergie des consciences individuelles est nécessaire à la force de l'organisme collectif. Ici en effet nous n'avons plus pour élémens composans des infusoires où dort une sensibilité sourde, mais des intelligences où l'être éveillé se sent et se voit lui-même. L'organisme social est une société d'intelligences, une solidarité comprise et voulue; il est donc un organisme résultant du choix et non plus de la nécessité. Partout où un homme ne comprend pas et n'accepte pas le lien qui l'unit aux autres, le lien social, on peut dire qu'en cet homme la conscience de la société n'existe pas et qu'il ne vit point encore de la commune vie. Il est semblable à ces points insensibles qu'on rencontre en tout être animé et qui sont dans l'ensemble vivant comme des points morts. L'idéal véritable est donc que chaque membre du corps social ait l'idée la plus claire et le plus entier respect du *moi* des autres, ce qui est impossible s'il n'acquiert pas la plus intime conscience de son propre *moi*. Or cette conscience ne s'acquiert que par la liberté. Nous le savons, tout ce qui s'impose du dehors par force obscurcit la conscience en comprimant la volonté et fait prédominer la nature aveugle sur la pensée clairvoyante. L'action est nécessaire à la pensée; on ne sait une chose qu'en la faisant soi-même, disait Aristote; on ne se sait donc soi-même que si on se fait soi-même.

M. Espinas finit d'ailleurs par démontrer que dans les organismes, par exemple chez les annelés, la solidarité ne détruit pas la distinction des parties ou anneaux, mais la suppose au contraire. Plus l'*article* antérieur, celui qui forme la tête de l'animal, sera individuel à son origine, plus il se prêtera facilement à la spéciali-

sation que sa situation requiert. « Plus les autres articles seront individuels, eux aussi, plus ils laisseront le premier à ses fonctions propres, étant eux-mêmes plus propres à accomplir les leurs. Il arrivera nécessairement qu'ils se coaliseront pour atteindre ce but. » M. Espinas ajoute avec profondeur que l'aptitude à l'isolement absolu n'est pas la même chose que l'individualité ; c'en est le caractère inférieur. « L'individualité supérieure est riche en fonctions, c'est un foyer d'activité vitale énergique, et par cela même elle soutient des rapports nombreux nécessaires avec d'autres foyers de vie, d'autres individualités. Ce n'est pas une déchéance, c'est un progrès pour l'individu de devenir organe par rapport à un tout vivant plus étendu. » On pourrait ajouter inversement que c'est un progrès pour le tout d'avoir des parties mieux individualisées : « On peut même dire que l'individualité du tout est en raison de l'individualité des parties, et que mieux l'unité de celles-ci est définie, plus leur action est indépendante, mieux l'unité du tout et l'énergie de son action sont assurées (1). » La biologie confirme donc ce que nous affirmions tout à l'heure et se charge de réfuter l'absorption de l'individu dans l'état à laquelle aboutissent certaines théories allemandes, où la métaphysique prétend à tort s'autoriser des sciences naturelles. L'argument politique tiré de l'absorption des parties dans une conscience totale prouve trop ou trop peu. S'il était nécessaire que chaque conscience individuelle s'abîmât dans une conscience collective, il faudrait transporter l'absolutisme partout où il y a plusieurs consciences en rapport, dans une association ou collection quelconque, dans la famille, dans la cité, dans l'état ; et ce n'est pas encore pousser assez loin l'absorption, car on pourrait toujours trouver au-dessus de chaque conscience collective une autre conscience collective plus large encore, par exemple au-dessus de l'état la race, au-dessus de la race l'humanité, au-dessus de l'humanité « l'esprit de la terre, » comme disent Goethe et Hegel, plus haut encore « l'esprit du système solaire, » enfin « l'esprit du monde » et la conscience du grand Tout ; au fond, le système revient donc à dire qu'il n'y a et ne doit y avoir qu'une seule grande conscience comme il n'y a qu'un seul grand être. Cela peut être vrai spéculativement ; mais si, en fait, dans ce grand tout peuvent encore trouver place des êtres sensiblement distincts, ne faut-il pas de même, dans la conscience générale, laisser une place à l'individualité et à la liberté des consciences particulières? Par cela même que la conscience du tout est celle de tous les êtres, elle n'est celle d'aucun en particulier, et il n'y a pas lieu de s'en

(1) Page 109.

préoccuper : la politique est aussi indépendante du dieu des panthéistes que du dieu des théistes.

M. Spencer, lui, après avoir représenté la société comme un vaste organisme, se garde d'en tirer les conclusions chères aux hégéliens. De ce que la conscience est répandue partout, dit-il, il suit que le bien de la communauté ne saurait être cherché en dehors du bien des individus. « La société existe pour le bonheur de ses membres et non inversement. Quelques efforts que l'on fasse (et avec raison) pour procurer la prospérité du corps politique, il n'est pas moins vrai que l'état n'a de droits qu'en tant qu'il représente les droits des citoyens. » Là se trouve, pour M. Spencer et son école, une des principales différences entre l'organisme de la société et celui des autres êtres vivans : dans l'un, le tout a pour fin les parties; dans les autres, les parties ont pour fin le tout. Peut-être la différence n'est-elle pas aussi grande et y aurait-il moyen, ici encore, de concilier les deux points de vue opposés. Dans l'animal même, peut-on dire que la nature sacrifie les parties au tout? Le tout n'a-t-il pas pour but d'élever les parties à une vie supérieure et de les entraîner dans un courant qui est pour elles un progrès? Les cellules qui ont servi dans une cervelle humaine à l'élaboration de la pensée n'ont-elles pas participé à une existence supérieure et, si l'on veut, à une forme de conscience supérieure? La prépondérance même du cerveau, où se produit la pensée du tout, n'assure-t-elle pas le maintien et le développement des poumons, du cœur, des muscles, des nerfs et des autres parties? De même pour les espèces, auxquelles on répète sans cesse que la nature sacrifie les individus; ne pourrait-on dire aussi bien que l'espèce est une simple ressemblance plus ou moins provisoire entre une série d'individus, un lit creusé d'avance pour le torrent et par le torrent, et qui en définitive n'a d'autre fin que le bien non d'un seul individu, mais de tous? De même encore pour la société humaine; en un sens, elle n'est qu'un moyen, en un autre elle est une fin, parce qu'en dernière analyse elle se résout en une multiplicité innombrable d'individus qui travaillent chacun pour tous et tous pour chacun.

La même conciliation est possible, pour des raisons analogues, entre ces termes si souvent opposés l'un à l'autre, individu et famille, famille et nation, nation et humanité, en un mot entre les divers degrés de « l'égoïsme » et les divers degrés de « l'altruisme. » L'auteur *des Sociétés animales* montre avec force que, chez les animaux, l'évolution des sentimens sociaux est essentiellement « une transformation croissante de l'égoïsme en altruisme ou de l'amour du *moi* en amour du *nous.* » Ce qui prouve, ajoute-t-il, la péné-

tration du moi et du nous et la diffusion en quelque sorte du premier dans le second, « c'est qu'il n'est pas un *nous* qui ne soit, lui aussi, limité et antagonique par rapport à un autre nous, en sorte qu'on voit par là clairement qu'il n'est qu'un moi étendu. » Nulle part cet antagonisme n'est plus visible qu'entre la famille et la peuplade, ou entre une peuplade d'une espèce et une autre d'espèce différente. La famille et la peuplade, par exemple, sont antagonistes même à l'origine et se développent en raison inverse l'une de l'autre. La famille monogame est un petit groupe fermé qui ne peut facilement s'agréger à d'autres parce que la jalousie susciterait entre les mâles de la même bande des luttes furieuses, et parce que la mère, de son côté, ne peut suffire à élever un trop grand nombre de jeunes. C'est seulement quand les liens domestiques se sont détendus que la peuplade a pu naître, chez les oiseaux par exemple, et à ce titre les familles polygames ont formé la transition vers un agrégat plus complexe. C'est aussi ce qu'admettent MM. Spencer et Darwin. « Les affections sympathiques les mieux définies, conclut M. Espinas, ont pour conséquence la haine des êtres où l'image, bien que voisine, n'est pas reconnue comme semblable, et leur exclusion du moi collectif. » Le patriotisme des animaux est un patriotisme de clocher. « On peut affirmer comme une loi générale que la netteté avec laquelle se pose une conscience sociale est en raison directe de la vigueur de ses haines pour l'étranger. L'altruisme est donc bien vraiment un égoïsme étendu et la conscience sociale une conscience individuelle. » Accordons que c'est là en effet une « loi générale » pour les sociétés d'animaux; accordons même que chez les hommes le patriotisme s'est d'abord manifesté par la haine de l'étranger; il n'en est pas moins vrai que cette antinomie tend à disparaître comme les autres dans la société vraiment humaine et qu'il n'est pas nécessaire de haïr les autres nations pour aimer sa patrie. Il est des peuples, je le sais, qui ont érigé cette haine des nations ou des races en théorie : ils ont conçu spéculativement et pratiquement les sociétés humaines comme des sociétés brutales et bestiales, ils ont donné l'animal pour modèle à l'homme. Mais il est d'autres peuples qui n'ont jamais séparé l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité, l'esprit national et l'esprit philanthropique; ceux-là ont eu un sens plus profond de la conscience humaine. L'antagonisme des peuples n'est pas plus nécessaire dans l'humanité que l'antagonisme des familles dans l'état; si la loi d'opposition précédemment établie entre la famille et le peuple est vraie des animaux, elle a cessé d'être vraie pour les hommes. N'y a-t-il pas des contrées, comme l'Angleterre, l'Allemagne, comme la France même, où l'esprit de famille et l'es-

prit national sont développés avec une intensité parallèle? La loi d'opposition entre chaque état et les autres n'est pas plus essentielle; seulement, la vie philanthropique n'étant pas encore assez avancée et devant se développer la dernière, les haines mutuelles sont plus fréquentes et plus vivantes encore là qu'ailleurs.

Ainsi, quand on veut tirer de l'histoire naturelle des argumens en faveur d'une politique rétrograde, appelons-en du naturalisme mal informé au naturalisme mieux informé. Les vraies lois de l'organisme social, en résumé, donnent raison à l'école libérale, non à l'école autoritaire. Nous venons de le voir, la vie qui anime la société a d'autant plus d'intensité que la vie des individus est elle-même plus intense, comme un concert de voix a d'autant plus de puissance que chacune des voix est plus pleine; l'autonomie de l'individu n'empêche point son accord avec la famille, ni l'autonomie de la famille son accord avec la nation, ni l'autonomie de la nation son accord avec le reste de l'humanité. L'idée directrice de l'évolution humaine est donc non pas « l'asservissement des consciences, » mais l'harmonie de toutes les consciences dans leur liberté même. Reliez les hommes entre eux par la force, et vous verrez ce lien tomber tôt ou tard; reliez-les par leurs volontés, conséquemment par leurs consciences, et le lien social sera d'autant plus indissoluble qu'il aura été noué plus librement par les individus. Cette loi, confirmée par l'histoire, nous en avons vu la raison psychologique : c'est que ce qui rend possible la conscience individuelle et centralisée, je veux dire la volonté se voulant elle-même et disant *moi*, est en même temps ce qui rend possible une solidarité universelle, car la volonté de chaque homme, force de concentration et d'expansion tout ensemble, est à la fois ce qu'il a de plus personnel et ce par quoi il peut le mieux s'unir aux autres personnes. Les systèmes de fausse politique qui croient développer l'idée du tout ou de l'état en étouffant l'idée du moi travaillent contre leur but : moins l'être se voit, moins il voit la société dont il fait partie; fermé à lui-même, il est fermé à tous les autres. Ce n'est pas de charbons éteints qu'on fait un brasier. L'énergie de la force résultante suppose l'énergie des forces composantes. En conséquence nous pouvons conclure que, là où existent des consciences individuelles et des volontés distinctes, là seulement existe ce qu'on peut appeler, si l'on veut, la conscience sociale, c'est-à-dire l'union des volontés. Par tout le reste, l'individu est encore plongé dans la nature et ne fait pas partie de la société humaine; il est comme ces plantes des eaux qui n'émergent dans l'air et la lumière que par leur fleur.

ALFRED FOUILLÉE.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE V (1).

(1804).

Arrestation de Georges Cadoudal. — Mission de M. de Caulaincourt à Ettenheim. — Arrestation du duc d'Enghien. — Mes angoisses et mes instances auprès de Mme Bonaparte. — Soirée de la Malmaison. — Mort du duc d'Enghien. — Paroles remarquables du premier consul.

Après les différentes arrestations dont j'ai parlé, on livra au *Moniteur* des articles du *Morning Chronicle*, qui rapportaient que la mort de Bonaparte et la restauration de Louis XVIII étaient prochaines. On ajoutait que des gens arrivés tout à l'heure de Londres affirmaient qu'on y spéculait à la bourse sur cet événement, et qu'on y nommait Georges, Pichegru et Moreau. On imprima aussi dans le même *Moniteur* la lettre d'un Anglais à Bonaparte, qu'il appelait *Monsieur Consul*. Cette lettre lui adressait pour son utilité particulière un pamphlet répandu du temps de Cromwell qui tendait à prouver qu'on ne *pouvait pas assassiner* des personnages tels que Cromwell et lui, parce qu'il n'y avait aucun crime à tuer un animal dangereux ou un tyran : « tuer n'est donc pas assassiner, disait le pamphlet, la différence est grande. »

Cependant, en France, des adresses de toutes les villes et de toutes les armées, des mandemens des évêques, arrivaient à Paris pour complimenter le premier consul, et féliciter la France du danger auquel elle avait échappé. On insérait soigneusement ces pièces dans le *Moniteur*.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

Enfin, Georges Cadoudal fut arrêté le 29 mars sur la place de l'Odéon. Il était en cabriolet, et, s'apercevant qu'on le poursuivait, il pressait vivement son cheval. Un officier de paix se présenta courageusement en tête du cheval, et fut tué raide par un coup de pistolet que Georges lui tira. Mais le peuple s'étant attroupé, le cabriolet fut arrêté et Georges saisi. On trouva sur lui de soixante à quatre-vingt mille francs en billets qui furent donnés à la veuve de l'homme qu'il avait tué. On mit dans les journaux qu'il avait avoué sur-le-champ qu'il n'était venu en France que pour assassiner Bonaparte. Cependant je crois me rappeler que l'on dit dans ce temps que Georges, qui montra dans toute la procédure une extrême fermeté et un grand dévoûment à la maison de Bourbon, nia toujours le plan de l'assassinat, mais convint que son projet était d'attaquer la voiture du consul, et de l'enlever sans lui faire aucun mal.

A cette même époque, le roi d'Angleterre tomba sérieusement malade; notre gouvernement comptait sur cette mort pour la retraite de M. Pitt du ministère.

Le 21 mars, voici quel article parut dans le *Moniteur :* « Le prince de Condé a fait une circulaire pour appeler les émigrés et les rassembler sur le Rhin : un prince de la maison de Bourbon, à cet effet, se tient sur la frontière. »

Puis on imprima la correspondance secrète qu'on avait saisie d'un nommé Drake, ministre accrédité d'Angleterre en Bavière, qui prouvait que le gouvernement anglais ne négligeait aucun moyen d'exciter du trouble en France. M. de Talleyrand eut ordre d'envoyer des copies de cette correspondance à tous les membres du corps diplomatique qui témoignèrent leur indignation par des lettres qui furent toutes insérées dans le *Moniteur*.

Nous touchions à la semaine sainte. Le dimanche de la Passion, 18 mars, ma semaine auprès de Mme Bonaparte commençait. Je me rendis dès le matin aux Tuileries pour assister à la messe, ce qui se faisait dès ce temps-là avec pompe. Après la messe, Mme Bonaparte trouvait toujours une cour nombreuse dans les salons, et y demeurait quelque temps, parlant aux uns et aux autres.

Mme Bonaparte, redescendue chez elle, m'annonça que nous allions passer cette semaine à la Malmaison. « J'en suis charmée, ajouta-t-elle, Paris me fait peur en ce moment. » Quelques heures après nous partîmes. Bonaparte était dans sa voiture particulière, Mme Bonaparte dans la sienne, seule avec moi. Pendant une partie de la route, je remarquai qu'elle était silencieuse et fort triste; je lui en témoignai de l'inquiétude; elle parut hésiter à me répondre; mais ensuite elle me dit : « Je vais vous confier un grand secret. Ce matin, Bonaparte m'a appris qu'il avait envoyé sur nos frontières

M. de Caulaincourt pour s'y saisir du duc d'Enghien. On va le ramener ici. — Ah! mon Dieu, madame, m'écriai-je, et qu'en veut-on faire? — Mais il me paraît qu'il le fera juger. »

Ces paroles me causèrent le plus grand mouvement d'effroi que j'aie, je crois, éprouvé de ma vie. Il fut tel que Mme Bonaparte crut que j'allais m'évanouir, et qu'elle baissa toutes les glaces. « J'ai fait ce que j'ai pu, continua-t-elle, pour obtenir de lui la promesse que ce prince ne périrait point, mais je crains fort que son parti ne soit pris. — Quoi donc! vous pensez qu'il le fera mourir? — Je le crains. » A ces mots, les larmes me gagnèrent, et dans l'émotion que j'éprouvai je me hâtai de mettre sous ses yeux toutes les funestes suites d'un pareil événement : cette souillure du sang royal qui ne satisferait que le parti des jacobins, l'intérêt particulier que ce prince inspirait sur tous les autres, le beau nom de Condé, l'effroi général, la chaleur des haines qui se ranimerait, etc. J'abordai toutes les questions dont Mme Bonaparte n'envisageait qu'une partie. L'idée d'un meurtre était ce qui l'avait le plus frappée. Je parvins à l'épouvanter réellement, et elle me promit de tout tenter pour faire changer cette funeste résolution.

Nous arrivâmes toutes deux atterrées à la Malmaison. Je me réfugiai dans ma chambre, où je pleurai amèrement; toute mon âme était ébranlée. J'aimais et j'admirais Bonaparte, je le croyais appelé par une puissance invincible aux plus hautes destinées, je laissais ma jeune imagination s'exalter sur lui; tout à coup le voile qui couvrait mes yeux venait à se déchirer, et par ce que j'éprouvais en ce moment je ne comprenais que trop l'impression que cet évenement allait produire.

Il n'y avait à la Malmaison personne à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Mon mari n'était point de service, et je l'avais laissé à Paris. Il fallut me contraindre, et reparaître avec un visage tranquille, car Mme Bonaparte m'avait positivement défendu de rien laisser échapper qui indiquât qu'elle m'en eût parlé.

Quand je descendis au salon vers six heures, j'y trouvai le premier consul jouant aux échecs. Il me parut serein et calme; son visage paisible me fit mal à regarder; depuis deux heures, en pensant à lui, mon esprit avait été tellement bouleversé que je ne pouvais plus reprendre les impressions ordinaires que me faisait sa présence; il me semblait que je devais le trouver changé. Quelques militaires dînèrent avec lui; tout le temps se passa d'une manière insignifiante; après le dîner, il se retira dans son cabinet pour travailler avec toutes ses polices; le soir, quand je quittai Mme Bonaparte, elle me promit encore de renouveler ses sollicitations.

Le lendemain matin, je la joignis le plus tôt qu'il me fut possible; elle était entièrement découragée. Bonaparte l'avait repoussée sur

tous les points : « Les femmes devaient demeurer étrangères à ces sortes d'affaires; sa politique demandait ce coup d'état; il acquérait par là le droit de se rendre clément dans la suite; il lui fallait choisir ou de cette action décisive, ou d'une longue suite de conspirations qu'il faudrait punir journellement. L'impunité encouragerait les partis, il serait donc obligé de persécuter, d'exiler, de condamner sans cesse, de revenir sur ce qu'il avait fait pour les émigrés, de se mettre dans les mains des jacobins. Les royalistes l'avaient déjà plus d'une fois compromis à l'égard des révolutionnaires. Cette action-ci le dégageait vis-à-vis de tout le monde. D'ailleurs le duc d'Enghien, après tout, entrait dans la conspiration de Georges, il venait apporter le trouble en France, il servait la vengeance des Anglais; puis, sa réputation militaire pouvait peut-être à l'avenir agiter l'armée, lui mort, nos soldats auraient tout à fait rompu avec les Bourbons. En politique, une mort qui devait donner du repos n'était point un crime, les ordres étaient donnés, il n'y avait plus à reculer. »

Dans cet entretien, Mme Bonaparte apprit à son mari qu'il allait aggraver l'odieux de cette action par la circonstance d'avoir choisi M. de Caulaincourt, dont les parens avaient été autrefois attachés à la maison de Condé. — « Je ne le savais point, répondit Bonaparte; et puis qu'importe ? Si Caulaincourt est compromis, il n'y a pas grand mal, il ne m'en servira que mieux. Le parti opposé lui pardonnera désormais d'être gentilhomme. » Il ajouta au reste que M. de Caulaincourt n'était instruit que d'une partie de son plan, et qu'il pensait que le duc d'Enghien allait demeurer ici en prison.

Le courage me manqua à toutes ces paroles; j'avais de l'amitié pour M. de Caulaincourt, je souffrais horriblement de tout ce que j'apprenais. Il me semblait qu'il aurait dû refuser la mission dont on l'avait chargé.

La journée entière se passa tristement; je me rappelle que Mme Bonaparte, qui aimait beaucoup les arbres et les fleurs, s'occupa dans la matinée de faire transporter un cyprès dans une partie de son jardin nouvellement dessinée. Elle-même jeta quelques pelletées de terre sur l'arbre afin de pouvoir dire qu'elle l'avait planté de ses mains. « Mon Dieu, madame, lui dis-je en la regardant faire, c'est bien l'arbre qui convient à une pareille journée. » Depuis ce temps je n'ai jamais passé devant ce cyprès sans éprouver un serrement de cœur.

Ma profonde émotion troublait Mme Bonaparte. Légère et mobile, d'ailleurs très confiante dans la supériorité des vues de Bonaparte, elle craignait à l'excès les impressions pénibles et prolongées; elle en éprouvait de vives, mais elles étaient infiniment passagères. Convaincue que la mort du duc d'Enghien était réso-

lue, elle eût voulu se détourner d'un regret inutile. Je ne le lui permis pas. J'employai la plus grande portion du jour à la harceler sans cesse; elle m'écoutait avec une douceur extrême, mais avec découragement, elle connaissait mieux Bonaparte que moi. Je pleurais en lui parlant, je la conjurais de ne point se rebuter, et comme je n'étais pas sans crédit sur elle, je parvins à la déterminer à une dernière tentative.

« Nommez-moi s'il le faut au premier consul, lui disais-je; je suis bien peu de chose, mais enfin il jugera par l'impression que je reçois de celle qu'il va produire, car enfin je lui suis plus attachée que beaucoup d'autres; je ne demande pas mieux que de lui trouver des excuses, et je n'en vois pas une à ce qu'il va faire. »

Nous vîmes peu Bonaparte dans cette seconde journée; le grand juge, le préfet de police, Murat vinrent, et eurent de longues audiences; je trouvais à tout le monde des figures sinistres. Je demeurai debout une partie de la nuit; quand je m'endormais, mes rêves étaient affreux. Je croyais entendre des mouvemens continuels dans le château, et qu'on tentait sur nous de nouvelles entreprises. Je me sentais pressée tout à coup du désir d'aller me jeter aux genoux de Bonaparte, pour lui demander qu'il eût pitié de sa gloire, car alors je trouvais qu'il en avait une bien pure, et de bonne foi je pleurais sur elle. Cette nuit ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Le mardi matin, Mme Bonaparte me dit : « Tout est inutile; le duc d'Enghien arrive ce soir. Il sera conduit à Vincennes, et jugé cette nuit. Murat se charge de tout. Il est odieux dans cette affaire. C'est lui qui pousse Bonaparte; il répète qu'on prendrait sa clémence pour de la faiblesse, et que les jacobins seraient furieux. Il y a un parti qui trouve mauvais qu'on n'ait pas eu égard à l'ancienne gloire de Moreau, et qui demanderait pourquoi on ménagerait davantage un Bourbon; enfin Bonaparte m'a défendu de lui en parler davantage. Il m'a parlé de vous, ajouta-t-elle ensuite; je lui ai avoué que je vous avais tout dit; il avait été frappé de votre tristesse. Tâchez de vous contraindre. »

Ma tête était montée alors : « Ah! qu'il pense de moi ce qu'il voudra, il m'importe peu, madame, je vous assure, et s'il me demande pourquoi je pleure, je lui répondrai que je pleure sur lui, » et en parlant ainsi, je pleurais en effet.

Mme Bonaparte s'épouvantait de l'état où elle me voyait; les émotions fortes de l'âme lui étaient à peu près étrangères, et quand elle cherchait à me calmer en me rassurant, je ne pouvais répondre que par ces mots : « Ah! madame, vous ne me comprenez pas! » Elle m'assurait qu'après cet événement Bonaparte marcherait comme auparavant. Hélas! ce n'était pas l'avenir qui m'inquiétait; je ne

doutais pas de sa force sur lui et sur les autres, mais je sentais une sorte de déchirement intérieur qui m'était tout personnel.

Enfin, à l'heure du dîner, il fallut descendre et composer son visage. Le mien était bouleversé. Bonaparte jouait encore aux échecs, il avait pris fantaisie à ce jeu. Dès qu'il me vit, il m'appela près de lui, me disant de le conseiller; je n'étais pas en état de prononcer quatre mots. Il me parla avec un ton de douceur et d'intérêt qui acheva de me troubler. Lorsque le dîner fut servi, il me fit mettre près de lui, et me questionna sur une foule de choses toutes personnelles à ma famille. Il semblait qu'il prît à tâche de m'étourdir, et de m'empêcher de penser. On avait envoyé le petit Napoléon de Paris, on le plaça au milieu de la table, et son oncle parut s'amuser beaucoup de voir cet enfant toucher à tous les plats, et renverser tout autour de lui.

Après le dîner il s'assit à terre, joua avec l'enfant, et affecta une gaîté qui me parut forcée. M[me] Bonaparte, qui craignait qu'il ne fût demeuré irrité de ce qu'elle lui avait dit sur moi, me regardait en souriant doucement, et semblait me dire : « Vous voyez qu'il n'est pas si méchant, et que nous pouvons nous rassurer. » Pour moi, je ne savais plus où j'en étais; je croyais dans certains momens faire un mauvais rêve; j'avais sans doute l'air effaré, car tout à coup Bonaparte, me regardant fixement, me dit: « Pourquoi n'avez-vous pas de rouge? Vous êtes trop pâle. » — Je lui répondis que j'avais oublié d'en mettre. — « Comment, reprit-il, une femme qui oublie son rouge! » et en éclatant de rire : « Cela ne t'arriverait jamais, à toi, Joséphine; » puis il ajouta : « Les femmes ont deux choses qui leur vont fort bien, le rouge et les larmes. » Toutes ces paroles achevèrent de me déconcerter.

Le général Bonaparte n'avait ni goût ni mesure dans sa gaîté. Alors il prenait des manières qui se sentaient des habitudes de garnisons. Il fut encore assez longtemps à jouer avec sa femme avec plus de liberté que de décence, puis il m'appela vers une table pour faire une partie d'échecs. Il ne jouait guère bien, ne voulait pas se soumettre à la marche des pièces. Je le laissais faire, ce qui lui plaisait; tout le monde gardait le silence; alors il se mit à chanter entre ses dents. Puis tout à coup il lui vint des vers à la mémoire. Il prononça à demi-voix : *Soyons ami, Cinna,* puis les vers de Gusman dans *Alzire:*

Et le mien quand ton bras vient de m'assassiner (1).

(1) Voici ces vers :

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.
(*Alzire,* acte V, scène VII.) (P. R.)

Je ne pus m'empêcher de lever la tête et de le regarder; il sourit et continua. En vérité, je crus dans ce moment qu'il était possible qu'il eût trompé et sa femme et tout le monde, et qu'il préparât une grande scène de clémence. Cette idée, à laquelle je m'attachai fortement, me donna du calme; mon imagination était bien jeune alors, et d'ailleurs j'avais un tel besoin d'espérer! — « Vous aimez les vers? » me dit Bonaparte; j'avais bien envie de répondre : « Surtout quand ils font application; » je n'osai jamais (1).

Nous continuâmes notre partie, et de plus en plus je me confiai à sa gaîté. Nous jouions encore lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre : on annonça le général Hullin; Bonaparte repoussa la table fortement, se leva, et, entrant dans la galerie voisine du salon, il demeura le reste de la soirée avec Murat, Hullin et Savary. Il ne reparut plus, et cependant moi, je rentrai chez moi plus tranquille. Je ne pouvais me persuader que Bonaparte ne fût pas ému de la pensée d'avoir dans les mains une telle victime. Je souhaitais que le prince demandât à le voir; et c'est ce qu'il fit en effet, en répétant ces paroles : « Si le premier consul consentait à me voir, il me rendrait justice, et comprendrait que j'ai fait mon devoir. » Peut-être, me disais-je, il ira lui-même à Vincennes, il accordera un éclatant pardon. A quoi bon sans cela rappeler les vers de Gusman?

La nuit, cette terrible nuit, se passa. Le matin, de bonne heure, je descendis au salon. J'y trouvai Savary seul, excessivement pâle, et, je lui dois cette justice, avec un visage décomposé. Ses lèvres tremblaient en me parlant, et cependant il ne m'adressait que des mots insignifians. Je ne l'interrogeai point. Les questions ont toujours été paroles inutiles à des personnages de ce genre. Ils disent, sans qu'on leur demande, ce qu'ils veulent dire, et ne répondent jamais.

Mme Bonaparte entra dans le salon; elle me regarda tristement, et s'assit en disant à Savary : « Eh bien, c'est donc fait? — Oui, madame, reprit-il. Il est mort ce matin, et, je suis forcé d'en convenir, avec un beau courage. » Je demeurai atterrée.

Mme Bonaparte demanda des détails; ils ont été sus depuis. On avait conduit le prince dans un des fossés du château; quand on

(1) Le lendemain du jour où j'écrivais ceci, on me prêta précisément un livre qui a paru cette année et qui s'appelle *Mémoires secrets sur la vie de Lucien Bonaparte*. Cet ouvrage a pu être fait par quelque secrétaire de Lucien. Il renferme quelques faits qui manquent de vérité. Il y a quelques notes à la fin, ajoutées par une personne digne de foi, dit-on. Je suis tombée sur celle-ci, qui m'a paru curieuse : « Lucien apprit la mort du duc d'Enghien par le général Hullin, parent de Mme Jouberthon, et qui arriva chez elle quelques heures après avec la contenance d'un homme désespéré. On avait assuré le conseil militaire que le premier consul ne voulait que constater son pouvoir, et devait faire grâce au prince; on avait même cité à quelques membres ces vers d'*Alzire*: *Des dieux que nous servons connais la différence*, etc. »

lui avait proposé un mouchoir, il le repoussa dignement, et s'adressant aux gendarmes : « Vous êtes Français, leur dit-il, vous me rendrez bien au moins le service de ne point me manquer. » Il remit un anneau, des cheveux et une lettre pour Mme de Rohan; Savary montra le tout à Mme Bonaparte. La lettre était ouverte, courte et affectueuse. Je ne sais si les dernières intentions de ce malheureux prince auront été exécutées.

« Après sa mort, reprit Savary, on a permis aux gendarmes de prendre ses vêtemens, sa montre, et l'argent qu'il avait sur lui; aucun n'a voulu y toucher. On dira ce qu'on voudra, on ne peut voir périr de pareils hommes comme on ferait de tant d'autres, et je sens que j'ai peine à retrouver mon sang-froid. »

Peu à peu parurent Eugène de Beauharnais, trop jeune pour avoir un souvenir, et qui ne voyait guère dans le duc d'Enghien qu'un conspirateur contre les jours de son maître; des généraux, dont je n'écrirai point les noms, qui exaltaient cette action, si bien que Mme Bonaparte, toujours un peu effrayée dès qu'on parlait haut et fort, crut devoir s'excuser de sa tristesse, en répétant cette phrase si complètement déplacée : « Je suis une femme, moi, et j'avoue que cela me donne envie de pleurer. »

Dans la matinée, il vint une foule de monde, les consuls, les ministres, Louis Bonaparte et sa femme; le premier renfermé dans un silence qui paraissait désapprobateur, Mme Louis effarouchée, n'osant point sentir et comme demandant ce qu'elle devait penser. Les femmes encore plus que le reste étaient absolument soumises à la puissance magique de ce mot sacramental de Bonaparte : *Ma politique*. C'est avec lui qu'il écrasait la pensée, les sentimens, même les impressions, et quand il le prononçait, presque personne au palais, surtout pas une femme, n'eût osé l'interroger sur ce qu'il voulait dire.

Mon mari vint aussi le matin; sa présence soulagea la terrible oppression qui m'étouffait. Il était abattu et affligé comme moi. Combien je lui sus gré de ne pas penser à me donner le moindre avis sur l'attitude composée qu'il fallait prendre dans cette occasion! Nous nous entendîmes dans toutes nos souffrances. Il me conta qu'on était généralement révolté à Paris, et que les chefs du parti jacobin disaient : « Le voilà des nôtres. » Il ajouta ces paroles, que je me suis souvent rappelées depuis : « Voilà le consul lancé dans une route où, pour effacer ce souvenir, il sera souvent forcé de laisser de côté l'utile, et de nous étourdir par l'extraordinaire. » Il dit aussi à Mme Bonaparte : « Il vous reste un conseil important à donner au premier consul : il n'a pas un moment à perdre pour rassurer l'opinion, qui marche vite à Paris. Il faut au moins qu'il prouve que ceci n'est point la suite d'un caractère cruel qui se dé-

veloppe, mais d'un calcul dont il ne m'appartient pas de déterminer la justesse, et qui doit le rendre bien circonspect pour l'avenir. »

Mme Bonaparte apprécia ce conseil. Elle le reporta à son époux, qui se trouva très disposé à l'entendre, et qui répondit par ces deux mots : *C'est juste*. En la rejoignant avant le dîner, je la trouvai dans la galerie avec sa fille, et M. de Caulaincourt, qui venait d'arriver. Il avait surveillé l'arrestation du prince, mais ne l'accompagna point. Je reculai dès que je l'aperçus. « Et vous aussi, me dit-il tout haut, vous allez me détester, et pourtant je ne suis que malheureux, mais je le suis beaucoup; pour prix de mon dévoûment le consul vient de me déshonorer. J'ai été indignement trompé, me voilà ainsi perdu. » Il pleurait en parlant et me fit pitié.

Mme Bonaparte m'a assuré qu'il avait parlé du même ton au premier consul, et je l'ai vu longtemps conserver un visage sévère et irrité devant lui. Le premier consul lui faisait des avances, il les repoussait. Il lui étalait ses desseins, son système, il le trouvait raide et glacé; de brillans dédommagemens lui furent offerts, et furent d'abord repoussés. Peut-être eussent-ils dû l'être toujours.

Cependant l'opinion publique se dressa contre M. de Caulaincourt; chez certaines gens, elle ménageait le maître pour écraser l'aide de camp. Cette inégalité de démonstrations l'irrita; il eût baissé la tête devant un blâme indépendant, qui devait être au moins partagé. Mais quand il vit qu'on était déterminé à épuiser les affronts sur lui, pour acquérir encore le droit de caresser le vrai coupable, il conçut un souverain mépris des hommes, et consentit à les obliger au silence en se plaçant aussi à un degré de puissance qui pouvait leur imposer. Son ambition et Bonaparte justifièrent cette disposition. « Ne soyez point insensé, lui disait ce dernier. Si vous pliez devant les coups dont on veut vous frapper, vous serez assommé; on ne vous saura nul gré de votre tardive opposition à mes volontés, et on vous blâmera d'autant plus qu'on n'aura point à vous craindre. » A force de revenir sur de pareils raisonnemens, et en n'épargnant aucun moyen de consoler, caresser et séduire M. de Caulaincourt, Bonaparte parvint à calmer le ressentiment très réel qu'il éprouvait, et peu à peu l'éleva près de lui à de très grandes dignités. On peut blâmer plus ou moins la faiblesse qu'eut M. de Caulaincourt de pardonner la tache ineffaçable que le premier consul grava sur son front; mais on lui doit cette justice, qu'il ne fut jamais près de lui ni aveugle, ni bas courtisan, et qu'il demeura dans le petit nombre de ses serviteurs qui ne négligèrent point l'occasion de lui dire la vérité.

Avant le dîner, Mme Bonaparte et sa fille m'exhortèrent fort à garder la meilleure contenance que je pourrais. La première me dit

que dans la matinée, son époux lui avait demandé quel effet avait produit sur moi cette déplorable nouvelle, et que sur la réponse que j'avais pleuré, il lui avait dit. « C'est tout simple, elle fait son métier de femme ; vous autres vous n'entendez rien à mes affaires; mais tout se calmera, et l'on verra que je n'ai point fait une gaucherie. »

Enfin, l'heure du dîner arriva. Avec le service ordinaire de la semaine, il y avait encore M. et Mme Louis Bonaparte, Eugène Beauharnais, M. de Caulaincourt et le général Hullin (1); la vue de cet homme me troublait. Il apportait dans ce jour la même expression de visage que la veille, une extrême impassibilité (2). Je crois en vérité qu'il ne pensait avoir fait ni une mauvaise action, ni un acte de dévoûment en présidant la commission militaire qui condamna le prince. Depuis, il a vécu assez simplement. Bonaparte a payé par des places et de l'argent le funeste service qu'il lui devait; mais il lui arrivait quelquefois de dire, en voyant Hullin : « Sa présence m'importune, je n'aime point ce qu'il me rappelle. »

Bonaparte passa de son cabinet à table; il n'affectait point de gaîté ce jour-là. Au contraire, tant que dura le repas, il demeura plongé dans une rêverie profonde; nous étions tous fort silencieux. Lorsqu'on allait se lever de table, tout à coup le consul, répondant à ses pensées, prononça ces paroles d'une voix sèche et rude : « Au moins ils verront ce dont nous sommes capables, et dorénavant, j'espère, on nous laissera tranquilles. » Il passa dans le salon, il y causa tout bas longtemps avec sa femme, et me regarda deux ou trois fois sans courroux. Je me tenais tristement à l'écart, abattue, malade, et sans volonté, ni pouvoir de dire un mot.

Peu à peu arrivèrent Joseph Bonaparte, M. et Mme Bacciochi (3), accompagnés de M. de Fontanes (4); Lucien alors était brouillé avec son frère par suite du mariage qu'il avait contracté avec Mme Jouberthon; il ne paraissait plus chez le premier consul, et se disposait à quitter la France. Dans la soirée, on vit arriver aussi Murat, le préfet de police Dubois, des conseillers d'état, etc. Les visages des arrivans étaient tous composés. La conversation fut d'abord insignifiante, rare et lourde; les femmes assises et dans un grand silence, les hommes debout en demi-cercle; Bonaparte marchant d'un angle à l'autre du salon. Il entreprit d'abord une sorte de dissertation moitié littéraire, moitié historique avec M. de Fon-

(1) Alors commandant de Paris.

(2) On m'a assuré depuis qu'il avait été fort affligé.

(3) M. Bacciochi était alors colonel de dragons, et absolument étranger aux affaires publiques. Il avait la passion du violon et en jouait toute la journée.

(4) M. de Fontanes fut nommé dans ce temps président du corps législatif et plus tard président perpétuel.

tanes. Quelques noms qui appartiennent à l'histoire ayant été prononcés lui donnèrent occasion de développer son opinion sur quelques-uns de nos rois et des plus grands capitaines de l'histoire. Je remarquai de ce jour que son penchant naturel le portait à tous les détrônemens de quelque genre qu'ils fussent, même à ceux des admirations. Il exalta Charlemagne, mais prétendit que la France avait toujours été en décadence sous les Valois. Il rabaissa la grandeur d'Henri IV : « Il manquait, disait-il, de gravité. C'est une affectation qu'un souverain doit éviter que celle de la bonhomie. Que veut-il? rappeler à ce qui l'entoure qu'il est un homme comme un autre? Quel contre-sens! Dès qu'un homme est roi, il est à part de tous; et j'ai toujours trouvé l'instinct de la vraie politique dans l'idée qu'eut Alexandre de se faire descendre d'un dieu. » Il ajouta que Louis XIV avait mieux connu les Français que Henri IV; mais il se hâta de le représenter subjugué par des prêtres et *une vieille femme*, et il se livra à ce sujet à des opinions un peu vulgaires. De là il tourna sa pensée sur quelques généraux de Louis XIV et sur la science militaire en général.

« La science militaire, disait-il, consiste à bien calculer toutes les chances d'abord, et ensuite à faire exactement, presque mathématiquement la part du hasard. C'est sur ce point qu'il ne faut pas se tromper, et qu'une décimale de plus ou de moins peut tout changer. Or ce partage de la science et du hasard ne peut se caser que dans une tête de génie, car il en faut partout où il y a création, et certes la plus grande improvisation de l'esprit humain est celle qui donne une existence à qui n'en a pas. Le hasard demeure donc toujours un mystère pour les esprits médiocres, et devient une réalité pour les hommes supérieurs. Turenne n'y pensait guère et n'avait que de la méthode. Je crois, ajoutait-il en souriant, que je l'aurais battu. Condé s'en doutait plus que lui, mais c'était par impétuosité qu'il s'y livrait. Le prince Eugène est un de ceux qui l'a le mieux appréciée. Henri IV a toujours mis la bravoure à la place de tout; il n'a livré que des combats, et ne se fût pas tiré d'une bataille rangée. C'est un peu par démocratie qu'on a tant vanté Catinat; j'ai, pour mon compte, remporté une victoire là où il fut battu. Les philosophes ont façonné sa réputation comme ils l'ont voulu, et cela a été d'autant plus facile qu'on peut toujours dire tout ce qu'on veut des gens médiocres portés à une certaine évidence par des circonstances qu'ils n'ont pas créées. Pour être un véritable grand homme, dans quelque genre que ce soit, il faut réellement avoir improvisé une partie de sa gloire, et se montrer au-dessus de l'événement qu'on a causé. Par exemple, César a eu dans plusieurs occasions une faiblesse qui me met en défiance des éloges que lui donne

l'histoire. Monsieur de Fontanes, vos amis les historiens me sont souvent fort suspects, votre Tacite lui-même n'explique rien; il conclut de certains résultats sans indiquer les routes qui ont été suivies; il est, je crois, habile écrivain, mais rarement homme d'état; il nous peint Néron comme un tyran exécrable, et puis nous dit, presque en même temps qu'il nous parle du plaisir qu'il eut à brûler Rome, que le peuple l'aimait beaucoup. Tout cela n'est pas net. Allez, croyez-moi, nous sommes un peu dupes dans nos croyances des écrivains qui nous ont fabriqué l'histoire au gré de la pente naturelle de leur esprit. Mais savez-vous de qui je voudrais lire une histoire bien faite? C'est du roi de Prusse, de Frédéric. Je crois que celui-là est un de ceux qui a le mieux su son métier dans tous les genres; ces dames, dit-il en se retournant vers nous, ne seront pas de mon avis, et diront qu'il était sec et personnel; mais, après tout, un homme d'état est-il fait pour être sensible? N'est-ce pas un personnage complètement excentrique, toujours seul d'un côté avec le monde de l'autre? Sa lunette est celle de sa politique; il doit seulement avoir égard à ce qu'elle ne grossisse, ni ne diminue rien. Et tandis qu'il observe les objets avec attention, il faut qu'il soit attentif à remuer également les fils qu'il a dans la main. Le char qu'il conduit est souvent attelé de chevaux inégaux; jugez donc s'il doit s'amuser à ménager certaines convenances de sentimens si importantes pour le commun des hommes. Peut-il considérer les liens du sang, les affections, les puérils ménagemens de la société? Et dans la situation où il se trouve, que d'actions séparées de l'ensemble et qu'on blâme, quoiqu'elles doivent contribuer au grand œuvre que tout le monde n'aperçoit pas! Un jour elles termineront la création du colosse immense qui fera l'admiration de la postérité. Malheureux que vous êtes! Vous retiendrez vos éloges parce que vous craindrez que le mouvement de cette grande machine ne fasse sur vous l'effet de Gulliver qui, lorsqu'il déplaçait sa jambe, écrasait les Lilliputiens. Exhortez-vous, devancez le temps, agrandissez votre imagination, regardez de loin, et vous verrez que ces grands personnages que vous croyez violens, cruels, que sais-je? ne sont que des politiques. Ils se connaissent, se jugent mieux que vous, et, quand ils sont réellement habiles, ils savent se rendre maîtres de leurs passions, car ils vont jusqu'à en calculer les effets. »

On peut voir par cette espèce de *manifeste* la nature des opinions de Bonaparte, et encore comme une de ses idées en enfantait une autre quand il se livrait à la conversation. Il arrivait quelquefois qu'il discourait avec moins de suite, parce qu'il tolérait assez bien les interruptions; mais ce jour-là les esprits semblaient glacés en sa présence, et personne n'osait saisir certaines applications qu'il était pourtant visible qu'il avait offertes lui-même.

Il n'avait pas cessé d'aller et de venir en parlant ainsi pendant près d'une heure. Ma mémoire a laissé échapper beaucoup d'autres choses qu'il dit encore. Enfin, interrompant tout à coup le cours de ses idées, il ordonna à M. de Fontanes de lire des extraits de la correspondance de Drake, dont j'ai déjà parlé, qui étaient tous relatifs à la conspiration.

Quand la lecture fut finie : « Voilà des preuves, dit-il, qu'on ne peut récuser. Ces gens-là voulaient mettre le désordre dans la France et tuer la révolution dans ma personne; j'ai dû la défendre et la venger. J'ai montré ce dont elle est capable; le duc d'Enghien conspirait comme un autre, il a fallu le traiter comme un autre. Du reste, tout cela était ourdi sans précaution, sans connaissance du terrain; quelques correspondans obscurs, quelques vieilles femmes crédules ont écrit, on les a crus; les Bourbons ne verront jamais rien que par l'OEil-de-Bœuf, et sont destinés à de perpétuelles illusions. Les Polignac ne doutaient pas que toutes les maisons de Paris ne fussent ouvertes pour les recevoir, et, arrivés ici, aucun noble n'a voulu les accueillir. Tous ces insensés me tueraient qu'ils ne l'emporteraient point encore; ils ne mettraient à ma place que les jacobins irrités. Nous avons passé le temps de l'étiquette; les Bourbons ne savent point s'en départir; si vous les voyiez rentrer, je gage que c'est la première chose dont ils s'occuperaient. Ah! c'eût été différent si on les avait vus comme Henri IV sur un champ de bataille, tout couverts de sang et de poussière. On ne reprend point un royaume avec une lettre datée de Londres et signée *Louis*. Et cependant une telle lettre compromet des imprudens que je suis forcé de punir, et qui me font une sorte de pitié. J'ai versé du sang, je le devais, j'en répandrai peut-être encore, mais sans colère et tout simplement parce que la saignée entre dans les combinaisons de la médecine politique. Je suis l'homme de l'état, je suis la révolution française, je le répète, et je la soutiendrai. »

Après cette dernière déclaration, Bonaparte nous congédia tous; chacun se retira sans oser se communiquer ses idées, et ainsi se termina une si fatale journée.

CHAPITRE VI.

(1804.)

Impression produite à Paris par la mort du duc d'Enghien. — Efforts du premier consul pour la dissiper. — Représentation de l'Opéra. — Mort de Pichegru. — Rupture de Bonaparte avec son frère Lucien. — Projet d'adoption du jeune Napoléon. — Fondation de l'empire.

Le premier consul n'épargna rien pour rassurer les inquiétudes qui s'élevèrent à la suite de cet événement. Il s'aperçut que sa con-

duite avait remis en question le fond de son caractère, et il s'appliqua, dans ses discours au conseil d'état et aussi avec nous tous, à montrer que la politique seule et non la violence d'une passion quelconque avait causé la mort du duc d'Enghien. Il soigna beaucoup, ainsi que je l'ai dit, la véritable indignation que laissa voir M. de Caulaincourt, et il me témoigna une sorte d'indulgence soutenue qui troubla de nouveau mes idées. Quel pouvoir même de persuasion exercent sur nous les souverains, de quelque nature qu'ils soient! Nos sentimens et, pour tout dire, notre vanité aussi, tout s'empresse au-devant de leurs moindres efforts. Je souffrais beaucoup, mais je me sentais encore gagnée peu à peu par cette conduite adroite, et, comme Burrhus, je m'écriais :

Plût à Dieu que ce fût le dernier de ses crimes!

Cependant nous revînmes à Paris, et alors je reçus de nouvelles et pénibles impressions de l'état où je retrouvai les esprits. Il me fallait baisser la tête devant ce que j'entendais dire, et me borner à rassurer ceux qui croyaient que cette funeste action allait ouvrir un règne qui serait désormais souvent ensanglanté, et, quoiqu'il fût au fond bien difficile d'exagérer les impressions qu'avait dû produire un tel crime, cependant l'esprit de parti poussait si loin les choses qu'avec l'âme profondément froissée, je me trouvais obligée quelquefois d'entreprendre une sorte de justification, assez inutile au fond, parce qu'elle s'adressait à des gens déterminés.

J'eus une scène assez vive, entre autres, avec Mme de ***, cousine de Mme Bonaparte. Elle était de ces personnes qui n'allaient point le soir aux Tuileries et qui, ayant partagé ce palais en deux régions fort distinctes, croyaient pouvoir, sans déroger à leurs opinions et à leurs souvenirs, se montrer au rez-de-chaussée chez Mme Bonaparte le matin, et échapper toujours à l'obligation de reconnaître la puissance qui habitait le premier étage.

Elle était femme d'esprit, vive, assez exaltée dans ses opinions. Je la trouvai un jour chez Mme Bonaparte, qu'elle avait effrayée par la véhémence de son indignation; elle m'attaqua avec la même chaleur et nous plaignit l'une et l'autre « de la chaîne qui nous liait, disait-elle, à un véritable tyran. » Elle poussa les choses si loin que j'essayai de lui faire voir qu'elle agitait sa cousine un peu plus qu'il ne fallait. Mais dans sa violence elle tomba sur moi, et m'accusa de ne pas assez sentir l'horreur de ce qui venait de se passer: « Quant à moi, me disait-elle, tous mes sens sont si révoltés que, si votre consul entrait dans cette chambre, à l'instant vous me verriez le fuir comme on fuit un animal venimeux. — Eh! madame, lui répondis-je (et je ne croyais pas alors mes paroles aussi prophétiques), retenez des discours dont il vous arrivera peut-être un

jour d'être assez embarrassée. Pleurez avec nous, mais songez que le souvenir de certaines paroles prononcées dans le moment où l'on est si fortement animé complique souvent par la suite quelques-unes de nos actions. Aujourd'hui j'ai devant vous des apparences de modération qui vous irritent, et peut-être que mes impressions dureront plus que les vôtres. »

En effet, quelques mois après, Mme de *** était dame d'honneur de sa cousine, devenue impératrice.

Hume dit quelque part que Cromwell, ayant établi autour de lui comme un simulacre de royauté, se vit promptement aborder par cette classe de grands seigneurs qui se croient obligés d'habiter les palais dès qu'on en rouvre les portes, et de même le premier consul, en prenant les titres du pouvoir qu'il exerçait réellement, offrit à la conscience des anciens nobles une justification que la vanité saisit toujours avec empressement; car le moyen de résister à la tentation de se replacer dans le rang que l'on se sent fait pour occuper? Ma comparaison sera bien triviale, mais je la crois juste. Il y a dans le caractère des grands seigneurs quelque chose du chat qui demeure attaché à la même maison, quel que soit le propriétaire qui vient l'habiter. Enfin Bonaparte, couvert du sang du duc d'Enghien, mais devenu empereur, obtint de la noblesse française ce qu'il eût en vain demandé tant qu'il fut consul, et, quand plus tard il soutenait à l'un de ses ministres que ce meurtre était un crime et point une faute, « car, ajoutait-il, les conséquences que j'ai prévues sont toutes arrivées, » peut-être en ce sens avait-il raison.

Et pourtant, en regardant les choses d'un peu plus haut, les conséquences de cette action ont été plus étendues qu'il ne l'a cru. Sans doute il a réussi à amortir la vivacité de certaines opinions, parce qu'une foule de gens renoncent à sentir là où il n'y a plus à espérer; mais, comme disait M. de Rémusat, il fallait qu'à la suite de l'odieux que son crime répandit sur lui, il nous détournât de ce souvenir par une suite de faits extraordinaires qui imposèrent silence à tous les souvenirs, et surtout il contracta avec nous l'obligation d'un succès constant; car le succès seul pouvait le justifier. Et si nous voulons regarder dans quelle route tortueuse et difficile il fut forcé de se jeter depuis lors, nous conclurons qu'une noble et pure politique, qui a pour base la prospérité de l'humanité et l'exercice de ses droits, est encore, est toujours la voie la plus commode à suivre pour un souverain.

Bonaparte a réussi, par la mort du duc d'Enghien, à compromettre, nous d'abord, plus tard la noblesse française, enfin la nation entière et toute l'Europe. On s'est lié à son sort, il est vrai; c'était un grand point pour lui, mais en nous flétrissant, il perdait ses droits au dévoûment qu'il eût réclamé en vain dans ses mal-

heurs. Comment eût-il pu compter sur un lien forgé, il faut en convenir, aux dépens des plus nobles sentimens de l'âme? Hélas! j'en juge par moi-même. A dater de cette époque, j'ai commencé à rougir à mes propres yeux de la chaîne que je portais, et ce sentiment secret que j'étouffais plus ou moins bien par intervalle, plus tard m'est devenu commun avec le monde entier.

A son retour à Paris, le premier consul fut frappé d'abord de l'effet qu'il avait produit; il s'aperçut que les sentimens vont un peu moins vite que les opinions, et que les visages avaient changé d'expression en sa présence. Fatigué d'un souvenir qu'il aurait voulu rendre ancien dès les premiers jours, il pensa que le plus court moyen était d'user promptement les impressions, et il se détermina à paraître en public, quoiqu'un certain nombre de gens lui conseillassent d'attendre un peu. « Mais, répondit-il, il faut à tout prix vieillir cet événement, et il demeurera nouveau tant qu'il restera quelque chose à éprouver. En ne changeant rien à nos habitudes, je forcerai le public à diminuer l'importance des circonstances. » Il fut donc résolu qu'il irait à l'Opéra. Ce jour-là j'accompagnais Mme Bonaparte. Sa voiture suivait immédiatement celle de son époux. Ordinairement il avait coutume de ne point attendre qu'elle fût arrivée pour franchir rapidement les escaliers et se montrer dans sa loge; mais cette fois il s'arrêta dans un petit salon qui la précédait et donna à Mme Bonaparte le temps de le rejoindre. Elle était fort tremblante et lui très pâle; il nous regardait tous et semblait interroger nos regards pour savoir comment nous pensions qu'il serait reçu. Il s'avança enfin de l'air de quelqu'un qui marche au feu d'une batterie. On l'accueillit comme de coutume, soit que sa vue produisît son effet accoutumé, car la multitude ne change point en un moment ses habitudes, soit que la police eût pris d'avance quelques précautions. Je craignais fort qu'il ne fût pas applaudi, et lorsque je vis qu'il l'était, j'éprouvai cependant un serrement de cœur.

Il ne demeura que peu de jours à Paris; il alla s'établir à Saint-Cloud, et je crois bien que dès ce moment il détermina l'exécution de ses projets de royauté. Il sentit la nécessité d'imposer à l'Europe une puissance qui ne pouvait plus être contestée, et dans le moment où, par des actes qui ne lui paraissaient que vigoureux, il venait de rompre avec tous les partis, il pensa qu'il lui serait facile de montrer à découvert le but vers lequel il avait marché avec plus ou moins de précautions. Il commença par obtenir du corps législatif assemblé une levée de soixante mille hommes, non qu'on en eût besoin pour la guerre avec l'Angleterre, qui ne pouvait se faire que sur mer, mais parce qu'il fallait se donner une attitude imposante à l'instant où on allait frapper l'Europe par un incident tout nouveau. Le code civil venait d'être terminé, c'était une œuvre im-

portante qui méritait, disait-on, l'approbation générale. Les tribunes des trois corps de l'état retentirent à cette occasion de l'éloge de Bonaparte. M. Marcorelle, député du corps législatif, fit une motion, le 24 mars, trois jours après la mort du duc d'Enghien, qui fut accueillie avec acclamations. Il proposa que le buste du premier consul décorât la salle des séances. « Qu'un acte éclatant de notre amour, dit-il, annonce à l'Europe que celui qu'ont menacé les poignards de quelques vils assassins est l'objet de notre affection et de notre admiration. » De nombreux applaudissemens répondirent à ces paroles.

Peu de jours après, Fourcroy, conseiller d'état, vint porter la parole au nom du gouvernement pour clore la session. Il parla des princes de la maison de Bourbon en les appelant « les membres de cette famille dénaturée qui aurait voulu noyer la France dans son sang pour pouvoir régner sur elle, » et il ajouta qu'il fallait les menacer de mort, s'ils voulaient souiller de leur présence le sol de la patrie.

Cependant l'instruction du grand procès se continuait avec soin; chaque jour on arrêtait des chouans, soit en Bretagne, soit à Paris, qui se rattachaient à cette conspiration, et l'on avait déjà interrogé plusieurs fois Georges, Pichegru et Moreau. Les deux premiers, disait-on, répondaient avec fermeté. Le dernier paraissait abattu; il ne sortait rien de net de ces interrogatoires.

Un matin, on trouva le général Pichegru étranglé dans sa prison. Cet événement fit un grand bruit. On ne manqua pas de l'attribuer au désir de se défaire d'un ennemi redoutable. La détermination de son caractère, disait-on, l'aurait porté au moment où la procédure fût devenue publique à des paroles animées qui auraient produit un effet fâcheux. Il eût peut-être excité un parti en sa faveur; il eût déchargé Moreau, dont il était déjà si difficile de prouver juridiquement la culpabilité. Voilà quels motifs on donnait à cet assassinat. D'un autre côté, les partisans de Bonaparte disaient : Personne ne doute que Pichegru ne fût venu à Paris pour y exciter un soulèvement; lui-même ne le nie pas, ses aveux auraient convaincu les incrédules; son absence, lors des interrogatoires, nuira à la clarté qu'il serait à désirer qui fût répandue sur tout ce procès.

Une fois, plusieurs années après, je demandais à M. de Talleyrand ce qu'il pensait de la mort de Pichegru : « Qu'elle est arrivée, me dit-il, bien subitement et bien à point. » Mais à cette époque M. de Talleyrand était brouillé avec Bonaparte et ne négligeait aucune occasion de lancer sur lui toute espèce d'accusation. Je suis donc bien loin de rien affirmer par rapport à cet événement. On n'en parla point à Saint-Cloud, et chacun s'abstint de l'ombre d'une réflexion.

Ce fut à peu près dans le même temps que Lucien Bonaparte quitta la France et se brouilla sans retour avec son frère. Son mariage avec Mme Jouberthon, mariage que Bonaparte n'avait pu rompre, les avait séparés. Ils ne se voyaient que rarement. Le consul, occupé de ses grands projets, fit une dernière tentative; mais Lucien demeura inébranlable. On lui étala en vain l'élévation prochaine de la famille, on lui parla d'un mariage avec la reine d'Étrurie (1); l'amour fut le plus fort, et il refusa tout. Il s'ensuivit une scène violente, une rupture complète, et l'exil de Lucien du sol français.

Dans cette occasion, je me trouvai à portée de voir le premier consul livré à l'une de ces émotions rares dont j'ai parlé plus haut, où il paraissait vraiment attendri.

C'était à Saint-Cloud, vers la fin d'une soirée. Mme Bonaparte, seule avec M. de Rémusat et moi, attendait avec inquiétude l'issue de cette dernière conférence entre les deux frères. Elle n'aimait pas Lucien, mais elle eût désiré qu'il ne se passât rien d'éclatant dans la famille. Vers minuit, Bonaparte entra dans le salon; son air était abattu, il se laissa tomber sur un fauteuil, et s'écria d'un ton fort pénétré : « C'en est donc fait ! Je viens de rompre avec Lucien et de le chasser de ma présence. » Mme Bonaparte lui faisant quelques représentations : « Tu es une bonne femme, lui dit-il, de plaider pour lui, » et se levant en même temps, il prit sa femme dans ses bras, lui posa doucement la tête sur son épaule, et tout en parlant, conservant la main appuyée sur cette tête dont l'élégante coiffure contrastait avec le visage terne et triste dont elle était rapprochée, il nous conta que Lucien avait résisté à toutes ses sollicitations, qu'il avait en vain fait parler les menaces et l'amitié. « Il est dur pourtant, ajouta-t-il, de trouver dans sa famille une pareille résistance à de si grands intérêts. Il faudra donc que je m'isole de tout le monde, que je ne compte que sur moi seul. Eh bien! je me suffirai à moi-même, et toi, Joséphine, tu me consoleras de tout. »

J'ai conservé un souvenir assez doux de cette scène. Bonaparte avait les larmes aux yeux en parlant, et j'étais tentée de le remercier lorsque je le trouvais susceptible d'une émotion un peu pareille à celle des autres hommes. Bien peu de temps après, son frère Louis lui fit éprouver une autre contrariété qui eut peut-être une grande influence sur le sort de Mme Bonaparte.

Le consul, déterminé à monter sur le trône de France, et à fixer

(1) La Toscane avait été, après le traité de Lunéville (1801), érigée en royaume d'Étrurie, et donnée au fils du duc de Parme. Le roi étant mort en 1803, sa veuve, Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne, lui succéda jusqu'en 1807, époque où ce petit royaume fut incorporé à l'empire, pour en être distrait en 1809 en faveur de Mme Bacciochi, qui prit le titre de grande duchesse de Toscane. (P. R.)

l'hérédité, quoiqu'il abordât déjà quelquefois la question du divorce, cependant, soit qu'il eût encore un trop grand attachement pour sa femme, soit que les relations présentes avec l'Europe ne permissent point d'espérer une de ces alliances qui auraient fortifié sa politique, parut pencher alors à ne point rompre son mariage, et à adopter le petit Napoléon, qui se trouvait en même temps son neveu et son petit-fils.

Sitôt qu'il eut laissé entrevoir ce projet, sa famille éprouva une extrême inquiétude. Joseph Bonaparte osa lui représenter qu'il n'avait pas mérité d'être dépossédé des droits qu'il allait acquérir, comme frère aîné, à la couronne, et il les soutint comme s'ils étaient réellement avérés depuis longtemps. Bonaparte, que la contradiction irritait toujours, s'emporta, et ne parut que plus décidé dans son plan; il le confia à sa femme, qu'il comblait de joie, et qui m'en parlait en envisageant son exécution comme le terme de ses inquiétudes. Mme Louis s'y soumit sans montrer aucune satisfaction; elle n'avait pas la moindre ambition, et même elle ne pouvait se défendre de craindre que cette élévation n'attirât quelque danger sur la tête de son enfant. Un jour, Bonaparte, entouré de sa famille, tenant le jeune Napoléon sur ses genoux, tout en jouant avec lui et le caressant, lui adressait ces paroles : « Sais-tu bien, petit bambin, que tu cours risque d'être roi un jour? — Et Achille (1)? dit aussitôt Murat qui se trouvait présent. — Ah! Achille, répondit Bonaparte, Achille sera un bon soldat. » Cette réponse blessa profondément Mme Murat; mais Bonaparte ne faisant pas semblant de s'en apercevoir, et piqué intérieurement de l'opposition de ses frères qu'il croyait, avec raison, excitée surtout par Mme Murat, Bonaparte, continuant d'adresser la parole à son petit-fils : « En tout cas, dit-il encore, je te conseille, mon pauvre enfant, si tu veux vivre, de ne point trop accepter les repas que t'offriront tes cousins. »

On conçoit quelle violente aigreur devaient inspirer de semblables discours. Louis Bonaparte fut dès lors environné de sa famille; on lui rappela adroitement les bruits qui avaient couru sur la naissance de son fils; on lui représenta qu'il ne devait point sacrifier les intérêts des siens à celui d'un enfant qui d'ailleurs appartenait à moitié aux Beauharnais, et, comme Louis Bonaparte n'était pas si peu capable d'ambition qu'on l'a voulu faire croire depuis, il alla, ainsi que Joseph, demander au premier consul raison du sacrifice de ses droits qu'on voulait lui imposer : « Pourquoi, disait-il, faut-il donc que je cède à mon fils ma part de votre succession? Par où ai-je mérité d'être déshérité? Quelle sera mon attitude, lorsque cet enfant, devenu le vôtre, se trouvera dans une dignité très supérieure

(1) Achille était le fils aîné de Murat.

à la mienne, indépendant de moi, marchant immédiatement après vous, ne me regardant qu'avec inquiétude ou peut-être même avec mépris? Non, je n'y consentirai jamais, et plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France, j'emmènerai Napoléon, et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! »

Il fut impossible au premier consul, malgré tout son pouvoir, de vaincre cette résistance; il s'emporta inutilement, il lui fallut céder de peur d'un éclat fâcheux et presque ridicule, car il l'eût été sans doute de voir toute cette famille se disputer d'avance une couronne que la France n'avait point encore précisément donnée. On étouffa tout ce bruit, et Bonaparte fut obligé de rédiger son hérédité, et la possibilité de l'adoption qu'il se réserva, dans les termes qu'on trouve dans le décret relatif à l'élévation du consul à l'empire.

Ces discussions animèrent, comme on peut le croire, la haine qui existait déjà entre les Bonaparte et les Beauharnais. Les premiers les envisagèrent comme la suite d'une intrigue de Mme Bonaparte. Louis se montra encore plus sévère que par le passé dans la défense qu'il renouvela à sa femme d'avoir aucune relation intime avec sa mère : « Si vous suivez ses intérêts aux dépens des miens, lui disait-il durement, je vous déclare que je saurai vous en faire repentir; je vous séparerai de votre fils, je vous claquemurerai dans quelque retraite éloignée dont aucune puissance humaine ne pourra vous tirer, et vous payerez du malheur de votre vie entière votre condescendance pour votre propre famille. Et surtout gardez qu'aucune de mes menaces parvienne aux oreilles de mon frère! Sa puissance ne vous défendrait pas de mon courroux. »

Mme Louis pliait la tête comme une victime devant une pareille violence. Elle était grosse à cette époque; le chagrin et l'inquiétude altérèrent sa santé, qui dès lors ne se remit plus. On vit disparaître sa fraîcheur, qui était le seul agrément de son visage. Elle avait une gaîté naturelle qui s'effaça pour toujours. Silencieuse, craintive, elle se gardait de confier ses peines à sa mère dont elle craignait l'indiscrétion et la vivacité. Elle ne voulait pas non plus irriter le premier consul. Celui-ci lui savait gré de sa réserve, car il connaissait son frère, et devinait les souffrances qu'elle avait à supporter. Il ne laissa depuis ce temps échapper aucune occasion de témoigner l'intérêt, et je dirai plus, une sorte de respect que la douce et sage conduite de sa belle-fille lui inspira. Ce que je dis là ne ressemble guère à l'opinion qui s'est malheureusement établie sur cette femme infortunée; mais ses vindicatives belles-sœurs ne laissèrent échapper aucune occasion de la flétrir par les plus odieuses calomnies, et comme elle portait le nom de Bonaparte, le

public, se vengeant peu à peu de la haine qu'inspirait le despotisme impérial par une sorte de mépris partiel répandu sur tout ce qui faisait partie de la famille, accueillit volontiers tous les bruits qui furent habilement lancés contre Mme Louis. Son époux, irrité de plus en plus par les chagrins qu'il lui causait, s'avouant qu'il ne pouvait être aimé après la tyrannie qu'il exerçait, jaloux par orgueil, défiant par caractère, aigri par les habitudes d'une mauvaise santé, personnel à l'excès, fit peser sur elle toutes les sévérités du despotisme conjugal. Elle était environnée d'espions, toutes ses lettres ne lui arrivaient qu'ouvertes; ses tête-à-tête, même avec des femmes, inspiraient de l'ombrage, et quand elle se plaignait de cette rigueur insultante: « Vous ne pouvez pas m'aimer, lui disait-il, vous êtes femme, par conséquent un être tout formé de ruse et de malice. Vous êtes la fille d'une mère sans morale; vous tenez à une famille que je déteste; que de motifs pour moi de veiller sur toutes vos actions! »

Mme Louis, de qui j'ai tenu ces détails bien longtemps après, n'avait de consolation que dans l'amitié de son frère dont les Bonaparte, quelque jaloux qu'ils fussent, ne pouvaient attaquer la conduite. Eugène, simple, franc, gai et ouvert dans toutes ses manières, ne montrant aucune ambition, se tenant à l'écart de toutes les intrigues, faisant son devoir où on le plaçait, désarmait la calomnie qui ne pouvait parvenir à l'atteindre, et demeurait étranger à tout ce qui se passait dans l'intérieur de ce palais. Sa sœur l'aimait passionnément, et ne confiait qu'à lui ses chagrins dans les courts momens où la jalouse surveillance de Louis leur permettait d'être ensemble.

Cependant le premier consul, ayant fait apparemment des plaintes à l'électeur de Bavière de la correspondance que M. Drake entretenait en France, et cet Anglais ayant conçu quelques inquiétudes pour sa sûreté, ainsi que sir Spencer Smith envoyé d'Angleterre près de la cour de Wurtemberg, ils disparurent tout d'un coup. Le lord Morpoth, dans la chambre des communes, demanda aux ministres raison de la conduite de Drake. Le chancelier de l'échiquier répondit qu'il n'avait été donné à cet envoyé aucun pouvoir du gouvernement pour une telle machination, et qu'il s'expliquerait davantage, quand l'ambassadeur aurait répondu aux informations qu'on lui avait demandées.

A cette époque, Bonaparte avait de longues conférences avec M. de Talleyrand. Celui-ci, dont toutes les opinions sont essentiellement monarchiques, pressait le consul de remplacer son titre par celui de roi. Il m'a avoué depuis que le titre d'empereur l'avait dès lors effrayé; il y voyait un vague et une étendue qui étaient précisément ce qui flattait l'imagination de Bonaparte. « Mais, disait encore

M. de Talleyrand, il y avait là une combinaison de république romaine et de Charlemagne qui lui tournait la tête. Un jour, je voulus me donner le plaisir de mystifier Berthier, je le pris à part: « Vous savez, lui dis-je, quel grand projet nous occupe; allez-vous-en presser le premier consul de prendre le titre de roi; vous lui ferez plaisir. » Aussitôt Berthier, charmé d'avoir une occasion de parler à Bonaparte sur un sujet agréable, s'avance près de lui à l'autre bout de la pièce où nous étions tous; je m'éloignai un peu, parce que je prévoyais l'orage; Berthier commence son petit compliment; mais au mot de *roi*, les yeux de Bonaparte s'allument, il met le poing sous le menton de Berthier, le pousse devant lui jusqu'à la muraille : « Imbécile, dit-il, qui vous a conseillé de venir ainsi m'échauffer la bile? Une autre fois, ne vous chargez plus de pareilles commissions. » Le pauvre Berthier me regarda tout confondu qu'il était, et fut assez longtemps sans me pardonner cette mauvaise plaisanterie. »

Enfin le 30 avril 1804, le tribun Curée, à qui sans doute on avait fait la leçon, et dont la bonne volonté fut payée plus tard par une place de sénateur, fit ce qu'on appelait alors une motion d'ordre au tribunat, pour demander que le gouvernement de la république fût confié à un empereur, et que l'empire fût héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte. Son discours parut habilement fait; il regardait l'hérédité, disait-il, comme une garantie contre les machinations de l'extérieur, et au fait, le titre d'empereur ne signifiait que consul victorieux. Presque tous les tribuns s'inscrivirent pour parler. On nomma une commission de treize membres. Carnot seul eut le courage de s'opposer hautement à cette proposition. Il déclara que, par la même raison qu'il avait voté contre le consulat à vie, il voterait contre l'empire, sans aucune animosité personnelle, et bien déterminé à obéir à l'empereur, s'il était élu. Il fit un grand éloge du gouvernement d'Amérique, et ajouta que Bonaparte aurait pu l'adopter lors du traité d'Amiens; que les abus du despotisme avaient des suites plus dangereuses pour les nations que ceux de la liberté, et qu'avant d'aplanir la route à ce despotisme d'autant plus dangereux qu'il était appuyé sur des succès militaires, il eût fallu créer les institutions qui devaient le réprimer. Nonobstant l'opposition de Carnot, le projet de vœux fut mis aux voix et adopté.

Le 4 mai, une députation du tribunat le porta au sénat déjà tout préparé. Le vice-président, François de Neufchâteau, répondit que le sénat avait prévenu ce vote et qu'il le prendrait en considération. Dans la même séance, on décida qu'on porterait le projet de vœu et la réponse du vice-président au premier consul.

Le 5 mai, le sénat fit une adresse à Bonaparte pour lui demander

sans autre explication un dernier acte qui assurât le repos des destinées à venir de la France. On peut voir dans le *Moniteur* sa réponse à cette adresse : « Je vous invite, dit-il, à me faire connaître votre pensée tout entière. Je désire que nous puissions dire au peuple français le 14 juillet prochain : « Les biens que vous avez acquis il y a quinze ans, la liberté, l'égalité et la gloire, sont à l'abri de toutes les tempêtes. » En réponse, l'unanimité du sénat vota pour le gouvernement impérial, « dont, disait-il, il est important pour l'intérêt du peuple français que Napoléon Bonaparte soit chargé. »

Dès le 8 mai, les adresses des villes arrivèrent à Saint-Cloud. Ce fut celle de Lyon qui parut la première; un peu plus tard, celles de Paris et des autres villes. Vint en même temps le vœu de l'armée : d'abord la première division de dragons, commandée par le général Klein (1), et puis l'armée du camp de Montreuil, sous les ordres du général Ney (2); les autres corps de l'armée suivirent promptement cet exemple. M. de Fontanes parla au premier consul au nom du corps législatif, dans ce moment séparé, et ceux de ses membres qui se trouvèrent à Paris se réunirent pour voter comme le sénat.

On pense bien que de pareils événemens mettaient l'intérieur du château de Saint-Cloud dans de vives agitations. J'ai déjà dit quel mécompte le refus de Louis Bonaparte avait fait éprouver à sa belle-mère. Cependant elle conservait l'espérance que le premier consul viendrait à bout, s'il demeurait dans la même volonté, de vaincre la résistance de ses frères, et elle me témoigna sa joie de voir que les nouveaux plans de son époux ne le portaient point à remettre en délibération ce terrible divorce. Dans les momens où Bonaparte avait à se plaindre de ses frères, Mme Bonaparte remontait toujours en crédit, parce que son inaltérable douceur devenait la consolation du consul irrité. Elle n'essayait point d'obtenir aucune promesse de lui, soit pour elle, soit pour ses enfans, et la confiance qu'elle montrait en sa tendresse, ainsi que la modération d'Eugène, mises en comparaison des prétentions de la famille de Bonaparte, ne pouvaient que le frapper et lui plaire beaucoup. Mmes Bacciochi et Murat, très agitées de ce qui allait se passer, cherchaient à tirer de M. de Talleyrand ou de Fouché les projets secrets du premier consul, pour savoir à quoi elles devaient s'attendre. Il n'était point en leur puissance de dissimuler le trouble qu'elles éprouvaient, et je l'observais avec quelque amusement dans leurs regards inquiets et dans toutes les paroles qui leur échappaient.

Enfin il nous fut annoncé un soir que le lendemain le sénat viendrait en grande cérémonie pour porter à Bonaparte le décret

(1) Le général Klein épousa depuis la fille de la comtesse d'Arberg, dame du palais. Il fut nommé sénateur et conservé pair de France par le roi.

(2) Depuis le maréchal Ney.

qui allait lui donner la couronne. Il semble qu'à ce souvenir je retrouve encore toutes les émotions que cette nouvelle me fit éprouver. Le premier consul, en faisant part à sa femme de cet événement, lui avait dit que ses projets étaient de s'environner d'une cour plus nombreuse, mais qu'il saurait distinguer les nouveaux venus des anciens serviteurs qui s'étaient dévoués à son sort les premiers. Il l'avait chargée de prévenir particulièrement M. de Rémusat et moi de ses bonnes intentions à notre égard. J'ai déjà dit comme il avait supporté la douleur que je ne pus dissimuler à la mort du duc d'Enghien; son indulgence à cet égard ne se ralentit point, et il trouva peut-être une sorte d'amusement à pénétrer le secret de toutes mes impressions, et à en effacer peu à peu l'effet par les témoignages d'une bienveillance soigneuse, qui ranima mon dévoûment pour lui prêt à s'éteindre. Je n'étais point encore de force à lutter avec succès contre l'attachement que je me sentais disposée à avoir pour lui; je gémissais de sa faute que je trouvais immense; mais quand je le voyais, pour ainsi dire, meilleur que par le passé, je pensais qu'il avait fait un bien faux calcul, mais je lui savais gré de ce qu'il tenait sa parole en se montrant doux et bon après, comme il l'avait promis. Le fait est qu'il avait à cette époque besoin de tout le monde et qu'il ne négligeait aucun moyen de succès. Son adresse avait réussi de même auprès de M. de Caulaincourt, qui, séduit par ses caresses, reprit peu à peu sa sérénité passée et devint à cette époque l'un des plus intimes confidens de ses projets futurs. En même temps Bonaparte, ayant questionné sa femme sur l'opinion que chacun des personnages de cette cour avait émise au moment de la mort du prince, et apprenant d'elle que M. de Rémusat, habituellement silencieux par goût et par prudence, mais toujours vrai quand il était interrogé, n'avait pas craint de lui avouer sa secrète indignation, Bonaparte, qui alors s'était apparemment promis de ne s'irriter de rien, aborda un jour M. de Rémusat sur cette question, et, lui développant ce qu'il lui plut de sa politique, vint à bout de lui persuader qu'il avait cru nécessaire au repos de la France cet acte rigoureux. — Mon mari, en me racontant cet entretien, me dit : « Je suis loin d'adopter son idée qu'il lui fallut se souiller d'un pareil sang pour assurer son autorité, et je n'ai pas craint de le lui dire; mais j'avoue que j'éprouve du soulagement en pensant que ce n'est point une passion telle que la vengeance qui l'a entraîné, et je le vois si agité, quoi qu'il dise, de l'effet qu'il a produit que je crois qu'à l'avenir il n'essaiera plus d'affirmer sa puissance par de si terribles moyens. Je n'ai pas perdu cette occasion de lui montrer que dans un siècle comme celui-ci, et avec une nation telle que la nôtre, on jouait gros jeu en voulant en imposer par une sanglante terreur, et j'augure beaucoup de ce

qu'il m'a écouté avec une extrême attention sur tout ce que j'ai voulu lui dire. »

On voit, par cet aveu sincère de ce que nous éprouvions tous deux, quel était alors le besoin que nous avions de l'espérance. Des juges sévères des sentimens des autres pourraient bien nous blâmer sans doute de cette facilité à nous flatter encore; ils diront, avec quelque apparence de raison, qu'elle tenait beaucoup à notre situation personnelle. Ah! sans doute, il est si pénible de rougir vis-à-vis de soi-même de l'état qu'on a embrassé, il est si doux d'aimer les devoirs qu'on s'est imposés, il est si naturel de vouloir s'embellir et son avenir et celui de sa patrie, que ce n'est qu'avec peine et après un long débat qu'on accueille la vérité qui doit vous flétrir la vie. Elle est venue plus tard, cette vérité, elle est venue pas à pas, mais avec tant de puissance qu'il n'a plus été permis de la repousser, et nous avons payé cher cette erreur que des âmes douces et faciles durent conserver aussi longtemps qu'il leur fut possible.

Quoi qu'il en soit, le 18 mai 1804, le second consul Cambacérès, président du sénat, se rendit à Saint-Cloud suivi du sénat entier et escorté d'un corps de troupes considérable; il prononça un discours convenu, et donna à Bonaparte pour la première fois le titre de majesté. Il le reçut avec calme, et comme s'il y avait eu droit toute sa vie. Le sénat passa ensuite dans l'appartement de Mme Bonaparte, qui fut à son tour proclamée impératrice. Elle répondit avec sa bonne grâce ordinaire qui la plaçait toujours à la hauteur de la situation où elle était appelée.

En même temps furent créés ce qu'on appelle les grands dignitaires : le grand électeur, Joseph Bonaparte; le connétable, Louis Bonaparte; l'archi-chancelier de l'empire, Cambacérès; l'archi-trésorier, Lebrun. Les ministres, le secrétaire d'état Maret, qui prit le rang de ministre, les colonels généraux de la garde, le gouverneur du palais Duroc, les préfets du palais, les aides de camp, prêtèrent serment, et le lendemain le nouveau connétable présenta à l'empereur les officiers de l'armée, parmi lesquels se trouva Eugène Beauharnais, simple colonel.

Les obstacles que Bonaparte avait trouvés dans sa famille pour l'adoption qu'il voulait faire le déterminèrent à la rejeter à un temps éloigné. L'hérédité fut donc déclarée, dans la descendance de Napoléon Bonaparte, et à défaut d'enfans, dans celle de Joseph et de Louis, qui furent créés princes impériaux. Le sénatus-consulte organique portait que l'empereur pourrait adopter pour son successeur celui de ses neveux qu'il voudrait, mais seulement quand il aurait dix-huit ans, et ensuite l'adoption était interdite à ceux de sa race.

La liste civile devenait celle accordée au roi en 1791, et les

princes devaient être traités conformément à l'ancienne loi rendue le 20 décembre 1790. Les grands dignitaires auraient le tiers de la somme accordée aux princes. Ils devaient présider les colléges électoraux des six plus grandes villes de l'empire, et les princes seraient à perpétuité, dès l'âge de dix-huit ans, membres du sénat et du conseil d'état.

Seize maréchaux furent aussi créés à cette époque, outre quelques sénateurs à qui le titre de maréchal fut donné (1).

Voici la formule du décret :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et par les constitutions de la république, empereur des Français, à tous présens et à venir, salut.

« Le sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil d'état, a décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

« La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français :

« Le peuple français veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle, légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique du 28 floréal en XII. »

Ce sénatus-consulte fut proclamé dans tous les quartiers de Paris, et, comme il fallait penser à tout, en même temps un article du *Moniteur* apprit qu'il fallait donner aux princes le titre d'altesse impériale, aux grands dignitaires celui de monseigneur et d'altesse sérénissime; que les ministres seraient appelés monseigneur par les fonctionnaires publics et les pétitionnaires, et les maréchaux monsieur le maréchal.

Ainsi disparut pour tout à fait le titre de *citoyen*, déjà oublié depuis longtemps dans le monde, où celui de *monsieur* avait repris ses droits, mais dont Bonaparte se servait toujours fort scrupuleusement. Ce même jour 18 mai, ayant invité à dîner ses frères, Cambacérès, Lebrun et les ministres de sa maison, nous l'entendions, pour la première fois, se servir du nom de *monsieur*, sans que l'habitude rappelât une seule fois sur ses lèvres celui de *citoyen*.

En même temps, on créa les titres des grands officiers de l'empire, les maréchaux, huit inspecteurs et colonels généraux d'artillerie, du génie, de cavalerie et de la marine, et les grands officiers civils de la couronne dont je parlerai plus tard.

(1) Voici les noms des quatorze maréchaux nommés à cette époque : Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières; et les sénateurs qui eurent ce titre : Kellerman, Lefebvre, Pérignon, Sérurier.

FRÉJUS

LE PORT ROMAIN ET LA LAGUNE DE L'ARGENS

Le chancelier Michel de L'Hospital, dont la vie calme et austère a été un modèle de vertu et d'intégrité en même temps qu'une protestation courageuse contre les violences fanatiques qui ont ensanglanté le XVIe siècle, était aussi un érudit et surtout un lettré. Il cultivait le grec; il connaissait le latin aussi bien, peut-être mieux que le français, le parlait et l'écrivait avec une si grande facilité qu'il l'employait souvent dans sa correspondance familière. Tout comme un riche oisif qui aurait habité quinze siècles plus tôt une villa de la Campanie ou les bords alors si fréquentés du Tibre, il nous a laissé de nombreuses épîtres en vers; et, sans aller jusqu'à soutenir avec ses admirateurs qu'elles ont une facture égale à celle d'Horace, il est certain que le style net, sobre et correct du grand chancelier ne serait pas désavoué par un écrivain du siècle d'Auguste, et que l'œuvre poétique de L'Hospital peut être comparée, au point de vue littéraire, à celles de certains auteurs classiques de la belle époque. L'une de ces épîtres, adressée à son ami Jacques du Faur de Pibrac, est le récit d'un voyage dans le midi de la France et constitue une sorte de poème descriptif et géographique où tous les lieux sont dépeints avec une fidélité parfaite.

Après avoir parcouru la chaîne boisée des Maures et avant de s'engager dans les gorges alors si redoutables de l'Estérel, le chancelier s'arrêta quelques instans à Fréjus et voulut visiter les ruines de cette ancienne ville impériale dont le port avait été, aux pre-

miers siècles de l'empire, le premier arsenal de la côte narbonnaise.

Inde forum Juli parvam nunc vidimus urbem.
Apparent veteris vestigia magna theatri,
Ingentes arcus, et thermæ, et ductus aquarum;
Apparet moles antiqui diruta portus,
Atque ubi portus erat, siccum nunc littus et horti.

« Nous arrivons à Fréjus, qui n'est plus qu'une pauvre petite ville. Voici les grandes ruines du théâtre antique, les arceaux effondrés, les thermes, l'aqueduc et les débris épars des quais et des bassins. Le port a disparu sous les sables; ce n'est plus qu'une plage et un champ. » Il est impossible de faire en moins de mots une description plus nette et plus vraie. Fréjus est en effet moins qu'une ville déchue; c'est une ville morte, — étouffée, comme tant d'autres du littoral, par les boues et les alluvions du fleuve qui lui avait donné la vie.

I.

Avant la conquête romaine, Fréjus était le centre principal de la peuplade des Oxybiens. La Provence était alors occupée par un assez grand nombre de tribus appartenant toutes à la grande famille ligurienne, mais dont il est bien difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de connaître les limites exactes et l'importance relative.

Tout ce que l'on sait de ces Oxybiens, c'est qu'ils faisaient partie du groupe beaucoup plus considérable désigné sous le nom de Commoniens, et que leur pays était borné au nord par celui des Suétriens montagnards, au midi par la mer. Les indications fournies par les anciens géographes sont un peu vagues et très sommaires; mais elles permettent cependant d'attribuer à ce petit peuple la possession de la vallée inférieure de l'Argens, c'est-à-dire la riche plaine qui s'étend entre la chaîne des Maures et celle de l'Estérel.

Il est hors de doute que les Phéniciens d'abord, puis les Grecs de Phocée, dont on retrouve les traces dans toutes les villes littorales de la Ligurie, avaient fondé à l'embouchure de l'Argens un établissement de commerce, et qu'une ville liguro-phénicienne ou liguro-grecque existait bien avant l'occupation romaine. Le vertueux Agricola, beau-père de Tacite, était de Fréjus; il l'appelle une « illustre et très ancienne colonie, » et parle de sa prospérité dans les siècles qui ont précédé la campagne de César. Toutefois on n'a retrouvé que très peu de vestiges de cette période antérieure à la conquête,

et la ville de Fréjus ne se dessine nettement qu'à l'époque de la colonisation romaine, c'est-à-dire un demi-siècle avant notre ère. La grande voie militaire, construite ou mieux réparée par Aurélius Cotta qui lui donna son nom, *via Aurelia*, sortait de Rome par la porte du Janicule, longeait la côte ligurienne et venait aboutir à Fréjus. Là, elle quittait le rivage, remontait un peu vers le nord, contournait la chaîne des Maures et se dirigeait sur Arles. Fréjus était donc la dernière station maritime desservie par cette route stratégique, dont l'avantage principal était de suivre fidèlement le contour de la mer Méditerranée, de rester ainsi sous la protection de la flotte romaine et d'être en même temps une porte toujours ouverte sur la Gaule.

La nécessité d'assurer des communications régulières entre Rome et la province nouvellement conquise décida de la fortune de Fréjus. C'était en effet le premier port après les Alpes et même le seul jusqu'à Marseille par où il fût possible de pénétrer facilement dans le pays ligure au delà des Alpes. Marseille elle-même n'offrait pas les mêmes avantages; elle était beaucoup plus éloignée de Rome; et, bien qu'elle eût depuis assez longtemps reçu le titre d'alliée, *fœderata*, la part qu'elle avait prise à la guerre civile ne permettait pas de compter sur elle d'une manière absolue. C'était d'ailleurs une ville libre, étrangère, peuplée de commerçans grecs et beaucoup plus préoccupée de ses intérêts matériels que désireuse d'être absorbée dans le réseau de l'administration romaine.

La petite ville de Fréjus n'avait aucune prétention et se prêtait mieux aux exigences du futur dictateur. Elle ouvrait la vallée de l'Argens. A peu de distance de la voie Aurélienne s'embranchait une autre route stratégique qui pénétrait par Riez et Forcalquier jusqu'au cœur de la Provence; on pouvait donc avoir, à la sortie même de l'Italie, une station maritime à la disposition de Rome.

César n'hésita pas. Irrité d'ailleurs contre Marseille, qui avait embrassé contre lui la cause de Pompée, repoussé ses avances et l'avait contraint à un siège long et meurtrier, il ne résista pas au désir de donner une rivale à la grande ville phocéenne; et, en même temps qu'il renforçait la colonie de Narbonne, il envoyait au petit port de l'Argens une sorte d'avant-garde d'occupation qui devait être le germe de la colonie. Ce furent, comme à Narbonne, des vétérans de son corps préféré, la 10[e] légion, qu'il chargea de cette mission; mais il est assez peu probable que cette première colonie fût exclusivement militaire puisque à cette époque la légion de ce nom combattait en Espagne. Quoi qu'il en soit, la ville prit alors le nom de son nouveau maître, en même temps que celui de la légion qu'il y avait envoyée, et s'appela officiellement *Forum*

Julii Decumanorum, forum de Jules, d'où s'est formé le nom moderne *Fréjuls* ou *Fréjus*, qu'elle a depuis conservé.

Malgré les avantages que pouvait présenter la nouvelle colonie comme poste stratégique, il est certain que le choix de César était, au point de vue nautique, assez mauvais. De tout temps les anciens connaissaient les atterrissemens produits par les rivières qui écoulent leurs eaux limoneuses dans les mers sans marée, et le soin qu'ils ont pris bien souvent d'éloigner les ports des embouchures des fleuves en est une preuve certaine. Vitruve, le plus expérimenté des Romains en matière de construction, signale l'instabilité des ports établis dans les zones de dépôt, et il est assez curieux de constater que les principes du célèbre architecte, qui servait précisément comme ingénieur militaire dans les armées de César, furent très peu mis en pratique. Le port de Fréjus fut donc pour ainsi dire décrété par un acte de volonté souveraine. La ville était baignée au sud par des étangs assez peu profonds qui communiquaient directement avec la mer; à l'ouest, elle était bordée par le cours marécageux de l'Argens, et c'est dans cette lagune morte plus ou moins recreusée que vinrent mouiller tout d'abord les navires de la flotte romaine. Dans ces conditions, la ruine du port ne pouvait être qu'une affaire de temps.

La ville de Fréjus était traversée par la voie Aurélienne qui suivait le cours de l'Argens. A quelques milles de la ville romaine, en remontant la vallée, on rencontrait l'importante station militaire de *Forum Voconii*, dont l'emplacement a donné lieu à de vives controverses qu'il serait peut-être superflu de rappeler si ces lieux n'avaient été témoins d'un des plus grands événemens de l'histoire.

César venait d'être frappé en plein sénat, et la commotion produite par cette mort inattendue avait ébranlé toutes ses conquêtes et rallumé le feu des discordes civiles. Le monde romain fut alors en proie pendant quelques années à de sanglantes convulsions qui devaient se terminer par une nouvelle et définitive dictature. Plancus avait été nommé au gouvernement du pays des Allobroges, correspondant à la province du Dauphiné. Lépide avait obtenu celui de la riche Provence, qui était regardée comme une partie de l'Italie. Antoine, de son côté, qui avait voulu se donner comme le vengeur de César, venait d'être déclaré par le sénat ennemi de la république. Battu près de Modène, il s'était retiré vers les Alpes avec ses légions et manifestait l'intention de se rendre dans les Gaules. La confusion était extrême. Le pouvoir et l'autorité commençaient à déserter le sénat pour passer dans l'armée. Lépide, chargé de disputer à Antoine le passage des Alpes, n'avait ni le talent ni la force d'âme nécessaire pour dominer une situation diffi-

cile. Le triumvirat commençait à se dessiner, et quelques rares familles patriciennes s'effrayaient d'un état de choses qui menaçait la vieille constitution romaine. Cicéron lui-même, qui avait sauvé une première fois la république menacée par Catilina, flottait incertain sur les résolutions qu'il cherchait à imposer au sénat, où sa puissante parole avait toujours une grande influence. Les généraux préposés à la conduite des armées correspondaient directement avec lui; leurs lettres prouvent qu'ils étaient moins préoccupés du salut de la patrie que du soin d'obtenir des dignités lorsqu'un régime définitif serait établi, et surtout d'accroître leurs richesses. Le grand orateur, qui en était en quelque sorte le dispensateur, faisait un peu céder son amour pour la république à la haine profonde qu'il avait vouée à Antoine; il commençait d'ailleurs à vieillir, avait besoin de repos, aimait le luxe, interrogeait anxieusement l'avenir et se préoccupait surtout de conserver son immense fortune et les dix-neuf villas somptueuses qu'il possédait un peu partout en Italie. C'est au milieu de cette désorganisation générale qu'Antoine et Lépide marchaient à la rencontre l'un de l'autre, sans conviction, sans patriotisme, désireux avant tout de voir les événemens tourner au mieux de leur intérêt. Ils ne devaient pas tarder à s'entendre. Lépide arrivait du confluent de la Saône et du Rhône; Antoine l'avait devancé et son avant-garde était déjà rendue à Fréjus. Deux lettres écrites à Cicéron, l'une par Lépide, l'autre par Plancus, indiquent que l'armée de Lépide était campée près de Forum Voconii et permettent d'en préciser l'emplacement par rapport à Fréjus.

« Marcus Lépide, tribun des soldats, général et grand pontife, à Cicéron, salut. — J'ai appris qu'Antoine s'avance vers ma province à la tête de son armée; Lucius Antoine (son frère) le précède avec une partie de sa cavalerie. J'ai quitté le confluent du Rhône et j'ai gagné à marches forcées Forum Vocontium; j'ai fait camper mes troupes un peu au delà, près du fleuve d'Argens, pour m'opposer à celles d'Antoine. — Le 12 des kalendes de juin au pont d'Argens. »

De son côté Plancus écrivait :

« Plancus salue Cicéron. — J'ai appris qu'Antoine est arrivé à Fréjus avec son avant-garde vers les ides de mai. Lépide est campé vers Forum Vocontium; ce lieu est à 24 milles de Fréjus. Il m'a écrit qu'il avait résolu de m'y attendre... »

On connaît la suite. A peine arrivé à Fréjus, Antoine entama des négociations avec Lépide; il lui fit envisager sous l'aspect le plus brillant et le plus productif le résultat d'une trahison; il lui parla de leur ancienne amitié, l'invita à se joindre à lui, lui représenta que les richesses qu'ils allaient amasser seraient réunies dans leur

commune famille, et finit par lui déclarer qu'il était résolu d'ailleurs, si ses offres étaient repoussées, à s'ouvrir de force un passage dans les Gaules. En même temps il envoyait dans le camp de Lépide des émissaires qui représentaient à leurs anciens frères d'armes tous les avantages d'une défection.

Il n'en fallait pas tant pour ébranler Lépide ; et de ce même port d'Argens, il écrivait au sénat qu'une sédition venait d'éclater dans son armée, qu'il craignait un soulèvement général et que, dans l'intérêt de la paix publique, il faisait sa jonction avec celui qu'il avait reçu l'ordre de combattre comme un ennemi. C'en était fait de la république. Les *pronunciamientos* militaires allaient devenir la seule politique de Rome. La patrie était livrée aux généraux maîtres des légions, et quelques années plus tard, après des luttes sanglantes, le triumvirat s'effondrait lui-même et le monde romain était la proie d'une volonté unique et souveraine.

Aucun témoignage n'est plus authentique que les deux lettres de Plancus et de Lépide, et il en ressort tout d'abord que les distances portées sur les itinéraires de l'empire et sur la carte de Peutinger sont erronées, et que le Forum Voconii, la dernière station de l'armée de Fréjus, était exactement à 24 milles de Fréjus, sur la rive droite de l'Argens.

On sait que les stations militaires, établies par les Romains au milieu des peuples nouvellement soumis, se trouvaient autant que possible à la rencontre de deux vallées et étaient placées de préférence sur des hauteurs de manière à faciliter la surveillance du pays. Les deux villages de Vidauban et de Châteauneuf remplissent très bien ces conditions stratégiques. Ils se touchent presque et sont tous deux à 24 milles de Fréjus. Le plateau de Châteauneuf devait être le *castrum* de l'armée romaine ; le forum proprement dit, c'est-à-dire la ville et le marché d'approvisionnement pour les troupes, était dans la plaine de Vidauban. La convergence en ce point de la vallée de l'Argens venant de l'ouest, de celle de la Floriège venant du nord, et de celle de l'Aille qui permettait l'accès dans les montagnes des Maures, offrait des avantages très sérieux pour l'établissement d'un forum qui devait être l'utile auxiliaire de la colonie militaire et maritime de Forum Julii. Le camp de Lépide était donc nécessairement établi un peu en avant de la station romaine, sur la rive droite de l'Argens, et dans une position excellente qui aurait pu lui permettre de défendre vigoureusement le passage du fleuve, s'il n'avait été séduit par les promesses et peut-être troublé par les menaces de celui qui allait bientôt partager avec lui le pouvoir. Le pont d'Argens, théâtre de la défection de Lépide, était encore debout il y une trentaine d'années; ses trois

arches inégales ont été alors emportées par une crue de la rivière. Le pont de la route moderne, qui passe à quelques mètres, a pris son nom, et il ne reste plus aujourd'hui de l'un des plus anciens ouvrages de la voie Aurélienne que les amorces très reconnaissables des culées et quelques inscriptions mutilées qu'on a retrouvées dans les ruines.

II.

La ville de Fréjus est située sur le versant méridional d'une petite colline de formation ancienne, presque au confluent de deux rivières, le Reyran et l'Argens.

Le premier n'est à proprement parler qu'un torrent qui ravine les gorges profondes de l'Estérel, est presque toujours à sec en été, mais se manifeste en hiver et après la saison des pluies par des crues subites et véhémentes. L'Argens, au contraire, est un véritable fleuve; ses eaux troubles et blanches lui ont fait sans doute donner son nom *Argenteum flumen*. Il prend sa source dans la région ouest de la Provence, au pied de la chaîne de la Sainte-Baume, près de l'ancienne station romaine de *Tegulata*, aujourd'hui la Grande-Pégière (Var), traverse des terrains très meubles et, après un cours de plus de 100 kilomètres, roule à la mer une très grande quantité de sables et de limons. Ce sont les alluvions de ces deux rivières et de quelques affluens secondaires qui ont formé la plaine basse et fertile dominée par la ville de Fréjus.

Le plus simple coup d'œil jeté sur une carte locale permet de juger de la progression et de la puissance de l'atterrissement moderne. A l'origine de notre période géologique, l'Argens débouchait dans un golfe étroit, profond, véritable défilé qui a été peu à peu comblé par les apports du fleuve. Ce golfe s'enfonçait de plus de 15 kilomètres dans l'intérieur des terres; et, si l'on avait jaugé depuis un certain nombre d'années le débit moyen de l'Argens et déterminé approximativement la proportion de matières minérales et terreuses que ses eaux contiennent en temps de crue, on pourrait connaître très exactement le taux d'avancement de la plage et préciser mathématiquement la position relative de la mer et du continent à différentes époques du passé. Ces documens nous font absolument défaut; toutefois il est certain qu'à l'origine de notre ère la ville de Fréjus n'était pas, comme on l'a dit si souvent, sur le bord même de la mer. Le texte de Ptolémée, qui écrivait au IIe siècle après Jésus-Christ, distingue très nettement la colonie romaine des embouchures du fleuve qui se divisait en plusieurs bras et formait au-dessus de la ville une sorte de delta aux contours variables.

Comme Narbonne et Aigues-Mortes, situées aux embouchures de l'Aude et du Rhône, Fréjus était donc séparé de la mer par une lagune plus ou moins profonde; dans la suite des siècles, cette lagune vive a été peu à peu atterrie par les eaux troubles de l'Argens, et l'étang jadis navigable est devenu successivement une lagune morte, un marais pestilentiel, une plaine d'alluvions entrecoupée de fondrières tour à tour inondées et asséchées.

On ne sait absolument rien d'historique sur la situation de Fréjus antérieurement à la conquête romaine; mais on ne saurait douter que la lagune de l'Argens n'ait offert de très bonne heure un asile aux premiers navigateurs de la côte de Provence, pêcheurs ligures, commerçans grecs et phéniciens.

Les conditions d'établissement d'un port étaient loin d'être les mêmes à ces époques éloignées que de nos jours. Pour des navires qui calaient à peine de 2 à 3 mètres d'eau, une simple plage d'échouage suffisait; et il est fort probable que, derrière les bancs vaseux de l'Argens, il existait une petite rade tranquille qui a dû être de tout temps connue et fréquentée. Des médailles marseillaises qui portent la légende classique ΜΑΣΣ ont été trouvées sur le territoire de Fréjus et démontrent d'une manière indéniable le passage et même le séjour des Grecs de Phocée.

Le nom que portait la ville primitive de Fréjus est encore un problème. On n'a découvert aucun débris de monument, aucun vestige épigraphique antérieur à la conquête : tout est romain dans la vallée de l'Argens; toutefois le souvenir de l'occupation ligure, phénicienne et grecque semble apparaître sur quelques inscriptions de l'empire et leur donne un intérêt tout particulier.

Tout le monde sait que le chemin de fer de Toulon à Nice traverse un immense champ d'alluvions aujourd'hui en pleine culture et qui fut autrefois le port de Fréjus. Les travaux exécutés en 1861 pour l'établissement de la voie ferrée mirent au jour un nombre considérable de pierres couvertes d'inscriptions qui ont été malheureusement détruites par les ouvriers, mais dont un petit nombre ont pu être sauvées par les soins éclairés de quelques amis de l'antiquité. L'une d'elles, la plus curieuse sans contredit, était gravée sur un cippe funéraire qui paraît avoir été le piédestal d'un vase ou d'une statue. La beauté des caractères, leur forme irréprochable, ne permettent pas d'abaisser l'âge du monument au-dessous du IIe siècle après notre ère, et quelques signes de décadence dans le style semblent même indiquer la seconde moitié de ce siècle. L'inscription est bilingue; la première partie est latine et porte ces mots : « A Caïus Vibius Ligur, sa mère Maxime. » Au-dessous on lit en caractères grecs : « Cette tombe avait été construite pour de plus

âgés; mais le destin a frappé, par l'influence du climat de la contrée, un enfant de sept ans. Ses parens, son père et sa mère ont enseveli celui qu'ils avaient élevé... O vaines espérances des hommes ici-bas! »

On ne peut manquer d'être saisi par l'expression de cette douleur vraie, résignée, tendre, bien supérieure à la sécheresse romaine et gardant encore l'empreinte de ce sentiment poétique et presque religieux qui caractérise si bien le génie de la Grèce et de l'Ionie. Le nom de *Ligur*, d'autre part, mérite d'être noté et n'a rien qui doive surprendre à Fréjus, sur une terre occupée pendant plusieurs siècles par une tribu ligurienne qui devait, même sous la domination de Rome, former toujours le fond de la population. A un autre point de vue enfin, il est intéressant de constater qu'à l'époque romaine les conditions climatériques de la basse plaine de l'Argens étaient assez mauvaises, et il n'est peut-être pas téméraire de conclure que les étangs, qui longeaient la ville du côté de la mer, engendraient alors, comme au moyen âge et de nos jours, des fièvres pernicieuses.

Une autre inscription, tout entière en caractères latins, a été retrouvée dans les mêmes circonstances. C'est encore une inscription funéraire et qui paraît avoir été destinée primitivement à être encastrée dans la façade d'un monument modeste comme l'inscription elle-même. Les lettres sont superficiellement gravées, peu régulières, présentent des indices très nombreux de décadence et dénotent un artiste médiocre ou négligent du IIIe et peut-être du IVe siècle après notre ère. La lecture a présenté certaines difficultés, mais les épigraphistes les plus autorisés l'ont rétablie avec une certitude presque absolue. On y lit : « A Baricbal son ami, Agrippina Prima. Il a vécu quarante ans. Son héritier a construit ce monument pour lui et pour elle. »

Cette inscription, quoique fort laconique, révèle les rapports intimes et tendres qui existaient entre ce Baricbal et sa jeune héritière. Jusqu'ici rien de bien nouveau, et des donations de cette nature et pour ce genre de services étaient fréquentes dans le monde ancien. Mais le nom de *Baricbal* est d'autant plus intéressant qu'il n'a rien de romain; c'est évidemment un nom d'origine barbare et très probablement phénicienne à en juger par sa terminaison. Les deux racines hébraïques *barac* et *ba-al* lui donnent un sens très naturel : « béni de Baal ou du Seigneur; » et tout porte à croire que le généreux testateur était quelque riche marchand, armateur de Tyr ou de Carthage, qui faisait encore le commerce à Fréjus vers le milieu du IIIe siècle et sous la protection de l'administration romaine.

On le voit donc : quelques lignes détachées de deux inscriptions presque oubliées nous permettent de retrouver à Fréjus, au milieu

de l'époque impériale, le souvenir des Ligures, des Phéniciens, des Grecs, en même temps qu'une sorte de constatation de l'insalubrité de cette zone marécageuse au temps même de sa plus grande prospérité.

Toutefois ce ne sont là que des indices, et la ville de Fréjus doit être considérée comme romaine et impériale. Toutes les ruines importantes qu'on y a trouvées sont en effet postérieures à la conquête des Gaules. César n'eut pas le temps de mettre ses projets à exécution. Le port ou plutôt la partie de l'étang où venaient stationner les navires et qui, dans le principe, paraît avoir été tout à fait à l'est de la ville, fut bientôt comblé par les atterrissemens; et lorsque, quelques années plus tard, Agrippa, ministre et favori d'Auguste, vint occuper la Gaule, il dut entreprendre des travaux considérables pour le mettre en état de recevoir la flotte romaine et les trois cents galères que la victoire d'Actium venait de livrer à son heureux maître.

C'est à cette époque qu'il faut placer la construction de la plus grande partie de Fréjus. Les géographes des premiers siècles la désigneront désormais sous le nom de *classica navale Augusta, colonia Octavonorum*, ce qui signifie que c'était un arsenal dédié à Auguste et que la colonie avait été renouvelée par les soldats de la 8e légion.

L'ancienne colonie romaine ne nous a laissé que des ruines; mais elles sont nombreuses et grandioses, et les progrès de la science archéologique permettent aujourd'hui de reconstituer avec une exactitude parfaite la physionomie de la ville antique. Il est pénible cependant d'avouer que la destruction de la plus grande partie des remparts et des monumens est tout à fait récente, et que presque toutes les maisons construites à Fréjus depuis moins d'un siècle ont emprunté leurs matériaux aux édifices romains. Le doute n'est malheureusement pas permis à cet égard; et il suffit pour s'en convaincre de comparer ce que l'on voit aujourd'hui avec les ruines décrites en 1729 par un modeste écrivain, l'abbé Girardin. L'importante monographie de Girardin n'a aucune prétention archéologique; l'auteur ne possédait d'ailleurs que des notions d'architecture très incomplètes et se contentait de décrire d'une manière naïve peut-être, mais d'autant plus digne de foi, l'état extérieur de la ville et de ses environs. Depuis lors, une étude savante de M. Charles Texier, insérée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et donnant le résultat des fouilles qu'il opéra à deux reprises différentes en 1822 et en 1829, a permis de reconnaître que l'état des ruines était encore à cette époque beaucoup plus satisfaisant qu'aujourd'hui.

Toutefois, malgré les dévastations sans nombre que la ville an-

tique a subies dans ces derniers temps et la perturbation apportée notamment dans les quartiers de la marine par les travaux du chemin de fer de Toulon à Nice, exécutés en 1861, il est encore facile de retrouver les substructions de la plupart des édifices, de suivre les quais du port, la ligne continue des remparts, et presque partout des déblais très superficiels mettent au jour le sol antique remblayé par la main des hommes ou les alluvions récentes de l'Argens.

L'enceinte de Fréjus forme un polygone irrégulier dont le périmètre a un développement de 3,500 mètres environ. Les murs avaient en général 3 mètres d'épaisseur et une hauteur de 8 mètres; ils étaient flanqués de tours rondes très peu espacées, à deux étages, et dont la hauteur était de 12 à 15 mètres. L'ensemble de la fortification était crénelée. Quatre portes donnaient accès à la ville : la porte des Gaules, *porta Gallica;* celle qui s'ouvrait du côté de l'Italie, *porta Romana;* une autre, moins importante, au sud de la porte des Gaules, sur la berge adoucie de l'Argens, *porta Argentea;* une dernière enfin, beaucoup plus ornée que les précédentes, donnait sur le port : c'était la porte d'Orée, *porta Oræ*, désignée plus souvent, mais fort improprement, sous le nom de *porta Aurea*, porte dorée. La voie Aurélienne traversait Fréjus dans sa plus grande dimension et pénétrait dans la ville par la porte d'Italie pour en sortir par celle des Gaules. Ces entrées de la ville, à l'exception de la porte d'Orée, qui était pour ainsi dire intérieure, puisqu'elle était au fond du port, étaient fortifiées et accompagnées de tours rondes et crénelées, comme on en voyait de distance en distance le long du mur d'enceinte. Aux deux extrémités de la ville, du côté de la mer, s'élevaient deux *castella*, également fortifiés ; l'un est encore désigné sous le nom de « citadelle, » le second s'appelle la « plate-forme. » Ces deux châteaux forts dominaient ainsi le port et contribuaient à sa défense.

Il ne reste malheureusement que des ruines informes de ces deux acropoles que l'on ne peut mieux comparer qu'à deux bastions de très grandes dimensions, reliés par une courtine dont le tracé suivait l'alignement de l'ancien quai disparu sous les atterrissemens. Ces ruines permettent cependant de juger de l'aspect général de la ville antique vue du port, et on y reconnaît à première vue une physionomie toute spéciale. Fréjus en effet n'était pas une colonie ordinaire, et bien qu'on y trouve, comme partout ailleurs, les vestiges des monumens classiques de l'architecture officielle, amphithéâtre, forum, thermes, etc., c'était avant tout un arsenal et une ville de garnison pour les équipages de la flotte.

Rome n'était devenue une puissance maritime que par la force des choses. Son génie ne la portait pas sur mer. Ce ne fut que lors-

qu'ils résolurent de chasser les Carthaginois de la Sicile que les Romains se construisirent d'un seul jet toute une flotte dont les navires étaient plus ou moins bien copiés sur le squelette, dit-on, d'une galère ennemie, échouée sur les côtes du Latium. Mais ils ne furent jamais que de très médiocres ingénieurs de constructions navales et d'assez inhabiles marins.

Leurs bateaux appartenaient presque tous à cette classe qu'on appelait des onéraires, *onerariæ naves;* ce n'étaient que des navires de transport, que l'on manœuvrait surtout à la rame, capables de renfermer dans leur cale des munitions, des armes, des hommes et même des chevaux, mais par cela même lourds, pesans et difficiles à gouverner avec des vents contraires ou de fortes mers. Ces navires, armés d'éperons et de grappins, venaient résolument s'accrocher aux vaisseaux ennemis : la bataille n'était plus dès lors une question de tactique et de navigation; c'était une affaire d'abordage, une lutte corps à corps, et les soldats des légions combattaient sur la mer d'après les mêmes règles que sur la terre.

Il suffit de lire les récits de Polybe, de César et de tous les historiens militaires pour juger de l'exiguïté des nefs antiques, si on les compare à nos vaisseaux modernes. César raconte en effet que, lorsqu'il ordonna à ses lieutenans de faire le siège de Marseille à la fois par terre et par mer, il manquait absolument de flotte et commanda à la hâte des galères de combat au chantier d'Arles, et ces galères, dit-il, furent prêtes et armées en trente jours. On lit dans Polybe que, pendant l'une des guerres des Romains contre les Carthaginois, on put engager d'un côté cinq cents quinquérèmes, de l'autre près de sept cents, et que plusieurs centaines de ces galères furent coulées, prisonnières ou mises hors de combat.

On sait, d'autre part, que les navires anciens étaient le plus souvent halés à terre pendant la nuit avec des câbles et des cabestans. La pratique du mouillage en rade était inconnue, et les matelots romains ne se trouvaient en sûreté que lorsque leurs vaisseaux reposaient à sec sur la terre. La flotte, arrivée au port, était tirée sur des plans inclinés, sur des cales préparées à l'avance, ou même quelquefois sur la berge même, comme on le fait encore de nos jours sur toutes les plages de la Méditerranée pour les barques de pêche ou les petits bateaux de plaisance, et ces procédés tout à fait primitifs, qui datent du temps d'Homère, ne paraissent pas s'être perfectionnés notablement pendant l'époque impériale.

Il serait facile de multiplier à ce sujet les citations classiques, et on en conclurait aisément que la flotte romaine se composait d'un nombre considérable de vaisseaux de médiocre volume et assez mal outillés comme engins de navigation. Le matelot, dans le sens nautique du mot, n'existait pour ainsi dire pas. Le soldat romain mon-

tait sur un navire comme sur un chariot de guerre. Tous les détails que nous pouvons connaître sur l'aménagement des bateaux antiques nous permettent d'affirmer qu'on n'y connaissait pas ce que nous appelons de nos jours la vie de bord. Les troupes, embarquées accidentellement sur les navires, descendaient à terre tous les soirs, dans des ports distans de quelques milles les uns des autres, désignés à l'avance par les itinéraires et où les flottes relâchaient avec cette prudence extrême, on peut même presque dire cette excessive timidité dont les Romains ne se sont jamais départis sur la mer et qui contraste d'une manière si singulière avec leur indomptable courage sur la terre ferme.

Toutefois, comme la conquête leur avait donné la domination du plus grand développement de côtes que jamais nation ait possédé et qu'ils étaient maîtres de tous les rivages de la Méditerranée, il était indispensable pour eux d'entretenir une flotte permanente pour exercer une surveillance sur cet immense littoral. Ils en avaient même trois principales : l'une dans la mer Adriatique; l'autre dans la mer Tyrrhénienne, qui correspondait aux parages du Latium, de la Sardaigne et de la Sicile; la troisième dans la mer Ligustique, le long des côtes de la Narbonnaise et de l'Ibérie.

Chacune de ces flottes avait son port d'attache, son arsenal. Le premier était à Ravenne, le second à Misène, le dernier à Fréjus. Fréjus était donc exactement à l'époque impériale l'analogue de notre port militaire de Toulon. C'était le centre de ralliement de l'escadre de la Méditerranée gauloise. On peut même croire, d'après le témoignage de Tacite, que ce port, qui avait toute la faveur d'Auguste parce qu'il avait été créé par Jules César, était le plus important des trois; car on sait que c'est là que le vainqueur d'Antoine envoya les beaux navires qu'il avait conquis à la bataille d'Actium et qu'il considérait à bon droit comme le plus glorieux trophée de ses victoires.

Les ruines des deux citadelles qui dominent le port de Fréjus parlent dès lors d'elles-mêmes; et, s'il est impossible de les restaurer dans tous leurs détails, il est facile de se rendre compte de leur destination première. C'étaient des magasins d'approvisionnemens pour la flotte, des salles de dépôt pour les armes, les munitions, les agrès des navires et vraisemblablement aussi des casernemens pour les soldats, qui ne couchaient jamais à bord et qui laissaient tous les soirs les vaisseaux sous la surveillance d'un petit nombre de gardiens.

Les deux citadelles étaient à plusieurs étages; leur partie inférieure, la seule qui existe aujourd'hui, laisse encore voir une série de voûtes en berceau, séparées par des piliers rectangulaires et qui rappellent les célèbres réservoirs de Misène destinés à l'approvi-

sionnement de la flotte. L'état de dégradation des ruines ne permet pas de dire s'il y avait là, comme à Misène, un immense bassin d'alimentation d'eau douce. Quelques antiquaires ont pensé que ce sous-sol, dont le radier présente une pente dirigée vers le port et qui se perd dans la vase au-dessous de l'ancien niveau des eaux de la lagune, constituait une série de cales d'échouage, le long desquelles les bateaux tirés à sec auraient été complètement mis à couvert sous les voûtes dont nous venons de parler. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse; elle a cependant l'avantage d'être très rationnelle et tout à fait conforme aux usages maritimes de l'époque. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que les deux plates-formes n'aient été autrefois occupées par de grandes constructions affectées au service du port, et il est très naturel d'admettre que leur partie supérieure devait servir d'entrepôts et de logemens pour le matériel de la flotte et les hommes qui en faisaient partie.

Le port, ainsi que nous l'avons dit, s'étendait au sud de la ville et n'était qu'une portion de la lagune approfondie et placée directement sous la protection des forts. Tout d'abord on l'avait établi au pied de la plate-forme, dans la partie qui semblait le moins exposée aux ensablemens de l'Argens et du Reyran. C'était là qu'était le port de César; mais quelques crues des deux rivières en exhaussèrent bientôt le fond, et Agrippa dut faire construire un épi, puis un môle isolé, entre lesquels on fut obligé d'entretenir la profondeur au moyen de dragages incessamment renouvelés. Le remède était borné et la source du mal permanente. Au bout de deux siècles l'épi d'Agrippa fut tourné par les atterrissemens. On chercha alors à provoquer des chasses énergiques dans le port par une dérivation de l'Argens, dont on aperçoit encore les traces au nord de la citadelle; mais les chasses ne sont jamais efficaces dans les mers sans marée, et l'envahissement qui avait eu lieu par le haut s'opéra par le bas. On fut alors réduit à entretenir d'une manière continue une passe artificielle dans l'étang. On creusa un chenal maritime large et profond, et, à mesure que de nouveaux dépôts de l'Argens exhaussaient le fond de la lagune et augmentaient la largeur de l'appareil littoral, on prolongeait ce canal jusqu'à la mer; bientôt il fallut creuser sans cesse pour assurer le passage des bateaux du plus faible tirant d'eau. En 1660, les navires de cinquante tonneaux avaient de la peine à pénétrer dans l'étang et à remonter jusqu'à Fréjus; quelques années plus tard, en 1700, la communication se fermait pour toujours. Depuis lors la lagune s'est transformée en marais. Aujourd'hui c'est une plaine de sable, coupée çà et là de quelques flaques d'eau.

III.

Notre intention n'est pas de faire ici une description détaillée des monumens de Fréjus. Cette étude demanderait un livre spécial; elle a été d'ailleurs plusieurs fois faite avec conscience et talent, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur aux intéressantes monographies qui ont été publiées sur ce sujet depuis près d'un siècle. Il y trouvera la description minutieuse, les dessins exacts et la restauration intelligente de tous les monumens de la ville antique, — citadelle et jetée du port, magasins de l'arsenal, tours du phare et des signaux, murailles et portes de l'enceinte, marché, thermes, théâtre, amphithéâtre, temples, forum, égouts, aqueduc, etc... Nous nous contenterons d'envisager la colonie dans son ensemble et d'en reproduire les traits principaux.

On sait que, dans l'organisation des provinces conquises, les Romains poursuivaient un double but : créer un pouvoir fort qui les rassurât contre les tentatives des vaincus et établir une administration aussi simple, aussi facile que possible. Ce système reçut des applications diverses dans chacune des provinces, suivant la nature des lieux, le caractère des habitans, leur état de civilisation et les circonstances de la conquête; il comportait une espèce d'ordre, une série de degrés par lesquels les peuples soumis avaient à passer.

Aux peuples conquis par la force, dont les terres confisquées avaient été adjugées à l'*ager publicus*, font remarquer avec raison les commentateurs modernes de l'histoire de Languedoc par les bénédictins, on imposait la colonie romaine, établissement semi-civil, semi-militaire, fondé en principe sur l'expropriation des anciens habitans, sur l'implantation d'une petite Rome au milieu des peuples vaincus. Au-dessous venait la cité latine, dans laquelle pouvaient entrer les peuples qui avaient accepté de meilleure grâce le joug romain et qu'on assimilait alors aux alliés les plus favorisés, aux Latins. Au-dessous encore étaient ceux qui payaient un tribut annuel appelé *stipendium*, dont la fixation était laissée à l'arbitraire du gouvernement de la province; on les désignait alors sous le nom de *stipendiarii*, et leur état provisoire était considéré comme une transition entre la colonisation régulière et les premiers momens de la conquête.

Tel fut le système employé constamment pendant la république et les beaux temps de l'empire; il réunissait tous les avantages, et le gouverneur de la province, se déchargeant sur les magistrats particuliers des villes des détails de l'administration, pouvait d'autant mieux veiller aux intérêts généraux.

L'ensemble des monumens de Fréjus permet de croire que cette ville avait été de très bonne heure une des colonies les plus favorisées; c'était à la fois une colonie civile et militaire. En principe, le premier résultat de l'installation d'une colonie était de faire disparaître l'ancienne population; mais il n'en fut pas ainsi en Gaule; la conquête fut relativement douce, et les habitans de la Narbonnaise en particulier se virent traités comme les populations de la Grande Grèce. Le caractère propre de la colonisation était de former un même tout, de créer en quelque sorte une Rome nouvelle dans laquelle les vétérans et les colons devaient retrouver les institutions, les mœurs, les monumens, et surtout les plaisirs de la métropole, et qui offrait au peuple nouvellement conquis de si grands avantages qu'il ne dut pas hésiter longtemps à faire bon marché de sa nationalité. Quarante-cinq ans avant Jésus-Christ, César avait promulgué une loi organique, restée célèbre sous le nom de *lex Julia*, qui réglait jusqu'à la minutie tous les détails de l'administration intérieure des colonies et prescrivait que les habitans des villes conquises ne pouvaient prétendre à Rome à aucune magistrature. La loi cessa bientôt d'être exécutée, et, dès les premiers empereurs, quelques colonies favorisées commencèrent à être représentées directement au sénat. Claude fit étendre ce privilège aux habitans de toute la Gaule Chevelue. Dès Vespasien, la Narbonnaise, qui comprenait toute la partie littorale de notre pays depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, était devenue tellement romaine qu'au dire de Pline on ne la distinguait plus de l'Italie; et les citoyens de ces colonies privilégiées, absolument égaux aux citoyens de la métropole, furent souvent qualifiés de consulaires, de préteurs, et purent exercer toutes les magistratures comme s'ils avaient été de véritables citoyens romains.

Cette uniformité entre toutes les villes annexées à l'empire est un des caractères les plus remarquables de la conquête romaine. Aucun peuple n'a possédé à un plus haut degré le génie de la colonisation administrative et n'a mieux su donner à ses constructions le caractère d'utilité publique. Mais nulle part cette puissante faculté d'organisation n'a produit des résultats plus rapides et plus complets qu'à Fréjus; et il est impossible de ne pas admirer ici la sûreté de méthode, l'esprit pratique et la simplicité des moyens matériels d'exécution qui permirent de faire pour ainsi dire disparaître d'un seul coup la ville gréco-barbare et d'improviser en très peu d'années une cité absolument nouvelle, calquée sur la métropole, et dont tous les rouages purent fonctionner dans leurs moindres détails le lendemain même de leur mise en place.

On se fait en général une idée un peu fausse des méthodes employées par les Romains dans les constructions si nombreuses dont

ils ont couvert le sol de leur immense empire. On est assez porté à croire que ce peuple fort par excellence a voulu donner systématiquement à tous ses monumens un caractère de vigueur très prononcé et une grande majesté architecturale. Rien n'est moins exact, et une étude récente et très approfondie de M. l'ingénieur Choisy sur *l'Art de bâtir chez les Romains* permet de se rendre compte aujourd'hui de tous leurs procédés de construction et de l'organisation de leurs chantiers dans les moindres détails. Les Romains n'avaient pas en réalité d'architecture qui leur fût propre. L'élément principal de tous leurs édifices était la voûte et l'arceau, et ils l'avaient emprunté aux Étrusques. C'est d'eux aussi qu'ils avaient adopté dans le principe ces blocs énormes appareillés sans ciment et qui distinguent la plupart des monumens de la république. Ce mode de construction d'ailleurs, où chaque pierre éveille l'idée d'une difficulté vaincue, convenait trop à l'expression de leur puissance pour tomber en désuétude le jour où Rome parvint au terme de sa grandeur; aussi ne fut-il abandonné à aucune époque. Les colonnes de granit dressées dans les monumens de l'empire, les monolithes lourds et massifs comme des obélisques égyptiens qui portent la retombée des grandes voûtes, les quartiers de roche taillée qui forment l'enceinte des amphithéâtres, tous ces fastueux revêtemens que les architectes des bas temps appliquaient à leurs grands édifices montrent assez, malgré la différence des styles, que les constructeurs de Rome n'ont jamais entièrement oublié les antiques traditions puisées à l'école des maîtres étrusques. Mais l'esprit essentiellement pratique des Romains, leur goût instinctif pour les choses simples et utiles, les poussèrent bientôt à employer dans les constructions publiques des procédés d'exécution beaucoup plus économiques et surtout beaucoup plus rapides. Déjà, dès la fin de la république, les embellissemens de Rome, entrepris avec une fiévreuse activité, n'étaient plus qu'un moyen de faire oublier au peuple son ancienne vie politique; et la ville aux sept collines se couvrit, sous Agrippa, d'édifices consacrés aux plaisirs et aux fêtes de la multitude. Les colonies n'étaient que le reflet de la métropole; on y déployait la même activité pour la construction des mêmes édifices; c'était partout la même discipline savante, la même rapidité d'exécution, facilitée d'ailleurs par les ressources d'une main-d'œuvre gratuite et presque inépuisable.

Il était en effet de principe à Rome que le soldat ne devait dans aucun cas rester inoccupé; et, en l'employant aux ouvrages de construction, on voulait avant tout le préserver d'une oisiveté dangereuse. Fréquemment les troupes romaines furent ainsi chargées de travaux quelquefois superflus. Quand Vitellius fit élever par ses sol-

dats des amphithéâtres dans les villes de Bologne et de Crémone, il songeait moins, nous apprend Tacite, à doter ces deux villes de monumens utiles qu'à s'affranchir un instant de l'esprit turbulent des légions. On vit de même les soldats romains construire des amphithéâtres en Afrique, des murailles de défense en Bretagne; en Égypte des tombeaux, des ponts, des temples, des portiques, des basiliques; en Italie, ils travaillèrent aux grandes routes; presque partout la mention de leurs travaux était accompagnée de cette curieuse observation « que les monumens furent entrepris pour occuper leurs loisirs. » Ce n'étaient pas seulement les soldats que l'on transformait ainsi en ouvriers de bâtiment; telle était la simplicité des procédés qu'ils pouvaient être appliqués par les prisonniers mêmes que les Romains tenaient à leur discrétion et par des condamnés tirés des derniers rangs du peuple. La condamnation aux travaux publics comptait en effet au nombre des peines légales; elle est citée dans les sentences de Paul; on la retrouve à chaque page de la législation théodosienne, et l'on sait qu'elle consistait surtout à faire extraire des matériaux pour les ouvrages publics (1).

Mais on allait plus loin encore dans les provinces, et dans les momens de presse on ne craignait pas d'appeler sur les chantiers, comme on aurait appelé sous les armes, les hommes libres les plus étrangers à l'art de bâtir; c'était une véritable levée en masse. Toute la population corvéable de l'empire pouvait être convertie en manœuvres, et on disposait ainsi d'une main-d'œuvre pour ainsi dire infinie. Les types de construction étaient d'ailleurs très simples et toujours les mêmes : l'intelligence de l'ouvrier était en quelque sorte supprimée; on y suppléait par le nombre, et tout homme valide, soldat, prisonnier de guerre, esclave, condamné, homme libre même, concourait à l'exécution des travaux publics. Ce n'était qu'une affaire de discipline et d'organisation.

La conséquence de ce système fut naturellement l'abandon, dans la plupart des cas, des voûtes de grand appareil, des assises de pierres de taille et de toutes les dispositions architecturales qui auraient exigé non-seulement du temps, mais encore et surtout des praticiens intelligens et exercés, et ce ne fut que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la proximité de carrières d'une exploitation facile permettait d'obtenir sans trop de temps des matériaux de grandes dimensions, que l'on employait des blocs énormes, comme ceux que l'on admire par exemple au pont du Gard ou aux Arènes de Nîmes. Presque partout les constructions étaient faites en petits matériaux réunis au mortier, en briques, en maçonnerie

(1) A. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains*.

concrète, ce qui n'exigeait de la part des ouvriers aucun talent, aucune éducation spéciale (1).

La ville antique de Fréjus est un exemple saisissant de ces procédés d'exécution rapide. Tous les édifices de la ville, les murailles de l'enceinte, les quais du port, ont été construits à la même époque, sous une seule impulsion, par les mêmes ouvriers, agissant avec les mêmes moyens, sur des mesures identiques, avec de petits matériaux taillés sur les mêmes proportions et mis en œuvre d'une manière invariable. Les pierres de taille ne manquaient pas cependant dans le pays. Les montagnes des Maures et de l'Estérel étaient voisines et auraient pu fournir des carrières inépuisables où il eût été facile de trouver des blocs d'une variété et d'une richesse incomparables. Mais il eût fallu du temps et des ouvriers spéciaux; et, sauf les colonnes, les revêtemens de marbre et les ornemens en serpentine et en porphyre dont on retrouve quelques débris, la ville entière était bâtie en briques et en petits moellons. Il y a même plus. Partout où le rocher est apparent, on l'a utilisé pour le noyer dans la maçonnerie, de manière à économiser une partie des édifices dans lesquels il était enchâssé. C'est ainsi que la moitié de l'amphithéâtre est empâtée dans une masse rocheuse de nature volcanique, qui forme du côté du nord l'enveloppe extérieure. Même esprit d'économie pratique dans la construction de l'enceinte de la ville : la haute et longue muraille relie en plusieurs endroits des massifs de poudingue, dont les falaises forment une fortification toute naturelle. Partout se décèle la préoccupation de faire vite, d'utiliser tous les accidens de terrain et de reproduire des types extrêmement simples, sans aucune originalité et sans la moindre recherche d'ornementation.

Fréjus, presque entourée par les flaques boueuses de l'Argens et du Reyran, manquait d'eau potable, et l'on sait tout l'intérêt que les Romains attachaient à une abondante distribution d'eau. C'était pour eux plus que pour nous (ne craignons pas de l'avouer à notre honte) une nécessité de premier ordre. L'éloignement des sources n'était pas un obstacle; et, dans toutes les colonies importantes, le service des eaux était peut-être, avec celui des jeux, le mieux fait, le plus assuré de l'édilité romaine. Une petite rivière, la Siagne, qui coule à plus de 60 kilomètres de Fréjus et jette ses eaux claires dans le lit encaissé du Reyran, fut presque en entier absorbée pour

(1) Les savantes études que poursuit en ce moment M. l'ingénieur Choisy ont même démontré que, dès l'empire, les Romains d'Occident s'étaient attachés à réduire les frais de cintrage et que les Romains d'Orient, et après eux les Byzantins, leurs successeurs directs, ont fait un dernier pas dans cette voie et sont parvenus à s'affranchir absolument de tout cintre.

le service de la ville et du port. L'aqueduc serpentait le long de plusieurs collines, traversait des gorges secondaires et entrait à Fréjus par la porte romaine à la hauteur même des remparts. On en voit encore les ruines sur plus de 30 kilomètres de développement; ici c'est une cuvette souterraine, là des arcades ruinées, dont les longs alignemens rappellent les grands aqueducs de la campagne romaine. Par une singulière disposition, les eaux arrivaient dans la ville à la hauteur même des remparts, de telle manière que le chemin de ronde de l'enceinte, recouvert de dalles, pouvait servir de rigole de distribution. Les arcades de l'aqueduc, dont on aperçoit encore les piliers dans la campagne, avaient en général de 10 à 12 mètres de hauteur et une ouverture de 5 mètres; de grands contreforts en talus venaient s'appuyer contre les piédroits. C'est incontestablement le travail d'adduction d'eau le plus étendu, sinon le plus monumental, que les Romains ont établi sur le sol de la Narbonnaise. Une armée d'ouvriers a dû en très peu de temps le mener à bonne fin; mais la main-d'œuvre et les procédés de construction sont exactement les mêmes que pour tous les monumens de la ville, et il est même évident que la précipitation de la construction a nui à la solidité de l'œuvre, qui a été réparée peu après son achèvement. Les traces de ces réparations sont encore très visibles; en quelques endroits l'aqueduc est même doublé, ce qui indique qu'une seconde canalisation de secours avait été construite à côté de la première qui devait menacer ruine, et il est à remarquer que les parties réparées ont été en général traitées avec beaucoup plus de soin que l'ouvrage primitif.

Aucun document épigraphique ne permet de déterminer l'époque précise de la construction de l'aqueduc. Il est cependant assez probable qu'elle est à peu près la même que celle des remparts et de la majeure partie de la ville, et l'opinion générale des antiquaires est qu'il date des premières années de l'empire, tandis que les réparations auraient été faites sous le règne de Vespasien, après la guerre entre Othon et Vitellius.

IV.

Les seuls monumens de Fréjus qui diffèrent de tous les types connus et si souvent reproduits par les Romains dans toutes les villes latines et les colonies sont ceux qui concernent le port. Les quais et les jetées sont encore apparens au sud de la ville, dans la plaine d'alluvions sablonneuses que traverse dans toute sa largeur le chemin de fer de Toulon à Nice. La grande jetée s'enracine à la citadelle dont les substructions circulaires et les vigoureux contre-

forts soutenaient le mur d'escarpe. Vis-à-vis se trouve un môle isolé qui présente deux alignemens d'équerre, sépare l'ancienne rade en deux, et rappelle les brise-lames avancés en mer qui étaient d'un usage assez fréquent dans les petits ports antiques.

A l'extrémité de la grande jetée, on remarque dans un état parfait de conservation un monument singulier dont le soubassement circulaire est surmonté d'un prisme à six faces couronné lui-même par une pyramide hexagonale. La hauteur totale de cet édifice étrange est de 10m,50. Sa destination première n'est pas facile à trouver et a donné lieu à des méprises singulières. Un plan manuscrit de d'Anville, déposé à la Bibliothèque nationale, le désigne comme étant « l'ancien phare de Forum Julii. » Mais cette opinion est absolument insoutenable. L'édifice est complètement massif, aucun escalier ne conduit au sommet, et sa hauteur est inférieure à celle des remparts, des tours de l'enceinte et de la citadelle. L'interprétation la plus rationnelle est donc que ce petit monument était une sorte de balise destinée à diriger la marche des vaisseaux dans l'avant-port où la navigation devait être quelque peu incertaine à cause de la diminution progressive de la profondeur et des ensablemens toujours croissans de l'Argens. Peut-être les faces du prisme étaient-elles utilisées, comme celles de la célèbre Tour des Vents à Athènes, pour le tracé de cadrans solaires, et le sommet de la pyramide était-il surmonté d'une sorte de girouette ou d'un mât qui permettait de donner aux navigateurs la direction du vent et de leur faire les signaux nécessaires pour les manœuvres de l'entrée.

Il est curieux, à ce sujet, de remarquer que l'un des plus anciens poètes grecs, Leschès, qui vivait vers la trentième olympiade (environ six cent soixante ans avant Jésus-Christ), décrit dans sa petite Iliade une tour du même genre qui existait à l'extrémité du promontoire de Sigée, sur l'Hellespont, à l'époque du siège de Troie. L'érudit bénédictin dom Bernard de Montfaucon en donne le dessin dans la table iliaque et le représente en forme de pile ou de grand cippe terminé par un sommet aigu. C'est, à peu de chose près, le type de l'édifice de Fréjus, et il y a tout lieu de les considérer tous deux comme des signaux de jour remplissant les mêmes fonctions que ceux qui existent en si grand nombre aujourd'hui sur nos côtes et que l'on appelle des « amers. » Quoi qu'il en soit, ce n'était pas un phare, et rien n'est moins bien trouvé que le nom de « lanterne » sous lequel ce petit monument est universellement connu et désigné.

Le véritable phare de Fréjus était en face, et avait une tout autre importance. Comme tous les monumens de cette nature, il rappe-

lait par ses dispositions principales le célèbre édifice élevé à l'entrée du port d'Alexandrie. Tout le monde sait que ce monument prodigieux était construit dans la petite île de Pharos, d'où il a tiré son nom, Φαρος, phare, pour le donner à tous les édifices du même genre créés après lui et que, ruiné par un tremblement de terre en 1303, il ne nous a laissé que des vestiges insignifians et même un peu contestés. Cette merveille de l'ancien monde était considérée comme le triomphe de l'art de l'ingénieur et de l'architecte; et César lui-même, ordinairement assez froid et peu disposé à prodiguer son admiration, en parle dans des termes presque enthousiastes. D'après les témoignages de plusieurs auteurs, Pline, Josèphe, Edrisi, etc., sa hauteur dépassait 100 et peut-être 150 mètres; et, bien qu'il faille un peu se méfier de l'exactitude des chiffres donnés par les textes anciens, il n'est pas impossible que Ptolémée ait cédé à la tentation de surpasser les Pharaons en donnant à cette tour prodigieuse des dimensions supérieures à celle des Pyramides.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus beaux phares de l'antiquité étaient construits sur ce modèle, presque toujours cité comme le type supérieur dont on ne pouvait jamais approcher. Tel était entre autres celui que Caligula fit construire à Boulogne à la suite de cette folle expédition qu'il prépara sur le bord de l'Océan, où il s'avança à la tête de son armée, avec un grand appareil de balistes et autres machines de guerre. Personne, raconte Suétone, ne soupçonnait son dessein, lorsque subitement il ordonna à ses soldats de ramasser des coquillages, qui étaient, disait-il, des dépouilles de l'Océan dignes d'être portées au Capitole et au Palatin. Comme témoignage de cette ridicule victoire, il fit élever à une grande hauteur une tour où l'on alluma pendant la nuit des feux pour diriger la marche des navires. Ce fut le plus ancien et le plus beau phare de la Gaule.

D'après le dessin qui en a été fait peu avant sa destruction et qui nous a été conservé par un savant dominicain, le père Lequien, la tour, établie sur la falaise, devait être octogone; chaque côté avait à la base 25 pieds, et le diamètre 70. Elle était composée de douze étages en retrait les uns sur les autres, et l'entablement supérieur de chaque étage formait une sorte de terrasse ou de promenoir. L'édifice présentait ainsi une forme pyramidale assez élégante. La construction était recherchée, composée de pierres de différentes couleurs, alternant avec des chaînes de briques qui devaient lui donner un aspect décoratif très remarquable. On sait que cette tour portait pendant le moyen âge le nom de *tour de l'Ordre*, *turris Ordinensis*, altération de *turris ardens*,

tour ardente, nom qui rappelle sa destination première. D'après la chronique d'Éginhard, Charlemagne la fit restaurer et rétablit à son sommet les feux qui étaient éteints depuis plusieurs siècles. En 1545, les Anglais, maîtres de Boulogne, englobèrent la tour de l'Ordre dans leurs fortifications et la convertirent en donjon de forteresse. Le fort et la tour s'écroulèrent en 1684.

A peu de chose près, c'étaient les dispositions fondamentales de la tour d'Alexandrie. Sauf quelques réductions dans les dimensions, c'étaient aussi celles du phare de Fréjus. Celui-ci existait au pied de la citadelle, à l'origine même de la grande jetée. Il les reliait entre elles par le moyen de chemins couverts dans lesquels on pouvait circuler en sûreté. Le fort, séparé de la ville par le canal de l'Argens, qu'on avait détourné pour produire une chasse au fond du port, tenait ainsi au môle par l'intermédiaire du phare. Comme à Alexandrie, à Ostie et à Boulogne, la tour était à plusieurs étages, en retrait les uns sur les autres jusqu'au sommet; des salles étaient établies à chaque étage pour les surveillans, *cohortes vigilum*, et les dépôts de matières combustibles qu'on brûlait au sommet de l'édifice. Les vestiges du monument permettent encore de distinguer la plate-forme inférieure, le chemin de ronde et l'escalier qui conduisait à la salle du premier étage; au centre, un amas de briques en forme de secteur paraît provenir des colonnes placées à la partie supérieure dans la chambre du fanal. Mais la tour, dont les ruines branlantes s'élevaient encore, il y a à peine cinquante ans, à près de 25 mètres, s'est complètement écroulée depuis peu, et il est aujourd'hui presque impossible de faire une restauration certaine du monument et d'en fixer la hauteur même approximative.

Non loin du phare on voit encore la porte célèbre que l'on désigne vulgairement sous le nom de *porte dorée*; elle touche à la citadelle et à l'enceinte de la ville. Cette porte, exécutée avec beaucoup plus de soin que toutes les constructions de Fréjus, est formée d'assises très régulières de grès rouge, de porphyre et de briques; elle est incontestablement d'une époque postérieure à la plupart des monumens de la ville, et paraît avoir été ornée avec une sorte de magnificence. On a en effet retrouvé tout autour des débris très nombreux de plaques de marbre, des chapiteaux, des fragmens d'entablemens et de statues, parmi lesquelles une tête de Jupiter d'un assez beau style, sculptée à l'effet, comme un ouvrage destiné à la décoration. La porte n'est d'ailleurs qu'une partie d'un grand portique ou *stoa* qui était éclairé par de grandes arcades et précédait un édifice fort vaste, composé de plusieurs salles dont la plus grande, disposée suivant un ordre ionique en marbre blanc, était ornée de niches et de statues.

Il est assez difficile de se rendre un compte exact de la destination primitive du monument, aujourd'hui presque méconnaissable. La porte dorée seule est debout au milieu des ruines; le soleil du midi l'a recouverte d'une teinte tellement ardente que le pinceau ne pourrait la rendre avec fidélité sans être accusé de parti pris d'exagération. Est-ce la couleur blonde de cette maçonnerie ensoleillée ou les riches marchandises que l'on faisait passer par cette porte pour les amener dans les magasins de la ville qui ont fait donner à cette arcade le nom de *porte d'or*, *porta aurea?* Il est difficile de l'admettre; encore moins faut-il croire avec quelques antiquaires par trop naïfs que de grands clous à tête dorée reliaient les stucs peints qui décoraient la porte et dessinaient, sur les piliers, les bandeaux et la voûte, des dessins étincelans. Cette fameuse porte d'or n'était en réalité que l'ouverture principale d'un élégant portique qui donnait accès sur le quai. C'est là qu'il faut placer l'ancien rivage de l'étang, ce que dans notre vieux français on désignait, il y a à peine trois siècles, sous le nom de l'*Orée*, dont l'étymologie *ora*, bord, plage, est tout à fait transparente. La porte d'*Orée*, *porta oræ*, n'était donc ainsi nommée que parce qu'elle s'ouvrait sur la berge même de la lagune qui constituait le port de Fréjus, et cette désignation sainement interprétée est d'autant plus intéressante qu'elle nous donne une nouvelle et précise indication de l'ancien état des lieux.

Une des questions que l'on se pose toujours à la vue des ruines d'une ville antique, c'est la détermination de sa population. Presque tous les archéologues locaux mettent une sorte d'amour-propre à proposer des chiffres fort élevés. Deux élémens permettent cependant de renfermer celui de Fréjus dans des limites assez justes : le périmètre de l'enceinte et les dimensions de l'amphithéâtre.

On sait que les représentations du cirque étaient, dans le monde romain, un plaisir gratuit et public offert presque quotidiennement à tous. Une relation constante devait donc nécessairement exister sous l'empire entre les dimensions des monumens destinés aux amusemens du peuple et le chiffre de la population. On a souvent proposé de fixer approximativement ce rapport à la moitié du nombre des habitans, et cette proportion a permis de déterminer avec une exactitude très suffisante la population des principales villes de la Narbonnaise, Narbonne, Nîmes, Arles.

Les ruines de l'amphithéâtre de Fréjus sont assez bien conservées pour qu'on puisse reconstituer exactement toutes les dimensions de l'édifice. L'ellipse extérieure du monument mesure 113 mètres suivant le grand axe et 85 suivant le petit. L'arène, qui avait aussi une forme elliptique, avait $67^{m},71$ de longueur sur $39^{m},6$ de

largeur. Ces dimensions ne sont pas de beaucoup inférieures à celles des grands amphithéâtres des trois villes que nous venons de citer ; mais l'édifice était moins élevé, les gradins moins nombreux, et, tandis qu'à Nîmes l'amphithéâtre contenait près de vingt-cinq mille spectateurs, le calcul très exact fait d'après les restaurations de M. Ch. Texier ne permet pas d'en attribuer à celui de Fréjus plus de dix mille; en y ajoutant toutes les places comprises dans l'intérieur des portiques, les dégagemens et les couloirs, en supposant ce que l'on appelle, en terme de théâtre, une salle comble, on arrive à peine au chiffre de douze mille. D'après cette base, la population de Fréjus aurait été de vingt à vingt-cinq mille âmes.

Cette estimation est d'ailleurs corroborée par la comparaison que l'on peut faire entre l'enceinte de Fréjus et celle de Nîmes, par exemple, l'une des villes romaines le mieux connues du midi de la France et dont la population ne dépassait pas quarante mille âmes à l'époque de sa plus grande splendeur sous le règne d'Antonin. Le périmètre des remparts avait à Nîmes près de 6 kilomètres; celui de Fréjus n'avait que 3,500 mètres; une proportion facile à établir permet d'arriver approximativement au chiffre de population que l'amphithéâtre nous avait déjà donné, — c'est-à-dire de vingt à vingt-cinq mille habitans, chiffre bien inférieur sans doute à celui que l'on cite quelquefois, mais qui représente cependant, pour l'époque romaine, une ville d'une très sérieuse importance.

Un port comme Fréjus, établi en pleine zone d'atterrissemens, était destiné à une décadence rapide. Nous avons vu que, sous les premiers empereurs, on avait dû construire un môle avancé et détourner les eaux de l'Argens, tantôt pour rejeter au large les atterrissemens, tantôt pour opérer une chasse dans le bassin. Ce ne furent que des palliatifs. Tant que l'empire fut florissant, il fut possible d'organiser un service d'entretien pour opérer le dragage du port continuellement menacé par les crues de l'Argens. Ce n'était qu'une affaire de main-d'œuvre, et la main-d'œuvre ne coûtait rien à l'époque romaine. Une armée de terrassiers convenablement dirigés pouvait facilement maintenir dans la lagune et le chenal une profondeur de 3 mètres, bien suffisante pour les navires de l'époque; mais dès le ve siècle, l'arrivée des barbares interrompit le cours régulier de l'administration impériale ; le port ne fut plus l'objet que d'un entretien intermittent, et les boues de l'Argens et du Reyran, qui arrivaient d'une manière continue, exhaussèrent dans une très forte proportion le fond de la zone inondée et commencèrent à combler les étangs qui séparaient la ville de la mer.

L'invasion sarrasine ruina complètement le pays ; l'amphithéâtre

fut transformé en forteresse; et lorsqu'au xe siècle, les évêques de Fréjus firent entourer d'une nouvelle enceinte la ville à peine renaissante, presque tous les monumens de l'époque romaine furent affectés à cette inutile et regrettable reconstruction. Le port de Fréjus était perdu pour toujours; car on ne pouvait appeler de ce nom un marais à peine navigable, au milieu duquel divaguaient les eaux de l'Argens et du Reyran. Comme Ravenne, Ostie, Narbonne et Aigues-Mortes, le port de César a subi la loi fatale de l'envasement. Une plaine basse et marécageuse le sépare à jamais de la mer; et le seul avenir qui reste à la pauvre bourgade est de cultiver quelques jardins à la place même où, dix-huit siècles auparavant, venaient mouiller les trois cents galères conquises par Octave à la bataille d'Actium.

La baie de Fréjus est ouverte au sud-ouest. Le rivage dessine une ellipse très allongée dont les deux extrémités sont à l'est le petit port de Saint-Raphaël, à l'ouest l'embouchure de l'Argens près des rochers de Saint-Aigour. Le fond de la baie s'avance lentement. L'action des courans littoraux se fait sentir principalement dans la direction de l'est à l'ouest; mais la petite rade qui s'étend au-dessus de Saint-Raphaël est à l'abri des atterrissemens qui ont ruiné le port antique.

Cette situation a éveillé chez quelques esprits désireux de ressusciter l'œuvre des Romains l'idée de recreuser l'ancien port de Fréjus, éloigné aujourd'hui de près de 2 kilomètres du rivage, à l'aide d'un canal largement ouvert, entièrement différent du chenal des premiers siècles, qui partirait de la ville même et viendrait déboucher dans les eaux claires de Saint-Raphaël. Au point de vue purement technique, cette entreprise ne présente certainement pas de difficultés insurmontables, et il est certain qu'on pourrait très bien réunir les eaux de l'Argens et du Reyran dans un seul lit, les rejeter à l'ouest en temps de crue, les utiliser pendant la majeure partie de l'année pour l'amélioration de la plaine d'alluvions qui s'étend au sud de Fréjus et transformer ainsi cette plaine en jardins et en terres arables d'une très grande fécondité. Mais, si une entreprise agricole de cette nature est de celles dont le résultat dépend de la volonté persévérante de l'homme, il n'en est pas de même de la résurrection d'un port militaire ou de commerce mort depuis plusieurs siècles. On ne crée pas aussi facilement un centre d'activité maritime. Le port de Saint-Raphaël d'ailleurs suffit très largement à toutes les exigences de la navigation dans la baie de Fréjus. Quelques travaux d'amélioration ou de recreusement, le prolongement du môle, la construction d'un épi destiné à contenir les eaux du petit torrent de la Garonne, sont tout ce que l'on peut et doit faire

pour ce petit havre qui fait aujourd'hui le service maritime dont le port de Fréjus est à jamais déshérité.

On ne remarque pas depuis plusieurs années un accroissement sensible dans le mouvement commercial de la région. L'importance de la pêche a même décliné sur cette partie de nos côtes, et le mouillage de Saint-Raphaël, assez ouvert du côté du large, ne présente pas des conditions excellentes comme rade de refuge. Un effectif de deux cents pêcheurs forme le fond de la population de cette petite crique dont l'avenir est moins dans le développement du commerce et de l'industrie que dans l'hivernage des riches oisifs et la vente lucrative de terrains destinés à la construction de villas de plaisance.

Peu de régions de la Provence présentent des conditions plus séduisantes de paysage et de climat. La petite ville de Saint-Raphaël est placée en dehors de la zone d'infection des marécages de Fréjus. Elle s'étend gracieusement sur la plage au pied de la chaîne sauvage de l'Estérel. De tous côtés les rochers aigus de porphyre rouge percent le sombre feuillage des chênes-lièges et des pins. La côte, bordée d'écueils, se développe en dessinant une falaise tourmentée couverte de chênes verts. Un peu au large, deux rochers fauves, semblables à des animaux fantastiques au repos, ferment la rade et reçoivent sur leur croupe allongée l'écume des vagues. Le premier est couché à quelques encablures de la côte, le second à 500 mètres en avant ; — on les nomme le Lion de terre et le Lion de mer.

Au loin, Fréjus, pauvre et triste, s'éteint dans une morne solitude. Le voile de la mort semble déjà recouvrir la campagne silencieuse et endormie. La large plaine de l'Argens se développe horizontale, verdoyante et fiévreuse; les ruines de l'aqueduc se dessinent à l'horizon, se perdent dans le fond de la vallée et rappellent ces longues files d'arceaux et de piliers qui rayent à perte de vue la campagne déserte tout autour de la ville éternelle. L'ensemble de ce paysage méridional est beaucoup plus italien dans le sens classique du mot qu'un très grand nombre de sites célèbres en Italie. C'est le même sol, le même ciel, et la même tristesse qu'aux bords du Tibre. Les débris romains épars de tous côtés rendent l'analogie plus saisissante encore. Le port de César et d'Auguste rappelle ainsi par bien des traits, sur notre côte de Provence, les vicissitudes, la prospérité et les ruines de l'Ostie impériale et des ports de Claude et de Trajan.

CHARLES LENTHÉRIC.

LE

FUTUR CANAL INTEROCÉANIQUE

DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

La question que nous nous proposons de traiter n'est assurément pas une question nouvelle; elle remonte à la découverte de l'Amérique, et cependant elle est si peu épuisée qu'un congrès, composé des plus éminens géographes et ingénieurs des deux mondes, a été convoqué le 15 mai de cette année, en l'hôtel de la Société de géographie de Paris, pour l'étudier et la résoudre.

Comment, après le couronnement superbe de l'œuvre de M. Ferdinand de Lesseps, l'ouverture d'un passage entre l'Atlantique et le Pacifique n'est-elle pas un fait accompli? Quels obstacles ont donc brisé les efforts des hommes éminens qui ont exposé leur fortune, sacrifié leur vie au succès de cette entreprise? Il est permis de répondre que le retard apporté à l'ouverture de l'isthme américain est dû plutôt à l'instabilité des gouvernemens, en un mot à des empêchemens politiques plutôt qu'à des empêchemens matériels. Alexandre de Humboldt, que l'on ne saurait trop citer lorsqu'il s'agit de l'Amérique centrale, n'a pas dit autre chose : « L'imperfection des institutions politiques, a-t-il écrit, a pu, pendant des siècles, convertir en désert des lieux dans lesquels le commerce du monde devrait se trouver concentré; mais le temps approche où ces retards cesseront d'être ; une administration vicieuse ne pourra pas toujours lutter contre les intérêts réunis des hommes, et la civilisation va se porter irrésistiblement dans les contrées dont la nature annonce elle-même les grandes destinées par la configuration

physique du sol, par l'embranchement prodigieux des fleuves et par la proximité des deux mers qui baignent les côtes de l'Europe et de l'Inde. »

Les temps prédits par Alexandre de Humboldt sont venus. Les cinq états du centre de l'Amérique, en se constituant en petites républiques, dont chacune a la légitime prétention de se gouverner par ses propres lois, paraissent avoir conquis la stabilité féconde qui fait les grands empires comme les grandes républiques. Il s'y trouvera bien des hommes d'état ambitieux ou à courtes vues qui repousseront, au détriment de leur pays, tout projet européen de canalisation, si au préalable on ne les a pas eux-mêmes enrichis. Dans les anciennes colonies émancipées de l'Espagne, à côté d'hidalgos nobles comme le Cid, il existe encore beaucoup d'individus qui sont restés les Espagnols rapaces, superstitieux et ignorans de la conquête du Nouveau-Monde ; mais, grâce au suffrage universel en vigueur dans les républiques du centre américain, leur présence au pouvoir ne peut être que passagère, et leur opposition au grand projet dont nous nous occupons ne saurait en arrêter l'essor. Quant aux Morgan, aux Walker, aux sinistres aventuriers qui rêvaient de renouveler dans ces parages, et cela au XIX[e] siècle, les coups de main des flibustiers du XVII[e], ils ont disparu, comprenant qu'ils ne rencontreraient plus aux États-Unis la tolérance déplorable qu'ils y trouvèrent autrefois, c'est-à-dire des ports où ils pouvaient réunir en toute liberté des partisans, acheter des munitions de guerre, armer des vaisseaux, pour de là s'élancer comme des oiseaux de rapine sur des villes ouvertes, au pillage de populations absolument sans défense.

Beaucoup d'esprits éclairés, mais pleins d'une défiance que les exploits de Walker justifient, ont eu également la crainte que les États-Unis d'Amérique ne vissent d'un œil jaloux l'ouverture d'un canal interocéanique effectuée par des bras et des capitaux autres que les leurs, qu'ils ne montrassent le même mauvais vouloir que l'Angleterre montra à M. de Lesseps. Hâtons-nous de le proclamer à la gloire des États-Unis : jamais ils n'ont manifesté contre l'exécution d'un canal dans l'Amérique centrale par des Européens les sentimens d'une mesquine jalousie ; bien loin de là, ils l'ont encouragé par d'éclatans travaux, travaux si bien achevés qu'ils ont servi de base à de nombreux tracés, les uns sérieux, les autres dignes des romans à l'usage des enfans.

Ainsi, du côté du Nouveau-Monde, il semble qu'il n'y ait à craindre ni sourde hostilité, ni rivalités jalouses, nulle éventualité probable de bouleversemens politiques. Du côté de l'ancien, une paix générale paraît assurée, du moins pendant quelque temps. Que manque-t-il donc pour commencer l'exécution d'entreprises réputées

autrefois impossibles à réaliser, pour attaquer de front celle que chacun reconnaît d'utilité générale? Est-ce la foi dans l'œuvre qui fait défaut? Non, car l'œuvre a déjà ses martyrs. Est-ce l'argent? Non, car jamais il n'a été plus abondant, et les banques de France et d'Angleterre sont menacées de mourir plutôt d'une pléthore que d'un épuisement de métaux. Jamais, en effet, les grands établissemens de crédit n'ont mieux été qu'à l'heure présente en état de supporter des saignées de plusieurs centaines de millions sans craindre de se sentir affaiblis. Ce qui peut seul être un empêchement momentané à l'ouverture d'un canal dans l'Amérique centrale, c'est l'indécision dans laquelle on se trouve sur le choix d'un tracé. Cette indécision touche à sa fin, puisqu'un congrès, présidé par M. de Lesseps, a étudié tous les projets de percemens qui se sont produits, ou du moins ceux qui présentaient des chances de réussite. Ce congrès a fait connaître celui des tracés qui lui a paru le plus pratique. Certes, l'arrêt qui vient d'être prononcé aura une grande valeur; il fera pencher la balance du côté des hommes en faveur desquels il a été rendu; nous ne voudrions pas cependant qu'il fût sans appel, et, pour que chacun, en France comme à l'étranger, puisse l'approuver ou le critiquer, nous placerons sous les yeux de nos lecteurs les pièces du procès.

Quant aux difficultés matérielles qui pourraient être mises en avant après l'adoption d'un tracé par le congrès, l'on ne devra plus s'en occuper que pour les vaincre. Est-il d'ailleurs de nos jours des obstacles qui puissent arrêter des ingénieurs comme ceux qui ont uni la Méditerranée à la Mer-Rouge, perforé les Alpes, construit en Calédonie cette magnifique série d'écluses connue sous le nom pittoresque d'Escalier des Géans, contraint l'électricité qui foudroie à l'humble rôle d'un porteur des dépêches?

Il est cependant une question d'humanité qui, à elle seule, peut faire échec au projet le plus facile d'exécution en apparence ou en réalité, question à laquelle, nous avons le regret de le dire, le congrès n'a nullement songé. Cette question est celle du nombre des infortunés qu'il faudra sacrifier, — ainsi que cela s'est fait pour le chemin de fer de Panama, — au défrichement des forêts vierges de l'Amérique centrale et au nivellement des terres qui n'ont jamais été purifiées par un rayon de soleil.

Un jour de l'année 1876, M. A. P. Blanchet avait réuni à Paris une commission de notabilités scientifiques, commerciales et industrielles, dans l'intention de leur soumettre un nouveau tracé du canal interocéanique dont il était l'auteur. Après avoir entendu plusieurs orateurs et la lecture d'une lettre de M. Ferdinand de Lesseps, lettre dans laquelle ce dernier déclarait qu'il considérait le projet du canal de Nicaragua comme celui qui offrait la plus grande facilité d'exécu-

tion et la plus grande sécurité d'exploitation (1), M. de La Roncière Le Noury demanda la parole. L'honorable amiral posa en principe que, dans une œuvre aussi colossale, ce qui devrait dominer toutes les autres considérations, c'était la salubrité des travaux. L'orateur déclara qu'il avait une entière confiance dans la science des ingénieurs, — quelles que fussent les difficultés à surmonter, l'exemple de Suez prouvait que rien n'était impossible à ceux qui joignaient à la science de l'ingénieur la volonté énergique de faire de grandes choses, — mais qu'il ne partageait pas cette idée hasardée par quelques personnes étrangères à la réunion, que les champs de l'industrie ressemblaient aux champs de bataille et qu'on ne devait pas compter ses morts, pourvu que la victoire s'ensuivît. Il ne fallait pas imiter l'exemple du chemin de fer de Panama à Colon, dont l'exécution avait coûté des milliers d'existences; l'honorable amiral pensait que la solution du problème du canal ne dépendait ni de l'argent à dépenser, ni des difficultés à résoudre, mais des sacrifices à faire en hommes : « le projet qui exigerait le moins de sacrifices de vies humaines serait celui qu'il appuierait de préférence. »

I.

L'isthme de Panama, cette digue immuable qui, tout en séparant l'Océan-Atlantique de l'Océan-Pacifique, divise en deux parties à peu près égales le continent américain, est situé entre les 6e et 18e degrés de latitude nord et les 78e et 98e degrés de longitude ouest du méridien de Paris. Il n'a pas moins de 600 lieues de longueur et une largeur de 12 à 14 lieues dans ses parties les plus resserrées. Sur cette étendue la nature paraît avoir réuni comme un spécimen des grands phénomènes terrestres des continens voisins : volcans éteints, cratères en activité, lacs, rivières, torrens, baies profondes, forêts impénétrables, tout s'y retrouve, à l'exception cependant de l'arête rocheuse qui suit si fidèlement les côtes du Nouveau-Monde du nord au sud. Il y a, il est vrai, dans l'isthme de Panama ou plutôt dans l'Amérique centrale des chaînes de montagnes, il y en a même dans quelques îles de la mer intérieure; il n'y a nulle part de *cordillère* proprement dite. Ce sont des groupes détachés, formant des plateaux de 1,500 à 2,000 mètres de hauteur à Costa-Rica et à Guatemala, rayonnant en petites ramifications comme les Cévennes en France, dans la partie

(1) Lettre de M. Ferdinand de Lesseps (Paris, 16 janvier 1875) à son excellence M. de Marcoleta, ministre de Nicaragua près sa majesté britannique, et à M. Petit Didier, consul général de Nicaragua en France.

orientale de Nicaragua et de Honduras, mais ne se reliant à aucun système de soulèvement interrompu.

C'est à Navy-Bay, dans la rade circulaire de Colon-Aspinwall, sur l'Atlantique, que commence l'Amérique centrale, pour finir à l'isthme de Tehuantepec; c'est là qu'elle prend l'aspect qui lui est propre, aspect de monticules verdoyans, inégaux de hauteur, s'élevant d'étages en étages, comme sur le bord oriental de Costa-Rica et de Guatemala, jusqu'à 2 et 3,000 mètres d'altitude. Du côté du Pacifique, la côte figure un relief ondulé, d'un vert d'émeraude, et d'où s'élèvent, à des distances plus ou moins rapprochées du littoral, des cônes volcaniques visibles à 20 lieues en mer, phares naturels d'une grande utilité pour les navigateurs. Au lieu des falaises désolées de notre Méditerranée et de notre Océan, au lieu des plages nues, sans hauteurs, fangeuses, pestilentielles du Mexique, de la Louisiane et de la Cochinchine, au lieu de ces roches abruptes des Cordillères qui rendent inabordables quelques parties de la Nouvelle-Grenade et de l'Équateur, l'Amérique centrale n'offre aux yeux qu'un panorama splendide de hautes forêts, de baies profondes, de pitons élancés; ce panorama est d'un aspect tellement attrayant que Christophe Colomb écrivit de bonne foi en Europe qu'il croyait avoir trouvé l'Éden biblique!

On devine l'enivrement que causa aux Espagnols la découverte d'une telle région, leur âpreté sauvage à vouloir conquérir un pays où l'or scintillait dans la poussière que soulevaient leurs pieds, leur admiration à l'aspect d'arbres dont les fruits savoureux et les écorces flexibles suffisaient pour nourrir et vêtir des peuples aussi doux que le ciel sous lequel ils vivaient.

Malgré leur enthousiasme et quelque grande que fût leur avidité pour l'or, une idée les domina tous, celle de découvrir le passage qui devait permettre à leurs vaisseaux d'aborder sans long détour aux fameuses îles des Épiceries qu'exploitaient en Malaisie les Portugais. Que de fois, en pénétrant bien au fond de l'une des baies qui baignent l'Atlantique, ils crurent avoir trouvé le fameux *secreto del estrecho*, le secret du détroit! Magellan poussa tellement loin ses explorations vers le sud qu'il finit par aboutir au passage austral auquel son nom est resté attaché. Mais quelle longue route! Évidemment ce n'était point là le chemin suivi par leurs heureux compétiteurs pour se rendre aux Indes. Alors commencèrent des investigations sans fin, acharnées : les Espagnols remontèrent tous les fleuves, visitèrent tous les ruisseaux, de leur embouchure sur l'Atlantique jusqu'à leur source cachée au sommet boisé des montagnes. Ne trouvant rien, ils se dirent qu'un canal avait pu exister autrefois entre les deux océans et qu'il avait été peut-être obstrué par des éboulemens ou des amoncellemens de vase. Alors il y eut de nou-

velles recherches, mais toujours avec des résultats négatifs. L'une des explorations les plus étonnantes et les plus hardies fut celle exécutée, en 1513, par Nunez de Balboa, qui, en entendant les indigènes lui parler toujours d'une grande mer à l'ouest, se mit résolument en route pour la découvrir. Il arriva, après des fatigues inénarrables et vingt-six jours de marche, en vue de l'Océan-Pacifique. A lui revient sans partage la gloire d'avoir été le premier Européen qui ait accompli le voyage interocéanique. La force de volonté qu'il fallut à ce Nunez pour passer, à cette époque et sans chemin tracé, de l'Atlantique au Pacifique est au-dessus de tout ce qu'on peut attendre de l'énergie d'un homme.

Après tant de recherches, il fallut désespérer de rencontrer un passage naturel ou artificiel, d'autant plus que probablement il n'y avait jamais eu de canal entre les deux océans. L'isthme de Panama n'avait point eu son Pharaon comme l'isthme de Suez, non parce que la nature du sol américain ne se prêtait pas aussi aisément que la nature du sol africain à l'ouverture d'un passage, mais en raison de l'état de barbarie relative dans lequel se trouvait le Nouveau-Monde à l'époque de sa découverte. Quelles que fussent la splendeur et la richesse des villes les plus populeuses de l'Amérique à cette époque, de Mexico par exemple; quelle que soit la grandeur de la civilisation qu'attestent les ruines muettes de Copan, d'Uxmal, de Quiché, de Mitla et de Palenque, il est permis d'affirmer qu'il n'y eut jamais en Amérique de villes commerçantes comme Tyr, des navigateurs aussi hardis que les Phéniciens, une civilisation comme celle qui forçait les rois d'Égypte à faire ouvrir un canal de la Mer-Rouge à la mer Méditerranée pour apporter jusqu'aux portes de Thèbes, de Memphis et de Babylone les riches produits des Indes orientales et les cèdres de la Trapobane.

A quoi eût servi un canal interocéanique aux Indiens de l'isthme de Panama et à leurs voisins du nord et du sud, s'il n'y avait pas de transactions commerciales entre eux et l'ancien monde, ou tout au moins entre les deux grands continens américains? La nécessité d'un passage ne devait s'imposer que lorsque les Amériques auraient besoin de l'Europe et l'Europe des Amériques, quand viendrait l'époque où le temps serait considéré comme aussi précieux que l'argent, où les relations entre les deux hémisphères seraient incessantes comme aujourd'hui.

Lorsque les Espagnols furent bien persuadés qu'il n'y avait pas de détroit naturel entre les deux océans, ils s'occupèrent de la possibilité d'en ouvrir un artificiellement. L'isthme de Tehuantepec, arrosé par deux rivières, muni de deux ports, à proximité de la Vera-Cruz sur l'Atlantique et d'Acapulco sur le Pacifique, leur parut

le point le plus favorable à une coupe artificielle, et Fernand Cortez fit de ce projet de coupure l'objet d'un mémoire adressé à Madrid, en 1528. De leur côté, en 1534, les autorités de la province de Nicaragua adressèrent au roi d'Espagne une supplique dans laquelle ils exposaient qu'une communication entre les deux océans par le grand lac de Nicaragua pouvait et devait être établie. Dès cette époque, trois tracés étaient mis en avant : Nicaragua, Tehuantepec et Panama, mais on n'en exécuta aucun. Deux siècles plus tard les successeurs de Charles-Quint traitent d'audacieux novateurs les créoles mexicains qui offrent d'ouvrir un passage à Tehuantepec; ils repoussent les propositions du vice-roi de la Nouvelle-Espagne et notamment celles de Revillagiedo et d'Uturrigaray ; enfin, ils défendent toute publication sur leurs colonies, dans la crainte d'exciter la convoitise des étrangers. Les Anglais, peu intimidés par ces sortes de prohibitions, voulurent pourtant, en 1780, connaître et, qui mieux est, conquérir l'intérieur de l'Amérique centrale. Ils se réunissent à San Juan del Norte, plus connu aujourd'hui sous le nom de Greytown, avec une escadrille de bâtimens de transport, escortés par un gros vaisseau de 54 canons, deux frégates, une corvette, cette dernière commandée par un jeune officier d'un bel avenir, Nelson. La petite flotte jeta l'ancre dans le port de San Juan, en face d'une plage déserte; les soldats qu'elle portait s'embarquèrent sur des barques manœuvrées à la rame par des Indiens, remontant ainsi le *Rio San Juan* jusqu'en vue du lac du Nicaragua. Mais là, un fort du nom de San Carlos, bien posté pour défendre l'entrée du lac, arrêta les envahisseurs par les coups bien dirigés de son artillerie. Les Indiens, — des *Zambos*, — s'enfuirent dès qu'ils virent pleuvoir sur eux la mitraille et les bombes. D'un autre côté, les Américains du centre s'étant soulevés en masse contre les envahisseurs, les Anglais, qui ne pouvaient recevoir des renforts de la Jamaïque où la peste régnait, se virent obligés d'opérer une retraite précipitée. Si l'on en croit le témoignage du colonel Hodgson, l'expédition aurait coûté à ses compatriotes 15 millions de francs, et quinze cents hommes. L'artillerie d'une petite redoute ne pouvait avoir causé une telle mortalité. Est-ce de maladie qu'ils sont morts? Nous ne le croyons pas non plus, car le climat de Nicaragua, à l'opposé du climat de Darien et de l'isthme de Panama, est des plus sains que l'on connaisse en raison des brises océaniennes qui chaque jour en purifient l'atmosphère.

Quoi qu'il en soit, en 1848, une nouvelle escadre anglaise venue de la Jamaïque s'empara du port et de la ville de San Juan de Nicaragua, sous le prétexte d'y installer officiellement un jeune roi indigène, d'un nom bien anglais pourtant, George William Clarence. C'était la continuation du système qui avait fait entreprendre à

l'Angleterre la malheureuse expédition de 1780, système qui devait rendre cette nation, si elle eût réussi, maîtresse du plus beau pays du monde, d'une terre d'une fécondité sans pareille, ayant un développement de côtes de plus de 1,500 lieues sur une superficie de 30,000 lieues carrées, avec des ports et des bassins comme ceux de Santo Tomas, le lac d'Izabal, San Juan del Norte, Bocca del Toro sur l'Atlantique, les golfes Dulce, de Nicoya, les bains de Salinas et de Fonseca sur le Pacifique. En 1786, elle avait même obtenu de la lassitude ou de la faiblesse des rois d'Espagne la concession du territoire de Belize dans le Yucatan oriental, pour y continuer, disait-elle, des exploitations de bois d'acajou. Cette concession lui avait été faite à une condition expresse, celle d'abandonner le territoire de la Mosquitie. Belize devint en peu de temps très prospère, mais les Anglais n'abandonnèrent pas leur ancienne possession; ils l'abandonnèrent si peu que c'est en vertu du protectorat qu'ils y exerçaient qu'ils s'emparent de Greytown ou Saint-Jean-de-Nicaragua.

Les États-Unis d'Amérique proclamaient déjà bien haut à cette époque la doctrine de leur président Monroë; dès qu'ils surent que les Anglais occupaient une ville de l'isthme américain, ils y envoyèrent un de leurs ambassadeurs, M. Squier, avec mission d'offrir une assistance armée aux populations envahies. L'offre était-elle sincère? Il est permis d'en douter quand on sait que, six ans plus tard, en 1854, une corvette de guerre américaine, la *Cyane*, bombarda Greytown, et que des hordes de bandits échappées des États-Unis ravagèrent et saccagèrent pendant deux ans ces malheureuses contrées, qui ont été sauvées de l'invasion, il faut le proclamer à leur gloire, par le seul héroïsme de leurs propres habitans.

La rivalité qui régnait alors, plus ardente qu'aujourd'hui, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne fut le salut des états de l'Amérique centrale. Elle détermina la signature du traité Clayton-Bulwer, dont il nous faut citer les principales clauses; il est bon que cette mémorable convention soit connue, quoique ne s'appliquant qu'à la république de Nicaragua, afin de tranquilliser les esprits qui croient encore que le passage interocéanique, s'il est effectué par des Européens, peut tomber un jour aux mains d'une seule puissance. « Les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, y est-il dit dès le début, désirant fixer par un traité leurs vues et intentions à l'égard de certains projets de communication, au moyen d'un canal maritime, qui pourrait être construit entre les océans Atlantique et Pacifique, par la voie de la rivière Saint-Jean-de-Nicaragua, et de l'un ou des deux lacs de Nicaragua et de Managua, aboutissant à un port ou à tout autre endroit sur l'Océan-Pacifique, déclarent que l'un ni l'autre ne prétendra jamais obtenir ou con-

server pour lui-même aucun contrôle exclusif sur le canal de navigation projeté, consentant à ce que l'un ni l'autre ne puisse jamais élever ou maintenir aucunes fortifications qui pourraient commander ce canal ou être établies dans son voisinage; chacun d'eux renonçant à occuper, fortifier ou coloniser, comme à prendre ou exercer aucun pouvoir sur les états de Nicaragua, de Costa-Rica, sur la côte des Mosquitos, ou sur aucune autre partie de l'Amérique centrale; renonçant ainsi, de part et d'autre, à profiter d'aucune protection que l'un ou l'autre fournirait ou pourrait fournir, d'aucune alliance que l'un ou l'autre aurait ou pourrait avoir, sur ou avec aucun état ou aucune nation, dans le dessein d'élever ou de maintenir aucune fortification de cette sorte, ou d'occuper, fortifier ou coloniser le Nicaragua, le Costa-Rica, la côte des Mosquitos, ou aucune partie de l'Amérique centrale, ou de prendre ou exercer un pouvoir quelconque sur les mêmes pays. » Les articles 5, 7 et 8 trouvent ici également leur place. « Les parties contractantes promettent en outre que, lorsque le canal sera achevé, elles le protégeront contre toute interruption, saisie ou injuste confiscation, qu'elles en garantiront la neutralité, de telle sorte que ledit canal soit pour toujours ouvert et libre, et que le capital qui y aura été employé soit assuré. Comme il est à désirer qu'il n'y ait pas de temps perdu sans nécessité, avant de commencer de construire le canal en question, les gouvernemens des États-Unis et de la Grande-Bretagne arrêtent qu'ils donneront leur appui et encouragement à telles ou telles personnes, ou à telles compagnies qui offriront les premières de se charger de l'entreprise, possédant d'ailleurs le capital nécessaire, ayant l'agrément des autorités locales, et réunissant les autres conditions et les autres élémens en harmonie avec l'esprit et le but de cette convention. Les gouvernemens précités, ayant voulu, quand ils sont entrés dans cette convention, non pas seulement accomplir un objet particulier, mais encore établir un principe général, conviennent par ces présentes d'étendre leur protection, au moyen d'une condition de traité, à toutes autres voies praticables de communication, soit canal ou chemin de fer, destinés à traverser l'isthme qui joint l'une à l'autre Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, et spécialement aux communications interocéaniques, pourvu qu'elles soient démontrées praticables. »

C'est pourtant de l'époque où Nelson débuta dans sa glorieuse carrière par un éclatant insuccès que date l'intervention de la science dans une question où il était difficile de se passer d'elle (1780). On osait déjà rire quelque peu du jésuite Acosta, qui, dans son *Histoire naturelle des Indes*, menaçait du châtiment du ciel les hommes assez audacieux pour essayer de renverser la barrière que « la sagesse du Créateur avait élevée contre la furie des deux

mers. » Un autre savant, traducteur de l'*Histoire naturelle* de Pline, Hieronimo de Huesta, parlant incidemment dans cet ouvrage du canal de Nicaragua, reconnaissait que « l'ouverture de ce canal sur un espace de 12 milles faciliterait la navigation au Pérou et aux Indes orientales; mais il concluait comme le père Acosta, sous prétexte que l'Écriture avait dit : *Circumdedi illud terminis et posui vectem et ostium, et dixi : usque huc venies et non procedes amplius; atque hic confringes tumentes fluctus* (1) !

En 1781, un ingénieur espagnol, don Manuel Galisteo, n'en opéra pas moins les premiers nivellemens entre le lac de Nicaragua et le Pacifique; il fixa leur différence de niveaux à 40m,87, résultat qui, selon M. Félix Belly (2), n'a été que très légèrement modifié depuis. Au commencement du siècle, M. Alexandre de Humboldt précisa les conditions du problème en faisant un résumé des cinq tracés qui déjà à cette époque se disputaient la gloire de le résoudre. Depuis, le fameux problème n'a pas cessé un seul instant d'être à l'étude; il a donné lieu à des centaines de projets, à des montagnes de publications en français, en anglais et en espagnol. Naturellement nous ne parlerons que des principaux, de ceux qui ont passé par des phases sérieuses, mais toujours sans résultat, résumant autant que possible les magnifiques travaux sur ce sujet de M. Félix Belly et les études non moins intéressantes de M. Paul Lévy (3).

II.

Cinq tracés, avons-nous dit, avaient été indiqués par Alexandre de Humboldt comme offrant une facilité plus ou moins grande de communication interocéanique (en descendant du nord au sud, du 18e au 4e degré de latitude boréale) : ceux qui utilisent l'isthme de Tehuantepec, — l'isthme de Panama proprement dit par le Rio-Chagrès, — les deux tracés du Darien, empruntant tous les deux le cours de l'Atrato pour descendre à l'Atlantique et aboutissant au Pacifique, le premier par la baie de Cupica, le second par le ravin de la Raspadura, dans la province néo-grenadine de Choco, — enfin celui par l'isthme de Nicaragua et le lac.

Le gouvernement des États-Unis, que présidait alors le général Grant, voulant faire la lumière d'une façon complète sur ces questions d'un si haut intérêt pour sa marine, décida en 1870 d'envoyer

(1) « Je l'ai bornée, la mer, tout autour, j'ai mis une barrière et une porte et j'ai dit : Tu viendras jusque-là, tu n'iras pas plus loin; c'est ici que tu briseras tes flots agités. » (Job, liv. XXXVIII).

(2) *Le Nicaragua et le canal interocéanique*, par Félix Belly. Paris, 1870.

(3) *Notas geograficas y economicas sobre la republica de Nicaragua*, par don Pablo Levy. Paris, 1873, Denné-Schmitz.

dans les régions de l'isthme américain indiquées par A. de Humboldt trois grandes expéditions commandées par les officiers les plus distingués de sa flotte, ayant sous leurs ordres un personnel d'élite, nombreux, discipliné et muni des instrumens nécessaires aux opérations multiples qu'ils devaient pratiquer. La première était sous la direction du commandant Shufelt pour l'exploration du Tehuantepec; la seconde fut confiée au commandant Selfridge pour l'exploration du Darien, enfin la troisième fut mise sous les ordres du commandant Lull pour l'exploration du Nicaragua; puis un congrès, composé des plus grandes notabilités américaines, fut nommé à Washington afin d'examiner les études faites et de se prononcer en faveur du meilleur projet.

Ce congrès prit l'affaire tellement à cœur qu'à deux reprises différentes, en 1871 et 1873, il renvoya les explorateurs à leur tâche pour examiner jusqu'aux tracés les plus dédaignés, ne voulant se prononcer qu'en connaissance de cause. Après de sérieuses méditations, le congrès rejeta d'abord la coupure de l'isthme par le Tehuantepec comme irréalisable. Puis il envoya un certain nombre de ses membres au Darien et au Nicaragua pour vérifier de nouveau les travaux des explorateurs. Enfin, en 1875, il rendit un verdict solennel par lequel il déclara que le tracé par le Nicaragua présentait seul des chances de réussite.

Nous n'avons pas sous les yeux les détails des travaux que fit sur le Tehuantepec le commandant Shufelt, ni les raisons qui lui firent rejeter le tracé favori de Fernand Cortez, mais nous savons, par les études du général du génie don Juan Orbegoso, que le principal fleuve du Tehuantepec, le Guazacualco, n'est navigable pour les bâtimens de mer que jusqu'à dix lieues dans l'intérieur, — que le Chimalapa, destiné à former la section méridionale, n'est praticable pour les pirogues que pendant la saison des pluies seulement, — que ce dernier fleuve, à sec pendant les deux tiers de l'année, ne peut conséquemment alimenter le versant de l'Océan-Pacifique, — que la hauteur de l'arête centrale, formée par une petite cordillère dont les deux cols les plus favorables sont l'un à 393, l'autre à 251 mètres au-dessus du niveau de la mer, permettrait difficilement d'emprunter les eaux du Guazacualco pour suppléer à l'insuffisance de celles du Chimalapa, — enfin, que la rade de Tehuantepec, ensablée, ouverte, est de plus en plus abandonnée par l'Océan et présente des difficultés à peu près insurmontables à l'établissement d'un canal de grande navigation dans cette partie de l'isthme.

Le plus grand obstacle eût été l'absence de ports sûrs et spacieux à chacune des extrémités du canal. L'embouchure du Guazacualco, obstruée par une barre et accessible seulement par un fond de $3^{m},80$, n'offre aucun abri contre les vents du nord qui s'y

engouffrent avec furie pendant six mois de l'année; du côté du Pacifique, la baie de Tehuantepec est exposée à des ouragans si dangereux et si fréquens qu'elle a fini par prendre le nom peu rassurant pour des navigateurs de *bahia Ventosa.* Ainsi donc, de ce côté, le projet d'un canal est positivement rejeté, et il est probable qu'il l'est pour toujours. C'est à regretter, car nulle partie du globe n'a été plus favorisée par la nature que le Tehuantepec. Nous eussions voulu, comme le voulait Fernand Cortez, voir reparaître la vie sur les rives grandioses du Guazacualco, là où tant de ruines muettes, ensevelies sous des linceuls de verdure, attestent la grandeur de deux races autrefois très puissantes, les Méjès et les Zapotèques (1). M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui a eu le rare privilège de parcourir cette région peu connue, nous a laissé de sa fécondité, de son aspect, de la richesse de ses vallées, le tableau le plus séduisant. « Sous le triple rapport de la fertilité, du climat et de la situation géographique, nous apprend M. l'abbé Brasseur, la vallée du Guazacualco doit être considérée comme une des plus magnifiques du monde. La terre rend au centuple ce que la main de l'homme lui confie, et pour la même somme de travail produit au moins six fois autant qu'aux États-Unis. C'est la patrie des bois précieux de toute espèce, du caoutchouc, de la salsepareille, de l'indigo, du sang-de-dragon, du café, du cacao, du sucre et du maïs, et ces produits ne demandent qu'un travail insignifiant pour enrichir un peuple actif et industrieux. » Le lecteur ne regrettera-t-il pas avec nous que de si beaux pays soient voués à la solitude?

Bien différente de Tehuantepec est la contrée du Darien, la partie de l'isthme dont l'exploitation fut confiée deux fois, en 1871 et en 1873, au commandant Selfridge. Au premier abord, la constitution du pays paraît assez favorable à l'établissement d'une communication interocéanique. Un golfe profond dans l'Atlantique, celui du Darien, un autre golfe sur le Pacifique, le San Miguel; une chaîne de montagnes qui s'abaisse et s'entr'ouvre sur plusieurs points, enfin un grand fleuve courant en ligne droite, l'Atrato; tout cela explique pourquoi cette contrée a, depuis Humboldt, attiré l'attention de ceux que préoccupe le problème du canal. Mais voici où les difficultés commencent : « La contrée du Darien est couverte d'une forêt vierge de 15 à 30 mètres d'élévation, souvent impénétrable sur le bord des cours d'eau. Le pays est très accidenté de rivières, la plupart torrentielles et qui, à sec au printemps, acquièrent une puissance et une hauteur extraordinaires pendant

(1) Don Benito Juarez, président du Mexique, et Porfirio Diaz, le héros de Puebla, sont de race zapotèque.

la saison des pluies (1). » Il y a plus : il a été constaté que la plus grande analogie existe entre le climat malsain de la Guyane et celui du Darien ; faune et flore identiques, même rareté d'habitans; même sol de glaise et cailloux; puis, à une faible profondeur, de la diorite très dure en bancs très épais, gneiss, porphyre, basaltes, agglomérat argileux très difficile à déplacer, non en raison de sa dureté, mais de sa mollesse.

Il est utile de dire ici que plusieurs tracés avaient été étudiés avant l'arrivée du commandant Selfridge au Darien, tracés qui furent tour à tour patronnés par Alexandre de Humboldt en Allemagne, par MM. Densbury, Thomas Page, le vice-amiral Elliot et Charles Fox en Angleterre, par M. le président Mosquera en Colombie, par M. L. Kelley à New-York, en France par MM. Michel Chevalier, Henri Bionne, lieutenant de vaisseau, et même par Napoléon III (2). Enfin, de nos jours, le Darien vient encore d'être exploré par des hommes spéciaux, courageux, placés sous la direction de M. Lucien N.-B. Wyse et A. Reclus; trois d'entre eux, dont l'un le brave capitaine Bixio, de l'état-major italien, ont déjà payé de la vie, dans ces régions malsaines, leur dévoûment à la science géographique.

Si, patronné par les hommes considérables — à divers titres — que nous venons de citer, le passage par le Darien n'est pas aujourd'hui en pleine exploitation, c'est qu'indépendamment des troubles politiques qui se sont succédé depuis trente ans dans les deux mondes, il s'est produit des obstacles matériels et financiers très difficiles sinon impossibles à vaincre. Du reste, pour réduire à néant cette foule de projets désormais sans valeur, le commandant Selfridge s'est astreint à des travaux énormes; il a dû chaîner la distance de 494 milles, niveler 368 milles au niveau à bulle d'air

(1) *Note sur le fleuve du Darien et sur les différens projets de canaux interocéaniques*, par M. Jules Flachat, ingénieur civil.

(2) En Angleterre et dans sa prison de Ham, Louis Bonaparte s'intéressa beaucoup au projet d'ouvrir un passage par le Nicaragua entre les deux océans. En 1853, devenu Napoléon III, il adressa à ce sujet, à Londres, à une compagnie interocéanique présidée par M. Charles Fox, les paroles suivantes : « J'ai appris, messieurs, avec le plus vif intérêt la nouvelle de la formation d'une compagnie importante pour les deux océans. Je ne doute pas que vous réussissiez dans cette entreprise, qui doit rendre de si grands services au monde entier, puisque la compagnie compte à sa tête des hommes si distingués. J'apprécie depuis longtemps tous les avantages de la réunion des deux mers; car, étant en Angleterre, j'ai tâché d'attirer sur ce sujet l'attention des hommes de science. Vous pouvez donc être assurés, messieurs, que vous trouverez en moi tout l'appui que méritent de si nobles efforts. Je suis heureux d'avoir reçu votre honorable députation, après celle du haut commerce de Londres; elle m'a exprimé hier les plus sympathiques sentimens pour le maintien de la paix, sentimens qui n'ont jamais cessé d'être les miens. » On sait ce qu'ont duré ces sentimens de paix!

et 152 au baromètre à mercure, exécuter 736 milles de levers, installer 109 points de triangulation et faire 1,095 milles de sondages! Ces chiffres donnent au lecteur une idée du temps et du soin apportés par la commission américaine à ses opérations. Tenu d'émettre son opinion et de conclure, le commandant Selfridge a indiqué comme la solution la moins onéreuse un passage par l'Atrato et le Napipi.

Ce passage comprend un parcours total de 330 kilomètres, dont 278 sur l'Atrato, grand fleuve au cours très sinueux, mais qui cependant, une fois son embouchure passée, est navigable sans aucun travail d'art jusqu'au confluent du Napipi. Quant à l'embouchure de l'Atrato, elle est composée de neuf bouches, qui toutes malheureusement sont fermées par une barre de sable et de vase de plus de 1,200 mètres d'étendue en mer, barre semblable à celle du Rhône, difficile à couper par un chenal navigable en raison des apports continuels du fleuve.

Le canal proprement dit du colonel Selfridge commencerait à l'embouchure du Napipi; il remonterait cette rivière au moyen de dix écluses élevant successivement son plan d'eau jusqu'à la cote de $39^{m},65$ au-dessus du niveau moyen des deux mers. Le bief de partage, d'une longueur d'environ 17 kilomètres et demi, traverserait la cordillère au moyen d'une grande tranchée et d'un tunnel de 8 kilomètres 950 mètres creusé dans la roche. Enfin, par une série de treize écluses, — car ce n'est pas fini, — établies en va-et-vient sur un parcours de moins d'un kilomètre, le canal déboucherait du côté du Pacifique dans la baie du Cupica. D'après ce projet, qui se ressentait un peu trop, et sans doute contre la volonté de son auteur, du *go ahead* emporté des Américains, le tirant d'eau ne serait que de $7^{m},93$, la largeur à la flottaison dans la grande tranchée de la cordillère de $34^{m},46$, réduite encore à 20 mètres sur les 8,200 mètres de tunnel.

De telles conditions d'exiguïté dans un canal maritime rendent le projet du commandant Selfridge impossible *a priori*; les grands navires à aubes, dont la largeur totale est de 20 à 22 mètres, en seraient exclus, et les navires à hélice de 3,000 à 4,000 tonneaux, dont la largeur est de 15 à 16 mètres, ne pourraient y passer sans éprouver des avaries. Le devis estimatif des travaux à exécuter donne la somme assez ronde de 600 millions de francs, somme qui serait certainement doublée, si on voulait arriver à des sections pratiques comme celles du canal de Suez. Est-ce là le projet qui devait être patronné un jour par la Société de géographie de Paris? Il était permis d'en douter.

Nous avons dit que l'exploitation du Nicaragua avait été confiée au commandant Lull, secondé par M. Menocal, ingénieur des États-

Unis. Cet homme éminent a apporté dans ses études les mêmes soins que l'honorable commandant Selfridge avait apportés dans ses travaux sur le Darien. Le tracé qu'il a mis en avant et que nous allons indiquer s'est trouvé du reste conforme au projet de l'Américain Orville Childs, le premier qui, en 1849, ait relevé exactement la route par le lac de Nicaragua, et indiqué le point de passage le plus propice à l'établissement d'un canal maritime à travers l'isthme de Rivas. Les projets de Félix Belly et de Thomé de Gamond n'ont été, — dans une certaine mesure, — que des copies du tracé préparé par M. Orville Childs.

D'après le projet de MM. Lull et Menocal, le tracé du canal au Nicaragua partirait du port de Brito sur le Pacifique; il remonterait la vallée de Rio-Grande jusqu'à Las Serdas par un canal latéral; puis, par onze écluses à peu près également espacées, il serait amené jusqu'à la cote ou hauteur de 32^{m},80, niveau des eaux les plus élevées du lac au-dessus du niveau moyen des deux Océans. Le point culminant de l'isthme de Rivas serait coupé au seuil du lac Harcones par une tranchée de 48 mètres de profondeur. Le tracé gagnerait ensuite le lac par la ligne de Rio-Medio, laquelle passe un peu au sud de Rivas, et traverserait le lac pour gagner la naissance du fleuve San Juan. Jusqu'au confluent de la rivière San Carlos, le canal suivrait le cours du San Juan, divisé en biefs échelonnés, séparés les uns des autres par de grands barrages et quatre écluses. A partir du confluent de la rivière San Carlos, le canal serait établi latéralement sur la rive gauche du fleuve, tantôt en déblais et remblais dans les vases et sols d'alluvions des nombreux petits affluens du San Juan et de son delta, tantôt en déblais à travers les éperons des montagnes qui viennent aboutir au fleuve ; ce canal latéral, d'un parcours de 68 kilomètres et muni de six écluses, aboutirait sur l'Atlantique au port de San Juan del Norte.

Jusqu'au confluent de San Carlos, les eaux du San Juan sont parfaitement limpides, tous les apports en limons, sables et vases charriés par les nombreux affluens du lac se déposent dans les grands fonds du fleuve. Celui-ci, malheureusement, reçoit sur sa rive droite deux rivières considérables, le San Carlos et le Sarapiqui, venant des montagnes volcaniques de Costa-Rica. Ces rivières gonflées par des orages, roulant des vases et des sables, précipitent jusque dans les eaux du San Juan des arbres arrachés avec leurs encombrantes racines aux berges du fleuve. Ces débris obstruent la navigation ou la rendent très périlleuse. Pour n'avoir point à lutter contre ces difficultés, il a été proposé d'établir le canal en dehors du lit du fleuve, ce qui n'offre en somme rien de difficile à exécuter. MM. Lull et Menocal donnaient à leur canal, — dans la coupure du seuil de Los Harcones, — une largeur de 29^{m},30 à la

ligne d'eau, de 19m,30 au plafond ou fond du bassin, et 8 mètres de tirant d'eau; ces dimensions, comme celles qui ont été données pour le canal du Darien, ont dû paraître insuffisantes : elles ne pouvaient convenir à des vaisseaux marchands d'un fort tonnage, et nous comprenons que M. A.-P. Blanchet ait voulu modifier le tracé américain dans le projet qu'il a soumis au congrès de Paris en 1874, projet dont nous donnerons l'analyse en même temps que nous ferons connaître ceux de MM. Wyse et A. Reclus. La dépense totale des travaux que MM. Lull et Menocal préconisent serait évaluée à un chiffre relativement modéré, 335 millions de francs; mais, si l'on voulait établir un canal avec des dimensions pratiques comme celui du canal de Suez, les frais d'exécution dépasseraient assurément 500 millions. Malgré ce chiffre, qui ne peut effrayer lorsqu'on songe à ce qu'a coûté l'ouverture de l'isthme égyptien, malgré de trop nombreuses écluses, les conclusions formulées par la commission ont été favorables au tracé par le Nicaragua.

Il est indispensable de citer ici ces conclusions de la commission américaine, déposées dès 1875 entre les mains du président Grant :

1° La route connue sous le nom de *route de Nicaragua*, commençant du côté de l'Atlantique à Greytown, s'étendant par canal jusqu'à la rivière San Juan, suivant cette navigation libre jusqu'au lac de Nicaragua, traversant le lac jusqu'au Rio del Medio, et de là rejoignant par canal le Rio del Brito sur la côte du Pacifique, possède, pour la construction et l'entretien d'un canal, de grands avantages, et offre moins de difficultés au point de vue des travaux de l'ingénieur, comme au point de vue commercial et économique, qu'aucun des autres tracés reconnus praticables par des études suffisamment détaillées pour en faire apprécier les mérites respectifs. 2° Le point culminant de cette route, le lac de Nicaragua, doit être retenu à une altitude permanente de 33 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette hauteur sera atteinte par le moyen de quatre barrages sur la rivière San Juan, de dix écluses du côté de l'Atlantique, et de dix écluses sur le versant du Pacifique. La distance totale du *terminus* de Greytown à celui de Brito est de 181,33 milles. Sur cette distance, la division atlantique de Greytown à San Carlos sur le lac de Nicaragua comprend 108,05 milles dont 63 milles par navigation et 45,05 milles par canal. Le point culminant entre les deux versans comprend 56,05 milles par le lac de Nicaragua, de San Carlos à l'origine de San Juan, jusqu'au Rio de Medio. La division du versant du Pacifique comprend 16,33 milles par canal de l'embouchure du Rio de Medio jusqu'à l'embouchure du Rio del Brito. Les dimensions des écluses projetées sont de 400 pieds par 70, avec 26 pieds de profondeur d'eau. Des ports artificiels devront être construits à Brito et à Greytown, et, bien que celui de Greytown présente des cir-

constances particulières exigeant une étude attentive et certaines difficultés d'exécution, sa possibilité ne saurait faire question. 3° Le coût de construction de ce canal et des ports avec tous les accessoires nécessaires sera au moins de 100 millions de dollars, — 500 millions de francs, et le coût de toute autre route excéderait de beaucoup cette somme. 4° Lorsque toutes les dispositions préliminaires auront été prises, le temps pour la construction ne devra pas excéder dix années. 5° Un canal interocéanique à travers le continent devra être placé sous la protection de toutes les nations intéressées, et elles devront garantir, non-seulement la neutralité du canal et de ses ouvrages, mais encore d'une zone de terre contiguë de chaque côté d'au moins 59 milles de large, et d'une zone maritime aux deux extrémités d'au moins 100 milles dans chaque direction, le long de la côte, et s'étendant à égale distance au large. Signé : A.-A. Humphreys, brigadier général, chef du corps du génie; C.-P. Patterson, surintendant du corps hydrographique; Daniel Ammen, chef du bureau de la navigation.

III.

Les membres du congrès qui se trouvaient réunis le 15 mai au siège de la Société de géographie de Paris connaissaient-ils ces travaux du gouvernement américain? Nous avons dû le croire en entendant leur président, M. F. de Lesseps, inviter les commissions de statistique, d'économie commerciale, de navigation, la commission technique, celle des voies et moyens, à déposer leurs rapports dans le délai d'une semaine. Huit jours pour étudier, résoudre une question qui motive des commissions de cette importance! « Il eût fallu des mois entiers, s'est écrié le président de la commission du commerce, M. G. Levasseur, pour réunir tous les documens, pour les contrôler, en déterminer la valeur exacte, et vous nous donnez quelques jours à peine! »

Ces mêmes membres du congrès étaient-ils tous bien compétens pour émettre une opinion sur un problème de cette grandeur, exigeant non-seulement du temps, mais encore des connaissances absolument spéciales? Il est permis d'en douter en voyant figurer sur la liste du congrès international d'études des noms, à coup sûr célèbres par leur entente des affaires de bourse, des spéculations hardies, mais aussi parfaitement étrangers à la science des ingénieurs qu'à celle des géographes. On s'en est bien aperçu lorsqu'est arrivé le moment du vote, et nul n'a été surpris du nombre d'absences ou plutôt d'abstentions qui se sont produites. Est-ce pour ne pas déplaire à l'illustre président du congrès, qui a manifesté hautement et en toute occasion une préférence marquée

en faveur d'un tracé sans écluses et sans tunnel, que quarante membres n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms? C'est probable, car pour beaucoup d'entre eux, et pour les Américains sans exception, un canal sans écluses, — même par l'isthme de Panama, — est radicalement impossible. Serait-ce par modestie? Nous voudrions le croire, mais c'est une vertu rare.

Ce n'est pas à M. le commandant Selfridge qu'on pourra jamais reprocher d'ignorer son sujet. Aussi est-ce lui que la commission technique a voulu entendre le premier. Nous avons déjà donné le résumé des travaux que ce travailleur infatigable, aidé de quelques-uns de ses compatriotes et particulièrement de M. Collins, a accomplis dans le Darien. Il faut maintenant mentionner les raisons qui ont fait rejeter les deux tracés que M. Selfridge a proposés. La quantité de pluie qui tombe au Darien, dans les régions désolées où coulent le Napipi et l'Atrato, est plus grande qu'à Panama et qu'au Nicaragua. La saison sèche n'y est que nominale; des averses torrentielles y tombent en toute saison. En fait de matériaux utiles, on ne trouve que du bois; la population, misérable, peut à peine se suffire à elle-même. S'il est vrai que l'Atrato offre une voie facile de transport jusqu'au confluent du Napipi, il est certain aussi que le canal dans la vallée du Napipi traverserait des régions montagneuses et, qui pis est, marécageuses : les travaux seraient par conséquent considérables ainsi que les transports. Ajoutons à ces graves inconvéniens un tunnel de 5,633 mètres de long, quatorze écluses du côté de l'Atlantique, dix du côté du Pacifique et un déboursé d'au moins 500 millions de francs, d'après M. Selfridge, mais que les cinq commissions du congrès ont porté à un milliard, intérêts compris! Il est à peine utile d'ajouter qu'à Paris, en 1879, les projets de M. le commandant Selfridge ont été repoussés à une grande majorité, comme ils l'avaient été unanimement en 1875, à New-York, par ses compatriotes. M. Menocal, après avoir déposé sur le bureau du président un projet par le Tehuantepec, projet qu'il n'a pas cru devoir expliquer en raison de son infériorité, a passé d'emblée à l'exposé de deux autres tracés par le Nicaragua. De ces deux tracés, il en est un dont les études sont très achevées, mais, comme nous l'avons déjà résumé en parlant des travaux de la commission américaine, il est superflu d'y revenir. Du reste, le projet de M. Menocal, malgré le bas chiffre des frais d'exécution, — 260 millions de francs, — a été repoussé; il ne pouvait se faire sans écluses, et M. de Lesseps n'en veut pas, et avec lui tous les membres du congrès, dont l'incompétence en matière de canaux était flagrante.

Abordons les tracés français. Le premier qui ait été discuté est

celui de M. A. Blanchet. Le lac de Nicaragua, formant un réservoir inépuisable et capable de fournir une quantité d'eau suffisante pour l'alimentation d'un canal maritime, devait, selon nous, faire triompher l'idée qui aurait eu cette belle nappe d'eau pour auxiliaire. On pouvait en effet, si le pays était plat du côté de l'Atlantique, comme la Beauce, par exemple, creuser le canal sur le plateau et conduire, par ce moyen, le niveau du lac le plus près possible des deux océans. Si, au contraire, le pays était montagneux et par suite le cours du San Juan encaissé, c'était une vallée qui devait former le canal, en élevant, par des barrages, le niveau des eaux de la rivière. Or, le pays présente cette dernière condition. C'est en créant des barrages et en submergeant les ravins du fleuve San Juan et du Rio-Grande que M. Blanchet a établi son projet, projet qu'il soumit du reste, dès l'année 1875, au congrès géographique et sur lequel, dès cette époque, M. de Lesseps appela l'attention du monde savant.

Déjà M. Childs avait indiqué au Nicaragua, du côté du Pacifique, un seuil très bas; les explorations officielles américaines, conduites sous les ordres du commandant Lull par M. l'ingénieur Menocal, ne signalèrent depuis effectivement qu'une hauteur de 13^{m},34 au-dessus des hautes eaux du lac, au col de Rivas. Dans sa première exploration, en 1878, M. Blanchet vérifia le profil américain, et trouva au faîte de partage une altitude de 13^{m},19, mais sans avoir pu retrouver exactement le repère de l'exploration américaine. Cette faible élévation s'explique peut-être par ce fait que la grande chaîne de la cordillère, au lieu de suivre l'isthme de Rivas, passe dans le lac où elle est accusée par les anciens volcans du Madeira, de l'Ometepe et du Zapatero. La distance du Pacifique au lac n'est que de 30 kilomètres. Sur le petit territoire qu'on nomme l'isthme de Rivas, deux rivières séparées par une distance de 7 à 8 kilomètres coulent, l'une, le Rio-Lajàs, vers le lac, l'autre, le Rio-Grande, vers le Pacifique. L'isthme est traversé par une vallée continue, et les petits affluens de deux autres rivières, le Güinoyol et le Rio-Espinal, ont leurs sources très rapprochées l'une de l'autre. Il n'y aurait donc qu'une tranchée de peu d'importance à creuser pour amener les eaux du lac dans la vallée de Rio-Grande. Cette rivière, qui prend sa source tout près du Pacifique, tourne autour d'un massif montagneux, et déverse ses eaux dans un vallon encaissé; son lit a de 10 à 20 mètres de largeur, et ses berges ont de 7 à 8 mètres d'élévation. Elle fait de nombreux circuits, passe à Las Cerdas, et arrive dans la gracieuse vallée de Tola. Les collines qui l'entourent, après s'être élargies, se resserrent à la Flore entre deux éperons, dont l'un a une élévation de 64 mètres et une

pente de 30 à 40 degrés, et l'autre une hauteur de 66 mètres avec une inclinaison de 25 degrés. Il est donc facile de fermer en cet endroit la vallée par un barrage qui servirait de tête aux écluses et qui se trouverait à 4 kilomètres et demi de l'Océan-Pacifique. Le niveau du Rio-Grande à la Flore est à 9 mètres au-dessus de l'Océan. Du pied des écluses au Pacifique, il n'y aurait qu'un chenal à creuser pour y établir le canal. Ce chenal serait tracé dans les alluvions du Rio-Grande et dans des vases et des sables dont l'épaisseur est de 9 mètres, selon les sondages qui ont été faits par l'exploration américaine.

La traversée du lac de Nicaragua, 88 kilomètres, ne demande aucun travail; les fonds sont partout bien supérieurs à 10 mètres, et en quelques endroits, en dehors de la ligne de navigation, ils atteignent jusqu'à 100 mètres. Du côté du fleuve San Juan, qui va se perdre dans l'Atlantique, les fonds du lac nécessaires à la navigation sont éloignés de la rive, mais ce sont des dépôts de vase, de 5 à 6 mètres d'épaisseur, provenant des apports du Rio-Frio et de la décantation du lac depuis bien des siècles. Ce dernier a une superficie de 6,600 kilomètres carrés; son niveau s'accroît à la fin de la saison des pluies de 1^m,20, 1^m,30 et jusqu'à 1^m,80; cette masse d'eau est absorbée en partie par une évaporation constante et en partie par le San Juan. Le fleuve de ce nom est un magnifique cours d'eau semblable à la Loire dans notre Touraine; il est calme, les rives en sont basses jusqu'au rapide de Toro, lequel forme un déversoir naturel dont le niveau n'est que de 1^m, 40 au-dessous du lac; il est distant de ce dernier de 45 kilomètres. A partir du rapide du Toro, les rives du San Juan s'élèvent; ses berges, donnant sur la vallée plus ou moins resserrée par des collines et des montagnes, atteignent jusqu'à 8 mètres d'élévation. Les berges sont très rapprochées jusqu'à l'endroit où le San Carlos, grosse rivière qui prend sa source au Costa-Rica, vient troubler ses eaux jusque-là limpides et les augmenter. A partir du San Carlos, le canal de M. Blanchet serait établi latéralement au fleuve, sur la rive gauche, par des coupures à travers des éperons de collines qui viennent buter sur le fleuve et dont les déblais serviraient à barrer les petites vallées qui les séparent. Le plan d'eau du canal serait ainsi maintenu au niveau du lac jusqu'au Rio San Francisco, et le développement total du bief supérieur depuis ce *rio* jusqu'aux écluses du Pacifique aurait été de 237 kilomètres. Du Rio San Francisco jusqu'au Juanillo, sur une longueur de 26 kilomètres, le canal serait également établi latéralement au fleuve et le plan d'eau descendu de 9 à 14 mètres au-dessous; mais, hélas! au moyen d'écluses. De Juanillo jusqu'au port de Greytown, sur l'At-

lantique, le canal suivrait ou plutôt aurait suivi, si son tracé avait été adopté, le niveau de l'Océan au moyen d'une tranchée de 20 kilomètres creusée dans les sables volcaniques très légers qui forment le delta du San Juan par la vallée du bras de Juanillo. La descente entre les deux plans devait avoir lieu au moyen de cinq ou même de quatre écluses, réunies en escalier, suivant qu'on en aurait établi deux ou trois sur le San Francisco.

En terminant, M. Blanchet a dit que la tranchée de 20 kilomètres au travers du delta du San Juan pourrait en grande partie être déblayée par les eaux du fleuve en leur donnant une direction forcée. Reste la barre de sable qui interdit actuellement l'entrée du port de Greytown aux navires. Mais il serait facile de remédier à cet état de choses, et M. Blanchet n'en veut pour preuve que l'opinion de M. F. Belly et celle du capitaine Wolward, le doyen des officiers de la compagnie du *Royal mail*, qui commande le vapeur le *Don* et qui navigue depuis plus de trente ans dans ces parages. Voici ce que lui a écrit à ce sujet ce vétéran de la navigation : « Comme vous m'avez demandé mon opinion relativement au canal maritime par le Nicaragua, je vous la donne, quelque peu de valeur qu'elle ait; néanmoins, naviguant depuis près de trente ans sur les côtes de cette contrée, il se peut que quelques remarques de ma part ne soient pas sans utilité. Comme je vous l'ai dit, j'ai vu en 1836 une flotte de sa majesté britannique mouillée dans le port, comme aussi trois bateaux à vapeur transocéaniques de 2,000 tonnes chaque, avec un tirant d'eau d'au moins 4 brasses 1/2 (7^m,10) et 9 mètres d'eau dans le chenal. Conséquemment, il n'y a pas de raison de conclure que c'est impossible d'avoir le même résultat. Avec les facilités qui existent pour faire mouvoir et manœuvrer les bâtimens, il n'y a pas d'objection à un canal avec écluses. L'eau douce dans le canal sera un avantage pour les bâtimens en fer. Les plantes, les insectes, etc., qui croissent dans l'eau salée sur la coque des navires, seront certainement détachés par l'eau douce, qui les tuera. Revenant à la question des écluses, je ferai observer que, dans presque tous les docks de Londres, les bâtimens ont à passer par des écluses, et on peut en dire autant de Liverpool et d'Anvers, où l'on n'a jamais trouvé de difficulté à s'en servir, même dans les fortes tempêtes, qui sont si communes en Angleterre, et dont le Nicaragua est entièrement exempt. » Pour ne rien omettre, ajoutons que l'Océan-Atlantique, à l'extrémité du canal, n'a qu'une marée insignifiante de 50 centimètres; sur le Pacifique, elle est de 2^m,70, mais le niveau moyen des deux océans est le même.

En résumé, M. Blanchet a déclaré que le principe de son projet consistait surtout dans la surélévation des plans d'eau pour éviter

les terrassemens et surtout ceux en terrains d'alluvion, si dangereux, mortels, dans ces parages; dans le prolongement du lac pour donner au bief de partage la plus grande étendue possible; et enfin, dans le groupement des écluses en doubles séries. On doit chercher, il est vrai, une solution plus simple, en transformant les écluses actuelles en écluses à grande dénivellation, et nul doute qu'on n'arrive à en diminuer le nombre. Est-ce donc chose nouvelle que des écluses, et ne fonctionnent-elles pas avec avantage en Europe aux abords des grands fleuves et sur une grande échelle au canal maritime calédonien construit par les Anglais en Écosse? Au surplus, si le canal de Suez n'a pas d'écluses, il a des garages obligés où les navires sont tenus de se ranger pour laisser passer ceux qui viennent en sens contraire et pour chacun desquels la perte de temps est plus considérable que pour la traversée d'une écluse.

M. Blanchet a pendant longtemps étudié cette question; ses collaborateurs, MM. Pouchet et Sautereau, ont produit au congrès une étude remarquable d'écluse à grande dénivellation, faite par un homme d'une compétence incontestée, M. Eiffel; mais, d'accord avec ses amis, M. Blanchet estime que c'est là une question de détail qui doit venir après le triomphe de l'idée, et que personne ne doit perdre de vue que le projet qu'il a exposé repose sur des travaux d'art. Le coût du projet de M. Blanchet, — intérêts compris, — serait de 770 millions, le temps du passage de Greytown à Brito quatre jours et demi.

Comme on l'a dit avec raison, le projet de M. Blanchet ne créait pas un simple canal, mais un véritable bosphore, presque identique à celui de l'ancien monde, où le San Juan serait devenu le détroit des Dardanelles, le lac de Nicaragua la mer de Marmara, et la grande tranchée du petit isthme de Rivas le Bosphore. Là se serait élevée la Constantinople nouvelle, servant de trait d'union non plus à deux mers intérieures comme la mer Méditerranée et la Mer-Noire, mais aux deux grands océans Atlantique et Pacifique.

La Société civile internationale d'un canal interocéanique, présidée par M. le général Türr et dont MM. A. Reclus et Lucien N.-B. Wyse ont été les plus actifs lieutenans, s'est présentée au congrès armée de toutes pièces, c'est-à-dire, avec divers projets savamment étudiés, une concession du gouvernement de Colombie, et l'autorisation obtenue contre espèces sonnantes de créer au besoin un canal parallèlement au chemin de fer dit de Panama.

Lorsqu'en 1875, a dit M. le général Türr, la question du canal interocéanique fut discutée au grand congrès de géographie de Paris, les études n'étaient pas complètes. Au milieu des reconnaissances faites par les Américains, il existait des lacunes, laissant

dans l'ombre certaines parties de la région du Darien. Plusieurs personnes prétendaient à cette époque qu'un canal à niveau pouvait être pratiqué en suivant les rivières Tuyra, Paya, Caquirri, Atrato, et en traversant la ligne de faîte qui sépare les deux versans Atlantique et Pacifique, à une altitude ne devant pas dépasser 58 mètres et même 40 mètres. Ces données parurent assez sérieuses au général pour le déterminer à organiser, avec le concours de quelques amis, une grande exploration de toute la contrée. Une expédition, composée d'une dizaine d'ingénieurs français et étrangers, à la tête desquels se trouvait l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Victor Celler, partit au mois de novembre 1876, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Lucien N.-B. Wyse, auquel s'était adjoint le lieutenant de vaisseau Armand Reclus. A la suite de travaux qui durèrent plusieurs mois, la vérité s'est faite : le point culminant avait 142 mètres d'élévation au lieu de 58 mètres espérés. Les recherches furent portées ailleurs et dirigées vers les vallées des rivières Tupisa et Tiati, vers la baie d'Acanti sur l'Atlantique, en traversant une haute cordillère qui nécessiterait un tunnel de 16 à 18 kilomètres. Pendant deux ans, les explorateurs ont examiné tous les passages, et l'année dernière ils sont arrivés à la conviction que les tracés les plus favorables étaient ceux de Panama, du Napipi et du Nicaragua.

« La pensée est en effet saisie au premier abord, a dit en terminant M. Türr, quand on voit le magnifique lac de Nicaragua; mais quand on considère que les navires n'y pourront entrer qu'au moyen d'écluses successives, on se rend compte des difficultés que leur manœuvre présentera à la navigation. Nous nous sommes alors reportés sur Panama, où nous avons acquis la profonde conviction qu'on pouvait percer un canal complètement à niveau, soit avec tunnel, soit sans tunnel. Avec les immenses moyens d'exécution qui existent aujourd'hui, le génie des ingénieurs ne peut être effrayé par ces grands travaux. En France même, il existe des canaux à tunnel, et déjà au XVIIe siècle les Espagnols, au Mexique, ont exécuté une tranchée de 60 mètres dans la roche. »

Hâtons-nous de dire que la bonne opinion que M. le général Türr a des tranchées au Mexique et en France n'a pas tenu en présence des critiques soulevées par son projet, et l'idée d'un tunnel a été rejetée aussitôt qu'elle a été émise. Cette œuvre, indépendamment des difficultés insurmontables d'exécution qu'elle offrait, n'eût pas coûté à elle seule moins d'un milliard, somme qui dans tous les temps et dans tous les pays est difficile à faire sortir des poches des capitalistes les moins défians (1).

(1) *Examen critique d'un projet de tunnel maritime pour le canal interocéanique*

Avant d'entreprendre la description de l'isthme de Panama, M. Reclus a voulu faire connaître les sources auxquelles, lui et ses collègues, ont puisé les documens soumis au congrès. En 1843, nous a-t-il appris, un Français, M. Napoléon Garella, ingénieur en chef des mines, fit la première étude sérieuse d'un projet de canal. Il exécuta la triangulation de l'isthme entre Chagres et Panama et en fit la géodesie complète ainsi que le nivellement. La carte qu'il a publiée et son rapport d'ensemble ont fourni de précieux documens pour dresser le plan au vingt millième qui a servi à tracer la ligne d'axe du canal proposé. M. Reclus a déclaré avoir également puisé dans la carte de M. Moritz Wagner, dans celle de M. Thomas Harrison, ainsi que dans les documens du plan et des nivellemens du chemin de fer de Panama.

Bien que l'isthme de Panama ne soit pas le plus étroit, puisqu'il mesure 56 kilomètres, alors que l'isthme de Blas en mesure 50, il n'en offre pas moins les conditions préférables pour un canal à niveau par suite de la faible altitude de son col, 87 mètres. La côte de l'Atlantique offre pour le débouché d'un canal la magnifique baie de Limon, d'une superficie de 35 kilomètres carrés, avec des fonds de 9 mètres. Les vents du nord y sont rares, les ouragans inconnus; en tout cas, l'établissement d'une digue de 900 mètres suffirait pour en protéger l'entrée et assurer le mouillage des navires. Le courant marin qui longe la côte est assez fort pour déblayer les quelques alluvions que pourrait déposer le Chagres à l'entrée du canal projeté. Ce courant pénètre assez profondément dans la baie pour y maintenir des fonds de 9 mètres. Quant aux marées, elles sont irrégulières et de peu d'amplitude. Les plus fortes accusent $0^m,50$; les moyennes n'ont que 34 centimètres. Il n'en est pas de même, paraît-il, sur la côte du Pacifique, où M. Reclus nous apprend que le canal devra avoir 3 kilomètres de prolongement dans la rade de Panama pour rencontrer des fonds de 9 mètres aux abords des îles Flamenco et Perico, dont le mouillage est très abrité et les fonds d'excellente tenue. Les marées y ont $6^m,49$ d'amplitude maximum et $4^m,29$ de moyenne. Les vents y soufflent moins favorablement que sur l'autre côté pendant deux mois de l'année, mais ils sont généralement réguliers et ils amènent un temps sec. La rade de Panama se trouve en dehors de la région des calmes et de celle des ouragans; elle est réputée des plus sûres. Les grandes houles y sont rares, elles ne se font sentir qu'avec le jusant et cessent avec le flot. Un courant général longeant la côte ouest avec une vitesse de deux nœuds favorise la sortie des navires.

proposé par le Panama, par MM. J. Pouchet et G. Sautereau, ingénieurs, et M. L. Ribourt, ingénieur du tunnel du Saint-Gothard.

On a longtemps affirmé, comme on l'avait fait pour Suez, une différence de niveau entre les deux mers : un nivellement précédent accusait 3 mètres de dénivellation; mais il est démontré aujourd'hui que le niveau est le même. La contrée que devait traverser le canal entre Colon et Panama est assez tourmentée. La géologie en a été établie d'après les documens fournis par MM. Garella, Moritz Wagner, Menocal, Petermann, ainsi que sur des recherches et des observations faites par M. A. Reclus et ses amis. La détermination des roches de l'isthme de Panama, due au savant inspecteur général des mines, M. Daubrée, a permis d'établir d'une manière assez exacte la dureté relative des terrains. Depuis l'Atlantique jusqu'à Buhio Soldado, et du vingt-deuxième kilomètre du canal projeté au trente-sixième, on n'aurait à fouiller que des couches tendres et des terres. Du trente-sixième au quarante-quatrième kilomètre, des roches demi-dures; du quarante-quatrième au quarante-huitième, — là où le tunnel eût dû commencer, s'il n'avait été décidé au dernier moment de le transformer en une coupure gigantesque, — et à partir de ce point jusqu'au soixantième kilomètre de la roche dure. Enfin du soixantième kilomètre jusqu'au rivage du Pacifique, la moyenne des terrains ne dépasserait pas en consistance celle des alluvions et des terrains de transport. M. Sosa, ingénieur de la Colombie, a vérifié la coupe géologique des terrains sur tout le parcours, et il peut confirmer, a dit M. Reclus, ce qui précède. Les travaux d'approfondissement du chenal d'entrée seraient creusés dans la couche de sable formant le fond de la baie de Panama, et peut-être aussi dans des strates de grès sur quelques mètres d'épaisseur.

La totalité des déblais, avec un tunnel, aurait été de 47 millions de mètres cubes, dont 18 millions environ de terres, vases, alluvions, etc.; 7 millions de roches demi-dures et 22 millions approximativement de roches très dures. Sans tunnel, en creusant un canal à niveau et à ciel ouvert, les déblais atteindraient le chiffre énorme de 58 millions de mètres cubes. C'est ce canal à niveau, à ciel ouvert, exigeant 58 millions de déblais, et une dépense de construction de 1 milliard 70 millions de francs, intérêts compris, qui a été voté par le congrès, et cela, malgré l'opposition d'une minorité énergique. Ajoutons que ce canal aurait normalement une largeur de 20 mètres au plafond, 50 mètres à la ligne d'eau dans les terres, et 32 mètres dans les roches. M. Reclus, interrogé sur ce qu'il ferait des eaux du Chagres pendant les travaux, a répondu que cette rivière serait provisoirement *déviée* sur le Pacifique; une cuvette creusée dans son lit assurera l'écoulement des eaux pluviales ou les apports des petits affluens, Boquilla, Rio Agua et autres, qui,

vu l'altitude de leur confluent, ne peuvent pas prendre la même direction que la rivière principale.

M. Reclus a passé ensuite en revue les ressources nombreuses que présente le pays, dont les savanes étendues servent à l'élevage d'un nombreux bétail; il y a des forêts produisant des essences variées et bonnes pour les constructions. La population y est relativement nombreuse. Deux villes importantes se trouvent à chaque extrémité de l'isthme : Panama sur le Pacifique avec une population de dix-huit mille habitans, et Colon sur l'Atlantique avec quatre mille âmes. Dans l'intérieur, des villages, dont la population se livre généralement à la culture de la banane, offrent des ressources très variées. Enfin le chemin de fer de Colon à Panama, par ses stations et toutes ses facilités de transport, serait le plus puissant auxiliaire des travaux à exécuter.

« Messieurs, a dit M. Reclus en terminant, nous sommes des marins, et non des ingénieurs. L'exposé succinct que je viens de faire est peut-être défectueux, et dans tous les cas incomplet, mais nous nous sommes efforcés de prouver que l'exécution de ce gigantesque travail reste dans les choses possibles. Nous nous en remettons complètement au congrès, composé des savans, des ingénieurs, des géographes, des entrepreneurs les plus éminens du monde entier, pour démontrer encore mieux que nous ne saurions le faire que le canal à niveau que nous proposons est le seul qui réponde à la grandeur et aux besoins de l'œuvre. »

M. A. Reclus et ses amis ont bien fait de s'en rapporter complètement au congrès, puisque ce dernier leur a donné raison en recommandant un canal maritime à niveau, dirigé du golfe de Limon à la baie de Panama. Mais, si nous avons exposé ligne par ligne le tracé préféré, il convient aussi de faire connaître les objections de la minorité, laissant à nos lecteurs le soin de décider si elles sont fondées.

C'est d'abord M. de Garay, ingénieur, délégué du gouvernement mexicain, qui est venu battre en brèche le projet à tunnel et aussi à niveau par Panama. Il a été très étonné, nous a-t-il dit, d'entendre les ingénieurs et les explorateurs qui sont venus entretenir le congrès de leurs projets vanter la salubrité du centre de l'Amérique. « Je suis fort surpris, s'est-il écrié, de voir la bonne réputation dont jouit à Paris l'isthme de Panama, qui, dans toutes les Amériques espagnoles, est surnommé le charnier des Européens. Il y a cinquante ans, les nouvelles républiques hispano-américaines voulurent se constituer en une vaste confédération. Panama fut choisi comme point de réunion par le corps constitutif. Le projet échoua : le climat se chargea de dissoudre l'assemblée. »

M. de Garay eût pu dire également un mot du chemin qui relie Panama à Colon par une voie ferrée de sinistre réputation. Certes cette voie, qui se déroule à l'ombre de forêts vierges, sous des massifs de bananiers, de palmiers et d'élégans bambous, est admirable d'aspect. Comme au Brésil, l'œil y est charmé par l'enlacement des lianes, l'énormité des plantes parasites, et surtout par l'étrangeté des fleurs qui, comme celle de l'*espiritu santo*, ont la forme d'une colombe. Mais il faut être en défiance contre les âcres senteurs de cette flore puissante! La mort frappe le voyageur qui s'arrête à la contempler. Sous cette végétation merveilleuse se cachent des eaux croupies, sources de fièvres terribles. C'est pis encore, lorsqu'après avoir franchi les parties boisées de l'isthme, l'on atteint les plaines marécageuses voisines de Colon. A la fraîcheur homicide des forêts succède une tiède humidité qui, au crépuscule, s'élève de terre sous forme de vapeurs épaisses et grisâtres. On ne voit de tous côtés que marais, flaques fétides où pullulent les sangsues par millions, les iguanes, les alligators, le monde hideux des reptiles. Le salut du voyageur est dans la fuite et dans un embarquement précipité.

Et c'est là, sur un point des plus malsains de l'Amérique centrale, que l'on se propose d'élever des chantiers, des bureaux, de maintenir pendant sept ans des milliers de travailleurs! C'est sans doute parce que le gouvernement chinois est bien décidé à ne point laisser tuer ses sujets par les vapeurs délétères de l'isthme de Panama, — comme il l'a empêché du reste et l'empêche encore aujourd'hui pour d'autres contrées malsaines, — que nous avons vu un mandarin, M. Li-Schu-Chong, émettre en souriant un vote favorable au tracé de MM. L.-N.-B. Wyse et A. Reclus. Autrement nous ne comprendrions pas qu'il eût patronné un canal qui suit parallèlement une voie où ses compatriotes se sont suicidés par centaines, quand la fièvre, trop lente à les tuer, ne les arrachait pas aux tristesses de la nostalgie. Un autre membre du congrès a affirmé que l'on aurait à Panama, comme mineurs, ni l'Américain, ni le Chinois, ni l'Indien, ni le nègre, mais l'émigrant du pays de Galles, le meilleur mineur qu'il y ait au monde. Ajoutons en passant que ce mineur, il faudra le payer 15 ou 20 francs par jour! Or, nous avons entendu M. A. Reclus nous dire que le climat et le wisky avaient tué proportionnellement à Panama plus d'Anglais que de Chinois! C'eût été le moment pour M. l'amiral de La Roncière Le Noury de faire entendre encore une fois ces nobles paroles déjà citées : « Le projet auquel je donnerai la préférence sera celui qui exigera le moins de sacrifices de vies humaines. » Mais l'honorable amiral a gardé le silence, et le congrès l'a imité. Qui d'entre nous

ne sera surpris en apprenant que cette question d'humanité n'a pas été soulevée? On a été très prodigue de commissions, que n'en a-t-on créé une des travailleurs? Personne, à coup sûr, n'eût été fâché de voir à côté du chiffre des millions à dépenser le nombre approximatif des hommes blancs, jaunes ou noirs que l'on se proposait de jeter en pâture au minotaure moderne.

M. Ribourt, un jeune mais savant ingénieur des arts et manufactures, autrefois chargé d'importans travaux au tunnel du Saint-Gothard, est venu, le premier, donner un caractère technique aux discussions du congrès, qui longtemps se sont bornées aux généralités des exposés des différens projets. Comme l'a dit avec justesse un autre ingénieur, la question n'est pas de savoir si en théorie il vaut mieux faire un canal à niveau, sans écluses et sans tunnel; il n'y a pas deux manières de voir à ce sujet; il est certain qu'un canal à niveau sera toujours préférable, mais il faut connaître ce qu'un pareil travail coûtera et le temps qu'il emploiera.

« Les divers projets qui nous ont été soumis pour résoudre le problème de la création d'un canal interocéanique, a dit M. Ribourt, se divisent en deux catégories distinctes : 1° les canaux à passage supérieur avec écluses; 2° les canaux à niveaux sans écluses. On vous a présenté ces divers projets avec leurs tracés, aux points de vue géographique, topographique, maritime, de leur exploitation et même un peu de leur construction. Ce dernier point, l'exécution, mérite particulièrement votre attention; c'est l'étude de cette partie de la question qui amènera à l'évaluation du coût de l'œuvre, point qui sera pour une grande part dans la fixation de votre choix. La première catégorie des projets, les canaux à écluses, tient évidemment mieux compte des accidens naturels du sol; le passage par le Nicaragua, entre autres, utilise comme bief supérieur un immense lac alimenté par une quantité d'eau colossale; il y a une grande vallée, il y a un faible relief à Rivas dont la coupure serait une mince tranchée; il y aura des barrages à faire, une vallée à submerger, des écluses simples, doubles ou triples à construire. Eh bien, tous ces travaux sont dans le domaine commun. On en a déjà abordé l'exécution dans toutes les dimensions; on peut le dire, les *Annales des ingénieurs* en sont remplies, et il n'y a même pas lieu de s'occuper de la possibilité de leur exécution.

« Pour la deuxième catégorie des projets, ceux à niveau, et particulièrement celui qui semble devoir être mis en première ligne, le projet de MM. Wyse et Reclus, le canal par Panama, avec ou sans tunnel, on aborde au contraire une dimension de travaux inusitée jusqu'à ce jour; ici on se met en lutte ouverte avec les accidens

naturels du sol : on fait une vaste tranchée, presque une petite vallée au fond d'un thalweg où coule une rivière torrentielle, et cela dans un pays où il pleut huit mois de l'année!.. »

Nous ne pouvons malheureusement suivre M. Ribourt dans le curieux développement des obstacles qu'il a, en présence du congrès, opposé à l'exécution du projet de MM. Wyse et Reclus. Le moindre ne sera pas l'énorme quantité de dynamite qu'il faudra employer pour faire sauter 31 millions de mètres cubes de dolérite (1). Tout le monde ne sait pas qu'on ne peut fabriquer la dynamite par une température de 25 degrés ; s'il est nécessaire de manipuler sur lieu ce terrible engin, il faudra refroidir les usines avec des machines à glace pour les maintenir à 15 degrés de température constante. Croit-on que cela sera bien aisé dans un pays où la température moyenne est de 36 degrés? M. Lavalley a appelé l'attention de la commission sur les difficultés immenses que présenteraient des travaux de déblais à exécuter dans la vallée torrentielle de Chagres, sur les embarras presque insurmontables pour faire ces travaux à sec, le seul moyen possible cependant. Un autre membre a déclaré qu'il y avait là un inconnu dont il fallait tenir compte, en se rappelant l'importance des crues du Chagres et par conséquent des irruptions de ce torrent. Cet inconnu augmenterait surtout par la suppression du tunnel primitivement projeté en raison des prix des tranchées qu'il faudrait faire.

A ce propos, essayons de résumer les observations que nous avons entendu émettre sur le coût d'une tranchée à 90 mètres de hauteur, tranchée qui, au dernier moment, a été préférée à l'ouverture d'un tunnel. On a eu le grand tort de croire que cela n'entraînerait qu'une faible augmentation de dépenses. Il faut cependant tenir compte de ceci : c'est que le talus de 1/10 que la commission a adopté comme base de son calcul présente une verticalité effrayante quand on l'applique à des talus de 90 mètres d'élévation. Ce plan vertigineux ne s'emploie en travaux de chemins de fer que dans les roches calcaires d'une stratification parfaitement horizontale et dans celles dont la compacité est exceptionnelle ; en tout cas jamais dans des tranchées de grande hauteur. La nature des roches qui doivent être coupées à Panama, la dolérite, puisqu'elle forme le centre du massif, ne supporterait pas un tel profil sans exposer le canal à des remblais incessans. Le talus de un de base pour deux de hauteur pourrait être appliqué à la rigueur, et encore dans l'hypothèse que la nature du sol voulût bien s'y prêter, mais alors le talus donnerait un déblai

(1) Un kilog. de dynamite par mètre cube, à 5 fr. le kilo, soit 155 millions de francs.

double de celui présenté par la commission. Coupera-t-on le rocher suivant un talus de 1/10 avec un mur de 1 mètre d'épaisseur en crête? Le parement de ce mur extérieur sera-t-il au talus de 1/3, ce qui fera augmenter l'épaisseur du mur vers la base de 1/10 de sa hauteur? Alors, en y appliquant le prix de la commission, ce profil coûtera trois fois le prix de la tranchée primitivement projetée.

Nous en avons fini avec ce long et pourtant bien incomplet résumé des études un peu précipitées du congrès, sans pouvoir donner un aperçu des projets présentés par MM. Félix Belly, Kelley, Flachat, et par tant d'autres personnages éminens. Leurs tracés ont été repoussés; mais la postérité n'oubliera pas les noms des hommes d'études qui ont voué une partie de leur existence, sacrifié leur fortune, à la richesse du fameux *secreto del estrecho*. Est-il enfin trouvé, ce trop fameux secret? Nous voudrions répondre oui, et cependant nous avons la conviction que ce ne sera encore qu'après de nouvelles recherches et beaucoup d'essais pratiques que le sphinx américain dira son dernier mot.

Nous eussions voulu parler aussi des travaux des diverses commissions, rendre hommage à quelques-uns des hommes qui en ont fait partie; mais cela nous entraînerait dans de trop grands développemens. La Société de géographie de Paris, toujours disposée à prêter son concours éclairé aux nobles entreprises comme aux périlleuses aventures, va publier les travaux du congrès, et c'est à cette publication que nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient se faire du problème à résoudre une idée complète.

On affirme que M. de Lesseps veut ajouter à la gloire d'avoir percé l'isthme de Suez celle de mener à bonne fin le percement du canal interocéanique par Panama. L'entreprise ne peut assurément qu'y gagner. Il a annoncé déjà le triomphe du projet, à Londres, dans un congrès de littérateurs, à Nanterre, au couronnement d'une rosière, à l'Académie des sciences, à Amiens, enfin au *Continental hotel*, dans un banquet de société. Si cette nouvelle gloire est réservée, comme nous le souhaitons, au Nékao moderne, il faudra bien reconnaître que nul n'aura su attaquer de front une œuvre colossale avec plus d'entrain.

EDMOND PLAUCHUT.

LORD BEACONSFIELD

ET LA

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Si l'on en jugeait par l'aigreur avec laquelle ils se plaignent de leur sort et de leur gouvernement, on pourrait croire que les plus malheureux des peuples sont les peuples libres, et assurément on se tromperait. La vivacité de leurs doléances prouve tout simplement qu'ils sont plus exigeans que d'autres, qu'ils se font du bonheur une idée plus compliquée, plus raffinée, qu'ils se contentent à moins bon marché. Telle nation s'accommode d'un maigre ordinaire; telle autre se regarde comme misérable quand on lui refuse le superflu : douée d'une sensibilité plus vive, elle se fait un monstre de petites contrariétés auxquelles sont insensibles ceux qui ont contracté la dure habitude de pâtir. C'est ce qui a fait dire à un philosophe d'outre-Manche qu'un homme mécontent est fort supérieur à un mouton satisfait. Au surplus, les peuples libres sont les seuls qui aient le droit de se plaindre tout haut, et la figure de rhétorique qui a le plus de succès dans la presse quotidienne est l'exagération. A telle nation, qui n'a que le droit de se taire, on aurait tort d'appliquer le proverbe : Qui ne dit mot consent.

De tous les peuples libres, les Anglais sont peut-être celui qui apporte le moins de retenue dans ses doléances et qui prend le plus de plaisir à outrer ses griefs. On parle beaucoup du bon sens britannique, de la raison anglaise, et on a raison d'en parler; mais le bon sens britannique ne consiste pas à ne jamais déraisonner, il consiste plutôt à compenser une déraison par une autre déraison, ce qui produit en fin de compte une sorte d'équilibre, un système de bascule entre les injustices contraires. Les cloches anglaises sonnent toujours en branle, à

grand bruit, à toute volée; on leur donne tout le va-et-vient qu'elles sont capables d'avoir; mais après avoir sonné pour le Bulgare, elles se lassent de chanter trop longtemps le même air, et le Turc finit par avoir son tour. Il faut ajouter qu'en Angleterre les entraînemens de la plume comme les emportemens de la parole tirent moins à conséquence qu'ailleurs. Après s'être exalté ou fâché, après s'être grisé de son enthousiasme ou de sa colère, l'Anglais réfléchit, et avant que d'agir, il raisonne, il calcule; il n'abandonne pas volontiers au hasard ses moindres intérêts, il n'a garde de dire : Tirons au doigt mouillé à qui aura cette bille. Les énormités que pouvait contenir tel numéro d'un journal nihiliste de Russie ont décidé de plus d'une destinée, ont fait tomber plus d'une tête. Chez les insulaires nos voisins, il y a plus loin de la parole à l'action. Quand l'honorable M. Chamberlain compare le parti tory à une bande d'escrocs, son éloquence incontestable est chaudement acclamée à Canterbury, et ses invectives trouvent de l'écho dans la foule; quand un ingénieux publiciste démontre avec une étonnante vigueur de logique que lord Beaconsfield sape les fondemens de la constitution et qu'il se propose de nantir la reine Victoria d'un pouvoir arbitraire et despotique, on admire sa verve et l'audace de son paradoxe. Mais il n'est pas un Anglais qui consentît à risquer sa tête, ou la moitié de sa tête, ou le demi-quart de sa fortune, ou même le bonheur d'une seule de ses journées sur une invective de M. Chamberlain ou sur un paradoxe du publiciste en question. Dans toute l'étendue du Royaume-Uni, l'exagération règne, elle ne gouverne point.

Le dénigrement, les brocards en vers ou en prose, toutes les folles injustices dont s'avise l'esprit de parti, n'exercent pas en Angleterre une action décisive, et l'hyperbole dans l'injure n'y est pas un poison mortel, puisque lord Beaconsfield n'en est pas mort et que tout permet d'espérer qu'il n'en mourra pas de sitôt. Il se plaisait jadis à rappeler dans un de ses écrits que son grand-père avait vécu quatre-vingt-dix ans, et comme il lui en coûtait de confesser que son père était mort octogénaire, il remarquait à sa décharge que ce robuste vieillard avait été enlevé par une épidémie. Il venait lui-même de dépasser la trentaine lorsqu'il écrivait : « Les principes que je professe aujourd'hui, je les professerai encore dans plus de cinquante ans d'ici. » On peut croire qu'il s'appliquera à justifier sa prophétie et à prouver que, pour avoir beaucoup d'ennemis, on ne s'en porte pas plus mal. Personne ne peut se vanter d'en avoir plus que lord Beaconsfield; peu d'hommes d'état ont eu autant que lui le regrettable ou enviable privilège d'exciter la colère, l'animadversion, et de se voir peindre chaque matin en diable noir sur la muraille. S'il est vrai que le mérite d'un homme se mesure à l'intensité des haines qu'il inspire, lord Beaconsfield est sûr de sa gloire et de l'immortalité de son nom. Il faut convenir du reste qu'il ne fait rien pour ramener ses aboyeurs à des sentimens plus doux; son

flegme ironique, sa malice acérée, qui trouve toujours le défaut de la cuirasse, ne contribuent pas à les calmer. On reprochait à sir Robert Peel d'être médiocrement aimable pour ses partisans et de réserver pour ses adversaires toutes ses avances, tout ce qu'il y avait en lui de bonne grâce naturelle. Lord Beaconsfield a beaucoup d'égards pour les brebis de son troupeau, il ménage peu les brebis du voisin, et ses sarcasmes comme ses mépris tombent de haut.

Quelque violentes qu'aient été les attaques, et quoique son administration ait donné prise plus d'une fois, lord Beaconsfield peut se flatter de sortir indemne de la session du parlement qui touche à sa fin. A part quelques défections qui ont pu l'affliger, la majorité dont il disposait à la chambre des communes est demeurée inébranlablement groupée autour de son chef; les derniers votes en font foi. Aujourd'hui le point est de savoir s'il laissera cette majorité achever son temps de service ou s'il dissoudra le parlement avant terme. Son habileté en décidera. Dissoudre un parlement et convertir la rente sont deux opérations fort délicates; pour s'en bien tirer, il importe d'avoir le flair des situations et le sens de l'opportunité. On ne saurait trop s'appliquer à bien choisir son heure; il faut interroger les vents, il faut, l'astrolabe en main, consulter les étoiles qui sont souvent menteuses ou qui se dérobent au moment décisif derrière les nuages. Et puis, quand on a arrêté son plan, il faut se rendre impénétrable, se couvrir d'un double masque; car il est essentiel que le jour de la dissolution arrive comme un larron pendant la nuit et surprenne la partie adverse au milieu de ses préparatifs de campagne. Lord Beaconsfield ne hasarde rien à la légère, il unit l'esprit cauteleux à la hardiesse des résolutions, en quoi il ne dément pas sa race. Il comparait autrefois lord Derby à ce prince Ruprecht dont l'attaque était irrésistible, mais qui, en revenant de la poursuite, trouvait régulièrement ses bagages et son camp aux mains de l'ennemi. Lord Beaconsfield s'entend à garder ses derrières, et il s'entend aussi à garder ses secrets, comme il l'a bien montré l'an dernier à Berlin, où l'annexion de Chypre produisit l'effet d'un coup de théâtre. Quand dissoudra-t-il le parlement? Voilà la question qu'agite aujourd'hui l'Angleterre. On croit généralement qu'il attendra l'automne, et les partis s'occupent déjà de fourbir leurs armes et de ceindre leur baudrier; mais personne n'a vu dans son jeu, et il ne se pressera pas d'abattre ses cartes. Il a toujours été l'homme des surprises; quand on est un habile romancier, on est passé maître dans l'art des péripéties.

Si lord Beaconsfield attendait, pour dissoudre la chambre, que plus de vingt-cinq millions d'Anglais se déclarassent absolument satisfaits de leur sort et que la Grande-Bretagne, devenue le séjour du parfait bonheur, ne fît pas entendre une seule plainte contre son gouvernement, l'heure de la dissolution ne sonnerait jamais. « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » A cette prédiction, qui s'applique à l'Angle-

terre plus qu'à tout autre pays, on pourrait ajouter celle-ci : Parmi les Anglais qui ne sont pas pauvres, il y aura toujours un nombre considérable de mécontens. Depuis quelques mois surtout, l'Angleterre se plaint que ses affaires ne vont pas, que les banques les plus solides sont sujettes à de graves accidens, que son industrie chôme, que son commerce languit, et le nouveau tarif douanier que vient de s'octroyer l'empire germanique n'est pas propre à réjouir beaucoup les cœurs à Birmingham comme à Manchester. On assure que maint Anglais qui jusqu'à ce jour ne s'était jamais rien refusé pousse ce cri inaccoutumé et douloureux : Je ne suis plus en fonds, et je vais être obligé de réduire mon train de maison. C'est de tous les aveux le plus pénible dans un pays où l'on juge un homme sur ce qu'il possède et sur ce qu'il dépense, dans un pays où être et paraître sont la même chose, dans le pays du monde où le superflu est le plus nécessaire. A coup sûr lord Beaconsfield n'y est pour rien, et ce n'est pas sa faute non plus si les blés d'Amérique font quelque tort aux blés anglais. Il est vrai que l'esprit de parti fait flèche de tout bois. Un journal français disait dernièrement au sujet d'un orage accompagné de grêle qui avait endommagé la moisson dans un de nos départemens : « Voilà encore un des bienfaits de la république. » Il se trouvera chez nos voisins plus d'un libéral et d'un radical pour affirmer que, s'il a beaucoup plu cet été, on a le droit de s'en prendre à lord Beaconsfield, et qu'il faut lui demander compte de tous les foins qui ont été versés, de tout le froment qui a été gâté par la nielle.

Les Anglais ont un autre souci, dont lord Beaconsfield n'est pas plus responsable que de la pluie qui a pu tomber cet été. Ce noir souci, qui est accompagné d'une sorte d'humiliation, leur est causé par une vilaine incommodité qu'on a baptisée d'un vilain nom : on l'appelle l'*obstructionnisme*. C'est, comme on sait, un mal de provenance irlandaise, et dans l'origine ce ne fut qu'une simple indisposition, dont on était porté à rire plus qu'à pleurer. L'indisposition s'est changée en une maladie qu'on peut qualifier aujourd'hui de véritable fléau, de l'une des dix plaies d'Égypte. Il y a un ingrédient nécessaire à toute cuisine politique, mais dont la cuisine parlementaire se passe encore moins qu'une autre : c'est la bonne foi. Les Irlandais qui siègent à la chambre des communes sont peut-être des hommes d'un esprit fort délié, mais la bonne foi leur manque. Ils ressemblent à des écoliers qu'on retient malgré eux dans un pensionnat et qui s'appliquent à faire beaucoup de bruit, beaucoup de désordre, à se rendre insupportables à leurs voisins et à tout le monde, dans l'espérance qu'on leur donnera la clé des champs et qu'on les renverra chez eux. Les obstructionnistes irlandais se flattent que l'Angleterre finira par se dire : « Ces gens sont impossibles, accordons-leur un parlement à Dublin; qu'ils s'en aillent bien vite y pérorer à leur aise, et qu'ils nous laissent

tranquilles ! » Ce n'est pas seulement aux scènes violentes que recourent ces incommodes personnages: ils multiplient les difficultés, ils suscitent des incidens, ils prononcent sur les plus minces matières des discours interminables, ils remettent tout en question, ils usent et abusent de toutes les ressources du règlement pour éterniser les discussions, ils poussent à bout la patience du *speaker* et de leurs collègues, ils obligent parfois la chambre des communes, comme cela s'est vu dernièrement, à siéger pendant plus de vingt heures sur trente-six. Dans tous les pays civilisés, on a l'usage de se compter, lorsqu'un vote est douteux; mais qu'il suffise d'un Irlandais pour contraindre une chambre, vingt fois dans le cours de la même séance, à se retirer dans ses couloirs à la seule fin d'établir qu'il y a 250 voix d'un côté et 10 de l'autre, il faut vraiment tout le flegme anglais pour résister à de si rudes épreuves. Les talens de société jettent beaucoup d'agrément dans les réunions, ils servent quelquefois aussi à mettre en péril le régime parlementaire.

Aux obstructionnistes ou empêcheurs venus de la verte Erin se joignent souvent des empêcheurs anglais, ceux qu'on nomme *the philosophic politicians*, lesquels ne sont point aussi pervers que leurs collègues irlandais. Ils ont au contraire les meilleures intentions, on leur reproche seulement d'en avoir trop. Il est bon d'être philosophe, encore faut-il l'être avec tempérance et à propos. Si les républiques, comme le souhaitait Platon, étaient gouvernées par des sages, ou leur gouvernement laisserait beaucoup à désirer, ou bien ces sages le seraient assez pour garder dans leur poche une notable partie de leur sagesse. La géométrie est la seule science où il soit impossible d'avoir trop raison. La chambre des communes discutait il y a peu de jours un *bill* fort important, le nouveau code disciplinaire pour l'armée et la marine. Ce code, sans répondre à tous les vœux et à l'attente des humanitaires, améliorait le sort du matelot et du soldat, adoucissait les peines, offrait plus de garanties aux accusés. On n'avait pas cru pouvoir abolir les châtimens corporels. Le secrétaire d'état pour la guerre avait remarqué à ce propos que, par l'effet naturel du recrutement volontaire, l'armée anglaise renferme quelque écume, beaucoup de gens de sac et de corde, et que le plus souvent elle est appelée à faire campagne dans des pays où il n'y a pas de prisons. Mais on avait réservé l'usage du terrible chat à neuf queues pour les cas où la peine de mort est applicable, on avait réduit le maximum à vingt-cinq coups, on s'était engagé à faire un modèle de *chat*, qui servirait d'étalon, de prototype, et dont tous les autres seraient de fidèles copies. Le *leader* du parti libéral, lord Hartington, avait accepté cette transaction et promis de voter le *bill*, ce qui était fort naturel, puisque jadis, étant ministre, il ne s'était point avisé d'abolir les étrivières. Mais le chef des politiciens philosophes, M. Chamberlain, ne l'entendait pas ainsi; il accabla lord Hartington de repro-

ches, le menaça de rompre avec lui. M. Chamberlain a la sainte horreur du *cat* et du *flogging*, et on ne saurait lui en vouloir; mais il considère toute transaction comme un déshonneur, et c'est de cela qu'on peut le blâmer. Cédant aux menaces des radicaux, lord Hartington faillit à sa promesse, et par un véritable scandale d'inconséquence, il proposa à la dernière heure un amendement qui désapprouvait le maintien du *cat*. Si cet amendement avait passé, c'en était fait de ce malheureux *bill*, qui avait traversé presque toute la session en traînant de l'aile, grâce aux mille dégoûts qu'en cette occasion plus qu'en toute autre les obstructionnistes de toute espèce avaient su donner à la chambre par leurs chicanes, par leur humeur chipotière, par leurs longueurs infinies et désespérantes. « Vive les gens faciles en affaires! disait Voltaire; la vie est trop courte pour chipoter. » Mais Voltaire avait son idée, et les Irlandais ont la leur. On a su mauvais gré à lord Hartington d'avoir paru un jour faire cause commune avec eux; on lui a reproché aussi d'avoir capitulé devant la queue de son parti, devant ceux que lord Salisbury appelait tout récemment les Circassiens de l'armée libérale, et une majorité de 106 voix a rejeté l'amendement. Il est dangereux pour un *leader* de vouloir contenter les philosophes et les Circassiens, c'est-à-dire des gens dont la nature est de n'être jamais contens. Si lord Hartington capitulait une fois encore, ce serait peut-être une bonne carte de plus dans le jeu de lord Beaconsfield, qui trouverait à la placer quand viendra le grand jour de la dissolution.

Les Anglais se plaignent d'un temps d'arrêt dans les affaires, de la pluie, des blés d'Amérique; ils se plaignent aussi que dans la session qui va finir beaucoup de lois n'ont pu venir en discussion, que plus d'un *bill*, solennellement annoncé, est resté en souffrance, que l'*annual slaughter* est plus considérable encore que d'habitude. Voilà des péchés qui ne sont imputables qu'au ciel et aux obstructionnistes, lord Beaconsfield n'a point à en répondre. Mais on lui représente qu'il est bien permis de s'en prendre à lui si ses budgets laissent à désirer, si certaines dépenses ont augmenté, s'il y a de grosses notes à payer, si l'on prévoit qu'avant peu il faudra proposer de nouveaux impôts. M. Gladstone ne lui épargnera pas ces reproches et il conclura en disant : « Voilà ce que nous vaut votre politique étrangère et coloniale. » Il y a dans M. Gladstone un philanthrope très sincère et un financier très habile. Jadis le philanthrope approuva et seconda de son mieux cette politique un peu tracassière à laquelle présidait lord John Russell, et qui consistait à se mêler beaucoup des affaires des petits pays, pour leur donner des conseils, pour leur prêcher la liberté parlementaire et le bonheur. Mais il faut rendre cette justice à M. Gladstone, que le financier tenait en bride le philanthrope et qu'il n'a jamais goûté que les prédications et les conseils qui ne coûtent rien; il est prêt à condamner la politique d'intervention, *the meddle and muddle policy*, dès qu'elle

risque de provoquer un déficit dans le budget. L'économie a fini par devenir sa passion exclusive. « Dis-moi ce que tu dépenses et je te dirai qui tu es. » Cet adage est admis en Angleterre dans la vie privée; mais en matière d'administration publique, M. Gladstone estime tout au contraire que le meilleur gouvernement est celui qui dépense le moins pour sauvegarder sa fierté. Lorsqu'il était au pouvoir, uniquement occupé de son budget, il a laissé transformer la face de l'Europe sans que l'Angleterre et ses ministres eussent un mot sérieux à dire dans cette affaire.

Les termes de *whigs* et de *tories* ont souvent changé de sens, et on a pu prétendre qu'ils n'en avaient plus. Mais quand le whigisme est représenté par M. Gladstone et le torysme par lord Beaconsfield, la question peut se résumer ainsi : l'Angleterre est-elle un bon bourgeois, qui ne doit pas avoir d'autre souci que de diminuer ses dettes et de bien placer ses économies, ou est-elle un vieil aristocrate, qui règle son budget sur les exigences de sa dignité et ne craint pas la dépense dès qu'il s'agit de protéger ses cliens et de se faire respecter dans le monde? Qu'en penseront les électeurs? Quelqu'un a dit : « Ceux qui sont contens de leur être sont bien sûrs d'être contens, ceux qui raisonnent ne sont pas si sûrs de bien raisonner. » Cela n'est pas toujours vrai. M. Gladstone désire charitablement que tous les Anglais aient leur poule au pot, mais d'abord il ne leur a jamais donné la poule, et ensuite, à supposer qu'il la leur donnât, il faudrait encore qu'il leur apprît à ne pas convoiter autre chose. Il est des jours où les peuples trouvent les questions de bonheur beaucoup plus claires que les questions de dignité; il en est d'autres où ils se mettent à raisonner, et alors il leur paraît que plaie d'argent n'est pas mortelle, que la chose du monde la plus évidente est l'honneur, et qu'une nation qui a perdu sa fierté a tout perdu. Dans l'intérêt de lord Beaconsfield, il faut souhaiter que l'Angleterre élise son nouveau parlement dans un de ces jours où les peuples sont disposés à croire que leur fierté ne leur coûte jamais trop cher.

Les adversaires de lord Beaconsfield ne sont pas tous partisans de la politique qui a pour principe de laisser tout faire et de laisser tout passer. Quelques-uns lui accorderaient volontiers que noblesse oblige, que les grands empires ont charge d'âmes, qu'ils ne peuvent sans abdiquer abandonner leur nom et leurs colonies à tous les hasards des événemens, qu'il est des sacrifices utiles et des entreprises nécessaires. Mais ils l'accusent de ne pas s'en tenir au nécessaire, d'aller au-devant des complications, d'avoir le goût des aventures. Un Anglais nous disait il y a quelques semaines : « Chaque peuple a son réveille-matin. La première pensée du Russe, en ouvrant les yeux, est celle-ci : « Le chef de la gendarmerie a-t-il été assassiné cette nuit? » L'Allemand se dit : « Quelle nouvelle charge va-t-on m'imposer pour augmenter l'artillerie? »

Le Français qui a fait de mauvais rêves et qui les prend au sérieux se demande : « Lequel des services publics va-t-on désorganiser aujourd'hui? » L'Anglais se demande de son côté : « Pendant que je dormais, quelle nouvelle guerre m'a-t-on mise sur les bras? »

De toutes ces guerres, celle qui a paru la plus inutile, la plus improductive, la plus déplaisante, est la guerre contre les Zoulous et leur roi Cetywayo. Pouvait-on l'éviter? C'est une grande question, répondrait Candide. Les conquêtes ont leurs fatalités; après en avoir fait une qu'on voulait faire, on se trouve engagé dans une autre qu'on ne voulait pas faire. Cela s'est vu en Afrique comme en Asie. Dans un de ses intéressans articles sur les colonies de l'Afrique australe, M. Montégut citait ici même le mot d'un chef des Basoutos, nommé Mosheh, lequel disait aux Baralongs qui prétendaient lui avoir acheté le territoire qu'ils occupaient : « Je vous ai permis de traire ma vache, mais je refuse de vous la vendre. » Il arrive souvent que, pour traire la vache, on est obligé de l'acheter ou de la prendre. Il y a dix ans, les possessions anglaises au sud de l'Afrique se réduisaient à la colonie du Cap, bornée alors par le fleuve Orange et par le Keï, et au petit état de Natal; on s'était promis d'en rester là, vaine promesse qu'emportèrent bientôt les vents qui soufflent du cap des tempêtes. On découvrit des champs de diamans, on voulut les avoir, et il fallut les prendre. Ces diamans, qui de conséquence en conséquence ont causé tout le mal, ce n'est pas lord Beaconsfield qui les a découverts, et ce n'est pas lui non plus qui les a pris; il n'était pas alors au pouvoir. On ne saurait sans injustice l'accuser d'avoir semé les dents du dragon; la moisson a grandi, elle a jauni, on n'a pu se dispenser d'y porter la faucille. Malheureusement cette campagne a commencé sous de sinistres auspices, elle a été marquée par de lugubres incidens. La défaite sanglante d'Isandula a été dure à l'orgueil britannique, et la mort tragique d'un jeune prince a provoqué dans toute la Grande-Bretagne une de ces crises de l'imagination et de la conscience auxquelles elle est sujette. Les uns n'ont pu s'empêcher de rentrer en eux-mêmes et de se dire que, depuis que l'Angleterre a cessé de haïr les Bonaparte, son amitié leur a été presque aussi funeste par ses abandons que sa haine le fut jadis par ses ardentes poursuites. Les autres ont trahi l'espérance qu'ils nourrissaient dans le fond de leur cœur, ils ont témoigné par des manifestations et des hommages presque indiscrets que, sans en rien dire à personne, ils s'étaient flattés de voir avant peu sur le trône de France un prince qui leur serait tout acquis. En cette circonstance, comme en tant d'autres, le bon sens national a fait justice des exagérations de la première heure; de l'autre côté de la Manche, c'est presque toujours le second mouvement qui est le bon.

Quand lord Beaconsfield serait sans reproche, quand il n'aurait fait

aucune faute ni en Europe, ni en Asie, ni en Afrique, il ne laisserait pas d'avoir beaucoup d'ennemis irréconciliables. Montaigne disait de son ami : « Si l'on m'eût demandé pourquoi je l'aimais, j'aurais répondu : parce que c'était lui. » Plus d'un Anglais, à qui on demanderait pourquoi il déteste l'homme d'état qui s'appelait Benjamin Disraeli, répondrait : Je le déteste, parce que c'est lui. Un écrivain danois de grand mérite, M. Brandes, a publié dernièrement une remarquable biographie de lord Beaconsfield (1). En étudiant cette singulière et originale figure, il a commencé par l'étonnement, par la défiance, il a fini de son propre aveu par la sympathie. Mais, s'il en était besoin, il suffirait de lire les premiers chapitres de ce livre pour s'expliquer la haine jalouse qu'inspire à tant de ses compatriotes celui qui mettait en tête de son premier roman cette épigraphe hardie : « Le monde est mon huître, et je l'ouvrirai avec la pointe de mon épée. » Lord Beaconsfield est un parvenu, et il n'a pu parvenir qu'en s'imposant. Un front d'airain, une confiance imperturbable dans son génie et dans son étoile, le sarcasme, les menaces, les prophéties, l'art d'étonner son prochain, des équipées téméraires et de petites intrigues, un orgueil qui restait debout dans la défaite, l'insolence toujours mêlée aux séductions, tels furent ses moyens. Il n'était rien encore, lorsqu'il écrivait à O'Connell : « Nous nous rencontrerons un jour à Philippes, et je vous y infligerai une leçon humiliante et salutaire. » Il était bien peu de chose, quand il disait aux railleurs de la chambre des communes qui étouffaient sa voix sous leurs éclats de rire : « Le jour viendra où je vous forcerai à m'écouter. » On put croire longtemps qu'il n'y avait dans cet homme d'infiniment d'esprit qu'un tapageur et un aventurier, doublés d'un charlatan. Quels prodiges d'audace et d'adresse n'a pas dû accomplir le descendant d'une race à qui l'Angleterre refusait toute existence politique, pour imposer son autorité et son commandement à la plus fière aristocratie de l'Europe? Depuis que le monde est monde, ou plutôt depuis que le berger Joseph devint ministre d'un Pharaon, jamais pari plus aventureux ne fut gagné, et le charlatanisme n'y a pas nui, il sert à fonder des fortunes et à propager des religions. Le fils de juif qui gouverne à cette heure l'empire britannique écrivait il y a trente-cinq ans : « Joseph Smith, père des Mormons, aura toujours plus de disciples que le raisonnable Bentham. » Il avait fait cette découverte en sortant du berceau, avant même que le mormonisme existât; il est naturel qu'il en ait tiré parti.

M. Gladstone traitait naguère d'étranger son heureux rival, et il lui reprochait « de n'avoir pas dans les veines une goutte de sang anglais. » Qu'on juge du déplaisir qu'il doit ressentir, quand cet étranger lui donne des leçons de patriotisme et d'orgueil britannique! C'est lord Beaconsfield qui dans ces derniers temps, comme le dit M. Brandes,

(1) *Lord Beaconsfield, ein Charakterbild,* von Georg Brandes. Berlin, 1879.

« a rattaché étroitement à l'empire les colonies, dont le sort était traité par M. Gladstone comme une chose presque indifférente, et c'est lui aussi qui, par une politique énergique à l'encontre des ennemis de l'Angleterre, a rendu au nom de sa patrie l'éclat qu'il avait perdu. » Au travers des ondoiemens de son caractère et des contradictions de sa vie, deux choses seront toujours glorieuses à ce tory radical. Il n'a jamais renié ses origines, il ne s'est pas lassé de célébrer Sion, il a déclaré plus de cent fois à ses compatriotes que ce qu'il y a de meilleur dans le chrétien, c'est le juif. D'autre part, ce merveilleux orateur, qui de 1852 à 1873 a passé dix-sept années dans l'opposition et à qui tout semblait bon pour renverser un cabinet whig, n'a jamais combattu une mesure proposée par ses adversaires, lorsqu'il la croyait propre à relever au dehors l'honneur anglais.

Parmi les griefs raisonnés ou déraisonnables qu'on peut avoir contre lui, il faut compter ses livres; beaucoup d'Anglais ont peine à lui pardonner d'avoir été romancier et de s'en trop souvenir. Et cependant que serait-il devenu, s'il n'avait pas écrit des romans ? Ils ont été la soupape de sûreté de son imagination orientale. La littérature est une délivrance; jeter ses rêves sur le papier est une façon d'en finir avec eux. Quand celui qui n'était pas encore lord Beaconsfield se sentait incommodé par les fumées capiteuses de son romantisme, il s'en soulageait en créant un Sidonia, homme de mystère, irrésistible enchanteur, omnipotent, omniscient et se faisant obéir de l'univers comme de son chien. Quand Benjamin Disraeli voyait en noir le régime parlementaire et qu'il s'indignait qu'une reine de la Grande-Bretagne fût réduite à la condition d'un doge vénitien, il se débarrassait des utopies dont il était tourmenté en les faisant conter à l'univers étonné par l'un des fils de son esprit, par quelqu'un de ces héros de la jeune Angleterre qui emploient leur temps à refaire des trônes, à fonder des empires et quelquefois à causer politique avec des anges. On sait du reste que dans ces romans qui ont fait tant de bruit et qui méritaient d'en faire tout ne se passe pas en songes creux; la vie nous y est représentée tantôt comme un rêve, tantôt comme une affaire. — Demandez aux romans de Disraeli, a dit un critique, quel est le plus beau moment de la vie d'un homme, ils vous répondront : C'est la minute où il surprend la femme adorée lisant avec une attention recueillie le discours qu'il a prononcé la veille au milieu des applaudisssemens de la chambre des communes. — On apprend aussi, en les interrogeant, que, si l'amour est une passion divine, il faut s'en priver pour peu qu'on n'ait pas un revenu de 500 livres sterling, mais qu'au surplus il suffit de la vue de deux éperons pour chasser toutes les idées de suicide.

Le romancier avait enseigné beaucoup de choses au politique; il lui avait appris que l'imagination est un moyen de gouvernement, qu'il faut savoir s'emparer de l'esprit de la foule et que, n'en déplaise à

M. Gladstone, les coups de théâtre ont du bon. Mais quand lord Beaconsfield fait quelque emprunt à ses romans, il s'applique toujours à démêler le son de la farine et le chimérique du possible. Il y a trente ans déjà, comme l'a remarqué M. Brandes, l'émir Fakredin, à demi couché sur un divan, pressant entre ses lèvres le bouquin d'ambre de son chibouk, tenait ce langage au jeune Tancrède et à son père, Benjamin Disraeli : « Vous autres Anglais, votre devoir est d'exécuter en grand le coup de tête dont s'avisa jadis le Portugal. Vous feriez bien de quitter un petit pays qui ne vous suffit plus pour un vaste et magnifique empire. Que la reine d'Angleterre rassemble sa flotte, qu'elle y embarque ses trésors, son argent comptant, sa vaisselle d'or et ses armes précieuses ! qu'escortée de toute sa cour et des principaux personnages de son royaume, elle transporte le siège de son gouvernement à Delhi! Elle y trouverait une armée excellente et d'inépuisables revenus. Je prendrai soin, quant à moi, de l'Asie-Mineure et de la Syrie; c'est par la Perse et les Arabes qu'on peut gouverner les Afghans. Nous reconnaîtrons l'impératrice des Indes pour notre suzeraine, et nous lui assurerons la tutelle des rivages du Levant. Si elle veut, elle aura Alexandrie, comme elle a Malte; ce sera le plus grand empire que le soleil ait jamais vu, sans compter que la nouvelle impératrice sera délivrée à jamais des ennuis et des tracas que lui causent ses deux chambres. » M. Brandes a raison de le dire, « il n'y a pas dans ce programme fantastique un seul article auquel n'ait répondu plus tard une action de lord Beaconsfield. » Il a défini l'Angleterre une puissance asiatique. Il n'a pas transporté Londres à Delhi, mais il a déclaré que le centre de gravité de la puissance anglaise est à Calcutta. Il n'a pas embarqué sa reine pour le pays du sandal et des diamans, mais il a fait venir des cipayes en Europe pour la défendre, et il l'a proclamée impératrice des Indes. Il a fait reconnaître sa suzeraineté à l'Asie-Mineure, et s'il s'est privé d'Alexandrie pour ne pas se brouiller avec la France, il a remplacé Alexandrie par l'île de Chypre.

Mais la part du rêve, lui seul sait la faire, on ne peut s'en charger pour lui, et mal en a pris dernièrement à l'un de ses fervens admirateurs de s'être souvenu mal à propos que l'un de ses premiers-nés, Contarini Fleming, considérait comme le souverain bonheur la gloire d'être assis sur un trône étincelant et d'y recevoir d'un peuple en délire une couronne de lauriers. Le pauvre homme a imaginé d'organiser une souscription d'un penny pour offrir cette couronne à lord Beaconsfield. Il a ramassé 52,800 pennies, la couronne d'or a été commandée et fabriquée; il se flattait qu'un jour à Sydenham, dans le Palais de cristal, il aurait la joie de la poser lui-même, de ses propres mains, sur le front de son dieu; mais son dieu, qui a beaucoup d'esprit, a refusé sèchement de se laisser couronner et l'a prié de s'adresser à « Contarini Fleming. » L'Angleterre se moque des cruelles perplexités, de la douloureuse morti-

fication de M. Tracy Turnerelli, qui, ne sachant que faire de son joyau, l'a déposé chez un banquier en proposant aux souscripteurs de leur restituer leur argent, qu'ils s'entêtent à ne pas reprendre. Il n'y a pas de plus grand embarras dans ce monde que de posséder une couronne dont on ne sait que faire; il est difficile de l'employer à son usage personnel. Les uns conseillent à cet homme embarrassé de la mettre en loterie, d'autres de l'offrir à M. Gladstone, ce qui serait une vengeance, d'autres enfin de la vendre au nouveau prince régnant de Bulgarie, en lui faisant un rabais, pourvu qu'il paie comptant. Quant aux jaloux, ils insinuent avec un sourire noir que lord Beaconsfield s'est rendu justice et qu'une jarretière suffit pour habiller sa gloire.

Lord Beaconsfield est un romantique de haut vol, en qui l'esprit d'aventure est heureusement corrigé par l'instinct très vif de sa propre conservation. Il a revendiqué plus d'une fois les droits du génie, mais il a dit aussi qu'il faut savoir « se mêler au tas, » et il s'est mêlé au tas. Quelques dégoûts que lui inspire la constitution vénitienne, il a reconnu que, selon le mot d'un publiciste anglais, l'Angleterre est une république savamment déguisée, et il a réglé là-dessus sa conduite. Il s'est demandé un jour : Que doit faire un homme d'état de ses opinions? Il a répondu : Un homme d'état doit peu se soucier de ses opinions et ne rechercher que ce qui est utile à son pays et conforme à l'esprit du temps. Il a fait l'éducation de son parti, il l'a gagné aux idées qui lui sont chères, mais il n'exige pas trop, il ne tend jamais la corde jusqu'à la faire rompre. Il sait faire des sacrifices opportuns non-seulement à ses amis, mais à ses ennemis.

Aujourd'hui qu'il s'apprête à dissoudre le parlement, il n'a pas d'autre souci que de mettre ses affaires en ordre, de régler ses comptes, de liquider ses entreprises, pour pouvoir dire à ses électeurs : Grâce à moi, l'Angleterre a l'esprit libre et tranquille, il n'y a pas un nuage à l'horizon. Heureusement pour lui, il en a fini avec les Afghans, et la guerre contre les Zoulous a pris une meilleure tournure. S'il a en tête quelque nouveau projet, il l'ajourne. Aussi éprouve-t-il une certaine impatience quand on l'invite à s'engager dans les affaires d'Égypte plus qu'il ne lui convient, ou à déployer toute son influence pour donner Janina à la Grèce. Il veut aux Grecs beaucoup de bien, il s'intéresse beaucoup plus encore à ses électeurs et à lord Beaconsfield. On prévoit que les prochaines élections diminueront peut-être sa majorité, mais que les restes en seront bons. Il faut toujours compter avec l'imprévu, mais si ces prédictions se réalisaient, la France n'aurait pas à s'en plaindre. Elle n'a pas eu sujet de se louer des whigs et de leur politique étrangère, et elle ne peut oublier que Benjamin Disraeli disait dès 1858 : « L'alliance entre la France et l'Angleterre repose sur la communauté de leurs intérêts et ne dépend point de la forme du gouvernement dans l'un de ces deux pays. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1879.

A mesure qu'on approche des vacances, les travaux parlementaires se hâtent, et l'on vote au pas de course, sans relâche; on expédie tout sans trop de choix, les lois les plus sérieuses et les lois les plus inutiles, le budget, la prorogation des traités de commerce, les chemins de fer, le retour à Paris et la destruction de ce qui reste des Tuileries! Il n'y a que la loi sur l'enseignement supérieur qui paraît décidément devoir s'arrêter en route et être ajournée jusqu'à un temps meilleur, jusqu'à la session d'hiver. Le sénat, tardivement saisi du projet voté par la chambre des députés, s'est empressé de nommer sa commission, et avec toute la bonne volonté possible cette commission ne peut guère avoir terminé son travail avant le congé désormais prochain des deux assemblées. La question est d'ailleurs assez grave pour que quelques mois de réflexion ne soient point de trop, et elle peut devenir assez délicate, même peut-être assez périlleuse, pour que le ministère ne soit probablement pas bien impatient de brusquer la solution. Le sénat, à part cette loi sur l'enseignement supérieur qui semble destinée à rester réservée, le sénat a encore le budget à expédier, la prorogation des traités de commerce à examiner, la réorganisation du conseil de l'instruction publique à discuter, sans compter les interpellations et les incidens inattendus qui peuvent se produire : en voilà plus qu'il n'en faut pour atteindre l'heure où le parlement quittera Versailles pour n'y plus revenir. Ce n'est point assurément le pays qui se plaindra de cet interrègne parlementaire, de cette suspension momentanée des débats bruyans et passionnés de ses législateurs. Le pays ne peut raisonnablement se plaindre que d'une chose, c'est que dans cette session qui va finir on ait plus d'une fois oublié ses intérêts les plus pressans pour des luttes irritantes et stériles, c'est que les actions ne répondent pas toujours aux paroles ou même à la bonne volonté, c'est que la politique du nouveau régime donné à la France ait encore tant de peine à se dégager des vulgaires considérations de parti où elle s'embarrasse trop souvent. C'est en définitive la question qui ne cesse de dominer toutes les autres.

Ce n'est pas sans doute en un jour qu'un régime nouveau arrive à se

fonder, à prendre son vrai caractère, et ce qui se passe aujourd'hui, ces incertitudes, ces ambiguïtés, ces oscillations, qui sont trop faciles à signaler, tout cela n'a rien de particulier à la république. C'est un peu l'histoire de tous les régimes qui commencent, qui ont de la peine à se faire reconnaître. C'est l'histoire de la restauration dans ses premières années; c'est l'histoire de la libérale monarchie de 1830 dans sa période de formation. Pour tous les gouvernemens naissans, il y a les mêmes phases laborieuses et ingrates, les mêmes questions, une direction, un équilibre à trouver, un personnel fidèle et actif à choisir, des contradictions à déjouer. Comme ceux qui l'ont précédée, la république, au moment d'entrer sérieusement en action, a été exposée à déplacer des intérêts, à troubler des habitudes, à rencontrer sur son chemin des hostilités ou des défiances. Elle a cela de commun avec tous les régimes, et elle a aussi sans nul doute des difficultés qui viennent d'elle-même, qui naissent de son principe ou de son passé, qu'on ne peut se promettre de dominer ou d'atténuer que par une fermeté mêlée de beaucoup de modération. Le mal aujourd'hui, il faut le dire d'un mot, c'est que le gouvernement n'a peut-être pas toujours un sentiment suffisant de sa force, et faute de ce sentiment supérieur il est trop souvent à la merci des incidens qui se succèdent, des influences qui le pressent. Là où il pourrait agir avec autorité il se croit obligé de payer rançon à l'esprit de parti, de transiger avec les importunités bruyantes. Il rachète la fermeté qu'il sait déployer quelquefois dans les circonstances décisives par des concessions qu'il juge inévitables, par une sorte de tolérance tacite pour des excentricités dont il ne méconnaît pas lui-même le danger. Sa plus grande préoccupation est surtout de ne pas paraître trop conservateur, d'imprimer à ses actes comme à ses choix de fonctionnaires un caractère républicain, de désarmer les susceptibilités républicaines, et c'est précisément parce que cette politique a de singuliers ménagemens qu'on est encore assez souvent réduit à se demander où nous allons, quelle est la république qui finira par sortir de tout cela. Au fond le ministère n'a pour sûr que des idées suffisamment modérées, et il ne reconnaît, il n'admet, quant à lui, que la république définie, organisée par la constitution. Dans tout ce qu'il fait pour renouveler l'administration, il a l'intention de rester conciliant, d'éviter toute réaction outrée, et M. le garde des sceaux disait récemment devant le sénat : « Je sais que les hommes de notre âge ont passé par trop de péripéties politiques pour qu'il soit possible de faire de leurs opinions anciennes un motif d'ostracisme... » Oui, sans doute, le ministère parle ainsi, et ce qu'il dit, il le pense; mais il a ses obsessions incessantes, ses illusions, et jamais le danger de l'esprit de parti n'apparaît mieux qu'à l'occasion de ces questions de personnel qui sont venues récemment se résumer et se concentrer dans cette triste affaire du renouvellement du conseil d'état.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette affaire de la réorganisation du conseil d'état a été conduite d'une manière au moins malheureuse, et si elle a eu plus d'éclat que toutes les autres, c'est que le conseil d'état n'est pas seulement un auxiliaire administratif du gouvernement, il est aussi un tribunal. On ne croyait pas aller aussi loin, c'est bien clair, on voulait se borner à quelques épurations, à quelques adjonctions nouvelles autorisées par une loi récente, en laissant dans le conseil des hommes qui en étaient la lumière, la force, la tradition vivante. On a si bien procédé que la réorganisation est devenue une révolution complète, que les nominations nouvelles ont ressemblé à une invasion, et que les quelques conseillers conservés ont pu se croire dans la position de fonctionnaires graciés ou tolérés, à demi suspects, toujours menacés d'être frappés à leur tour pour raison politique, comme l'avaient été quelques-uns de leurs collègues. Après les révocations, le défilé des démissions a commencé. L'affaire a fait quelque bruit au sénat; M. Baragnon, toujours prompt aux interpellations, s'en est emparé, M. le garde des sceaux a vivement répondu en homme un peu étonné des résultats de son opération : au demeurant, l'épuration est complète, la république a son conseil d'état tout neuf où l'on a fait entrer quelques préfets républicains, quelques conseillers municipaux républicains, ce qui permettra de remplacer ceux-ci par d'autres républicains. Tout est pour le mieux dans le plus heureux des mondes républicains!

Il faut bien s'entendre. Cette question des fonctionnaires, à laquelle l'affaire du conseil d'état a rendu un pénible éclat, est une des plus délicates questions qui puissent s'élever, et elle est aussi une de celles qu'on ne peut éluder. Assurément les fonctions publiques ne sont pas un mandarinat inviolable et inamovible, se perpétuant à travers les révolutions qui se succèdent, indépendant des pouvoirs politiques, créé pour servir tous les régimes et au besoin pour les combattre. Elles font partie de la puissance publique, elles en sont la manifestation sous toutes les formes, et le jour où la constitution du pays est changée, les fonctionnaires n'ont plus d'autre alternative que de se soumettre ou de se démettre. Le gouvernement a certes le droit de réclamer de ses agens, surtout des agens les plus élevés, un concours sincère et fidèle; il a plus que le droit, il a le devoir de leur demander tout au moins de ne pas tourner contre lui l'autorité qu'ils exercent en son nom, de ne pas rester des ennemis dans la place. Tous les gouvernemens ont agi de même sans passer pour des persécuteurs. La restauration dont nous parlions n'a pas laissé apparemment à ses ennemis déclarés l'honneur de la servir et le soin de la défendre. La monarchie de juillet n'a pas procédé autrement; M. Thiers, alors jeune serviteur des institutions nouvelles, disait dans la chambre de 1831 : « Il y avait des préfets, des sous-préfets, des procureurs généraux, des magistrats que la nature de leurs fonctions rendait suspects. On n'a point laissé en place

un seul de ces fonctionnaires, parce que c'était là la partie politique du gouvernement et qu'il fallait à de telles fonctions des hommes nouveaux... Dans toutes les fonctions politiques, tous les changemens possibles ont été opérés; on ne s'est arrêté que devant les empêchemens qui résultaient de la spécialité... » M. Thiers parlait ainsi en homme d'un esprit politique supérieur, précisant tout à la fois l'étendue et la limite de ce que pouvait un gouvernement sensé pour sa propre sauvegarde comme pour la bonne administration du pays au lendemain d'une révolution.

Ce que les autres gouvernemens ont toujours fait par une sorte de logique de situation, par une obligation de défense, la république a certainement le droit de le faire. Elle a le droit d'avoir son personnel, de choisir entre ses amis et ses ennemis; mais il est bien clair aussi que tout est affaire de mesure, qu'il y a, en dehors de ce qui est plus directement politique, des services dignes de respect, des considérations de « spécialité » dont il faut tenir compte. Il est bien évident que cette république nouvelle qui vient de naître, qui a l'ambition de vivre, est plus que tous les autres régimes soumise à des conditions de ménagement et d'impartialité, précisément à cause des circonstances dans lesquelles elle a été acceptée. Elle a été créée pour être le gouvernement de tout le monde, c'est son honneur et sa force, et si elle n'est point cela, elle n'est plus rien. Son premier, son plus manifeste intérêt, est de se défendre de tout esprit d'exclusion et de suspicion, de rester « ouverte » comme le disait récemment M. le garde des sceaux, de ne pas être seulement un parti, d'éviter de tomber dans cette méprise, dont M. Thiers s'amusait déjà en 1831, qui consiste à croire « qu'un homme bien pensant peut remplir toutes les fonctions. » L'homme bien pensant aujourd'hui, à en croire certains hommes, serait le républicain : ce serait là le titre souverain et universel. S'agit-il d'une place de conseiller d'état, de magistrat rural, de garde champêtre ou de contrôleur des finances, de simple débitant de tabac, il faudrait avant tout attester un républicanisme sérieux et s'être fait particulièrement agréer par son député. Ceci est l'essentiel, et comme les bonnes idées descendent rapidement de degré en degré, comme aussi la puérilité se mêle souvent aux choses graves, il peut y avoir tel juge de paix nouvellement investi qui, arrivant dans un canton tout pénétré de son mandat, ne visitera que les républicains. Il n'est point, à ce qu'il paraît, le magistrat de tout le monde, il n'est que le juge des républicains; les autres n'existent pas pour lui, il craindrait de se compromettre rien que par une visite. On ne voit pas qu'avec cette manie de rechercher une orthodoxie nouvelle on fomente partout la délation contre les fonctionnaires les plus inoffensifs, on crée dans chaque localité une sorte de petite oligarchie jalouse, et en fin de compte on suscite plus de ressentimens et d'inimitiés que de concours utiles; on compromet la république plus

qu'on ne la sert. On ne s'aperçoit pas que, pour quelques cliens toujours prêts à se donner à tous les régimes sans marchander les obséquiosités, les marques d'un dévoûment banal ou intéressé, on décourage d'honnêtes gens qui ne refuseraient pas leur appui, qui pourraient rendre des services précieux à la condition d'être respectés.

Qu'est-ce à dire d'ailleurs? où en arriverait-on avec cette intervention incessante de la politique dans la distribution des fonctions? S'il faut être avant tout républicain à la mode du jour, si l'opinion est un titre suppléant à tout au besoin, à quoi reconnaîtra-t-on la qualité de l'opinion? Depuis quand faudra-t-il avoir été républicain? à quelle date fera-t-on remonter l'orthodoxie? Aujourd'hui on y met de la bonté, on jette un voile sur le passé, on ne remonte pas au delà de la constitution qui a organisé la république nouvelle. Demain ce ne sera plus assez, il faudra de plus vieux titres de noblesse, des années d'ancienneté bien constatées, et qui sait? on fera peut-être revivre cette vieille classification de républicains de la veille et de républicains du lendemain, qui a eu autrefois une si belle fortune, qui a si merveilleusement servi la république de 1848. Le gouvernement n'en est point là certainement, il ne veut pas laisser la désorganisation entrer dans l'administration sous prétexte de politique; il ne demande pas mieux que de laisser d'honnêtes employés à l'exercice paisible de leurs fonctions; mais est-il toujours maître lui-même de faire ce qu'il veut, de résister aux sollicitations, aux exigences de ceux qui se disent quelquefois ses meilleurs alliés et qui prétendent servir bien mieux que lui la république? Le ministère s'efforce sans doute de limiter ses concessions, il fait, selon l'expression vulgaire, la part du feu, il ne veut pas aller trop loin; il a devant lui et autour de lui des républicains plus impatiens, le conseil municipal de Paris par exemple, et ce conseil, qui est occupé à chercher un logement depuis que le sénat doit revenir au Luxembourg, est un pouvoir destiné peut-être à créer un jour ou l'autre de singuliers embarras. Le conseil municipal de Paris, quant à lui, n'est pas d'humeur conciliante et modérée; il a sa politique parfaitement révolutionnaire qu'il applique à tout indifféremment, et lorsqu'il n'est pas absorbé par le soin patriotique d'expulser des frères ou des religieuses de leurs écoles, il est tout entier à une révolution d'un autre genre.

Oui vraiment, le conseil municipal de la première des villes de France est tout entier aujourd'hui à une œuvre des plus graves et toute républicaine. Il s'occupe de bouleverser les dénominations des rues et des boulevards de Paris. Il est vrai, beaucoup de ces honnêtes rues gardaient jusqu'ici, sans penser à mal, et sans se figurer qu'elles étaient appelées à jouer un rôle politique, des noms qui avaient fini par devenir familiers à tout le monde. Le conseil municipal de Paris ne l'entend pas ainsi. Il fait la guerre aux souvenirs, et non-seulement aux souvenirs d'un temps relativement récent, mais à tout ce qui rappelle le passé. Il épure à sa

manière. Il ne peut pas admettre qu'il y ait une rue Marie-Antoinette ou une rue Marie-Louise, ou même une rue Bonaparte. Le conseil municipal de Paris se propose de faire disparaître de l'histoire de la France le nom de Bonaparte, et, si on n'avait pas remis debout la colonne Vendôme, ce n'est certainement pas lui qui l'aurait rétablie. Tout ce qui a une vague apparence cléricale lui est particulièrement insupportable, et il est bien clair que des voies publiques qui de temps immémorial s'appellent la rue des Carmes, la rue de la Visitation, ne peuvent trouver grâce devant lui. Comment remplacera-t-on tous ces noms qu'on veut faire disparaître? Le conseil municipal ne serait point assurément embarrassé pour si peu. Il a sa provision de noms révolutionnaires, et la seule difficulté pour lui, c'est de ne pouvoir les inscrire tous au fronton de nos rues. Voilà de quelles puérilités on peut s'occuper dans une assemblée prétendue sérieuse en plein Paris. Le conseil municipal, lui aussi, est républicain à sa manière, il veut donner la physionomie républicaine ou jacobine à la ville qu'il administre, et c'est ainsi que reparaît sous toutes les formes l'antagonisme des deux républiques qui sont toujours en présence. Le gouvernement, quant à lui, a sûrement fait son choix, qui n'est pas celui du conseil municipal de Paris. Tout ce qu'on lui demande, c'est de conformer ses actions à sa pensée réelle et de ne pas craindre de résister aux entraînemens par lesquels on chercherait à dénaturer la politique qu'il entend suivre pour l'honneur et l'intérêt de la France.

C'est une chose au moins caractéristique et curieuse que, dans tous les pays où les partis avancés dominent, les conflits de pouvoirs se multiplient, les crises se succèdent, et les affaires les plus sérieuses souffrent fatalement d'une sorte d'instabilité chronique. Les partis avancés, puissans pour l'opposition, ont de la peine à devenir des partis de gouvernement; ils ont toujours plus ou moins l'embarras de leurs engagemens, de leurs promesses irréalisables, de leurs alliances compromettantes. Depuis trois ans déjà, en Italie, la gauche est au gouvernement, et l'histoire de son règne commence assurément à être instructive. Elle est arrivée tout d'abord au pouvoir avec un cabinet qui avait pour chef un vieux parlementaire piémontais, M. Depretis, et pour ministre de l'intérieur M. Nicotera. Avant qu'une année fût écoulée, ce cabinet, assailli de compétitions, se voyait obligé de se modifier, en restant encore, il est vrai, sous la présidence de M. Depretis. Il croyait se fortifier par une métamorphose devenue nécessaire, il ne faisait que s'affaiblir, et il ne tardait pas à disparaître dans une échauffourée de parlement pour faire place à un ministère présidé par M. Cairoli, une des personnifications les plus loyales des opinions avancées. Ce premier passage aux affaires de M. Cairoli n'était pas précisément des plus heureux, puisqu'il était marqué par un attentat qui menaçait la vie du roi Humbert à son entrée à Naples. Le président du conseil, blessé lui-même en

couvrant le roi, gardait personnellement sa popularité, son ministère succombait bientôt pour avoir laissé s'affaiblir tous les ressorts du gouvernement, et de même que M. Cairoli avait succédé à M. Depretis, M. Depretis à son tour succédait à M. Cairoli. Il n'y a que quelques mois que le nouveau cabinet Depretis s'est formé; il vient maintenant d'être renversé par un vote de la chambre, par une coalition de diverses fractions de la gauche alliées pour la circonstance à la droite, et M. Cairoli, qui a été un des chefs de la coalition, est encore une fois appelé à recueillir l'héritage de M. Depretis. Il a formé son nouveau cabinet avec des hommes jusqu'ici peu connus, M. Villa, M. Grimaldi, M. Naré, M. Baccarini. C'est au total le cinquième ministère depuis trois ans!

Comment s'est produite cette nouvelle crise italienne? quelle en a été la cause déterminante et immédiate? C'est toujours cette affaire de la suppression de l'impôt sur la mouture, qui est un des articles du programme de la gauche et qui n'est vraiment pas d'une solution facile, qui, par une complication de plus, est devenue l'occasion d'un conflit organisé, persistant, entre la chambre des députés et le sénat. Parlementairement la question est celle-ci : la chambre des députés a voté l'an dernier une loi qui se résume en trois points essentiels : suppression de l'impôt sur le maïs à dater du 1er juillet 1879, réduction d'un quart sur la taxe du blé à partir du 1er juillet 1880, abolition totale et définitive de la taxe en 1883. C'est sur cette loi, acceptée et défendue par M. Depretis, que le sénat de Rome a été récemment appelé à délibérer. Il a voté la suppression immédiate de la taxe sur le maïs, il a repoussé tout le reste, et en agissant ainsi, quoi qu'on puisse en dire, il était dans son droit constitutionnel autant que dans la raison politique. C'est un argument trop commode, en Italie et dans tous les pays où il y a des sénats, de contester sans cesse les droits de ces assemblées faites pour représenter les idées de conservation et de prévoyance, de prétendre les réduire à la condition subalterne et effacée de simples chambres d'enregistrement. On cherche des précédens, ils sont dans la nature des choses, dans l'essence même du régime constitutionnel, qui ne peut pas créer deux chambres pour que l'une soit subordonnée à l'autre, pour que celle qui est censée réunir le plus d'expérience et de savoir ne puisse avoir une opinion indépendante sans être accusée de provoquer des conflits. C'est vrai partout, en France comme au delà des Alpes, à Versailles comme à Rome.

Ici le sénat italien était doublement fondé. Cet impôt sur la mouture, qui est certainement fort dur pour des populations pauvres, mais qui n'a pas été imaginé par plaisir, qui a été créé pour faire face à de suprêmes nécessités financières, cet impôt produit plus de 80 millions; il est la condition de l'équilibre du budget. Qu'on en prévoie, qu'on en désire, qu'on en prépare l'abolition, rien de plus juste. Pouvait-on cependant dès ce moment, dans un intérêt de popularité, pour faire

honneur à un programme d'opposition, laisser disparaître du budget les 80 millions sans savoir comment on entendait remplacer cette ressource, sur quoi on comptait désormais faire reposer l'équilibre des finances? De plus, la loi qui a été votée par la chambre des députés est au moins étrange. Elle enchaîne gratuitement l'avenir; elle décrète une suppression définitive de taxe à une échéance lointaine, sans qu'on puisse prévoir ce qui se passera d'ici à quatre ans, quelles seront les nécessités financières à une époque où la chambre actuelle elle-même aura disparu. C'est ce qu'on peut appeler une œuvre assez vaine. Le sénat était évidemment dans son rôle d'assemblée prudente et vigilante en se faisant le gardien du budget et des principes financiers, en acceptant la suppression réalisable pour le moment et en refusant d'engager l'avenir.

L'erreur de M. Depretis a été de se hâter de prendre parti contre cette décision du sénat et pour le droit absolu de l'assemblée élective, au risque d'aggraver lui-même un conflit qu'il fallait au contraire s'efforcer de pallier; il a cru sans doute intéresser l'orgueil de la chambre à la fortune de son ministère. Malheureusement pour lui, il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il avait fait un faux calcul, qu'il allait trouver, au lieu de l'appui qu'il attendait, l'alliance de toutes les hostilités et de tous les mécontentemens qui ne manquent pas dans la chambre. Les uns, les membres de la droite, restaient fidèles à leurs traditions, à leurs opinions, en approuvant le vote du sénat; les autres, des membres de la gauche, appartenant à la majorité, partisans de l'abolition de l'impôt sur la mouture, mais mal disposés pour M. Depretis et pour ses collègues, n'ont pas laissé échapper l'occasion d'infliger un échec au ministère. Beaucoup de députés n'ont vu aucune raison sérieuse de pousser à bout un conflit inutile ou dangereux. Il en est résulté un vote qui en définitive a reconnu le droit du sénat et qui du même coup a renversé M. Depretis. C'est l'œuvre d'une coalition de la droite et des dissidens de la gauche. La difficulté était de reconstituer un ministère dans cette confusion. La droite, qui a pour chef M. Sella, se trouvait trop visiblement en minorité pour être rappelée en ce moment au pouvoir, et c'est ainsi que M. Cairoli s'est vu ramené à la présidence du conseil. M. Cairoli a commencé par se tirer d'affaire en divisant la question, en demandant à la chambre de sanctionner ce que le sénat avait voté, la suppression de la taxe sur le maïs, et en réservant pour une loi nouvelle et distincte la suppression générale de l'impôt sur la mouture. C'est la solution du moment qui peut suffire pour quelques mois, pour le temps des vacances; mais il est bien évident qu'à la rentrée des chambres M. Cairoli se trouvera dans des conditions plus précaires que jamais, avec une majorité divisée et difficile à reconstituer. Porté au pouvoir par une coalition, il sera menacé par les coalitions, par les scissions qu'il semble peu propre à dominer, devant

lesquelles il a échoué une première fois. La désorganisation parlementaire est une des faiblesses de l'Italie, et la moralité de toute cette histoire d'hier et de demain pourrait bien être dans ce que disait il y a peu de jours à Naples M. Nicotera, qui, après avoir été un des collègues de M. Depretis, a contribué récemment à sa chute, qui paraît aujourd'hui se rapprocher de M. Sella. M. Nicotera avouait tout haut que la gauche avait commis plus de fautes en trois ans que la droite en seize années. L'aveu est précieux venant d'un ancien garibaldien, et, s'il n'est pas dès ce moment l'épitaphe du règne de la gauche, il peut être le commencement d'une situation nouvelle, le prélude de combinaisons inattendues au delà des Alpes.

On ne peut pas dire que la Hollande soit un de ces pays qui font toujours parler d'eux, dont l'histoire se compose de conflits, d'incessantes agitations, de bruyantes crises ministérielles ou parlementaires. La Hollande a la bonne fortune de vivre paisible, à l'abri des révolutions, avec sa monarchie constitutionnelle universellement respectée, et sa dynastie dont la popularité a semblé se raviver dans les deuils qui l'ont récemment atteinte, la mort du prince Henri, la mort du prince d'Orange. Ces deuils successifs, le nouveau mariage du roi célébré dans l'intervalle, tous ces incidens, par les manifestations populaires dont ils ont été l'occasion, ont montré une fois de plus combien le sentiment national restait fidèle à la maison d'Orange, à cette personnification traditionnelle des destinées néerlandaises. Au milieu de ces démonstrations dynastiques et de cette vie habituellement calme cependant, la Hollande elle-même semble être entrée depuis quelque temps dans une phase assez indéfinissable d'incohérence politique. Elle a, elle aussi, comme bien d'autres pays en ce moment, sa crise ministérielle qui se prolonge sans pouvoir se dénouer, qui tient moins à des antagonismes bien dessinés qu'à une certaine neutralisation de partis, à une certaine confusion parlementaire, peut-être aussi à des influences assez difficiles à saisir.

Voici déjà quelques mois que se déroule en Hollande cette situation, voilée un instant par les deuils dynastiques et par les fêtes du mariage du roi. Dès le commencement de la session des états-généraux, on pouvait s'apercevoir que le ministère libéral modéré, qui a pour chef M. Kappeyne, aurait quelque difficulté à vivre. On pouvait distinguer que, s'il y avait parmi les partis conservateurs, protestans et catholiques, une recrudescence d'opposition excitée ou entretenue par l'exécution de la loi nouvelle sur l'enseignement primaire, il y avait parmi les libéraux un certain refroidissement, des scissions de nature à affaiblir le concours dont le gouvernement avait besoin. Les plus impatiens parmi les libéraux, les progressistes, reprochaient au cabinet de ne pas marcher d'un pas assez résolu dans la voie des réformes, de trop céder à l'esprit de transaction ou de temporisation. Bref, le cabinet de La

Haye se trouvait entre des adversaires ardens et des alliés assez tièdes, prêts à se diviser. Il ne tardait pas à se sentir dans une position précaire à l'occasion de deux projets importans, l'un motivé par une nécessité financière et proposant un impôt sur certaines valeurs mobilières, l'autre proposant tout un ensemble de travaux publics, un vaste système de canalisation intérieure. Pour le projet d'impôt, la seconde chambre prononçait un ajournement de mauvais augure; pour le système de canalisation, elle rejetait le premier article, et le gouvernement n'avait rien de mieux à faire que de retirer le projet tout entier. C'était le commencement de la dislocation. Le ministre des travaux publics, plus particulièrement atteint, parlait de se retirer, et, comme lui, le chef du cabinet, le ministre de l'intérieur, M. Kappeyne, offrait bientôt sa démission. En réalité, il y avait dans le conseil une minorité qui croyait à l'opportunité de la retraite, et une majorité qui ne voyait pas dans le vote du parlement sur les canaux un motif de changement ministériel. Sur ces entrefaites, le mois dernier, survenait le renouvellement partiel de la seconde chambre, et le résultat des élections n'éclaircissait pas sensiblement cette situation confuse; il ne modifiait pas les rapports des partis. Le cabinet se retrouvait le lendemain dans la même position, en présence des mêmes embarras; il n'était ni plus faible, ni plus fort; il restait dans cette condition bizarre d'un ministère partagé sur la nécessité de sa propre existence, et qui ne demeurait debout que parce que le roi refusait d'accepter sa démission. Interrogé dans la première chambre par M. van Twist, le cabinet ne déguisait ni la crise par laquelle il venait de passer, ni la difficulté d'exercer le gouvernement dans la situation parlementaire telle qu'elle apparaissait à la suite du vote de la seconde chambre sur la loi des canaux. Jusque-là, il faut le dire, tous ces incidens ressemblaient à un imbroglio sans caractère sérieusement politique, lorsqu'il y a peu de jours on apprenait tout à coup à La Haye qu'une question bien autrement sérieuse s'agitait dans les conseils du gouvernement.

Le ministère hollandais mûrissait-il depuis quelque temps des projets dont il n'avait pas encore parlé? A-t-il voulu au dernier moment frapper un grand coup, remédier par une réforme inattendue à une situation parlementaire devenue difficile? Ce qui est certain, ce qui n'est plus maintenant un secret, c'est que tout récemment le cabinet de La Haye a adressé au roi un rapport par lequel il propose d'appeler le parlement à délibérer sur une mesure de l'ordre le plus grave, sur une révision de la constitution. Il ne s'agirait de rien moins que d'augmenter le nombre des membres des deux assemblées, de faire élire la seconde chambre pour cinq ans dans des circonscriptions fixes, d'assurer une part à la capacité dans l'électorat, de modifier dans un sens libéral les conditions d'éligibilité des membres de la première chambre. Le rapport ministériel prévoit l'éventualité d'une dissolution du parlement

dans l'intérêt du succès de la réforme. Au premier abord le roi n'aurait point été, dit-on, absolument opposé à la pensée d'une révision constitutionnelle; il n'aurait pas cependant admis les conditions qui lui étaient présentées. En définitive le roi Guillaume a fait évidemment des objections sérieuses aux projets de M. Kappeyne, et le résultat a été la démission collective du ministère, qui cette fois a été acceptée. Cette démission donnée et acceptée est-elle maintenant irrévocable? C'est là justement encore la question qui se débat en Hollande. Le roi s'est empressé, il est vrai, d'appeler auprès de lui deux des chefs du parti libéral, M. Fransen van de Putte et M. Cremers, qui se sont rendus au château de Loo, et les deux politiques hollandais ont un instant accepté la mission de former un cabinet. M. van de Putte et M. Cremers sont retournés à La Haye, ils ont réuni leurs amis, et au bout du compte, ils ont trouvé dans leur propre camp de telles divisions qu'ils ont dû renoncer presque aussitôt au mandat qui leur avait été confié. On a commencé par un imbroglio, on arrive à une crise véritable, qui n'est point faite pour troubler la Hollande, mais qui après tout a sa gravité.

Que va faire en effet le roi Guillaume? Confier le gouvernement aux chefs du parti libéral, il vient de le tenter, il n'a point réussi. Rappeler encore une fois l'ancien ministère et lui laisser le soin de réaliser jusqu'au bout ses projets, c'est devenu bien difficile. Aussi dit-on déjà que le roi appellerait aux affaires les représentans principaux du parti conservateur, le comte van Lynden, M. van Heemskerk. Ce sont des hommes parfaitement distingués, les meilleurs de leur parti, estimés de leurs adversaires eux-mêmes pour leur caractère et pour leurs talens; mais ils vont se trouver en présence d'une majorité libérale qui, après s'être divisée dans la victoire, peut retrouver sa cohésion et sa discipline dans l'opposition. Ce qui n'est point douteux, c'est que, si le pouvoir passe de nouveau aux conservateurs, c'est la faute des libéraux; ce sera surtout la faute de cette proposition de révision constitutionnelle, qui a été lancée un peu à l'aventure, qui trouve l'opinion peu préparée, peu disposée à se passionner pour de telles questions. Elle n'était certes pas des plus opportunes, cette proposition de réforme, dans un moment où le gouvernement et les chambres ont tout à faire, et les finances à équilibrer, et les intérêts du commerce à sauvegarder, et les travaux publics à poursuivre dans la métropole comme aux Indes, et la guerre d'Atchin à mener enfin au terme. Le bon sens national aidant, on sortira sûrement de ces complications. C'est en Hollande surtout que la politique des agitations inutiles ne serait pas longtemps populaire.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

ait
n-
lui
les
la
tte
est
est
rti
au
oté
ont
ils
dû
a
est
té,
ux
ler
s-
ue
on-
es
rs
ais
tre
ns
de
out
n-
po-
les
le
ili-
ics
ain
re-
que